

ARKANA

notice d'utilisation



Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :

 et  Visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

Bienvenue à bord de votre véhicule	4	La conduite	128
Extérieur	4	Rodage	128
Compartiment habitacle	6	Démarrage, arrêt du moteur	129
Poste de conduite	8	Commande de vitesses	136
Aides à la conduite	10	Particularités des versions à essence	145
Sécurité à bord	12	Frein de parking	147
Identification d'un véhicule - étiquettes	14	Conseils de conduite, conduite économique	152
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Environnement	158
Dépannage	18	Conseils entretien et antipollution	160
Le véhicule E-Tech full hybrid	20	Avertisseur de perte de pression des pneumatiques	161
Faites connaissance avec votre véhicule	22	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	164
Véhicule E-tech full hybrid (HEV)	22	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite	168
Carte	29	Limiteur de vitesse	206
Portes et ouvrants	38	Régulateur de vitesse	209
Sièges avant	44	Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go	212
Places arrière	48	Aides au stationnement	226
Ceintures de sécurité	50	Appel d'urgence	252
Dispositifs complémentaires de sécurité	54	Votre confort	255
Sécurité enfants	62	Multi-sense	255
Sièges enfants	68	Aérateurs, chauffage et climatisation	257
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant	78	Équipement multimédia	267
Poste de conduite	81	Équipements habitacle	270
Témoins lumineux	85	Rangements, aménagements habitacle	278
Ordinateur de bord	91	Transport d'objets	282
Direction	109	Entretien	286
Rétrovision	111	Accès moteur, niveaux	286
Éclairages et signalisations	113	Batterie	295
Avertisseurs sonores et lumineux	119	Nettoyage	299
Essuie-vitres	120	Conseils pratiques	303
Réservoir carburant	125		

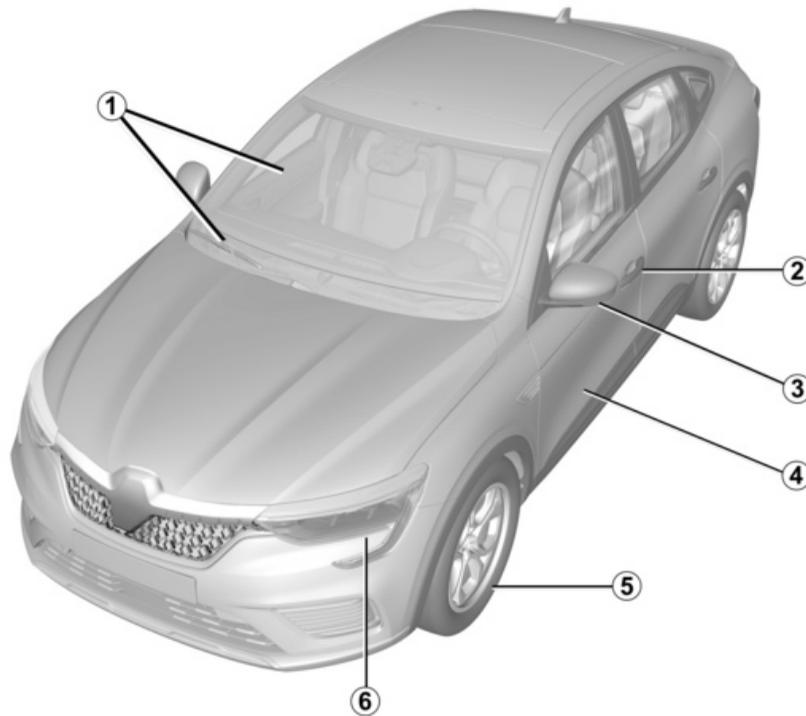
SOMMAIRE

Pneumatiques	303
Dépannage	316
Feux, éclairages : remplacement des lampes.....	323
Balais d'essuie-vitres : remplacement.....	329
Fusibles.....	331
Installation et utilisation d'accessoires	333
Anomalies de fonctionnement.....	335
Caractéristiques techniques.....	340
Informations véhicule.....	340
Pièces de rechange et réparations.....	346
Justificatifs d'entretien	347
Contrôle anticorrosion.....	353

EXTÉRIEUR

1

56496



EXTÉRIEUR

1 Lève-vitres électriques → **270**

Essuie-vitres → **120**

Désembuage → **259** ou → **261**

2 Carte → **29**

Verrouillage/déverrouillage des portes → **40**

3 Rétroviseurs → **111**

4 Entretien de la carrosserie → **299**

5 Pneumatiques → **303**

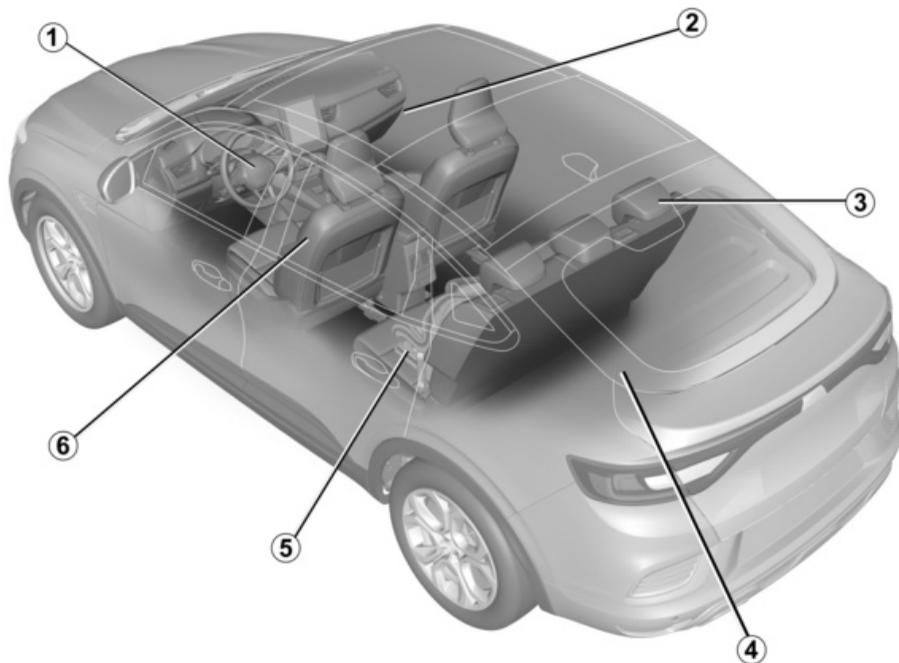
6 Eclairage : fonctionnement → **113**

Eclairage : remplacement → **323**

COMPARTIMENT HABITACLE

1

526319



6 - Bienvenue à bord de votre véhicule

COMPARTIMENT HABITACLE

**1 Réglage de la position de conduite
→ 50**

**2 Rangements/aménagements de
l'habitacle → 278**

3 Banquette arrière → 49

Appuie-têtes arrière → 48

**4 Rangements/aménagements du
coffre → 43**

5 Sécurité des enfants → 62

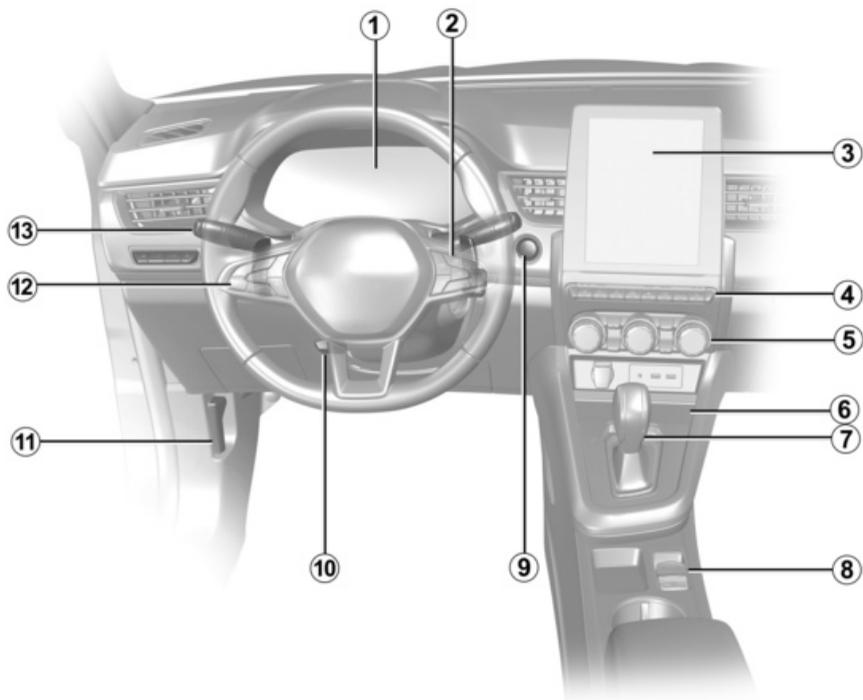
6 Sièges avant → 44

Appuie-têtes avant → 44

POSTE DE CONDUITE

1

52635



POSTE DE CONDUITE

1 Tableau de bord → **85**

2 Commandes ordinateur de bord
→ **91**

3 Façade multimédia → **267**

4 Sièges chauffants → **44**

5 Système de chauffage/climatisation → **259** ou → **261**

6 Zone de charge de téléphone
→ **278**

7 Levier de vitesses → **136**

8 Frein de parking → **147**

9 Bouton de démarrage/arrêt du
moteur → **129**

10 Réglage du volant → **109**

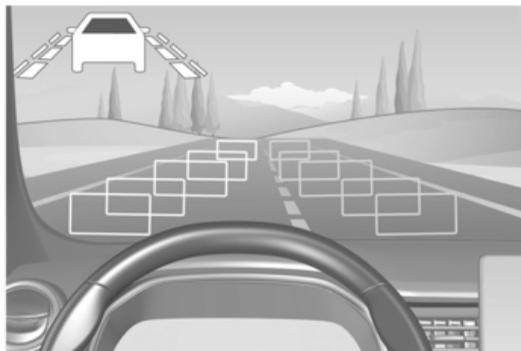
11 Commande d'ouverture du capot
→ **286**

12 Limiteur de vitesse → **206**

Régulateur de vitesse → **209**

Régulateur de vitesse adaptatif
Stop and Go → **212**

13 Eclairage extérieur → **113**

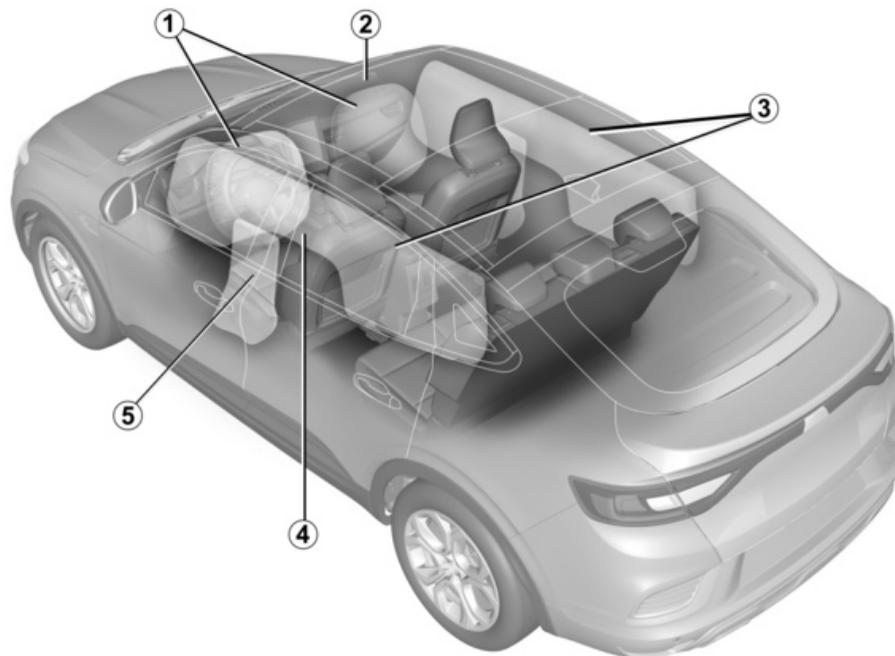


AIDES À LA CONDUITE

- ABS (système antiblocage des roues) ➔ **164**
- ESC (contrôle dynamique de conduite) ➔ **165**
- Aide au démarrage en côte ➔ **166**
- AUTOHOLD ➔ **150**
- Prévention de sortie de voie ➔ **169**
- Freinage actif d'urgence ➔ **181**
- Alerte d'angle mort ➔ **175**
- Stop and Start ➔ **132**
- Alerte distances de sécurité ➔ **179**
- Limiteur de vitesse ➔ **206**
- Détection des panneaux de signalisation ➔ **190**
- Régulateur de vitesse ➔ **209**
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ **212**
- Aide active à la conduite ➔ **193**
- Aide au parking ➔ **226**
- Caméra de recul ➔ **231**
- Caméra 360° ➔ **239**
- Avertissement de sortie de parking ➔ **247**
- Stationnement assisté ➔ **234**
- Avertisseur de perte de pression des pneumatiques ➔ **161**

SÉCURITÉ À BORD

1



526140

SÉCURITÉ À BORD

1 Airbags avant → **54**

2 Inhibition de l'airbag avant passager → **78**

3 Airbags rideaux → **59**

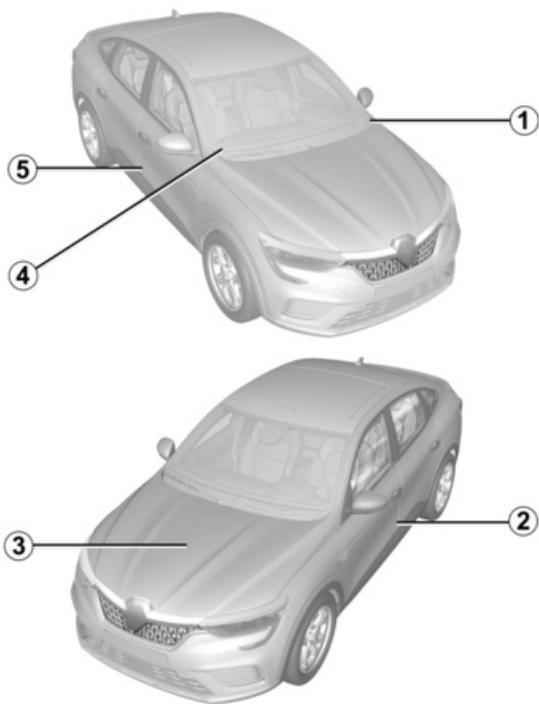
4 Ceintures de sécurité → **50**

5 Airbags latéraux → **59**

IDENTIFICATION D'UN VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

56487



IDENTIFICATION D'UN VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1 Lecture du numéro d'identification du véhicule → **340**

2 Étiquettes de pression des pneumatiques → **161** et → **305**

3 Plaque de certification du moteur → **341**

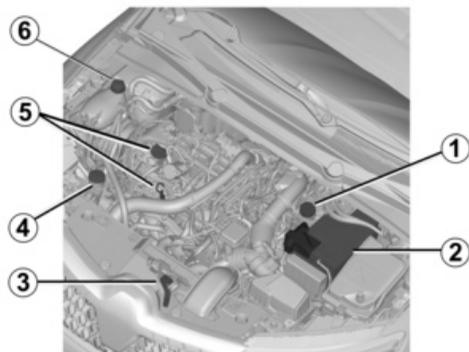
4 Informations techniques destinées aux services d'urgence → **340**

5 Plaque d'identification constructeur → **340**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

595530



LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1 Liquide de frein → **292**

2 Batterie 12 volts → **295**

3 Ouverture du capot → **286**

4 Produit lave-vitres → **293**

5 Bouchon de remplissage d'huile
moteur → **288**

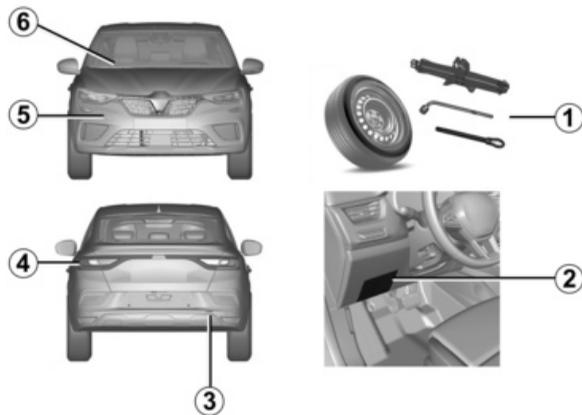
Jauge de niveau d'huile moteur →
287

6 Niveau de liquide de refroidisse-
ment → **291**

DÉPANNAGE

1

56734



DÉPANNAGE

1 Crevaison :

Outils → **310**

Roue de secours → **311**

Changement de roue → **313**

2 Fusibles → **331**

3 Point de remorquage arrière → **316**

4 Remplacement des feux indicateurs de direction → **323**

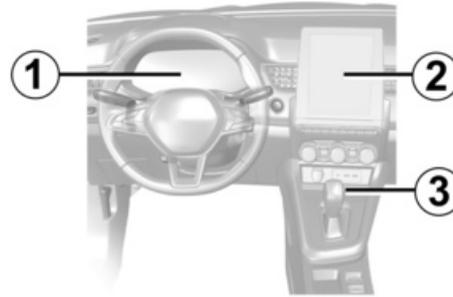
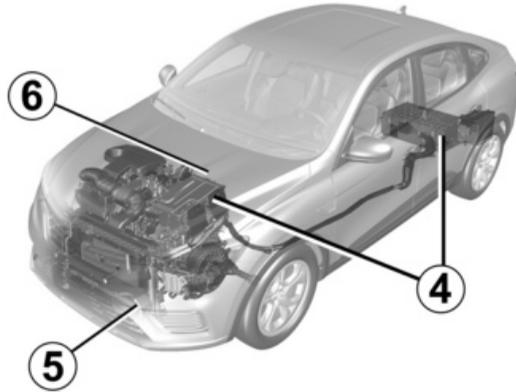
5 Point de remorquage avant → **316**

6 Remplacement des balais d'essuie-vitre → **329**

LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1

56732



LE VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID

1 Système du véhicule full hybrid E-Tech : introduction → **22**

2 Système de véhicule full hybrid E-Tech : recommandations importantes → **28**

3 1 Témoins lumineux → **85**

4 Afficheurs et indicateurs → **100**

5 Économètre → **155**

6 2 Ecran multimédia

7 3 Conduite en mode **B** → **137** ou → **142**

8 4 Batteries → **23**

9 5 Remorquage, dépannage → **316**

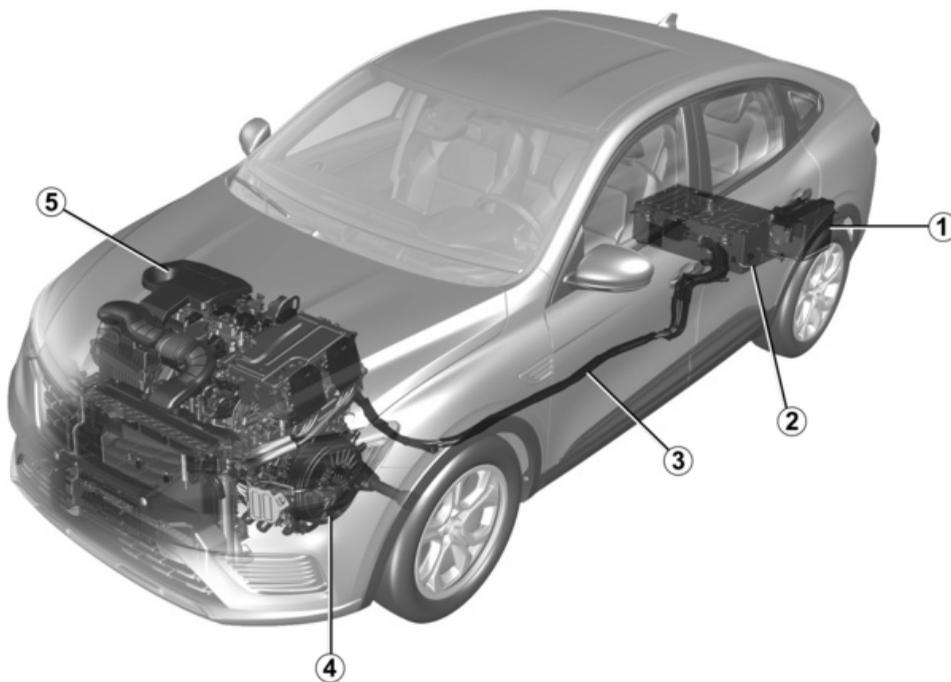
10 6 Liquide de refroidissement du système de traction électrique → **291**

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)

Introduction

2

54280



VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)

1 Batterie secondaire « 12 volts »

2 Batterie de traction « 230 volts »

3 Câblage de puissance électrique de couleur orange

4 Moteur électrique

5 Moteur thermique

Le système du véhicule hybride utilise un moteur électrique pour améliorer les performances du moteur thermique (accélération, démarrage...).

Le véhicule dispose de plus de couple à l'accélération tout en consommant moins de carburant.

Le véhicule peut également se déplacer en mode de fonctionnement tout électrique sans l'aide du moteur thermique. Le véhicule utilise l'énergie stockée dans la batterie de traction «230 volts».

Batteries

Le véhicule hybride possède deux types de batterie :

- une batterie de traction de 230 volts ;
- une batterie secondaire « 12 volts ».

Batterie de traction « 230 volts »

Située sous le plancher arrière, cette batterie stocke l'énergie nécessaire

au bon fonctionnement du moteur électrique.

Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation. Le chargement de la batterie de traction s'effectue :

- pendant les phases de décélération du véhicule ;
- lorsque le moteur thermique démarre de façon autonome pour faire office de génératrice.

L'autonomie de votre véhicule en mode de fonctionnement électrique dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite et des éléments consommateurs d'énergie (climatisation, chauffage...).

En cas de décharge de la batterie de traction, le moteur thermique assure seul le déplacement du véhicule jusqu'à ce que la batterie de traction soit suffisamment rechargée.

Si votre véhicule est stationné pendant une longue période, démarrez le moteur à intervalles réguliers (environ une fois par mois) et vérifiez

que le voyant  s'affiche en bleu au tableau de bord.

Si cela se produit, la batterie doit être rechargée : laissez le moteur allumé jusqu'à ce que le témoin s'affiche en bleu. ➔ 100

Le non-respect de cette consigne peut endommager la batterie de traction et rendre impossible le démarrage du véhicule.

Le système de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Pour préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites vérifier votre système de climatisation par un professionnel qualifié. Surtout si vous constatez une réduction des performances de la climatisation.

Batterie secondaire « 12 volts »

Située dans le coffre, la batterie secondaire «12 volts» fournit l'énergie nécessaire à l'ouverture/fermeture du véhicule et au fonctionnement des équipements.

Remarque : la batterie secondaire « 12 volts » ne participe pas au démarrage du moteur thermique. Cela est assuré par le système hybride.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)

2



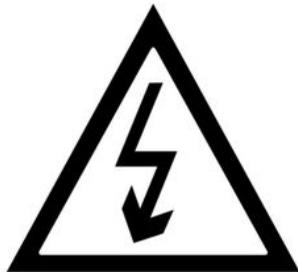
Le système électrique du véhicule hybride utilise une tension continue d'environ 230 volts.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « 230 volts » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite, en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

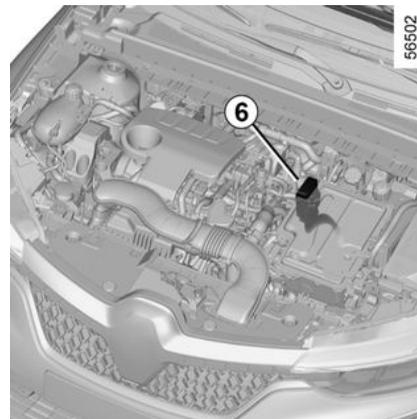
A



Le symbole **A** signale les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

334136

Circuit électrique « 230 volts »



56502

Le circuit électrique de 230 V est reconnaissable aux câblages de couleur orange **6** et aux éléments repé-

rés par le symbole

Bruit

Les véhicules hybrides sont particulièrement silencieux en mode de fonctionnement électrique.

Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il est difficile d'entendre si votre véhicule est en mouvement.

Pour prévenir les autres usagers, votre véhicule est équipé d'un aver-

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)

tisseur sonore piétons. En mode de fonctionnement électrique, le système est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Le moteur électrique étant silencieux, vous entendrez des bruits qui peuvent vous sembler inhabituels (bruits aérodynamiques, pneumatiques...) mais également des bruits qui sont liés au fonctionnement du système hybride (refroidissement de la batterie de traction).



Votre véhicule hybride étant silencieux, lorsque vous le quittez, mettez systématiquement le sélecteur de vitesse sur P, serrez le frein de parking et coupez le contact.

RISQUE DE BLESSURES GRAVES.

Fonctionnement

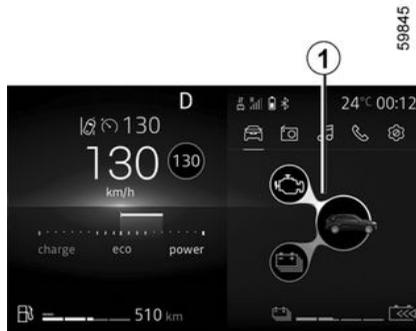
Le système hybride sélectionne le moteur à combustion et/ou le moteur électrique en fonction du style de conduite (doux, sportif, etc.), des conditions de circulation et du mode de conduite sélectionné. ➔ 255

Intempéries, routes inondées :



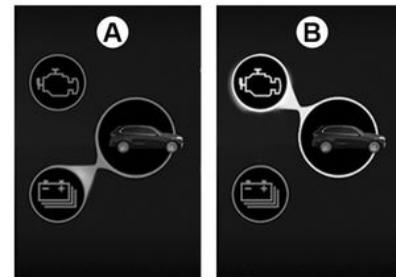
Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Indicateur de flux d'énergie 1



Selon le mode de conduite sélectionné, l'indicateur 1 représente les flux d'énergie entre :

-  le groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique) ;
-  le moteur thermique.



La couleur des flux varie :

- bleu : énergie électrique ;
- blanc : énergie produite par le moteur thermique.

Flux A « Traction électrique »

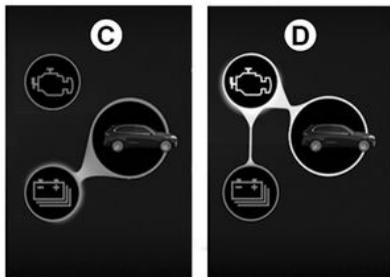
Le groupe électrique est utilisé pour déplacer le véhicule.

Flux B « Traction moteur thermique »

Le moteur thermique est utilisé pour déplacer le véhicule.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)

2



59846

Flux C « Récupération d'énergie »

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou lorsque vous appuyez sur la pédale de frein, le moteur électrique et/ou le système de freinage récupératif convertit l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci est utilisée pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Flux D « Production d'énergie »

Le moteur thermique recharge la batterie de traction.

Nota : une combinaison des différents flux est possible (par ex. : l'association du flux **A** et du flux **B**)

vous informe que le moteur thermique et le moteur électrique sont utilisés pour déplacer le véhicule).



cas particulier

Lorsque la batterie de traction atteint un niveau de charge maximal, le frein moteur se trouve temporairement réduit. Veuillez adapter votre conduite en conséquence.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Mode de conduite tout électrique

59707

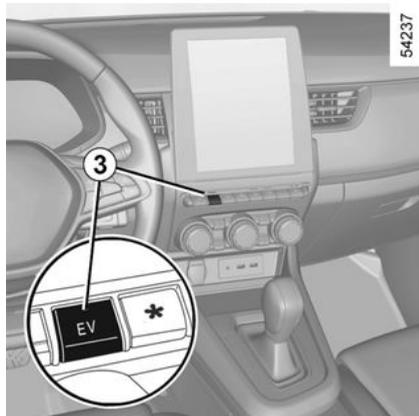


2

Le témoin **EV** affiché au tableau de bord vous informe que le système hybride utilise uniquement le groupe électrique pour le déplacement du véhicule.

Remarque : le mode EV ne peut être activé qu'en mode My Sense ou ECO.

VÉHICULE E-TECH FULL HYBRID (HEV)



Lorsque le système hybride utilise le moteur thermique avec ou sans le moteur électrique pour le déplacement du véhicule, il est possible de basculer manuellement en mode tout électrique.

Ce mode est accessible si :

- la batterie de traction est suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h environ.

Appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin du contacteur **3** s'allume

et le témoin **2 EV** est affiché au tableau de bord.

Sinon, le message « VE non disponible » s'affiche au tableau de bord.

Un nouvel appui sur le contacteur **3** désactive le mode tout électrique. Le témoin du contacteur **3** s'éteint. Le

témoin **2 EV** ne s'affiche plus au tableau de bord lorsque le véhicule passe en mode hybride et que le moteur thermique démarre.

Nota : lorsque le niveau de la batterie de traction est faible, le véhicule bascule automatiquement en mode hybride et le moteur thermique démarre : l'extinction du témoin **2**

EV au tableau de bord et du témoin du contacteur **3** vous le confirment.

Recommandations importantes

2



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction. Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « 230 volts » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides, etc.) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule hybride.

N'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage, dépannage ». → 316

Lavage du véhicule

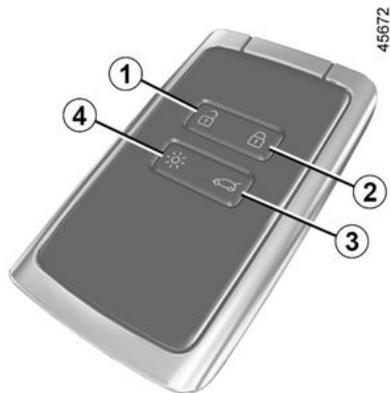
Ne lavez jamais le compartiment moteur et la batterie de traction « 230 V » à l'aide d'un jet haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

CARTE

généralités



1 Déverrouillage de tous les ouvrants.

2 Verrouillage de tous les ouvrants.

3 Verrouillage/déverrouillage du coffre.

4 Allumage à distance de l'éclairage.

La carte est utilisée pour :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- allumage à distance de l'éclairage du véhicule ;

- la fermeture automatique à distance des vitres électriques → 270.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord → 36.



Lorsque la pile est déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule → 40 et → 129.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant produire un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons de la carte.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de cli-

gnement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Fonction «éclairage à distance»



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ 20 secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

En appuyant sur le bouton **4** et en le maintenant enfoncé pendant environ deux secondes, l'éclairage extérieur s'active et un son retentit.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

2

CARTE



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité. Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement : besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte), le fonctionnement peut être perturbé.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

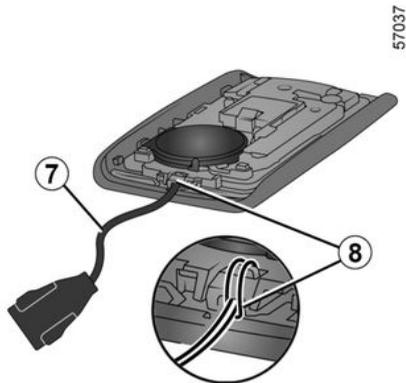
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

Ajustement d'une sangle 7



Faites glisser le boîtier arrière **5** vers le bas tout en appuyant sur la zone **A**.

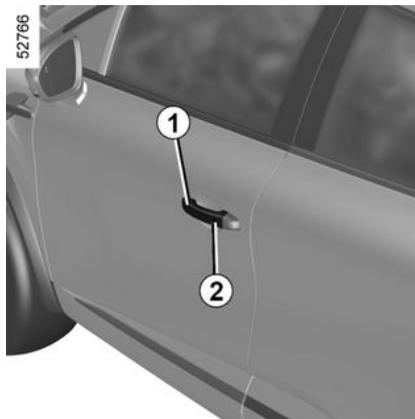


Insérez la dragonne dans le composant **8**, puis passez l'extrémité de la sangle dans la boucle.

Positionnez la sangle au niveau de l'ouverture **6** et fermez la cartouche.

Remarque : vérifiez que le diamètre du cordon de la sangle **7** correspond à l'ouverture **6**.

Utilisation



Vous disposez de trois modes de verrouillage/déverrouillage du véhicule :

- « mains libres » lorsque vous vous approchez ou vous éloignez du véhicule ;
- selon le véhicule, « mains libres », à l'aide du bouton **2** sur la poignée **1** de l'une des portes avant ;
- à l'aide de la carte en mode télécommande.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant le véhicule, vous pouvez désactiver/activer :

- le déverrouillage lorsque vous vous approchez et le verrouillage lorsque vous vous éloignez du véhicule ;
- le verrouillage et déverrouillage en appuyant sur les boutons de la poignée de porte.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage lorsque vous vous éloignez du véhicule. ➔ **105**



Ne rangez pas la carte à un endroit où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone, etc.) qui peuvent perturber son fonctionnement.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la carte à l'intérieur.

CARTE

2



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage mains libres à l'approche du véhicule ;



52343

Avec la carte dans la zone d'accès **3**, le véhicule se déverrouille. Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.



Suivant le véhicule, le verrouillage/déverrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement/dépliage automatique des rétroviseurs. ➔ 111

Verrouillage mains libres à l'éloignement du véhicule



52344

Si la carte est sur vous et que les portes et le coffre sont fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous quittez la zone d'accès **3**.

Remarque : la distance à laquelle le véhicule se verrouille dépend de l'environnement.

Pour indiquer que le véhicule a été verrouillé, les feux de détresse **clignotent deux fois, puis s'allument** pendant environ quatre secondes et un signal sonore retentit en confirmation.

CARTE



Si la carte se trouve dans la zone de détection **3** depuis environ 15 minutes, le verrouillage à distance est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton **2** sur la poignée **1** selon le véhicule ou le bouton **5** de la carte.

Le véhicule ne peut pas être verrouillé en mode mains libres si la carte est dans la zone **4**.

Déverrouillage/verrouillage « mains libres » avec le bouton 2



Avec la carte dans la zone **3** et le véhicule verrouillé, appuyez sur le bouton **2** sur la poignée **1** d'une des deux portes avant selon le véhicule : le véhicule se déverrouille. Un appui sur le bouton **2** déverrouille également tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

Un nouvel appui sur le bouton **2** verrouille le véhicule.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse

et, suivant le véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Particularités du système de déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage à l'approche est désactivé :

- après huit jours de non-utilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone 3 du véhicule pendant environ cinq minutes après le verrouillage du véhicule ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone 3 du véhicule et sans déverrouillage des portes.

Appuyez sur le bouton **2** ou utilisez la carte en télécommande (reportez-vous aux pages suivantes) pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode mains libres.

2

CARTE

Particularités liées au verrouillage mains libres du véhicule

2

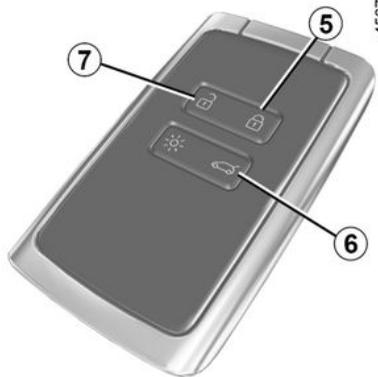


52344

Après un verrouillage en mode « mains libres », vous devez attendre environ trois secondes avant de pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Utilisation de la carte en télécommande



45672

Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton 7.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.



Moteur tournant, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Avec les portes et le coffre fermés, appuyez sur le bouton 5 : le véhicule se verrouille.

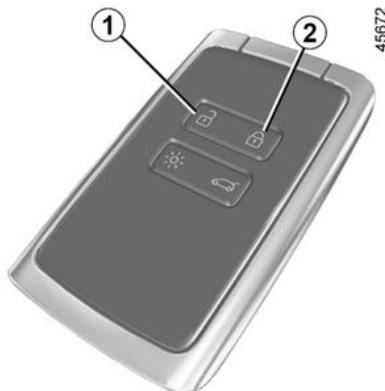
Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant le véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Appuyer deux fois sur le bouton 5 permet de verrouiller le véhicule et de fermer les vitres avant et arrière (suivant le véhicule).

Remarque :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

CARTE



Si, **le moteur est allumé** et qu'après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **4**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter par exemple de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Verrouillage/déverrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **6** pour verrouiller/déverrouiller uniquement le coffre.



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la super condamnation

Pour cela, exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est confirmé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularité : la supercondamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.



Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs. ➔ 111

Pour désactiver la supercondamnation

Déverrouillez le véhicule à l'aide du bouton **1** de la carte.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

2

CARTE

Carte « mains libres » : pile

Changement de la pile

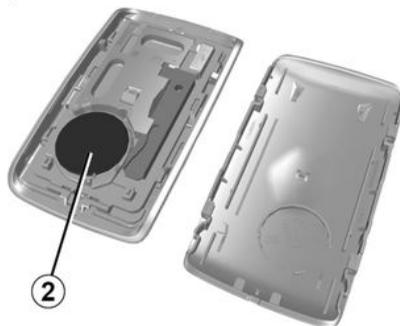
40303



Lorsque le message « Pile carte faible » s'affiche sur le tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites glisser le boîtier arrière **1** vers le bas tout en appuyant sur la zone **A** ;
- retirez le cache de la pile **2** ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la conformément au sens et au gabarit indiqués à l'intérieur du couvercle.

43532



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Remarque : ne pas toucher au circuit électronique ni aux contacts situés sur la carte lors du remplacement de la pile.



Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Vérifiez qu'il n'y a pas de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veuillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).



Lors du remplacement :
- assurez-vous que les piles sont correctement insérées.

Risque d'explosion.

- si la trappe ne se ferme pas correctement, ne l'utilisez pas et gardez-la hors de portée des enfants.

CARTE

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le bon fonctionnement, vous pourrez toujours démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule ➔ 40.

26913



Ne jetez pas vos piles usagées avec les déchets.
Apportez-les à un revendeur agréé ou consultez votre autorité locale pour obtenir des informations sur les installations de recyclage appropriées.



Précautions relatives aux piles :

- conservez les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- n'ingérez pas les piles ;

Risque de brûlure chimique pouvant entraîner la mort .

- si une pile est ingérée ou introduite dans une partie du corps, consultez un médecin dès que possible.

PORTES ET OUVRANTS

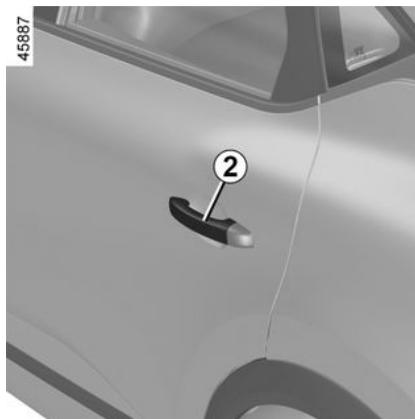
Ouverture et fermeture des portes

Ouverture de l'extérieur



Portes avant

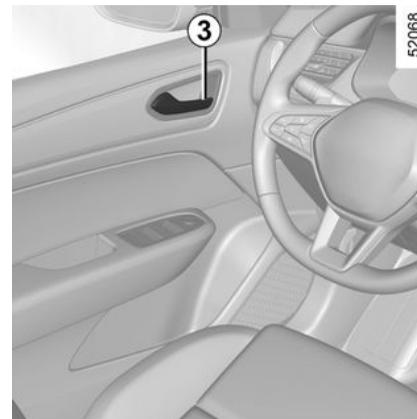
Portes déverrouillées ou en ayant la carte sur vous, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous.



Portes arrière

Portes déverrouillées ou en ayant la carte sur vous, saisissez la poignée **2** et tirez vers vous.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **3** une fois.

Suivant le véhicule, il peut être nécessaire de tirer la poignée **3** deux fois : une première fois pour déverrouiller la porte, une seconde fois pour l'ouvrir.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES ET OUVRANTS

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin

 apparaît sur le tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant lequel des ouvrants (portes, coffre) est ouvert ou mal fermé.

Lorsque le véhicule atteint 10 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « AVERTISSEMENT : Porte ouverte », et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne jamais laisser d'animal de compagnie, d'enfant, ou d'adulte non autonome seul dans votre véhicule, même pendant un court moment.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes...

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

2 Cas de non fonctionnement de la carte

Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

- batterie de la carte usée ou à plat, batterie du véhicule à plat, etc.
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Il est alors possible :

- d'utiliser la clé d'urgence intégrée à la carte intelligente pour déverrouiller la porte conducteur;
- d'utiliser la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des ouvrants.

Clé intégrée à la carte

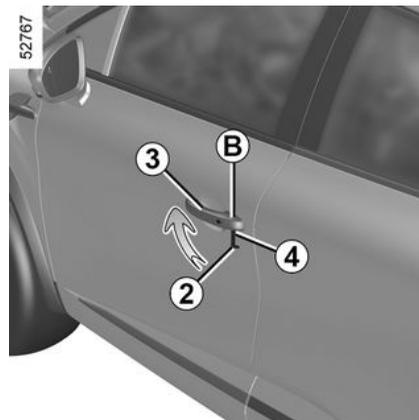


La clé intégrée **2** peut servir à verrouiller ou à déverrouiller la porte conducteur en cas de dysfonctionnement de la carte.

Accès à la clé **2**

Faites glisser le boîtier arrière **1** vers le bas tout en appuyant sur la zone **A**.

Utilisation de la clé intégrée à la carte



PORTES ET OUVRANTS

- Tirez la poignée **3** ;
- appuyez vers le bas sur le cache **B** de la porte conducteur ;
- insérez l'embout de la clé **2** dans l'encoche **4** en bas du cache **B** ;
- effectuez un mouvement de rotation vers le haut pour ôter le cache **B** ;
- introduisez la clé **2** dans le verrou et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Une fois entré dans le véhicule, replacez la clé intégrée dans son logement dans la carte.

Verrouillage manuel des portes

45718

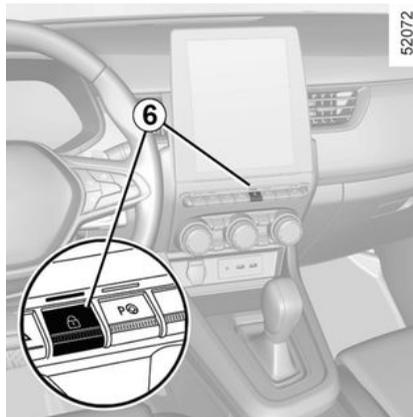


Porte ouverte, faites pivoter la vis **5** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Les portes sont désormais verrouillées de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou à l'aide de la clé de la porte conducteur.

Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **6** commande simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un ver-

rouillage/ déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objets avec le coffre ouvert, vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : le moteur à l'arrêt, exercez un appui sur le contacteur **6** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin **6** vous indique l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

2

PORTES ET OUVRANTS

Verrouillage des ouvrants sans la carte

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte, etc.

Moteur à l'arrêt, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, appuyez sur le contacteur **6** pendant plus de cinq secondes.

A la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

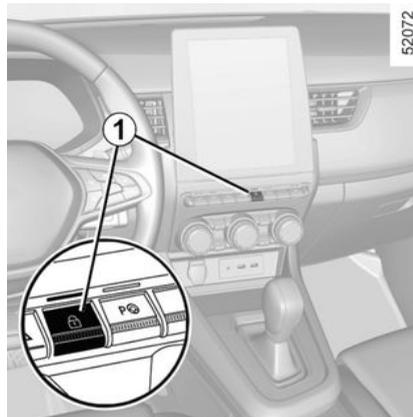
Remarque : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant la carte à l'intérieur.

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après le démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur de décondamnation des portes côté **1** ;
- à l'arrêt, par ouverture de l'intérieur d'une porte avant.

NB : s'il y a ouverture ou fermeture d'un ouvrant, celui-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **7** jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur tournant, appuyez sur le contacteur **7** jusqu'à entendre deux bips.

La fonction peut aussi être activée et désactivée via l'écran multimédia (selon le véhicule) ➔ **105**.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation centrale, absence d'illumination du voyant **1** lors de la condamnation des portes et du coffre, etc.), assurez-vous que la condamnation centrale n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture des portes et du coffre. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à un Représentant de la marque.

PORTES ET OUVRANTS



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Coffre à bagages

Pour ouvrir



Appuyez sur le bouton **1** pour ouvrir le couvercle du coffre de quelques centimètres.

Soulevez la porte du coffre.

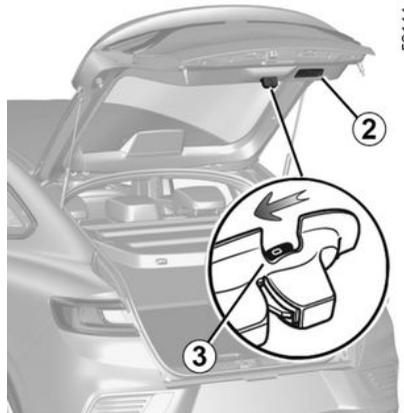
Pour fermer

Abaissez le coffre en vous aidant des poignées **2** intérieures.



N'utilisez jamais les équilibreurs pour fermer la porte du coffre à bagages.

Ouverture manuelle de l'intérieur



Si le déverrouillage du coffre est impossible, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière,
- insérez un crayon, ou un objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur l'illustration ;
- poussez le hayon pour l'ouvrir.

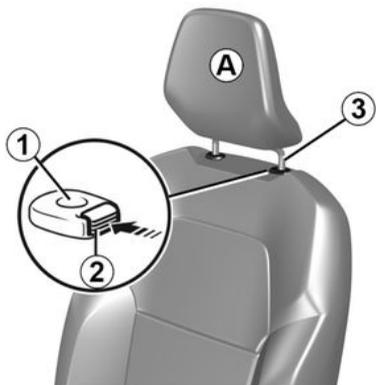


La fixation de tout dispositif de portage (porte-vélos, coffre à bagages, etc.) en appui sur la porte de coffre est interdite. Pour installer un dispositif de portage sur votre véhicule, contactez un Représentant de la marque.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

Pour enlever l'appui-tête



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton **2** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour enlever l'appui-tête

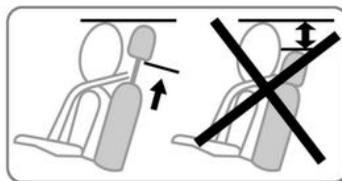
Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers

l'arrière si nécessaire). Appuyez le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête **3**.

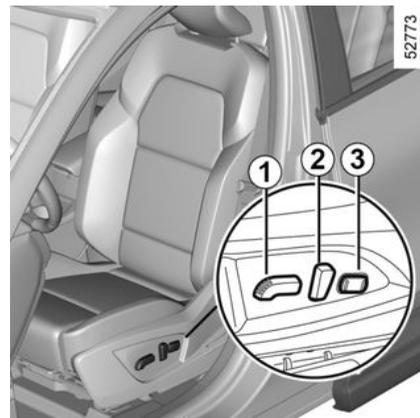
Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux **1** (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage, puis appuyez sur le bouton **2** pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige **3** sur le dossier du siège.



L'appui-tête est important pour la sécurité. Vérifiez qu'il est en place et bien positionné : le haut de l'appui-tête doit être le plus proche possible du sommet de la tête et une distance minimale doit être respectée entre la tête et l'appui-tête **A**.

Sièges avant

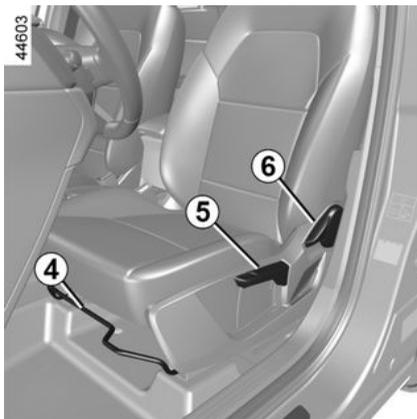
Réglage de l'assise



Pour avancer ou reculer le siège

SIÈGES AVANT

Actionnez le contacteur **1** vers l'avant ou vers l'arrière ou, suivant le véhicule, levez et maintenez la poignée **4** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez-la et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour monter ou descendre l'assise du siège

Actionnez le contacteur **1** vers le haut ou vers le bas ou, suivant le véhicule, manœuvrez le levier **5** autant de fois que nécessaire vers le haut ou vers le bas jusqu'à la position désirée.

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier

Activez le contacteur **2** vers l'avant ou l'arrière, ou suivant le véhicule, levez la poignée **6** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour régler le siège au niveau des lombaires

Appuyez à gauche ou à droite du bouton **3** pour accentuer ou atténuer le soutien.

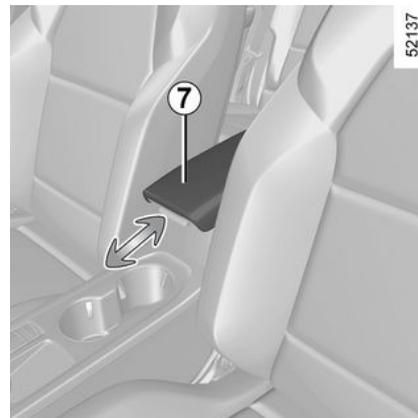


Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Accoudoir central **7**



(suivant le véhicule)

Pour régler la position de l'accoudoir central **7**, faites-le glisser vers l'avant ou vers l'arrière.

Sièges chauffants

(suivant le véhicule)

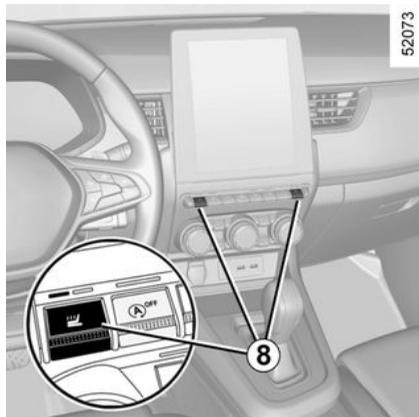
Véhicules équipés uniquement de sièges chauffants

Contact mis :

– Un premier appui sur le contacteur **8** du siège désiré active le système en position de chauffage élevée. Les deux témoins d'avertissement intégrés au contacteur s'allument ;

SIÈGES AVANT

2



- un second appui sur le contacteur réduit la puissance de chauffage. Un témoin d'avertissement intégré s'allume ;
- un troisième appui désactive le chauffage.

Véhicules équipés de sièges chauffants et ventilés

Pendant que le moteur tourne, appuyer sur **8** affiche le réglage sur l'écran multimédia. Appuyer sur **9** active le siège chauffant conducteur ou passager.

Appuyer une ou deux fois sur **10** active le chauffage du siège en position faible ou élevée. Les témoins intégrés s'allument.

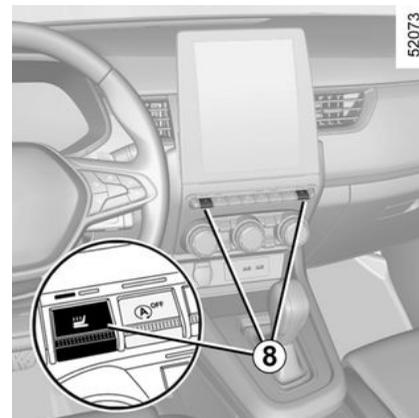


Appuyer de nouveau sur **8** éteint le chauffage. Les témoins intégrés s'éteignent.

Anomalie de fonctionnement

Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **8** du siège concerné s'éteint après cinq secondes environ. Consultez un représentant de la marque.

Sièges ventilés



(suivant le véhicule)

Les sièges à ventilation fonctionnent selon le principe d'absorption et d'exportation de l'air dans l'habitacle sans utiliser les fonctions de la climatisation et du chauffage du véhicule. Pour de meilleures performances, il est conseillé d'utiliser cette fonction en activant la climatisation.

Remarque : cette fonction est désactivée quand le moteur est coupé et allumé.

SIÈGES AVANT



ron. Consultez un représentant de la marque.

2

Pendant que le moteur tourne :

- appuyer sur **8** affiche le réglage sur l'écran multimédia. Appuyer sur **9** active le siège ventilé du conducteur ou du passager.
- appuyer une ou deux fois sur **11** active la ventilation du siège en position faible ou élevée. Les témoins intégrés s'allument.
- appuyer de nouveau sur **8** éteint le chauffage. Les témoins intégrés s'éteignent.

Anomalie de fonctionnement

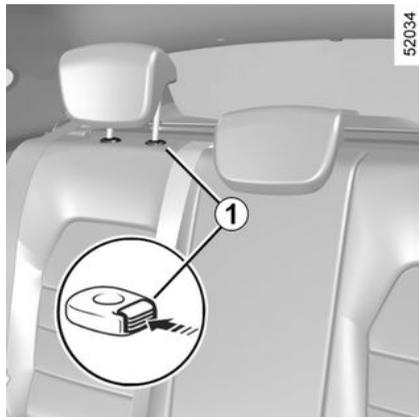
Lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée, le témoin du contacteur **8** du siège concerné s'éteint après cinq secondes envi-

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

2

Position d'utilisation



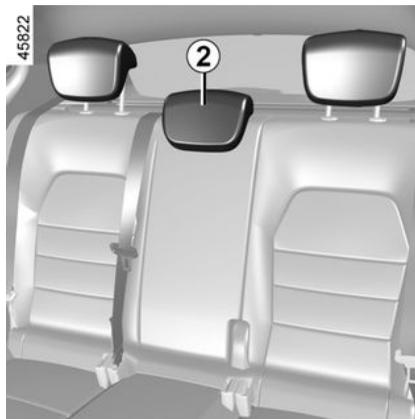
Montez l'appui-tête au maximum jusqu'à son blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour l'enlever

Montez l'appui-tête au maximum, puis appuyez sur le bouton **1** et sortez l'appui-tête.

Remarque : l'appui-tête **2** est fixe et ne peut pas être levé.

Pour remettre l'appui-tête

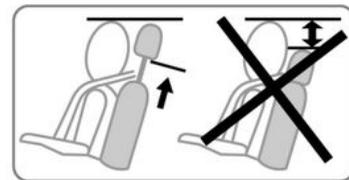


Introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage pour le placer en position haute. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Positions de rabattement

Appuyez sur le bouton **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

Appui-tête fixe 2 pour le siège central arrière



La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement uniquement. elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



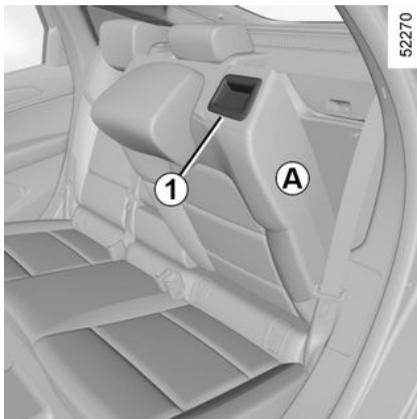
L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

ment.

PLACES ARRIÈRE

Banquette arrière : fonctionnalités

Fonctions



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Baissez les appuie-têtes au maximum.

Tirez la palette **1** et abaissez le dossier **A**.

Avant de rabattre un siège arrière, attachez la ceinture du siège concerné dans le guide de sangle approprié. Cela évite que la ceinture ne se bloque lorsque le siège revient à sa position d'origine.

Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Relevez le dossier jusqu'au joint de blocage du dossier. Veillez à ne pas coincer la sangle de sécurité entre le dossier et la tablette.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (partie du corps, animal, graviers, chiffon, jouets...).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuie-têtes.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceintures de sécurité

2

Portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. Conformez-vous à la réglementation du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;

- **réglez la position du volant.**



Pour le bon fonctionnement des ceintures arrière, s'assurer du bon verrouillage de la banquette arrière. ➔ 49



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures

en cas d'accident.

N'utilisez chaque ceinture de sécurité que pour une seule personne, enfant ou adulte. Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour assurer un réglage et un positionnement corrects des ceintures de sécurité sur tous les sièges :

- réglez les sièges (position du siège et angle du dossier, si disponible) ;
- installez-vous en calant bien votre dos contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou sans qu'elle s'y appuie réellement (si nécessaire, réglez la hauteur de la ceinture de sécurité si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** est en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

– placez la sangle de bassin **2** de sorte qu'elle repose à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps, c'est-à-dire qu'il faut éviter les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.



Témoin d'alerte de non-port de la ceinture conducteur et, suivant le véhicule, de la ceinture passager avant

Il apparaît sur l'afficheur central à la mise du contact et si la ceinture de sécurité conducteur ou passager avant (tant que la place passager est occupée) n'est pas bouclée.

Selon le véhicule, si le siège est occupé et que l'une de ces ceintures de sécurité n'est pas bouclée ou se déboucle alors que le véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h en-

viron, le témoin  clignote et un bip retentit pendant environ 120 secondes.

Remarque : en fonction du véhicule, un objet posé sur le siège passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin.

Alerte de non-port de ceinture arrière(suivant le véhicule)

Contact mis, le visuel **6** s'affiche sur le tableau de bord. Celui-ci informe systématiquement le conducteur de l'état de bouclage de chacune des ceintures de sécurité arrière :

- contact mis ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture de sécurité arrière.

Comprendre le graphique **6** :

- Indicateur vert : ceinture de sécurité attachée ;

– Indicateur rouge : le siège est occupé et la ceinture de sécurité n'est pas bouclée ;

– Indicateur gris : siège non occupé.



Le témoin  sur l'afficheur central apparaît également à la mise du contact, si une place arrière est occupée et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 km/h, le témoin



sur l'afficheur central apparaît si un siège arrière est occupé et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Il est accompagné du pictogramme **6** qui apparaît pendant environ 60 secondes à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures de sécurité arrière.

Lorsque la vitesse du véhicule dépasse environ 20 km/h, si l'une des ceintures de sécurité arrière est débouclée ou se déboucle pendant le trajet :

– le témoin  clignote sur l'afficheur central ;

et

– un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

– le pictogramme **6** s'affiche pendant environ 180 secondes et le pictogramme du siège concerné passe au rouge.

Vérifiez toujours que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

Remarque : dans certains cas, des alertes peuvent s'activer en cas de dépôt d'objet sur l'une des places de la banquette arrière, selon le véhicule.

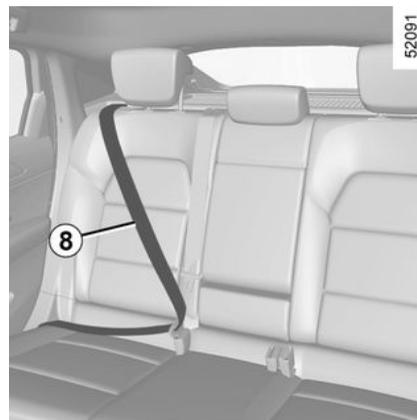
Réglage en hauteur des ceintures de sécurité avant



Utilisez le bouton **7** pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédemment. Appuyez sur le bouton **7** et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière latérales 8



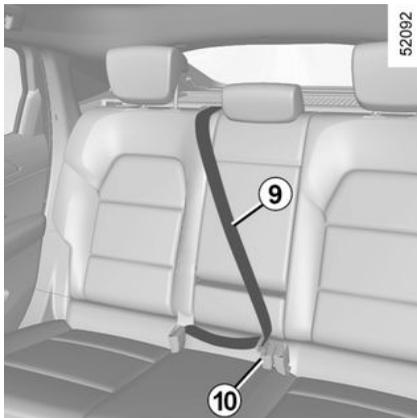
Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ceinture arrière centrale



Déroulez lentement la sangle **9**.

Encliquez le pêne dans le boîtier de verrouillage noir **10**.

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne peut être apportée aux composants du système de retenue installé d'origine : ceintures de sécurité, sièges et leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

– N'utilisez pas d'objet qui détend les ceintures (pinces à linge, attaches, etc.) : le port d'une ceinture de sécurité excessivement desserrée peut provoquer des blessures en cas d'accident.

– Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.

– Ne jamais utiliser la même ceinture pour plus d'une personne et ne jamais asseoir un bébé ou un enfant sur les genoux en s'entourant avec la ceinture de sécurité.

– La ceinture ne doit pas être vrillée.

– En cas d'accident, faire contrôler les ceintures de sécurité et les remplacer si nécessaire. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.

– Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures et les boucles de sécurité de façon à pouvoir les utiliser convenablement.

– Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

– Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

– Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

2

Suivant le véhicule, ils peuvent être constitués des éléments suivants :

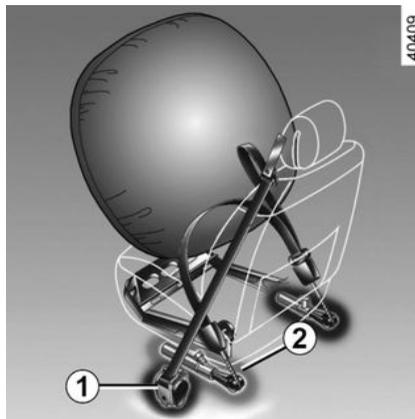
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags conducteur et passager avant.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag avant.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags conducteur et passager avant

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

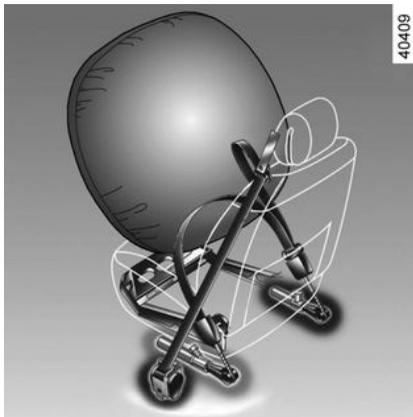
Un symbole sur la partie inférieure du pare-brise indique si cet équipement est présent (selon le véhicule).

Chaque système d'airbag est composé des éléments suivants :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- des capteurs déportés ;
- un témoin de contrôle unique



au tableau de bord.



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord. Ensuite ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte d'efficacité de la protection.

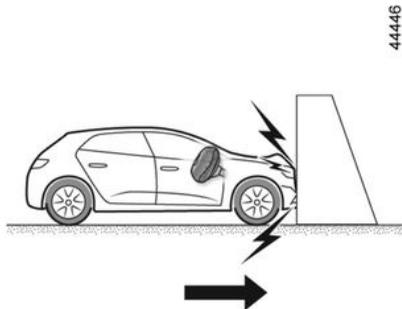


Le système airbag utilise un principe pyrotechnique. Ainsi, lors de son déploiement,

l'airbag produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

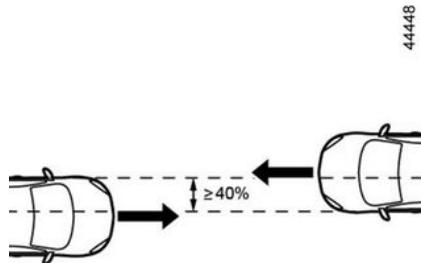
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

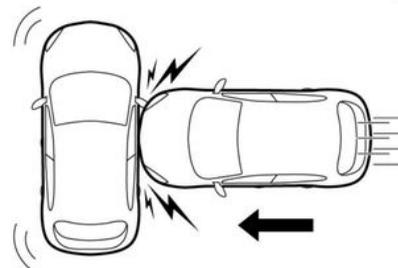


Les conditions suivantes entraînent le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags.

En cas de choc frontal contre une surface rigide (indéformable) à une vitesse de choc égale ou supérieure à 25 km/h.



En cas de choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur une surface égale ou supérieure à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.



En cas de choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, à une vitesse de choc égale ou supérieure à 50 km/h.

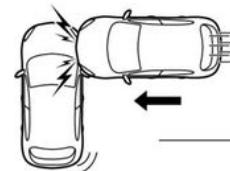
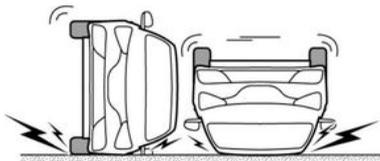
DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



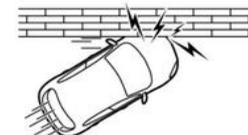
44449



44450



44451



Dans les exemples suivants, les prétensionneurs ou les airbags peuvent fonctionner :

- impact sous le véhicule, par exemple avec la chaussée ;
- nids de poule ;
- chute ou un atterrissage violent ;
- pierres ;
- ...

Dans les exemples suivants, il y a un risque que les prétensionneurs ou les airbags **ne se déclenchent pas** :

- choc arrière, quelle que soit la gravité ;
- en cas de retournement du véhicule ;

- choc latéral qui affecte l'avant du véhicule ;
- choc frontal, sous la remorque d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle à angle aigu ;
- ...

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



Avertissements concernant l'conducteur airbag

- Ne pas modifier le volant de direction ou son bossage.
- En aucune circonstance, il ne faut couvrir le bossage du volant de direction.
- Ne pas attacher d'objet (badge, logo, montre, support de téléphone, etc.) au bossage du volant de direction.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir le paragraphe « Réglage de la position de conduite » → 50). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissements concernant l'passager airbag

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Le passager ne doit pas poser ses pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les dispositifs complémentaires à la ceinture passager avant dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉACTIVÉS. → 78

Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière

Suivant le véhicule, ils peuvent être constitués des éléments suivants :

- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité latéraux ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

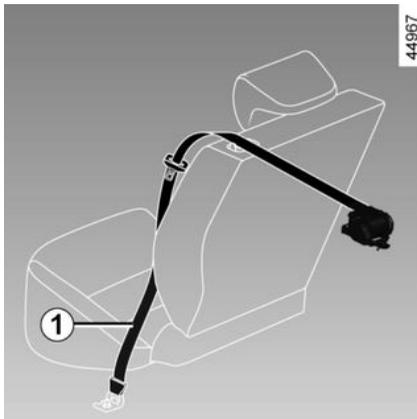
- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Prétensionneurs de ceinture de sécurité latéraux



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Lorsque le contact est mis, à la suite d'un gros choc frontal et selon la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur d'enrouleur de ceinture de sécurité 1, qui rétracte instantanément cette dernière.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens

de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les airbags.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Dispositifs de protection latérale

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

2

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



Avertissement concernant l'airbag latéral

– Pose de housses de

siège : les sièges équipés d'un airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque pour savoir si de telles housses sont disponibles. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbag et porter atteinte à votre sécurité.

– Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne placez pas non plus sur le dossier de siège des vêtements, des accessoires, etc. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors du déploiement de l'airbag.

– Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, hormis par le personnel habilité du Réseau de la marque, est interdit.

– Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Dispositifs de retenue complémentaires

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité.

L'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence. Le non-port de la ceinture de sécurité expose les occupants à des blessures graves en cas d'accident. Cela peut également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même. Le déclenchement des prétensionneurs et des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

- **Toute** intervention ou modification sur le système d'airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est rigoureusement interdite sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque.
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la vente du véhicule, informer de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant le présent manuel.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, s'adresser à votre Concessionnaire agréé pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

2

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants ».

➔ 38



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attaché.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne jamais laisser d'animal de compagnie, d'enfant, ou d'adulte non autonome seul dans votre véhicule, même pendant un court moment.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation

SÉCURITÉ ENFANTS

compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Les règles de transport des enfants sont spécifiques à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants n'ayant pas besoin d'être transportés dans un siège enfant, assurez-vous que la ceinture de sécurité est correctement ajustée et attachée.

Dans tous les cas, la réglementation du pays dans lequel vous vous trouvez doit être respectée ;

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant systématiquement votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé à la circulation.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles. ➔ 50

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

2



31235

Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



38824

Sièges enfants face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face à la route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement de gauche à droite et d'avant en arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants homologués ISOFIX sont normalisés conformément aux réglementations en vigueur si l'un des quatre cas ci-dessous s'applique :

- système ISOFIX universel 3 points face à la route ;

- système ISOFIX semi-universel 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui est doté :
 - soit d'une sangle qui se fixe au troisième anneau du siège concerné ;
 - soit d'une jambe de soutien qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec le siège homologué i-Size, dont le rôle consiste à empêcher le siège enfant de bouger en cas de collision.

Dans les trois derniers cas, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

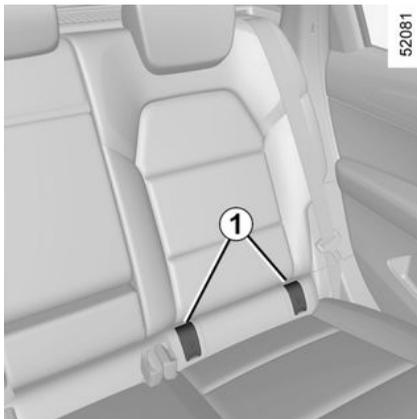
SÉCURITÉ ENFANTS

2



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

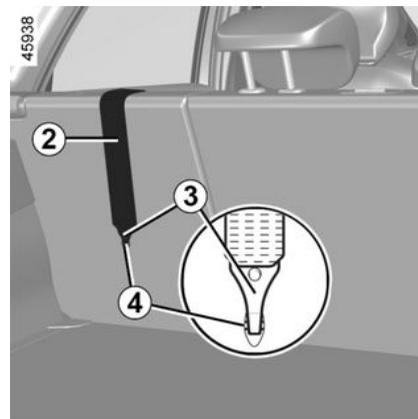
Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

Les deux anneaux sont situés entre le dossier et l'assise du siège, derrière les fermetures à glissière **1**, et

sont repérés par un marquage



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.



Fixation par système ISOFIX (suite)

Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière latérales

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière. → 283

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repérés par le symbole



SÉCURITÉ ENFANTS



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage. Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Assurez-vous que le dossier du siège enfant face à la route soit en contact avec le dossier du siège du véhicule. Dans ce cas, le siège enfant ne repose pas toujours sur l'assise du siège du véhicule.

SIÈGES ENFANTS

2

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma vous montre comment fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

➔ 44

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc. Fixez toujours le siège enfant au véhicule, même non utilisé, afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

A l'avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Levez toujours complètement l'appui-tête du siège pour qu'il n'interfère pas avec le siège enfant.

➔ 44

Après l'installation du siège enfant, lorsque cela est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la

planche de bord ou en position maximum avancée.

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. ➔ 78

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège correspondant au maximum ;
- avancez le siège situé devant l'enfant et réglez la position du dossier du siège de sorte à éviter tout

SIÈGES ENFANTS

contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. ➔ **49**

Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. ➔ **48** Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le fonctionnement (enroulement) de la ceinture. ➔ **50**

Réglez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle d'épaule sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
 - la sangle de bassin de sorte qu'elle repose à plat sur les cuisses et contre le bassin.
- Si besoin adaptez la position du siège du véhicule.



Un siège enfant avec supports de plancher ne doit jamais être installé en place arrière centrale.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

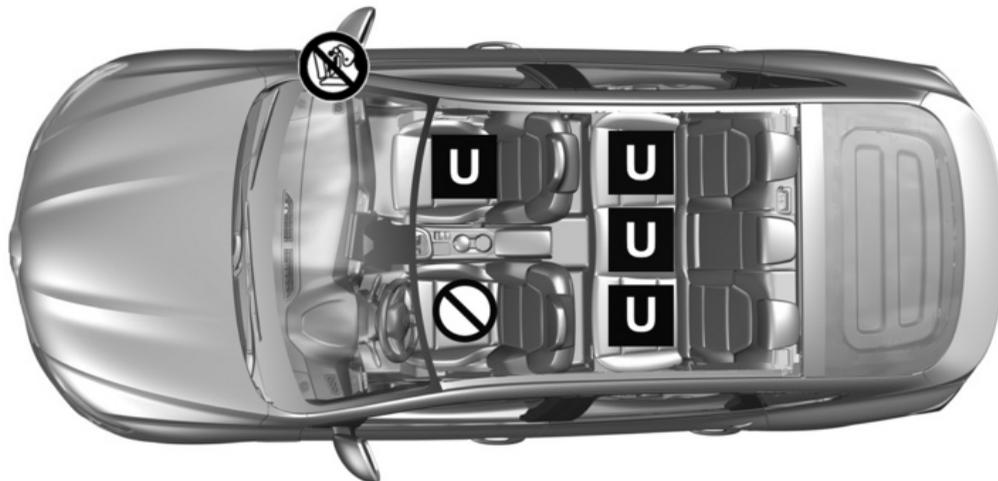


Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation

2



54217

SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. → 78

2



Pour le siège central arrière, l'utilisation d'un siège enfant sans jambe d'appui au sol est recommandée.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Risque de blessures.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdite à l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

B2 : place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B2 ».

B3 : place autorisant l'installation d'un siège enfant homologué « B3 ».



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. → 50
Le cas échéant, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter la réglementation en vigueur.

Version cinq places					
Type de siège enfant	Poids de l'enfant	En place passager avant		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	X
Coque dos à la route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	X	X	U (3)	U (3) (6)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X	X	U (3)	U (3) (6)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	U (5)	U (5)	U (3) (4)	U (4) (6)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	U (5)	U (5)	U (3) (4)	U (4)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. → 78

SIÈGES ENFANTS

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ». Vérifiez qu'il peut être installé.

B2= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ». Vérifiez qu'il peut être installé.

B3= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ». Vérifiez qu'il peut être installé.

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

(3) Si nécessaire placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Pour installer un siège enfant dos à la route, avancez le siège avant au maximum puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. → **48** Avancez le siège devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter tout contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Levez le siège au maximum et dans la position la plus reculée en inclinant légèrement le dossier (25 ° environ).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec une jambe de force ne doit jamais être installé.

SIÈGES ENFANTS

Installation avec système ISOFIX

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page suivante afin de respecter les réglementations en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille de siège ISOFIX	En place passager avant		Places arrière latérales	Place arrière centrale
			Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F], L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos à la route Groupes 0 ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C], R2 [D]	X	X	IL (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A], F2 [B], F2X [B1]	X	X	IUF - IL (3) (4)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B2, B3	X	X	IUF - IL (3) (4)	X
Siège i-Size			X	X	i-U (3) (4)	X

X= Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

IUF/IL = Sur les véhicules qui en sont équipés, les sièges qui permettent de fixer un siège enfant homologué « Universel/semi-universel » ou « spécifique à un véhicule » à l'aide du système ISOFIX ; vérifiez qu'il se monte correctement.

SIÈGES ENFANTS

i-U = Approprié pour les dispositifs de retenue « universels » face à la route et dos à la route i-Size .

i-UF = Approprié uniquement pour les dispositifs de retenue « universels » face à la route et dos à la route i-Size.

(1) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

(2) Levez le siège au maximum et dans la position la plus reculée en inclinant légèrement le dossier (25 ° environ).

(3) Le cas échéant, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée possible et relevez le dossier (25° environ). Pour installer un siège enfant dos à la route, avancez le siège avant au maximum puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. → 48 Avancez le siège devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter tout contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B, B1 [F3, F2, F2X] : pour les sièges face à la route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C et D [R3, R2] : coques ou sièges dos à la route du groupe 0+ (inférieur à 13 kg) ou groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- E [R1] : coques dos à la route du groupe 0 (moins de 10 kg) ou 0+ (moins de 13 kg) ;
- F et G [L1, L2] : nacelles du groupe 0 (moins de 10 kg) ;
- [B2, B3] : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg).



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos à la route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé. → 78



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. → 50
Le cas échéant, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS

Visuel d'installation

2



52669

SIÈGES ENFANTS



Pour la place passager avant, il est préconisé d'utiliser un siège enfant avec jambe de force afin d'éviter de déclencher le signal de non-port de la ceinture.



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Risque de blessures.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé.

➔ 78

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les points d'ancrage sont situés sur le dossier du passager pour le siège avant et sur le dossier de la banquette pour les sièges arrière.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX à cette place, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

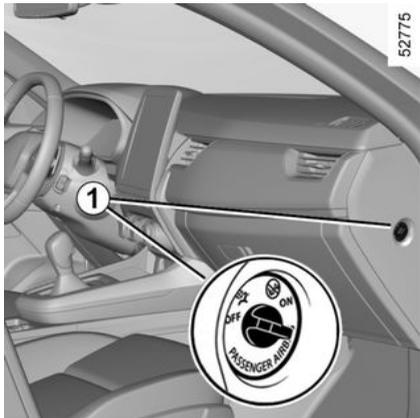


Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.

2

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

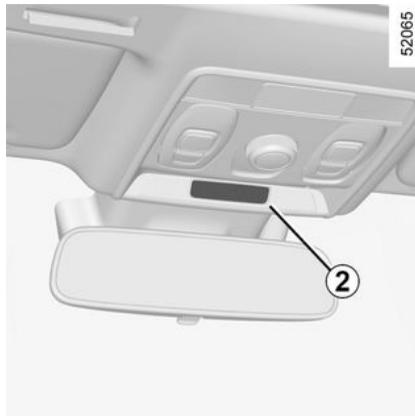
Désactivation de l'airbag frontal du passager



(suivant le véhicule)

Avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant :

- vérifiez que cette place permet l'installation du siège enfant ;
- **désactivez** impérativement l'airbag pour un siège enfant dos à la route.



Pour désactiver l'airbag : le véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

A la mise du contact, il est **essentiel**

de vérifier que le témoin  s'allume sur l'écran **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager ne peut se faire que **véhicule à l'arrêt contact coupé**. En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et



s'allument.

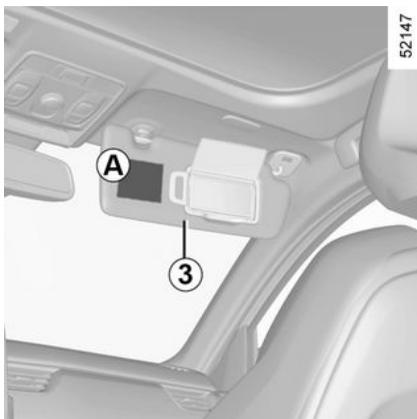
Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

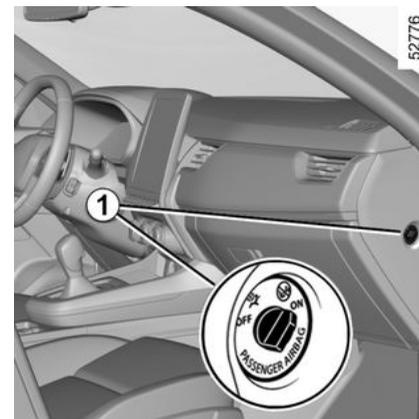
Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG avant ACTIVÉ. Cela peut entraîner la MORT de l'ENFANT ou des BLESSURES GRAVES.**

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque coté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

Activation de l'airbag passager avant



(suivant le véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG avant ACTIVÉ. Cela peut entraîner la MORT de l'ENFANT ou des BLESSURES GRAVES.**

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2



Pour relancer l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, appuyez et tournez le verrou sur la position **1 ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin  est éteint

et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ 60 secondes après chaque démarrage. L'airbag passager avant est activé.

Anomalie de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbag passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager ne peut se faire que **véhicule à l'arrêt contact coupé**.

En cas de manipulation véhicule

roulant, les témoins  et

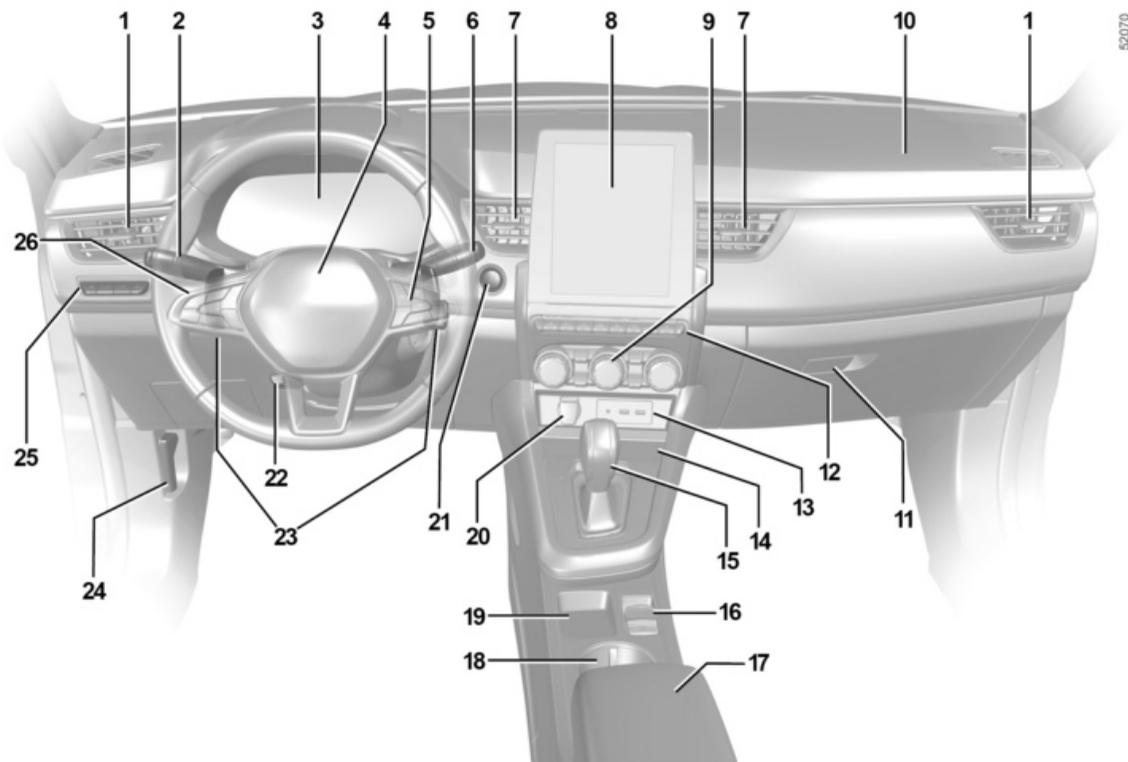


s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateur latéral.

2. Manette pour :

- feux indicateurs de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Commandes pour :

- défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- commande à distance de la radio et du système de navigation.

6. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.

7. Aérateurs centraux.

8. Ecran multimédia.

9. Commandes de chauffage ou de climatisation.

10. Emplacement airbag passager.

11. Boîte à gants.

12. Commandes pour :

- sièges avant chauffants/ventilés ;

- activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
- activation/désactivation, suivant le véhicule, du mode ECO ou MULTISENSE ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- activation/désactivation de l'aide au parking ;
- ...

13. Prises USB.

14. Zone de charge/dépose téléphone.

15. Levier de vitesses.

16. Commandes pour :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction autohold.

17. Accoudoir central.

18. Porte-canettes.

19. Rangement carte « intelligente ».

20. Prise accessoires.

21. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

22. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

23. Commandes de boîte de vitesses automatiques.

24. Commande de déverrouillage du capot.

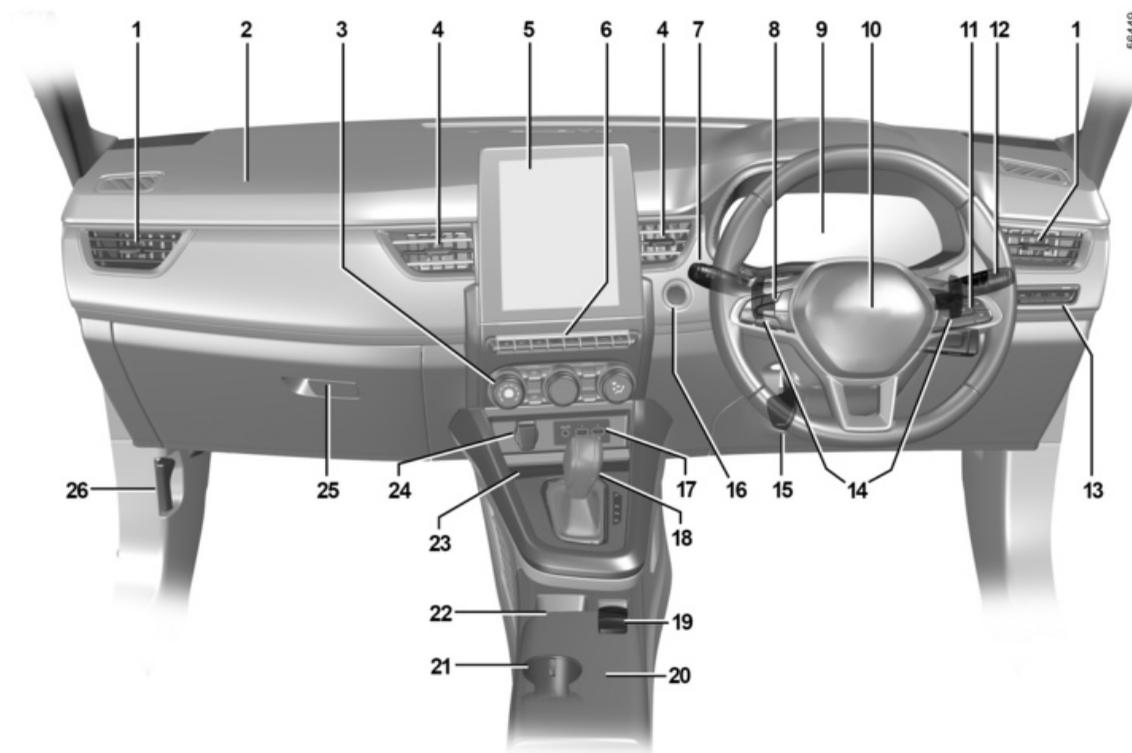
25. Commandes pour :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage du volant ;
- Fonction « My Safety ».

26. Commandes du contacteur général de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse adaptatifs Stop and Go.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DEPEND DE LA VERSION DU VEHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateur latéral.
2. Emplacement airbag passager.
3. Commandes de chauffage ou de climatisation.
4. Aérateurs centraux.
5. Ecran multimédia.
6. Commandes pour :
 - sièges avant chauffants/ventilés ;
 - activation/désactivation de la fonction Stop and Start ;
 - activation/désactivation, suivant le véhicule, du mode ECO ou MULTI-SENSE ;
 - feux de détresse ;
 - condamnation électrique des portes ;
 - activation/désactivation de l'aide au parking ;
 - ...
7. Manette pour :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.
8. Commandes du contacteur général de régulateur de vitesse/limiteur de vitesse/régulateur de vitesse adaptatifs Stop and Go.
9. Tableau de bord.

10. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

11. Commandes pour :

- défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- commande à distance de la radio et du système de navigation.

12. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre et du pare-brise.

13. Commandes pour :

- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
- activation/désactivation du chauffage du volant ;
- Fonction « My Safety ».

14. Commandes de boîte de vitesses automatiques.

15. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

16. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

17. Prises USB.

18. Levier de vitesses.

19. Commandes pour :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;

- activation/désactivation de la fonction autohold.

20. Accoudoir central.

21. Porte-canettes.

22. Rangement carte « intelligente ».

23. Zone de charge/dépose téléphone.

24. Prise accessoires.

25. Boîte à gants.

26. Commande de déverrouillage du capot.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après **DEPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.**

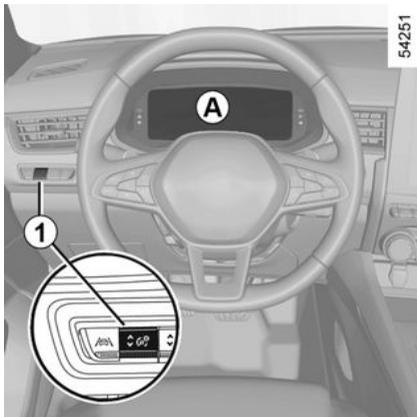
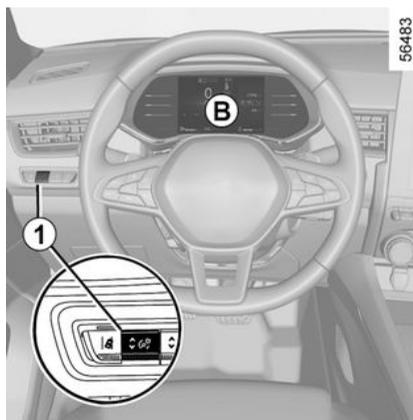


Tableau de bord A ou **B** : il s'éclaire à la mise sous contact. Appuyez ou levez le contacteur **1** autant de fois que nécessaire pour régler l'intensité.

 Le témoin  nécessite un **arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement.** Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement

TÉMOINS LUMINEUX

2



Témoin de feux de brouillard arrière



Témoin des feux de route automatiques → 113



Témoin de feu indicateur de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin lumineux airbag

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance dans le système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

STOP **Témoin d'alerte STOP**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de la batterie

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, le témoin est lié à autre chose.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du système de direction assistée

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant accompagné

du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système.

Faites appel à un Représentant de la marque.



témoin du système « AUTO-HOLD » → 150

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Cela indique que vous devez **conduire très prudemment** jusqu'à un Représentant de la marque dès que possible. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il apparaît en rouge en roulage ac-

compagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque. S'il apparaît en jaune en roulage accompagné du témoin



, il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. **En attendant, conduisez prudemment.** Le non-respect de cette préconisation risque

d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin du frein de parking électronique → 147



Témoin de changement de vitesse

Ils s'allument pour vous conseiller de passer un rapport supérieur (flèche vers le haut) ou inférieur (flèche vers le bas). → 152



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin. → 165



Témoin de non disponibilité du contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage



Témoin de porte ouverte



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin du système de filtre à particules → 145



Témoin de sous-gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur, puis s'éteint après quelques secondes. → 161



Témoin de contrôle du système antipollution

Sur les véhicules qui en sont équipés, ce témoin s'allume au démarrage du moteur et, selon le véhicule, quand le contact est coupé alors que le moteur est en phase de veille → 132; ensuite il s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du cligno-

TÉMOINS LUMINEUX

tement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. ➔ 160

Alerte mini carburant

Il s'allume en orange à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes.

Si le voyant passe à l'orange pendant la conduite et qu'un bip retentit, faites le plein de carburant dès que possible. Il vous reste alors environ 50 km d'autonomie.

Témoin de mode ECO

Il s'allume lorsque le mode ECO est actif. ➔ 152

Voyant de roue libre

Il s'allume en mode ECO (ou en mode My Sense en fonction du véhicule) lorsque le paramètre « ECORoue libre en mode » est activé (ON) dans les paramètres utilisateur. ➔ 105

Ce témoin s'allume lorsque la fonction est activée :

- en gris lorsque le véhicule n'est pas en mode roue libre ;
- en vert ou, suivant le véhicule, lorsque le véhicule est en mode roue libre (neutre automatique).

Remarque : suivant le véhicule, pour les véhicules équipés du système Multi-Sense, l'activation/la désactivation se fait en configurant les différents modes My Sense ou Eco. ➔ 255

L'affichage des informations décrites ci-après DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.

Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume en bleu à la mise du contact ou au démarrage du moteur en fonction du véhicule.

S'il devient rouge, arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin repasser au bleu. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Témoins du limiteur de vitesse ➔ 206

Témoins de régulateur ➔ 209

Témoins du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ➔ 212

Témoin de mise en veille du moteur ➔ 132

Témoin de non-disponibilité de mise en veille du moteur ➔ 132

Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis. ➔ 136

Témoin de stationnement assisté ➔ 234

Témoin de survitesse ➔ 100

Témoin du système de prévention de sortie de voie ➔ 169

Témoin du système de centrage dans la voie ➔ 193

(En fonction du véhicule) Témoin de panne ou d'indisponibilité du freinage d'urgence actif ➔ 181

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin d'absence de détection des mains sur le volant → 169

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule sans couper le contact. La température doit s'abaisser et le témoin doit disparaître. Si ce n'est pas le cas, consultez un Représentant de la marque.

L'allumage du témoin peut être accompagné d'une diminution des performances du véhicule.



Témoin de charge de la batterie secondaire 12 volts

S'il s'allume, accompagné du témoin

STOP et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



, il signale un défaut lié au

fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve. → 100



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin du mode de fonctionnement électrique

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement le moteur électrique et la batterie de traction pour se déplacer → 100



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX

2



Sur l'afficheur *D*



Passager Airbag ON → 78



Passager Airbag OFF → 78

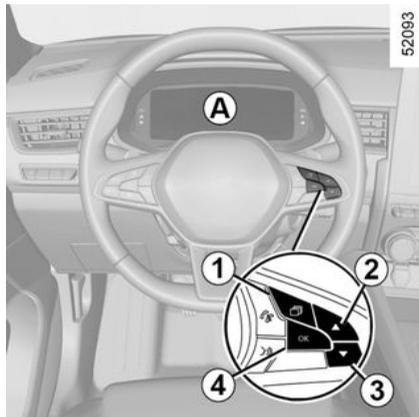


Témoins d'alerte de non-
port de la ceinture → 50

ORDINATEUR DE BORD

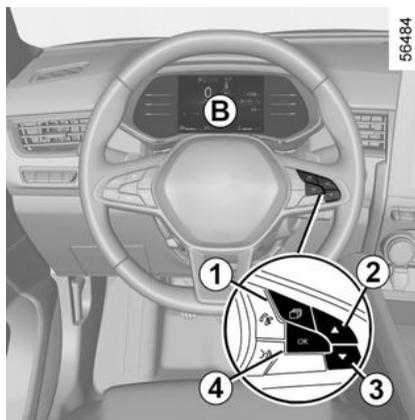
Généralités

Ordinateur de bord ou système d'alertes A ou B



Selon le véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalie de fonctionnement (associés au témoin



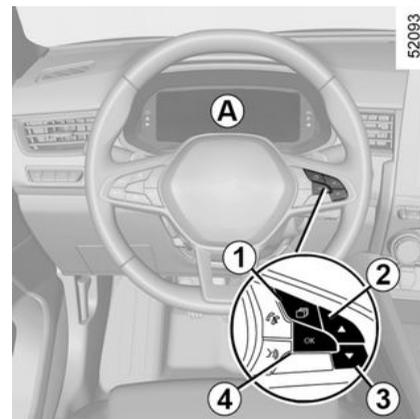
- messages d'alerte (associés au témoin **STOP**) ;
- menu de personnalisation des réglages du véhicule. ➔ **105**



Véhicule équipé d'un tableau de bord A

Les fonctions seront réparties en zones 5 et 6. L'emplacement des zones varie en fonction du style sélectionné.

Appuyez sur le contacteur **1** pour naviguer entre les menus et sélectionnez des fonctions en appuyant plusieurs fois sur le contacteur **2** ou **3**, puis, si nécessaire, utilisez le contacteur **4** pour valider « OK ».



ORDINATEUR DE BORD

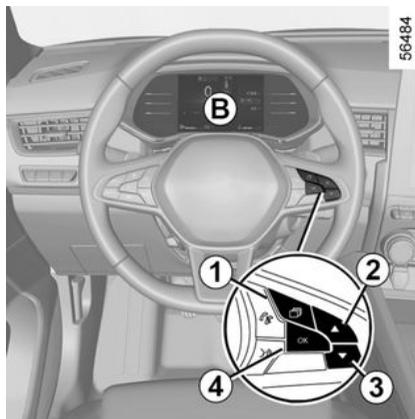
2



Véhicule équipé d'un tableau de bord B

Les fonctions seront réparties en zones 5 et 6.

Appuyez sur le contacteur 1 pour naviguer entre les zones et sélectionnez des fonctions en appuyant de façon répétée sur le contacteur 2 ou 3.

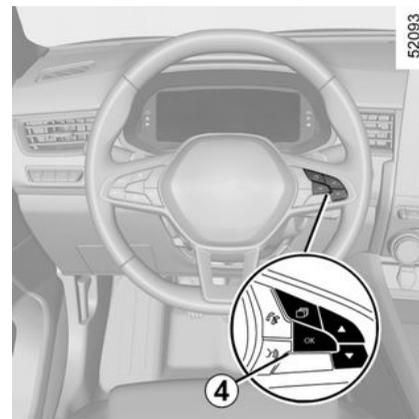


Sélections

(L'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays)

- Journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement ;
- Consommation de carburant instantanée et consommation de carburant moyenne ;
- Totalisateur partiel et vitesse moyenne ;
- Réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- Réglage de l'heure ;
- Autonomie de révision ;
 - Autonomie de révision ;
 - Autonomie de vidange ;

Réinitialisation du totalisateur partiel et des paramètres du trajet (bouton de réinitialisation)



L'affichage sélectionné sur un des paramètres de trajet, appuyez sur le contacteur 4 « OK » et maintenez-le enfoncé jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après **DEPEND DE L'EQUIPEMENT DU VEHICULE ET DU PAYS.**

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Systemes du véhicule OK	a) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">- messages d'informations (airbag passager OFF, etc.) ;- messages d'anomalies de fonctionnement (« Vérifier l'injection », etc.).
 7.4 L/100	b) Consommation de carburant instantanée. Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h environ.
 5.8 L/100	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. La valeur est affichée après avoir parcouru au moins 400 mètres depuis le dernier Top Départ.
 112,4 km	c) Totalisateur : distance parcourue depuis la dernière réinitialisation.
 123.4 km/h	Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
Ajuster la pression des pneus [appuyer et maintenir]	d) Réinitialisation de la pression des pneumatiques. ➔ 161
16 :30	e) Réglage de l'heure.

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	→ 107

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	
Révision dans 30 000 km / 12 mois	<p>f) Autonomie de révision. Autonomie de révision</p> <p>Contact mis, moteur non démarré, accédez aux informations « Autonomie de révision ». Lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si l'autonomie est inférieure à 1 500 km ou un mois : le message « Révision à prévoir » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ; - Si l'autonomie est égale à 0 km ou la date de révision atteinte : le message « Entretien nécessaire » s'affiche accompagné du témoin . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
Prévoir révision dans 300 km / 24 jours	
Faire révision	
<p>Réinitialisation : pour réinitialiser la distance avant la révision suivante, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur le bouton OK jusqu'à l'affichage fixe de la distance avant révision.</p> <p>NB : si une révision est effectuée sans vidange moteur, il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	
Vidange dans 30 000 km / 24 mois	<p>f) Autonomie de révision. Autonomie de révision</p>

ORDINATEUR DE BORD

2

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Ordinateur de bord avec le message autonomie de révision	Contact mis, moteur non démarré , accédez aux informations de kilométrage pour afficher le kilométrage avant la prochaine vidange d'huile.
<p>Suivant le véhicule, l'autonomie de vidange s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte-à-porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine vidange peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation : pour réinitialiser la distance avant la révision suivante, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur le bouton OK jusqu'à l'affichage fixe de la distance avant vidange.</p> <p>NB : si une révision est effectuée sans vidange moteur, il faut réinitialiser uniquement l'autonomie de révision. Dans le cas d'une vidange moteur, il faut réinitialiser à la fois l'autonomie de révision et de vidange.</p>	

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Frein de stationnement activé »	Indique que le frein de parking est serré.
« Tourner volant + START »	Tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction.
« Contrôles véhicule en cours »	S'affiche, contact mis, lorsque le véhicule s'autocontrôle.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

2

Ils apparaissent avec le témoin  et indiquent que vous devez conduire prudemment jusqu'à un Représentant de la marque dès que possible. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'erreur de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales, du système de gestion de la batterie ou d'un capteur du niveau d'huile...
« AVERTISSEMENT : airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Système électrique à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.

Messages d'alerte

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« AVERTISSEMENT : risque de panne moteur »	Indique une défaillance de l'injection, une surchauffe du moteur du véhicule ou un problème grave au niveau du moteur.
« AVERTISSEMENT : système de freinage »	Indique une défaillance du système de freinage.
« AVERTISSEMENT : système électrique »	Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie du véhicule (alternateur...).
« Crevaïson »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous-gonflée.
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« Système électrique à contrôler »	Indique une panne du système électrique.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

2 Alerte niveau d'huile moteur minimum



Au démarrage moteur, l'afficheur au tableau de bord vous alerte si le niveau d'huile minimum est atteint.

→ 287

Vous pouvez faire disparaître la première alerte en appuyant sur **1** « OK ».

Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes environ.

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Contact coupé, appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour atteindre le réglage **5** ;
- Appuyez à plusieurs reprises sur **3** ou **4** pour accéder à « Réglages », puis appuyez sur **1** OK ;
- Répétez la même opération pour accéder à « PLANCHE DE BORD », puis « Unités ».

Véhicules équipés d'un écran multimédia.

Reportez-vous aux instructions multimédia pour sélectionner le système audio.

Remarque : dans les deux cas, une fois la batterie coupée, l'ordinateur de bord revient automatiquement à l'unité de mesure d'origine.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

Tableau de bord A



Ils s'allument à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

ORDINATEUR DE BORD

Suivant le véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec un contenu et des couleurs différentes selon votre choix.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous aux instructions multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un écran multimédia → 105.



Indicateur de vitesse 6

Informations multimédia 7

Suivant le véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation, etc.).

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

Compte-tours 8

(graduations x 1000)

Selon la personnalisation sélectionnée, il peut ne pas s'afficher.

Alarme sonore de survitesse

Selon le véhicule et le pays, le témoin



s'affiche et un signal sonore retentit. Ce signal sonore retentit dès que le véhicule roule à plus de 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule roule à plus de 120 km/h.

Indicateur de style de conduite 9 → 152

Indicateur de température du liquide de refroidissement 11

En marche normale, l'indicateur 11 doit se situer avant la zone 10. L'aiguille peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin

d'avertissement **STOP** s'allume, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 12

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

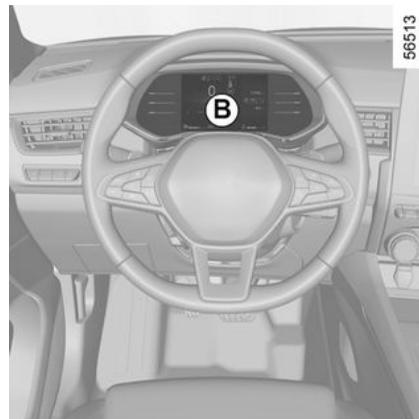
Indicateur de niveau carburant 13

Si le niveau est au minimum, le témoin



intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

Tableau de bord B



Il s'allume à la mise sous contact. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Suivant le véhicule, vous pouvez personnaliser votre tableau de bord avec les contenus et couleurs de votre choix. Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia, reportez-vous aux instructions multimédia.

Pour les véhicules non équipés d'un système de navigation → 105

ORDINATEUR DE BORD

2



Alarme sonore de survitesse

Selon le véhicule et le pays, le témoin



s'affiche et un signal sonore retentit. Ce signal sonore retentit dès que le véhicule roule à plus de 120 km/h. Ce témoin reste allumé tant que le véhicule roule à plus de 120 km/h.

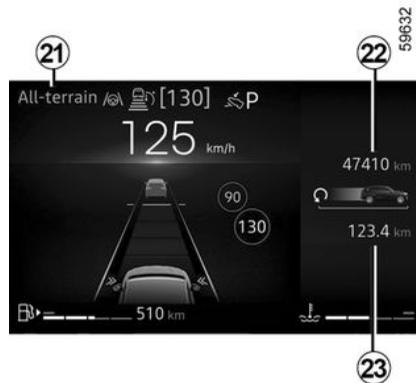
Indicateur de vitesse 16

Suivant le style sélectionné, l'affichage varie.

Indicateur de style de conduite 17
→ 152

Indicateur de température du liquide de refroidissement 19

En fonctionnement normal, l'indicateur 19 doit se situer avant la zone 18.



L'aiguille peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin

d'avertissement **STOP** s'allume, accompagné d'un message sur le tableau de bord et d'un signal sonore.

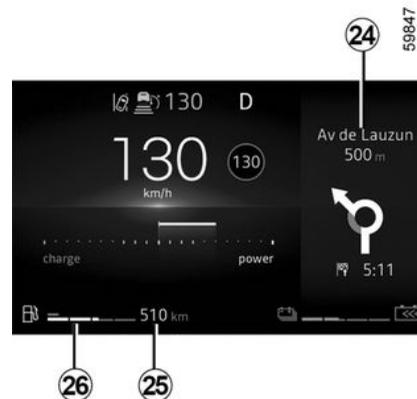
Compte-tours 20
(graduations x 1 000)

Il s'affiche différemment selon la personnalisation choisie au tableau de bord. Suivant le style sélectionné, l'affichage varie.

Mode de conduite sélectionné 21
→ 255

Totalisateur général 22 → 94

Zone ordinateur de bord 23 → 91



Informations multimédia 24

Suivant le véhicule, vous pouvez afficher des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation, etc.).

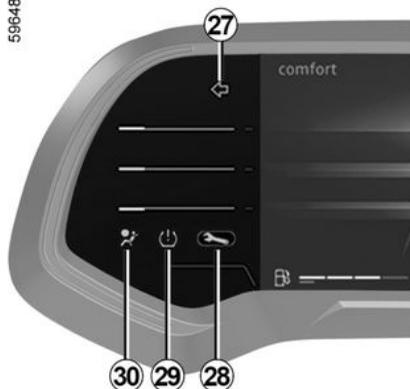
Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 25

Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. → 94

ORDINATEUR DE BORD

59648



Indicateur de niveau carburant 26

Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore. Faites le plein rapidement.

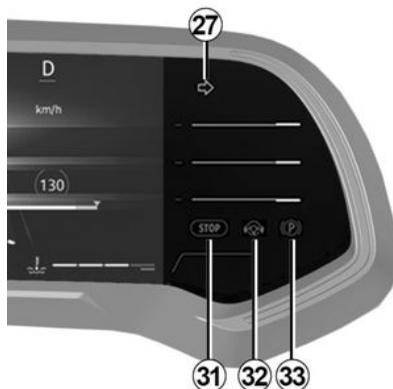
Indicateurs de direction 27

Témoin d'alerte 28 → 85

Témoin d'avertissement de sous-gonflage des pneumatiques 29 → 161

Témoin d'avertissement d'airbag 30 → 54

59697



Témoin d'arrêt impératif 31 → 85

Témoin d'avertissement de détection d'absence des mains sur le volant 32 → 169 → 193

Témoin d'avertissement du frein de parking ou du frein de parking assisté 33 → 147

Particularités de la version full hybrid E-Tech

Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Remarque : la localisation de tous les afficheurs et indicateurs varie selon le véhicule.

Niveau de batterie de traction « 230 V » restant 3

Niveau de batterie de traction faible

En cas d'usage sévère à basse vitesse, le niveau de charge de la batterie de traction peut atteindre un niveau bas.

Le témoin 4 s'affiche en jaune pour vous en avertir.

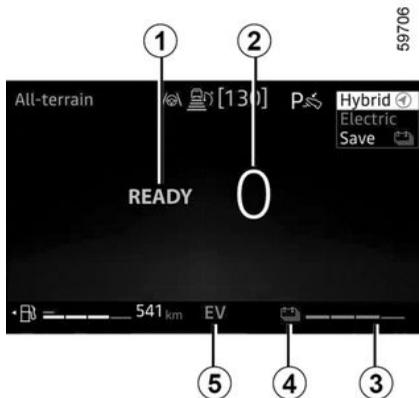
Les performances du moteur électrique sont alors limitées pour préserver le bon fonctionnement du système hybride jusqu'à ce que le niveau de charge de la batterie de traction atteigne un niveau suffisant.

Adoptez une conduite plus souple ou, si possible, arrêtez le véhicule sans couper le contact jusqu'à ce que le témoin 4 réapparaisse en bleu.

2

ORDINATEUR DE BORD

2



Seuil d'immobilisation imminente

En cas d'utilisation extrême et prolongée du véhicule (remorquage ou chemin de terre en forte montée, etc.) à des vitesses inférieures à 10 km/h, le niveau de charge peut atteindre le seuil d'immobilisation imminente.

Un signal sonore retentit et le témoin



s'allume en rouge.

Si le niveau de charge continue de diminuer, la valeur de l'autonomie électrique n'est plus affichée.

Si possible, procédez à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation.

Laissez le moteur thermique allumé jusqu'à l'extinction des témoins.

Cela est nécessaire pour recharger la batterie de traction.

Témoin du mode de fonctionnement électrique 5

Il s'affiche lorsque le véhicule utilise uniquement la batterie de traction pour se déplacer.

Message véhicule prêt à rouler 1

Le message READY s'allume à la mise sous contact et s'éteint dès que la vitesse est supérieure à 5 km/h environ.

Indicateur de vitesse 2

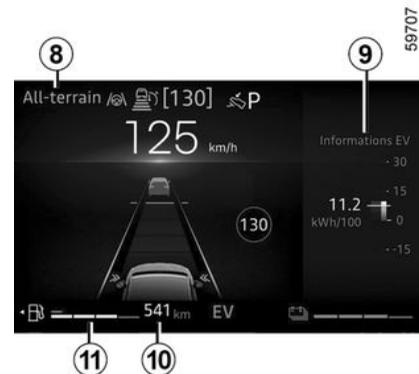
Suivant le style sélectionné, l'affichage varie.



Indicateur de flux d'énergie 6 → 0

Economètre 7 → 152

Mode de conduite sélectionné 8 → 255



Zone ordinateur de bord ou informations multimédia 9

Suivant le véhicule, vous pouvez afficher l'ordinateur de bord ou des informations provenant de l'écran multimédia (la boussole, le téléphone, la navigation, etc.).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Autonomie prévisible avec le carburant restant 10

La valeur s'affiche après avoir parcouru 400 mètres. → 94

ORDINATEUR DE BORD

Indicateur de niveau carburant 11

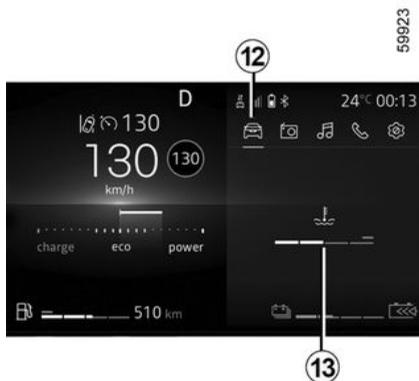
Si le niveau est au minimum, le té-

moins  intégré à l'indicateur s'affiche en orange accompagné d'un signal sonore.

Quel que soit le niveau de batterie restant, faites le plein rapidement.

En cas de panne sèche, remplissez le réservoir avec au moins 8 litres de carburant.

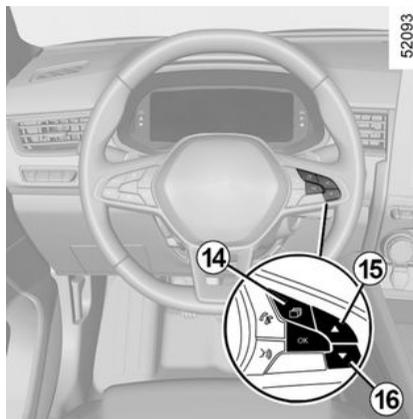
Sinon, le mode hybride restera indisponible.



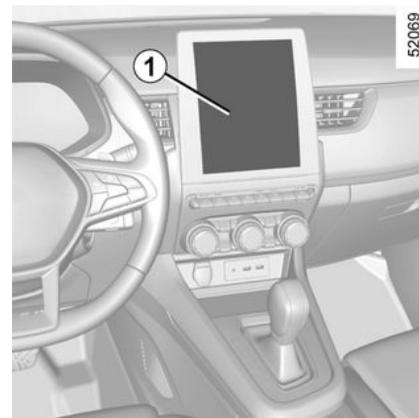
Affichage de la température du moteur thermique 13

Appuyez sur le contacteur 14 pour accéder à « Véhicule » 12 et faites

des appuis successifs sur le contacteur 15 ou 16 jusqu'à l'affichage de 13.



menu de personnalisation des réglages du véhicule



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Véhicules équipés d'un écran multimédia 1

Accéder au menu des réglages

Reportez-vous aux différentes instructions multimédia pour en savoir plus sur l'accès aux paramètres.

Réglage des paramètres

Sélectionnez un menu, puis la fonction à modifier (l'affichage dépend

ORDINATEUR DE BORD

de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Conduite » :

- Volume de l'indicateur ;
- Roue libre en mode ECO.

b) « Accès » :

- Déblocage porte conducteur seule ;
- Verrouillage des portes pendant la conduite ;
- Ouverture/fermeture en mode mains libres ;
- Verrouillage à distance/déverrouillage par approche ;
- Mode silencieux ;
- Verrouillage automatique.

c) « Essuyage et éclairage » :

- Essuyage en marche arrière ;
- Essuyage automatique de l'avant ;
- Essuyage après lavage.

d) « Accueil » :

- Accueil extérieur ;
- Déploiement automatique des rétroviseurs ;
- Accueil intérieur ;
- Mode automatique du plafonnier.

Selon la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour activer ou désactiver,

ou

- une durée de réglage de l'allumage des feux (pour la fonction

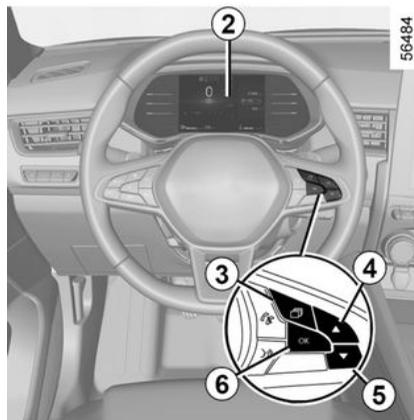
« éclairage extérieur d'accompagnement » par exemple).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Accès au menu des réglages sur l'afficheur 2

Véhicule arrêté, appuyez sur le contacteur **3** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ; Appuyez plusieurs fois sur le contacteur **4** ou **5** afin d'accéder au menu « Réglages », puis validez en appuyant sur **6** « OK ».

Réglage des paramètres

Naviguez à l'aide de la commande **4** ou **5** pour sélectionner la fonction à modifier, puis appuyez sur **6** « OK » pour confirmer (l'affichage peut varier selon l'équipement du véhicule et le pays) :

a) « PLANCHE DE BORD » :

- Langue ;
- Unité ;
- Style ;
- Couleur.

b) « VEHICULE » :

- Essuyage arrière en marche arrière ;
- Essuyage automatique ;
- Fonction d'essuyage goutte à goutte avant/arrière ;
- Roue libre en mode ECO ;
- Accueil extérieur.

c) « AIDE AU STATIONNEMENT » :

- Volume du signal sonore.

d) « AIDE A LA CONDUITE » :

- Sensibilité de sortie de voie ;
- Vibration de sortie de voie ;

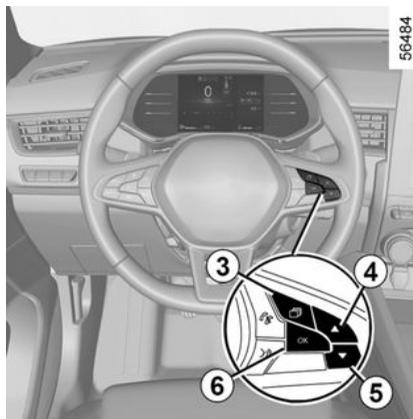
ORDINATEUR DE BORD

- Sensibilité de maintien de voie ;
 - Alerte d'angle mort :
 - Freinage actif :
 - Avertissement de survitesse ;
 - Alerte de distance.
- e)« ECLAIRAGE » :
- Mode automatique du plafonnier.
- f)« ACCES » :
- Verrouillage des portes pendant la conduite ;
 - Ouverture/fermeture en mode mains libres ;
 - Déverrouillage de la porte conducteur seulement ;
 - Re-verrouillage automatique ;
 - Verrouillage silencieux ;
 - Ouverture/fermeture automatique ;
 - Déploiement automatique des rétroviseurs.

g)« REINITIALISATION ».

fonction activée

fonction désactivée



Une fois la ligne sélectionnée, appuyez sur **6** « OK » pour modifier la fonction.

Si vous sélectionnez « AIDE AU STATIONNEMENT » puis « VOLUME », ou « PLANCHE DE BORD » puis « LANGUE », vous aurez de nouveau une sélection à faire (volume sonore de l'aide au parking ou langue du tableau de bord). Dans ce cas, faites votre choix et validez en appuyant sur **6** « OK », la valeur sélectionnée

est représentée par devant la ligne.

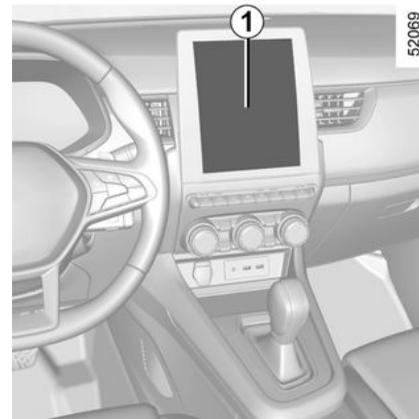
Pour quitter le menu, appuyez sur **4** ou **5** pour accéder à « RETOUR » et confirmez en appuyant sur **6** « OK ».

Il peut être nécessaire d'effectuer cette opération plusieurs fois.

 Le menu de personnalisation des réglages du véhicule ne peut pas être utilisé en roulant. Au-delà de 20 km/h, l'afficheur au tableau de bord repasse automatiquement en mode ordinateur de bord.

Heure et température extérieure

Véhicules équipés d'un écran multimédia



ORDINATEUR DE BORD

L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Reportez-vous à la notice multimédia.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia



Appuyez sur le contacteur **2** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Réglages ».

Appuyez plusieurs fois sur la commande **3** ou **4** pour accéder au menu « Réglage de l'heure », puis appuyez sur **5** « OK ».

Appuyez et maintenez la commande **5** « OK » jusqu'à ce que l'affichage de l'heure clignote.

Réglez l'heure à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur la commande **5** « OK » pour confirmer.

Réglez les minutes à l'aide de la commande **3** ou **4**, puis appuyez sur la commande **5** « OK » pour confirmer.

 Selon le véhicule, en cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), l'horloge se remet à l'heure automatiquement après quelques minutes dès lors que le système est capable de recevoir les informations GPS.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).

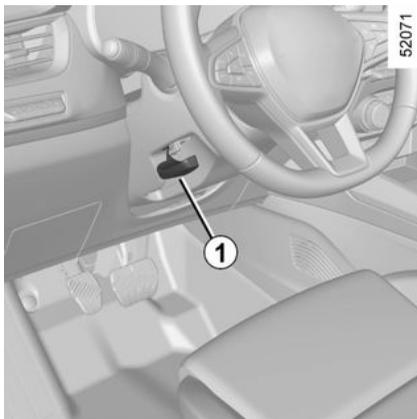


Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

DIRECTION

Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant le véhicule)

Cette fonction chauffe le volant **2**.

Principe de fonctionnement

Lorsque la température est atteinte, la fonction règle la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ, puis s'arrête automatiquement.

Activer la fonction

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3**, le témoin d'avertissement intégré au contacteur s'allume.

Désactivation de la fonction

- Automatique :

La fonction se désactive automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes. Le témoin d'avertissement intégré au contacteur **3** reste allumé.

Remarque : si la fonction est désactivée automatiquement, appuyez deux fois sur le contacteur **3** pour la réactiver.

Si vous ne réappuyez pas sur le contacteur **3**, la fonction est réactivée la prochaine fois que le contact est mis.

- Manuellement :

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le contacteur **3**. Le témoin intégré au contacteur **3** s'éteint.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec

DIRECTION

l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).

Cas particulier du système Stop and Start

À la mise en veille du moteur, l'assistance de direction n'est plus opérationnelle. Dans ce cas, elle revient à son état d'origine au redémarrage du moteur ou dès que la vitesse dépasse 1 km/h (côte, pente, etc.).

Nota : l'assistance de direction dépend du mode sélectionné dans le menu « MULTI-SENSE ». → 255



Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.



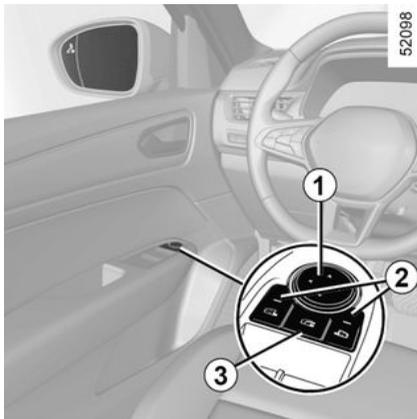
Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

RÉTROVISION

Rétroviseurs extérieurs



Réglage

Lorsque vous sélectionnez le rétroviseur extérieur à l'aide du contacteur **2**, le témoin intégré au contacteur s'allume. Utilisez ensuite le bouton **1** pour le régler sur la position souhaitée.

Dégivrage rétroviseurs

Le dégivrage est assuré conjointement avec celui de la lunette arrière. → 259 → 261.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Les rétroviseurs extérieurs se déploient automatiquement au déverrouillage du véhicule. Les rétrovi-

seurs extérieurs se rabattent automatiquement au verrouillage du véhicule.

Dans tous les cas, vous pouvez rabattre ou déployer les rétroviseurs extérieurs en appuyant sur le contacteur **3**.

Note : vous pouvez désactiver/activer le rabattement automatique des rétroviseurs extérieurs → 105.

cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **3**. Un bruit mécanique se fait entendre au niveau du rétroviseur extérieur.

Si vous n'entendez pas de bruit mécanique, appuyez à nouveau sur le contacteur **3** jusqu'à ce que ce bruit de tapotement se fasse entendre au niveau du rétroviseur extérieur.



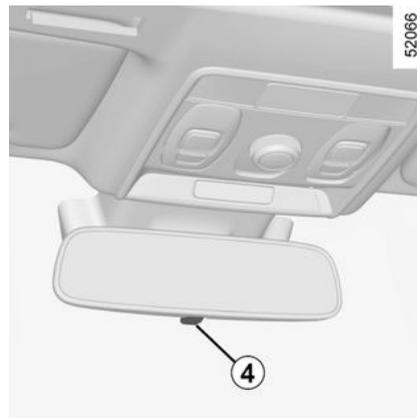
Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

2

Rétroviseur intérieur



Il est orientable.

Rétroviseur avec levier **4**

En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui(e) par les projecteurs d'un vé-

RÉTROVISION

hicule suiveur, basculez le petit levier situé derrière le rétroviseur **4**.

2

Rétroviseur sans levier **4**

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi(e) par un véhicule qui vous éclaire ou en cas de forte luminosité.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs



feux latéraux

 Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonction d'allumage des feux de jour

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la ma-

nette **1** lors du démarrage moteur, et s'éteignent lors de son arrêt.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique

(suivant véhicule)

Tournez la bague **2** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **3** : moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en

fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant le véhicule, les feux de croisement apparaissent automatiquement après plusieurs balayages des balais d'essuie-vitre.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans les conditions de charge habituelles). → 118. De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

2



Feux de route :

 Moteur tournant, feux de croisement allumés, poussez la manette 1. Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette 1 vers vous.

Fonction « Élever les feux pendant la conduite »

Lorsque les feux de route sont activés, la fonction « Élever les feux pendant la conduite » améliore la visibilité du conducteur en levant automa-

tiquement les feux de croisement et les feux de route.

Pendant la désactivation des feux de route, les feux de croisement reviennent à leur position d'origine.

Feux de route automatiques

 Suivant le véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement. La caméra située derrière le rétroviseur intérieur est utilisée pour détecter les véhicules suivis et ceux venant en sens inverse.



Le système peut-être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...);
- un pare-brise ou une caméra obstrué(e);
- lorsqu'un véhicule que l'on suit ou qui arrive en face a un éclairage peu visible ou masqué;
- un mauvais réglage des feux avant;
- des systèmes réfléchissants;
- ...

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système repasse en feux de croisement.

Remarque : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obscurci (saleté, boue, neige, condensation, etc.).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Pour activer les feux de route automatiques :

- tournez la bague 2 jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère 3.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Pour désactiver les feux de route automatiques :

- Tournez la bague 2 dans une position autre que AUTO ;

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.



Feux de route automatiques (suite)

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le message « Eclairage auto à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité et de circulation.

Extinction des feux

Selon le véhicule :

- automatiquement, les feux s'éteignent après l'arrêt du moteur, à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague 2.

Nota : dans le cas où les feux de brouillard sont allumés, il n'y a pas d'extinction automatique de l'éclairage.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

2 Anomalie de fonctionnement

Si le message « Éclairage à contrôler » apparaît avec le témoin

 et le témoin  clignote au tableau de bord, ce qui indique un défaut d'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque

Fonction d'accueil et au revoir



(suivant le véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allumeront automatique-

ment lors de la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- une minute environ après leur allumage ;
- au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour l'activation ou la désactivation de la réception externe, reportez-vous au manuel du système multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position (par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail).

Moteur éteint, feux éteints, l'anneau **2** en position AUTO (ou, suivant le véhicule, en position 0), tirez la manette **1** vers vous : les feux de position et les feux de croisement s'allument pendant environ 30 se-

condes accompagnés des témoins

 et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Au tableau de bord, le message « allumage _ _ _ » suivi du temps restant apparaît en confirmation. Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Pour éteindre les feux avant leur extinction automatique, tournez l'anneau **2** dans n'importe quelle position, puis ramenez-le en position AUTO (ou, suivant le véhicule, en position 0).

Feux de brouillard avant (fonction virage incluse)

 (suivant le véhicule)

Tournez l'anneau central **4** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS



Feux de brouillard arrière

 Tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**, puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction des feux

Faites de nouveau pivoter la bague **4** pour amener le repère **3** face au symbole correspondant aux feux de brouillard que vous voulez éteindre. Le témoin correspondant s'éteint sur le tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux de brouillard n'est pas systématique. L'activation des feux de brouillard reste de la responsabilité du conducteur : les témoins au tableau de bord vous indiquent si les feux de brouillard sont allumés (témoin allumé) ou non (témoin éteint).

Fonction de virage

(suivant le véhicule)

En cas de conduite en marche avant à une vitesse inférieure à 40 km/h environ, feux de croisement allumés

et sous certaines conditions (angle du volant, feux de position allumés, etc.) à l'entrée d'un virage, un des feux de brouillard avant (fonction de virage) s'allume pour éclairer l'intérieur du virage.

Lorsque la marche arrière est engagée et que les feux de croisement sont allumés : les deux feux de brouillard avant (fonction de virage) s'allument automatiquement.

Remarque : lors du passage de la marche arrière à la marche avant (par exemple lors d'une manœuvre de stationnement), les deux feux de brouillard (fonction en virage) restent allumés jusqu'à ce que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h environ.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Réglage des projecteurs



Le contacteur **A** permet de régler la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Feux de croisement allumés, appuyez ou levez le contacteur **A** autant de fois que nécessaire pour sélectionner au tableau de bord la position recherchée.

Nota : suivant le véhicule, à chaque démarrage du moteur, la position sélectionnée s'affiche au tableau de bord pendant 30 secondes environ et 5 secondes après chaque appui sur le contacteur **A**.

Exemples de position :

Véhicule thermique

0 Conducteur seul ou avec un passager à l'avant

1 Tous les sièges sont occupés

2 ou 3* Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse maximum autorisée en charge

4 Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse maximum autorisée en charge

* selon le véhicule

Véhicule hybride

0 Conducteur seul ou avec un passager à l'avant

1 Tous les sièges sont occupés

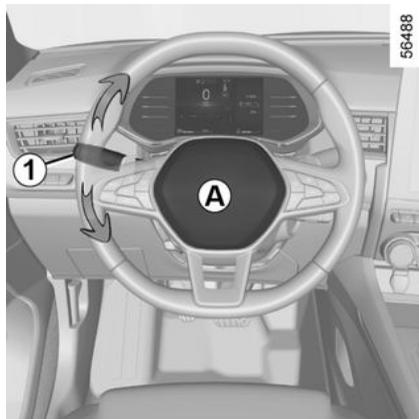
1 ou 2 Conducteur avec passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse maximum autorisée en charge

2 ou 3 Conducteur sans passagers et bagages (ou chargement) atteignant la masse maximum autorisée en charge

Cela montre des exemples. Dans tous les cas, réglez la commande **A** en fonction de la charge du véhicule de manière à voir la route et ne pas éblouir les autres véhicules.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Tirer la manette **1** vers vous, puis la relâcher pour faire un appel de phare.

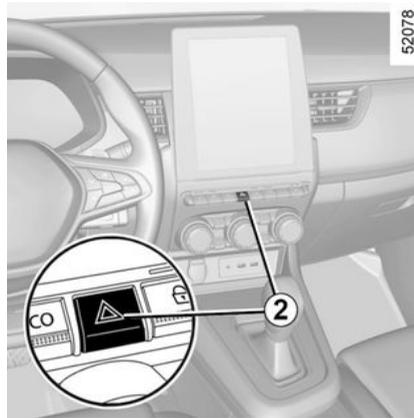
Feux indicateurs de direction

Manceuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Déplacez brièvement la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point de résistance, puis

relâchez-la : la manette revient à sa position initiale et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.



Feux de détresse

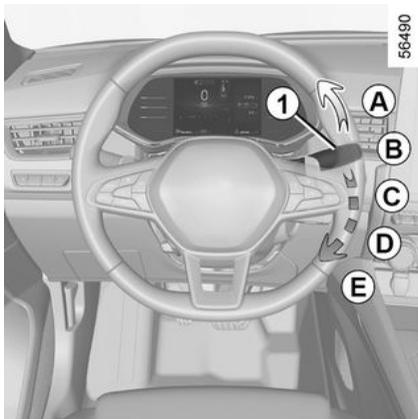
 Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres usagers de la route que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Selon le véhicule, en cas de très forte décélération, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement. Vous pouvez les éteindre en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

ESSUIE-VITRES

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

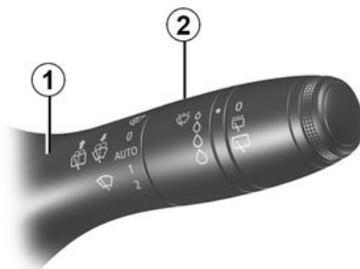
B arrêt

C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre deux balayages en tournant la bague 2.

D balayage continu lent

E balayage continu rapide

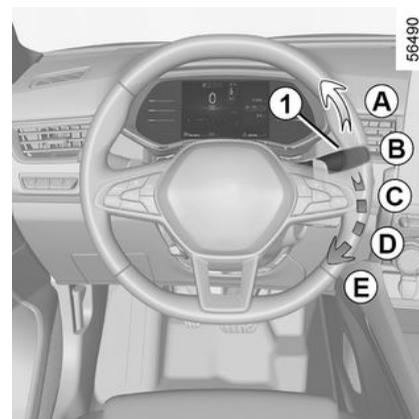


Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez alors à une vitesse continue et lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'un essuie-vitre avant avec capteur de pluie



Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

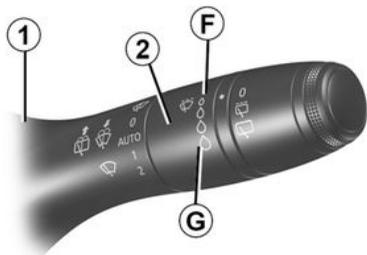
A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller retour des essuie-vitres.

B arrêt

ESSUIE-VITRES

45653



C fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée. Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague **2** :

- **F** : sensibilité minimum
- **G** : sensibilité maximum

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-glaces réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de

l'augmentation de sensibilité, un aller retour est effectué.

Remarque :

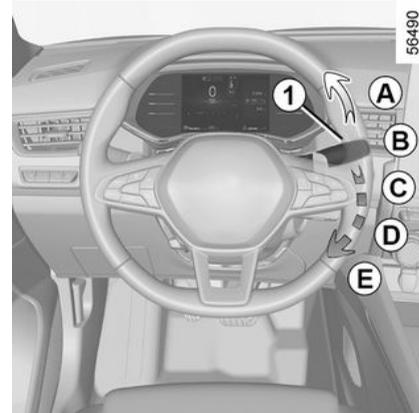
- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (environ 8 km/h) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique.
- lors d'un lavage du véhicule sous un portique de lavage, ramenez la manette **1** en position **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à une Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut-être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ; un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peuvent augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitres automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitres automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.



56490

D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Particularité

2

ESSUIE-VITRES

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide, vous passez alors à une vitesse continue et lente. Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'activez pas les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Cela entraînera l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

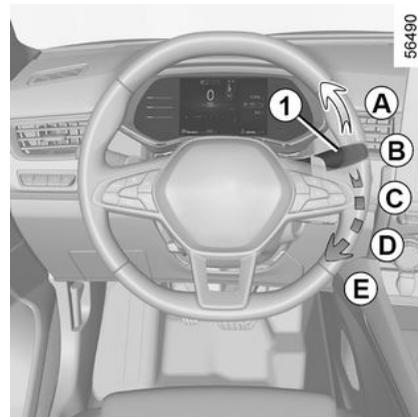
- nettoyer les balais ;

- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais. ➔ 329

Contact mis ou moteur démarré, levez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique). Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position basse, contact mis, assurez-vous que les essuie-vitres sont rabattus sur le pare-brise puis amenez la manette **1** en position **A** (balayage unique).

Avant de remettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise. Vous risquez sinon d'endommager le capot ou les essuie-vitres lors de la mise en marche.



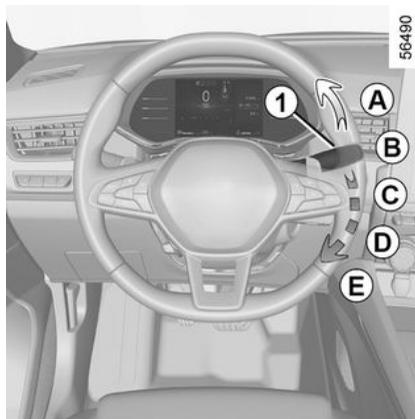
Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...), ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

ESSUIE-VITRES

 En cas d'obstacles sur le pare-brise (saletés, neige, gel, etc.), dégagez le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) et la lunette arrière avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur). Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1**, puis relâchez.

Une traction prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Sur les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver le troisième aller-retour. → 105

Remarque :

Par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la visibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la

commande de désembuage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.

2



Effacité des balais d'essuie-vitres

Surveillez l'état des balais.

Leur durée de vie dépend de vous :

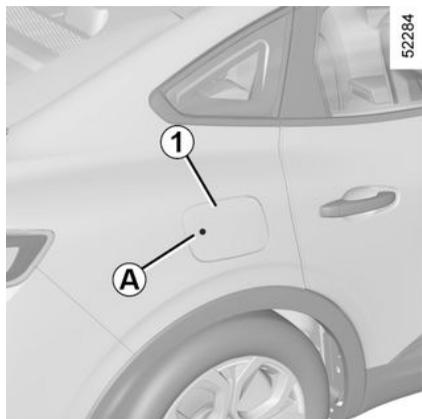
- ils doivent rester propres : nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-les dès que leur efficacité commence à diminuer : environ une fois par an. ➔ **329**

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez le pare-brise avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur) ;
- Vérifiez qu'aucun objet ne gêne la course des balais.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utile du réservoir :

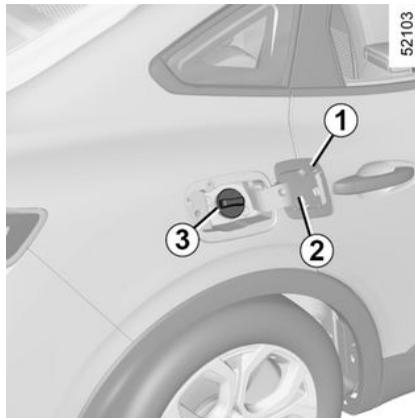
– Environ **50 litres** ;

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir la trappe **1**, appuyez sur la zone **A**, puis relâchez. La trappe **1** s'ouvre.

Pendant le remplissage, utilisez le porte-bouchon **2** sur la trappe **1** pour maintenir le bouchon **3**.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « remplissage carburant ».

Pour fermer, repoussez le portillon avec la main jusqu'en butée.



Bouchon de remplissage : spécifique au type de véhicule.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il est identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne jamais placer le bouchon à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur la trappe **1**. → 341.



Après le remplissage, vérifiez la fermeture du bouchon et du portillon.

2

RÉSERVOIR CARBURANT



Ne pas mélanger d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

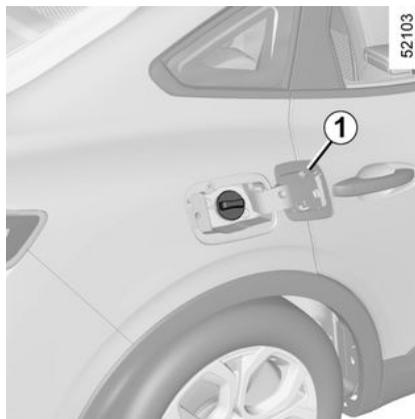
té.

Ne pas utiliser de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Ne **pas** ajouter d'additif au carburant (additif, réactif, etc.), sinon vous pourriez endommager le moteur.

Si vous souhaitez ajouter un additif au carburant, utilisez un produit agréé par nos Services techniques.

Consultez un représentant de la marque.



Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur la trappe **1**.

→ 341.

Remplissage carburant

Contact coupé, introduisez le pistolet et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

A la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux

autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Après le remplissage, remontez le capuchon **3** et fermez le rabat **1** pour éviter que de l'eau ou des corps étrangers ne pénètrent dans le système.

Assurez-vous toujours que le capuchon **3**, le rabat **1** et son périmètre restent propres et exempts de poussière, de boue, de saleté, etc.

Cas particulier

Lorsque le véhicule a été arrêté pendant environ trois mois, **vous devez ajouter du carburant pour éviter d'endommager la pompe à carburant**.

Pour cela, coupez le contact, faites l'appoint d'au moins **10 litres** de carburant environ, puis démarrez le moteur pour faire fonctionner la pompe et renouvelez le carburant dans le circuit.

S'il n'est pas possible d'ajouter au moins 10 litres de carburant en raison du niveau de carburant présent dans le réservoir, conduisez le véhicule jusqu'à ce que le réservoir ait la capacité requise.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dé-

RÉSERVOIR CARBURANT

pollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distributeur de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Pour connaître les types de carburant conformes aux normes européennes pouvant être utilisés avec les moteurs des véhicules vendus en Europe : reportez-vous au tableau → 341.



Pour faire le plein, le moteur doit être arrêté (et pas uniquement en veille pour les véhicules équipés de la fonction STOP and START) : vous devez couper le moteur.

→ 129

Risque d'incendie.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le contact ;
- activer les feux de détresse et demander aux occupants du véhicule de descendre et de se tenir à l'écart de la circulation ;
- adressez-vous à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteurs, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

RODAGE

Version à essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

3

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances..

Périodicité des révisions : reportez-vous au Carnet d'entretien de votre véhicule.

Remarque : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide de refroidissement peut être supérieur au repère « MAXI » sur le bocal, puis redescend entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente pas de risque.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Véhicule avec carte

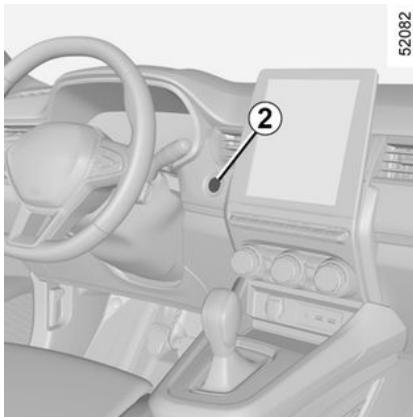


52344

La carte doit se trouver dans la zone de détection **1**.

Pour démarrer :

- Sur les véhicules à boîte de vitesses automatique, en position P, appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton **2** ;
- Pour les véhicules full hybrid E-Tech, le message READY s'allume sur le tableau de bord, accompagné d'un bip. Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.



52082

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » ou « Sélectionner la position "P" » s'affichera sur le tableau de bord ;
- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **2** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction ; le message « Tourner volant + START » vous en avertit ;



Sur les véhicules full hybrid E-Tech, afin de préserver la batterie 12 V, le moteur s'éteint automatiquement après environ 12 minutes de stationnement du véhicule, tant que la ceinture du conducteur n'est pas bouclée et que le moteur n'a pas déjà été arrêté manuellement avec la touche **2**. Si nécessaire, vous pouvez redémarrer le moteur en appuyant sur la touche **2**.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

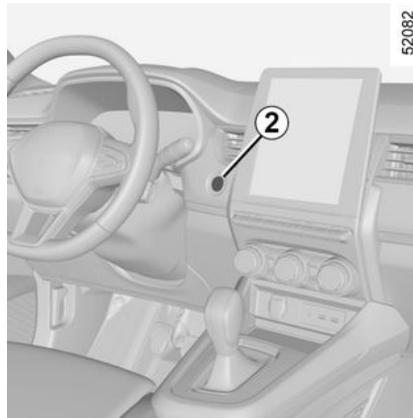
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

Démarrage « mains libres » coffre ouvert



Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre, afin d'éviter tout risque de perte.

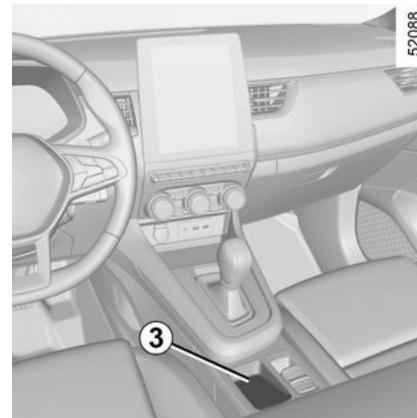
Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appuyer sur les pédales.

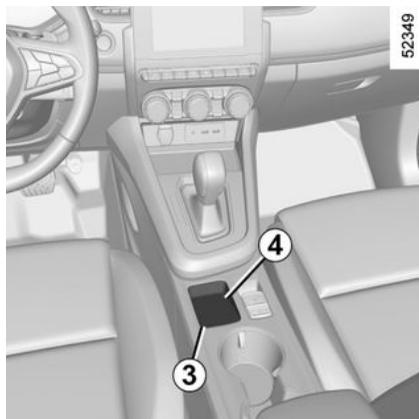
Anomalie de fonctionnement



Dans certains cas, la carte mains libres peut ne pas fonctionner :

- lorsque la pile de la carte est déchargée ;
- lorsque la batterie secondaire 12 V est déchargée, etc. ;
- en cas de proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo, etc.) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

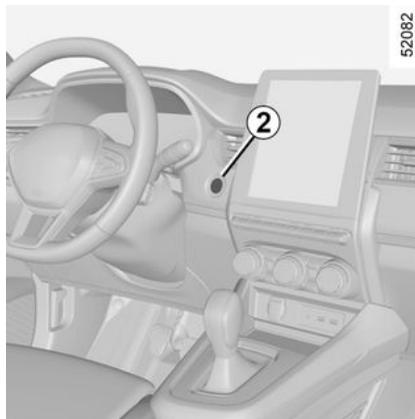
DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Le message « Placez la carte dans zone + START » s'affiche sur le tableau de bord.

Appuyez sur le frein, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépôt **3**. Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Conditions d'arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt, en position P sur les véhicules à boîte automatique. Sur les véhicules full hybrid E-Tech, le message READY s'affiche sur le tableau de bord.

Avec la carte dans le véhicule, appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête. Sur les véhicules full hybrid E-Tech, le message READY disparaît du tableau de bord.

La colonne de direction se verrouille à l'ouverture de la porte ou au verrouillage du véhicule.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle ou si la pile de la carte est déchargée, lorsque vous essayez d'éteindre le moteur, le message « Carte man-

quante faire appui long » ou « Carte absente faire appui long » apparaît sur le tableau de bord : appuyez sur le bouton **2** pendant au moins deux secondes. Si la carte n'est plus dans l'habitacle, vérifiez que vous pouvez la récupérer avant d'appuyer sur le bouton et de le maintenir enfoncé. Sans la carte, vous ne pourrez pas redémarrer.

Moteur arrêté, les accessoires (radio, ...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 10 minutes environ.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.

Exception pour les véhicules full hybrid E-Tech

Véhicule à l'arrêt en mode de fonctionnement électrique, le message « MOTEUR ACTIF ETEINDRE » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore si :

- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- le capot moteur est ouvert ;
- la porte conducteur est ouverte.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

L'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances (freins, direction, etc.) et les dispositifs de sécurité passive comme les airbags et prétensionneurs ne fonctionneront pas.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier carte sur vous, assurez-vous que le moteur est bien arrêté.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES.

Fonction Stop and start

Ce système permet de diminuer la consommation de carburant et l'émission de gaz à effet de serre. Au démarrage du véhicule, le système est activé automatiquement. Pen-

dant la conduite, le système arrête le moteur (mise en veille) lorsque le véhicule s'arrête ou se déplace lentement (embouteillage, feux de signalisation, etc.), selon le véhicule.

Conditions de mise en veille

Le véhicule a roulé depuis son dernier arrêt ;

– la boîte de vitesses est en position D, M ou N ;

et

– la pédale de frein est enfoncée (suffisamment fort) ;

Selon le véhicule, si le témoin  clignote et que le message « Enfoncer la pédale de frein » s'affiche sur le tableau de bord, cela indique que la pédale de frein n'est pas suffisamment enfoncée ;

et

– la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée ;

et

– Lorsque la vitesse du véhicule est nulle pendant une seconde environ ou, selon le véhicule, dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 5 km/h environ.

La mise en veille moteur est maintenue si la position P est engagée, ou si

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

La position N est engagée avec frein de parking serré, pédale de frein relâchée.

Le témoin  apparaît fixe au tableau de bord pour vous avertir de la mise en veille du moteur.

Les équipements du véhicule restent en fonction pendant la durée d'arrêt du moteur.

Lorsque le moteur passe en veille, l'aide à la direction peut ne plus être opérationnelle.

Dans ce cas, elle redevient opérationnelle lorsque le moteur n'est plus en veille ou que la vitesse dépasse 1 km/h environ (en descente, en pente, ...).



Dans le cas d'une mise en veille du moteur, le frein de parking assisté (suivant véhicule) ne se serre pas automatiquement.



Ne laissez pas rouler votre véhicule lorsque le moteur est en veille

(le témoin  est allumé au tableau de bord).



Avant de quitter le véhicule, le moteur DOIT être arrêté (et non pas mis en veille) → 129.

Empêcher la mise en veille du moteur

Dans certaines situations, comme l'insertion dans un carrefour, il est possible, système activé, de garder le moteur tournant en vue d'un démarrage rapide.

Maintenez le véhicule immobilisé avec peu d'effort sur la pédale de frein.



Pour un remplissage carburant, le moteur doit être arrêté (et non pas mis en veille) : arrêtez **IMPÉRATIVEMENT** le moteur → 129.

Sortie de veille moteur

- à l'ouverture de la porte conducteur ;
- ou
- lorsque la ceinture du conducteur est détachée ;
- la pédale de frein est relâchée, position D ou M engagée ;
- ou
- la pédale de frein est relâchée, position N engagée et frein de parking desserré ;
- ou
- le frein de parking est de nouveau appliqué, position P engagée, ou position N engagée avec frein de parking serré ;
- ou
- la position R est engagée ;
- ou
- la pédale d'accélérateur est enfoncée ;
- ou

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

– en mode manuel, les palettes de changement de rapport sont activées.



fonction « AUTOHOLD » activée ➔ 150, la pédale de frein peut être relâchée et la veille du moteur maintenue. Pour sortir de la mise en veille du moteur, pédale de frein relâchée, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Conditions de non mise en veille du moteur

Certaines conditions ne permettent pas au système la mise en veille du moteur, notamment :

- la porte conducteur n'est pas fermée ;
- la ceinture conducteur n'est pas bouclée ;
- la marche arrière est engagée ;
- le capot moteur est non verrouillé ;
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la différence de température intérieure du véhicule avec celle de

consigne de la climatisation automatique est trop importante ;

- l'aide au stationnement est en cours de fonctionnement ;
- l'altitude est trop élevée ;
- la pente est trop raide pour les véhicules équipés d'une boîte automatique ;
- la fonction « Voir clair » est activée ➔ 261 ;
- la température moteur est insuffisante ;
- le système de dépollution est en cours de régénération ;
- ...

Selon le véhicule, le témoin  s'affiche sur le tableau de bord. Ce témoin vous avertit de la non-disponibilité de mise en veille du moteur.

Le témoin  peut s'afficher conjointement à un message sur le tableau de bord :

- « Optimiser la recharge de la batterie » pour prioriser la charge de la batterie ;
- « Prioriser le confort thermique » pour prioriser la climatisation ;
- « Prioriser le fonctionnement du moteur » pour prioriser les opérations du moteur.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact, ou ➔ 129

Particularité de redémarrage automatique du moteur

Sous certaines conditions, le moteur peut redémarrer sans intervention pour garantir votre sécurité et votre confort.

Cela peut se produire notamment lorsque :

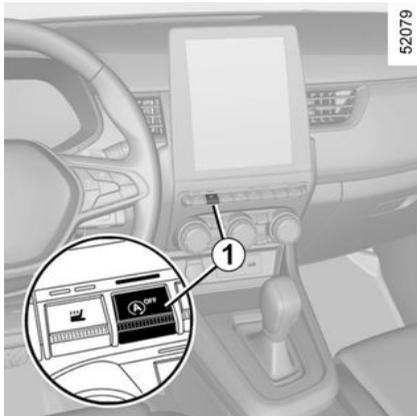
- la température extérieure est trop basse ou trop élevée ;
- la fonction « Voir clair » est activée ➔ 261 ;
- la batterie n'est pas suffisamment chargée ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (en descente, etc.) ;
- des appuis répétés sont exercés sur la pédale de frein ou en cas de besoin du système de freinage ;
- ...

Selon le véhicule, le témoin  s'affiche sur le tableau de bord pour vous avertir du redémarrage automatique du moteur.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR



Avant de quitter le véhicule, le moteur DOIT être arrêté (et non pas mis en veille) → 129.



Selon le véhicule, le témoin  peut s'afficher conjointement à un message sur le tableau de bord :

- « Optimiser la recharge de la batterie » pour prioriser la charge de la batterie ;
- « Prioriser le confort thermique » pour prioriser la climatisation ;

- « Prioriser le fonctionnement du moteur » pour prioriser les opérations du moteur.

Désactivation, activation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1** pour désactiver la fonction. Le message « Stop & Start désactivé » s'affiche sur le tableau de bord, ainsi que le témoin d'allumage **1**.

Un nouvel appui réactive le système. Le message « Stop & Start activé » apparaît sur le tableau de bord et le contacteur **1** disparaît.

Le système se réactive automatiquement à chaque démarrage volontaire du véhicule par appui sur le bouton Start → 129.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le message « Vérifier Stop & Start » s'affiche sur le tableau de bord et que le contacteur **1** s'allume, cela indique que le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

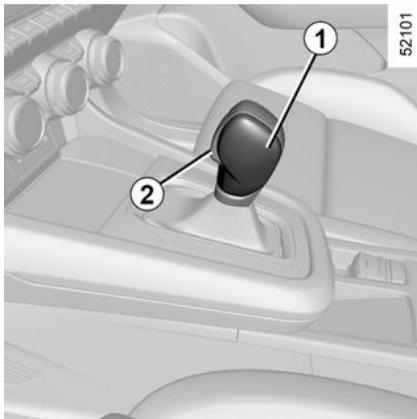


Remarque spéciale : lorsque le moteur est en veille, appuyez sur le contacteur **1** pour le redémarrer automatiquement.

COMMANDE DE VITESSES

Boîte de vitesses automatique, levier manuel

Levier de sélection 1



P : stationnement

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

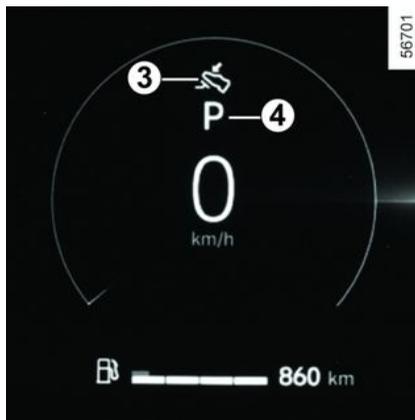
B : (version E-Tech full hybrid) marche avant avec freinage régénératif accru

L'affichage 4 sur le tableau de bord indique la position engagée par le levier de vitesses 1 ou affiche le rapport engagé en mode manuel.

Remarque : appuyez sur le bouton 2 pour :

- quitter la position P ou
- passer de la position D, N ou B (version E-Tech full hybrid) à la position R ou P.
- passer de la position D à B (version E-Tech full hybrid)

Fonctionnement



Avec le levier de vitesses 1 en position P, démarrez le moteur.

Sur les véhicules E-Tech full hybrid, le message READY s'affiche sur le tableau de bord.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein

avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage 2.

Pied sur la pédale de frein (le témoin 3 sur l'afficheur s'éteint), quittez la position P.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

 Sur les véhicules E-Tech full hybrid, le témoin READY s'allume sur le tableau de bord et vous indique que le système hybride est en service et prêt pour la conduite.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier 1 en position D.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules au moment opportun et au régime moteur le plus adapté car le système automatisé tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Conduite économique

COMMANDE DE VITESSES

Sur route, laissez toujours le levier en position D, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode B

Sur les véhicules E-Tech full hybrid, ce mode permet de conduire avec un frein moteur plus régénératif. En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi, le moteur électrique génère un courant électrique plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode B, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Palettes de changement de vitesse 5 et 6



Selon le véhicule, vous pouvez utiliser les palettes **5** et **6** pour changer de rapport lorsque le levier est en position D.

5 : rétrogradation.

6 : passage à un rapport supérieur.

Les positions P, N et R ne sont pas accessibles avec les palettes.

Remarque : appuyez au centre des palettes, pas sur le haut lorsque vous les utilisez.

Conduite en mode manuel

Lors de la conduite en position D, vous pouvez passer en mode de

conduite manuelle à l'aide des palettes **5** et **6** sur le volant. Selon le véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

– **le mode manuel « temporaire »** permet de forcer le changement de vitesse en appuyant brièvement sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite D et le rapport engagé s'affichent sur le tableau de bord.

Remarque : la boîte de vitesses repasse en mode automatique D automatiquement si le rapport engagé n'est plus optimal pour les performances du véhicule ou si aucune mesure n'a été prise sur une palette pendant un certain temps.

– **le mode manuel permanent s'active** en appuyant et en maintenant l'une des palettes. Le mode de conduite M et le rapport engagé apparaîtront sur l'affichage du tableau de bord **7**.

COMMANDE DE VITESSES



Remarque : retour en mode automatique en appuyant longuement sur la palette de droite. Le mode automatique D s'affiche sur le tableau de bord.

Dans tous les cas :

- pour rétrograder, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports, appuyez sur la palette de droite.

Cas particuliers

Dans certaines conditions de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, le fonctionnement du programme de contrôle électronique de la stabilité : ESC,

etc.), le système automatisé peut changer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter de mauvaises manœuvres, le changement de rapport peut être refusé par le système automatique : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.

Situations exceptionnelles

- **Si le type de route ou les conditions météorologiques** (pentes raides, épaisses couches de neige, sable ou boue) complexifient le maintien en mode automatique, selon le véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel à l'aide des palettes. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.

- **Par temps froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques ins-

tants avant de quitter la position P ou N et d'engager le levier en D ou R.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position P : la boîte de vitesses est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking assisté est serré.



La position P ne doit être engagée que lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

COMMANDE DE VITESSES



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (par exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (par exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

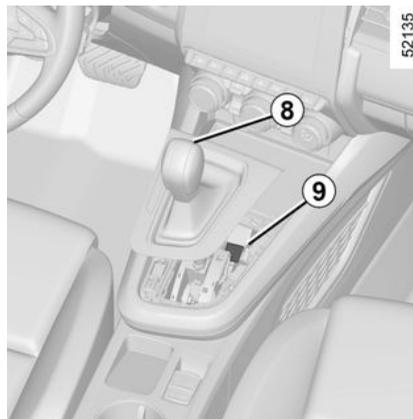
Anomalies de fonctionnement

– **en roulant**, si le message « **AVERTISSEMENT** : Vérifiez la boîte de vitesses » apparaît sur le tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

– **en roulant**, si le message « **AVERTISSEMENT** : surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît sur le tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

– **dépannage d'un véhicule à boîte automatique** → 316.



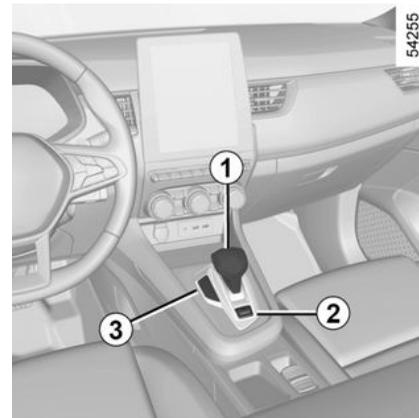
A la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous

appuyez sur la pédale de frein (panne de batterie par exemple), il y a la possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices. Pour cela, déclipsez la base du soufflet et appuyez sur le bouton **9** tout en appuyant simultanément sur le bouton **8** du levier afin de déverrouiller ce dernier et passer en position N.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Boîte de vitesses automatique, levier électronique

Levier de sélection électronique (e-levier) 1



COMMANDE DE VITESSES

R : marche arrière

N : point mort

D : marche avant standard

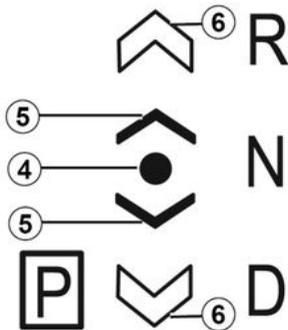
P : parking, bouton 2

B : (version E-Tech full hybrid)
marche avant avec freinage régé-
nératif accru

Le témoin 3 indique que le rapport
est engagé.

Sur le tableau de bord, les symboles
suivants vous informent :

47430



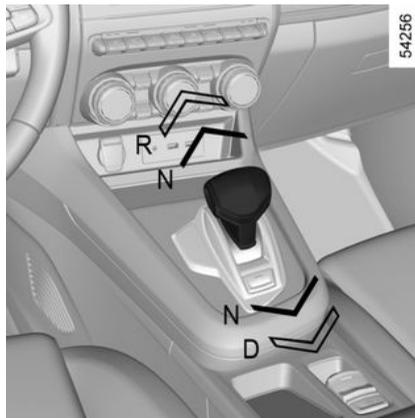
4 : position du rapport engagé ;

5 : la position accessible à partir de
la position actuelle en déplaçant le
levier de vitesses 1 d'un cran en
avant ou en arrière ;

6 : la position accessible à partir de
la position actuelle en actionnant le
levier de vitesses 1 de deux crans en
avant ou en arrière.

Les symboles 5 ou 6 s'affichent pour
indiquer les rapports pouvant être
sélectionnés. L'absence de ces re-
pères indique que des rapports ne
sont pas accessibles depuis la posi-
tion engagée.

Sélecteur impulsionnel



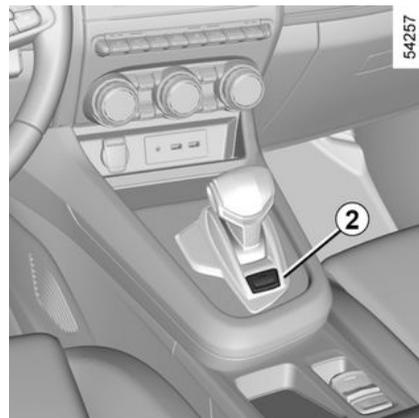
Basculez le levier de vitesses 1 d'un
ou deux crans vers l'avant ou vers
l'arrière pour engager la position
souhaitée (R, N, D ou B pour la version
E-Tech full hybrid), puis relâchez le

levier, qui revient alors en position
stable.

La position engagée s'allume sur le
tableau de bord, accompagnée du
témoin 4 placé devant la position.

Si certaines conditions empêchent
le passage d'une position à l'autre, la
position souhaitée clignote au ta-
bleau de bord.

Pour engager la position P



Lorsque le véhicule est à l'arrêt, mo-
teur en marche ou contact mis (avec
le message READY sur le tableau de
bord pour la version E-Tech full hy-
brid), appuyez sur le bouton 2 pour
engager la position P. Le témoin du
bouton 2 s'allume en orange une fois

COMMANDE DE VITESSES

la position Parking P de la boîte de vitesse engagée.

Pour désengager la position P

Véhicule à l'arrêt et moteur en marche (avec le message READY affiché sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid), appuyez sur la pédale de frein et basculez le levier de vitesses **1** vers l'avant ou vers l'arrière selon la position désirée. Le témoin du bouton **2** s'éteint.

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée à fond, le message « Enfoncer la

pédale de frein » et le témoin  s'affichent sur le tableau de bord.

Remarque :

– si le conducteur ouvre sa porte pour quitter le véhicule et que la position P n'est pas engagée, un signal sonore retentit et le message « Sélectionner la position "P" » s'affiche sur le tableau de bord ;

– Le témoin  apparaît à chaque fois qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour changer la position de la boîte de vitesses automatique.

Pour engager le point mort

Véhicule à l'arrêt avec le moteur en marche (avec le message READY affiché sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid), pour engager la position N, basculez le levier de vitesses **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière selon le rapport engagé.



Sur la version E-Tech full hybrid, le témoin READY s'allume sur le tableau de bord et vous indique que le système hybride est en service et prêt pour la conduite. ➔ 129



Vérifiez que le témoin P sur le tableau de bord et le témoin intégré au bouton **2** sont bien activés avant de quitter le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Conduite en mode automatique D

Avec le véhicule à l'arrêt et le moteur en marche (avec le message READY sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid), déplacez le levier de vitesses **1** de deux crans vers l'arrière pour engager la position D.

Si l'une des conditions n'est pas appliquée, D clignote pendant environ 5 secondes et le message « Enfoncer la pédale de frein » s'affiche sur le tableau de bord pendant environ 15 secondes.

Lorsque vous sélectionnez la position D à l'arrêt, le véhicule avance dès que vous relâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules au moment opportun et au régime moteur le plus adapté car le système automatisé tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Remarque : avec le moteur en marche (avec le message READY sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid) et le véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, posi-

COMMANDE DE VITESSES

tion N ou R engagée, il n'est pas nécessaire d'enfoncer la pédale de frein pour engager la position D. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position D, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à un régime moteur plus bas.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Il est aussi possible de rétrograder ponctuellement en vue d'un dépassement en appuyant sur la palette de gauche.

Conduite en mode B

Sur la version E-Tech full hybrid, ce mode permet de conduire avec un frein moteur plus régénératif. En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage récupératif pour ralentir.

Ainsi, le moteur électrique génère un courant électrique plus important qui permet de recharger la batterie de traction.

En mode B, le freinage récupératif sera réduit si la batterie est froide ou complètement chargée.

Passez de la position D vers B ou B vers D

Pour la version E-Tech full hybrid, pour passer d'une position à l'autre, basculez le levier d'un cran ou de deux crans vers l'arrière.

La position engagée est affichée sur le tableau de bord, accompagnée du témoin **2** pour confirmer la position du levier de vitesses.

Pour passer la marche arrière

Avec le véhicule à l'arrêt et le moteur en marche (avec le message READY sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid), déplacez le levier de vitesses **1** de deux crans vers l'avant pour engager la position R.

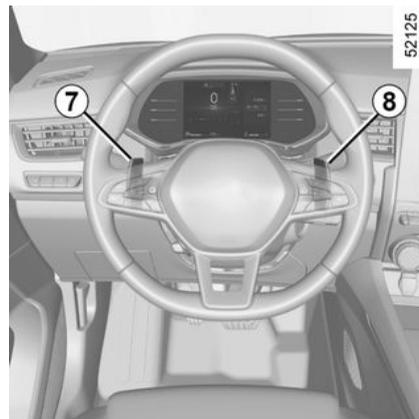
Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, un signal sonore retentit, l'affichage de la position R clignote pendant environ 5 secondes sur la grille affichée sur le tableau de bord et le message « Enfoncer la pédale de frein » s'affiche environ 15 secondes.

Les feux de marche arrière s'allument dès que la marche arrière est engagée (si le contact est mis)

ainsi que la caméra de recul (suivant véhicule).

Remarque : avec le moteur en marche (avec le message READY sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid) et le véhicule roulant entre 0 et 8 km/h environ, position N ou D engagée, il n'est pas nécessaire d'enfoncer la pédale de frein pour engager la position R. Cela est utile lors des manœuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Palettes de changement de vitesse 7 et 8



52125

COMMANDE DE VITESSES

Selon le véhicule, vous pouvez utiliser les palettes **7** et **8** pour changer de vitesse lorsque le levier est en position D.

7 : passage à un rapport inférieur

8 : passage à un rapport supérieur

Les positions P, N et R ne sont pas accessibles avec les palettes.

Conduite en mode manuel

Lors de la conduite en position D, vous pouvez passer en mode de conduite manuelle à l'aide des palettes **7** et **8** sur le volant. Selon le véhicule, il existe deux modes de conduite manuelle :

– **le mode manuel « temporaire »** permet de forcer le changement de vitesse en appuyant brièvement sur l'une des deux palettes. Le mode de conduite D et le rapport engagé s'affichent sur le tableau de bord. La lettre D et la flèche vers le bas apparaissent en surbrillance sur le témoin **3**.

Remarque : la boîte de vitesses s'adapte elle-même au mode automatique D si le rapport engagé n'est plus optimal pour les performances du véhicule ou si aucune mesure n'a été prise sur une palette pendant un certain temps.

– **le mode manuel permanent s'active** en appuyant et en maintenant l'une des palettes. Le mode de conduite M et le rapport engagé apparaîtront sur le tableau de bord.

Remarque : selon le véhicule, vous pouvez revenir en mode automatique en appuyant longuement sur la palette de droite ou en basculant le levier impulsif 1 d'un ou de deux crans vers l'arrière.

Dans tous les cas :

- pour rétrograder, appuyez sur la palette de gauche ;
- pour monter les rapports, appuyez sur la palette de droite.

Cas particuliers

Dans certaines conditions de conduite (entraînant par exemple la protection du moteur, le fonctionnement du programme de contrôle électronique de la stabilité : ESC, etc.), le système automatisé peut changer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter de mauvaises manœuvres, le changement de rapport peut être refusé par le système automatique : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

Situations exceptionnelles

- **Si le type de route ou les conditions météorologiques** (pentes raides, épaisses couches de neige, sable ou boue) complexifient le maintien en mode automatique, selon le véhicule, il est conseillé de passer en mode manuel à l'aide des palettes. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position P ou N et d'engager le levier en Dou R.

Stationnement du véhicule

Sur les véhicules équipés d'un levier de type 1, la position P est engagée automatiquement ainsi que le frein de parking électronique (sur les véhicules qui en sont équipés) lorsque :

- Le contact est coupé en appuyant sur le bouton de démarrage ;
- la ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée et le véhicule est arrêté ;
- la porte côté conducteur est ouverte et le véhicule s'arrête.

COMMANDE DE VITESSES

P est affiché sur le tableau de bord et le bouton du témoin P est allumé.

La position P étant **automatiquement engagée** à l'arrêt du moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position N (par exemple lors de l'utilisation de station de lavage) :

– Moteur en marche (avec le message READY sur le tableau de bord pour la version E-Tech full hybrid), appuyez sur le bouton P, déplacez le levier de vitesses **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière, puis coupez le moteur ;

– moteur arrêté et contact mis, basculez le levier de vitesses **1** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière, puis arrêtez le moteur.

Au prochain redémarrage, la position P est engagée automatiquement en fonction des cas décrits précédemment.



La position P ne doit être engagée que lorsque le véhicule est à l'arrêt.



En montée, pour rester à l'arrêt, ne laissez pas le pied sur l'accélérateur.

Risque de surchauffe de la boîte de vitesses automatique.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Périodicité d'entretien

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un représentant de la marque pour vérifier si la boîte de vitesses automatique nécessite un entretien périodique.

Si elle ne nécessite pas d'entretien, vous ne devez pas faire d'ajout d'huile.

Anomalies de fonctionnement

– **en roulant**, si le message « AVER-TISSEMENT : Vérifiez la boîte de vitesses » apparaît sur le tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

– **en roulant**, si le message « AVER-TISSEMENT : surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît sur le tableau de bord, arrêtez-vous dès que possible pour laisser refroidir la boîte de vitesses et jusqu'à la disparition du message ;

– **Dépannage sur un véhicule équipé d'une boîte automatique. → 316**

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) qui affecte le fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (par exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (par exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS À ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- conduite prolongée avec le témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiant ou carburant non agrées.

Ou en présence d'anomalies de fonctionnement telles que :

- allumage défectueux, panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance.

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager le catalyseur ou le démarreur et pour éviter l'usure prématurée de la batterie, **n'essayez pas de démarrer le moteur (à l'aide du démarreur, ou en poussant ou remorquant le véhicule) tant que vous n'avez pas identifié et rectifié le problème.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles, tels que l'herbe ou des feuilles, peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

Filtre à Particules

Le filtre à particules sert à traiter les gaz d'échappement des moteurs essence.

Suivant véhicule, le témoin  affiché au tableau de bord indique que

le filtre est encrassé et nécessite un nettoyage. Pour le nettoyer, lorsque

le témoin  s'affiche, si les conditions de circulation et les limites de vitesse le permettent, roulez entre 50 km/h et 110 km/h environ jusqu'à ce que le voyant s'éteigne.

Au bout de 5 à 20 minutes environ, le témoin devrait s'éteindre.

Remarque : le voyant peut s'éteindre au bout de 20 minutes lorsque les conditions de circulation nécessaires au nettoyage du filtre ne sont pas totalement réunies.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

En cas de saturation du filtre, le témoin



et, suivant le véhicule,

le témoin  s'allument au tableau de bord, accompagnés du message « Vérifier l'injection ». Dans ce cas, consultez un représentant de la marque.

Si le témoin  et, suivant le vé-

hicule, le témoin  apparaît, accompagné du message « AVERTISSEMENT : risque de panne moteur », arrêtez le véhicule, coupez le moteur

PARTICULARITÉS DES VERSIONS À ESSENCE

et contactez un représentant de la marque.



Le témoin **STOP**

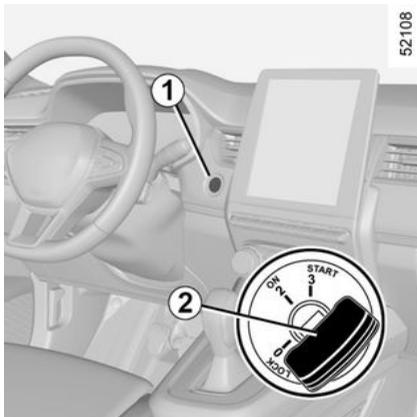
vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

3

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté



Serrage du frein de parking assisté

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté peut immobiliser le véhicule :

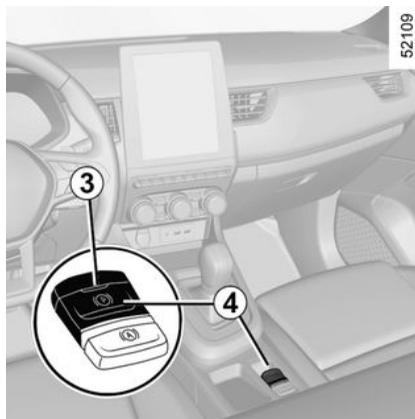
– à l'appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur 1 ;

ou

– lorsque la ceinture du conducteur est détachée ;

ou

– à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

– pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, lorsque la **position P est engagée**.



Le frein de parking assisté peut être utilisé pour immobiliser le véhicule. Avant de quitter

le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin 3 sur le contacteur 4 et du témoin



au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une étiquette est apposée sur la partie supérieure du pare-brise pour vous le rappeler.

Dans tous les autres cas, par exemple **si le moteur a calé ou est en veille à cause du système Stop and Start** → 132, le frein de parking assisté n'est pas serré automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé. Pour certains pays, la fonction freinage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Pour confirmer le serrage du frein de parking assisté, le message « Frein de parking activé » s'affiche, le té-

FREIN DE PARKING

moins **(P)** apparaît au tableau de bord et le témoin **3** s'allume sur le contacteur **4**.

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **3** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin **(P)** s'éteint au verrouillage du véhicule.

Remarque : dans certaines situations (défaillance du frein de parking assisté, desserrage manuel du frein de parking, etc.), pour vous indiquer que le frein de parking est desserré, un signal sonore retentit et le message « AVERTISSEMENT : Serrer frein de parking » apparaît au tableau de bord.

- avec le moteur tournant : à l'ouverture de la porte conducteur ;
- avec le moteur à l'arrêt (en cas de calage moteur par exemple) : à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **4** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

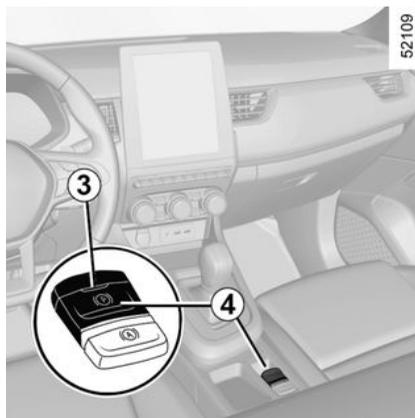
Le desserrage se fait dès le démarrage du véhicule en accélérant.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **3** sur le contacteur **4**

et du témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

Fonctionnement manuel

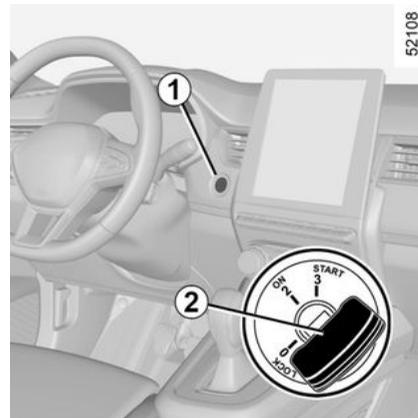


Vous pouvez serrer le frein de parking assisté manuellement.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **4**. Le témoin **3** et

le témoin **(P)** au tableau de bord s'allument.



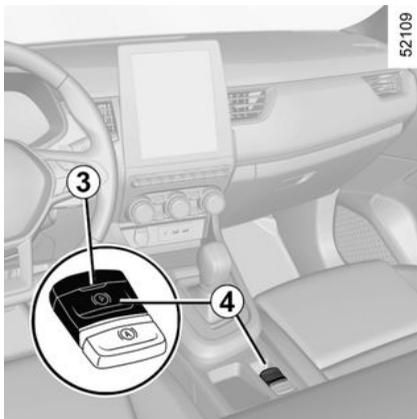
Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appuyer sur les pédales. Appuyez sur la pédale de frein puis sur le contacteur **4** : le témoin **3** sur le contacteur

et le témoin **(P)** au tableau de bord s'éteignent.

FREIN DE PARKING

Arrêt ponctuel



Pour serrer manuellement le frein de parking électronique (lors de l'arrêt à un feu rouge ou d'un arrêt quand le moteur tourne, etc.) : tirez et relâchez le contacteur **4**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **4** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple) :

- engager un rapport ou la position P : les roues motrices seront verrouillées mécaniquement par l'arbre de transmission ;
- arrêter le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur 1 ;
- détacher la ceinture du conducteur ;
- ouvrir la porte conducteur ;
- desserrer manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté ») ;
- suivant véhicule, le frein de parking assisté se serre automatiquement. Vous devez le desserrer manuellement.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Si le message «**AVERTISSEMENT : Système électrique**» ou «**Vérifier batterie**» ou «**AVERTISSEMENT : Système de freinage**» s'affiche, vous devez immobiliser le véhicule en passant la première vitesse (sur une boîte de vitesses manuelle) ou en sélectionnant la position P (sur une boîte automatique), ou en tirant le contacteur **4** pendant environ 10 secondes. Si les conditions et la pente l'exigent, calez les roues du véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Porte conducteur ouverte ou mal fermée et moteur tournant, pour des raisons de sécurité, le desserrage automatique est désactivé (ceci afin d'éviter que le véhicule roule tout seul sans conducteur). Le message «**Relâchez le frein de parking manuellement**» apparaît au tableau de

FREIN DE PARKING

bord lorsque le conducteur appuie sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

– En cas d'anomalie, le témoin

 s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et, dans cer-

tains cas, du témoin .

Consultez rapidement un Représentant de la marque.

– En cas de défaillance du frein de

parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « AVERTISSEMENT : Système de freinage », d'un signal sonore et, dans

certain cas, du témoin .

Cela signifie que vous devez impérativement vous arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



Ne quittez jamais votre véhicule sans engager de nouveau la position P et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur tournant avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.

Autohold

Véhicule à l'arrêt (feu rouge, intersection, embouteillage...), la fonction assure la force de freinage même lorsque le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage est relâchée dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

Activation

Appuyez sur le contacteur **3**.

Le témoin **3** s'allume pour confirmer que la fonction est activée.

Désactivation

Appuyez sur la pédale de frein et le contacteur **3** simultanément.

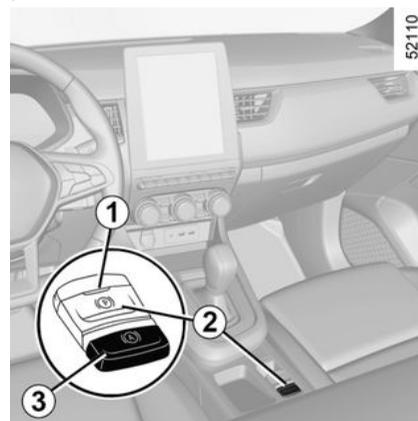
Le témoin du contacteur **6** disparaît pour confirmer que la fonction est désactivée.

Si la force de freinage est maintenue, le frein de parking est serré automatiquement lorsque :

– le conducteur sort du véhicule ;

ou

– le véhicule est immobilisé pendant plus de trois minutes environ.



Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– la ceinture du conducteur est bouclée ;

et

FREIN DE PARKING

– le frein de parking assisté est des-serré ;

et

– le véhicule n'est pas arrêté sur une pente très raide.

Le maintien de la force de freinage

est confirmé par  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

– le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;

ou

– le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.



À chaque démarrage, la fonction reprend le mode en cours lors du dernier arrêt.



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **1** sur le contacteur **2**

et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE

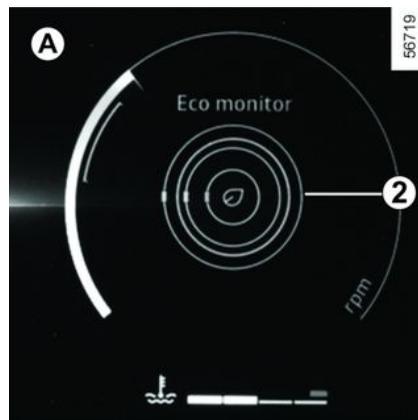
La consommation de carburant est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux. La consommation en usage réel dépend des conditions d'utilisation du véhicule, des équipements et du style de conduite. Pour optimiser la consommation, se référer aux conseils ci-après.

Suivant le véhicule, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation de carburant :

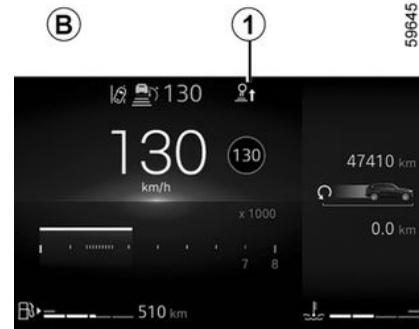
- le compte-tours ;
- l'indicateur de changement de vitesse ;
- l'indicateur de style de conduite ;
- le bilan trajet et les éco-conseils via l'écran multimédia ;
- l'indicateur d'accélération Eco ;
- mode ECO ;
- la fonction Stop and Start ; ➔ 132
- Compteur de charge pour véhicule full hybrid E-Tech.

Lorsque le véhicule en est équipé, le système d'aide à la navigation complète ces informations.

Sur le tableau de bord A ou B



Suivant le véhicule, l'affichage des informations peut être organisé et personnalisé en fonction du style de personnalisation du tableau de bord sélectionné à partir de l'écran multimédia.



Indicateur de changement de vitesse 1

Suivant le véhicule, afin d'optimiser la consommation, un témoin au tableau de bord vous informe du meilleur moment pour engager le rapport supérieur ou le rapport inférieur :



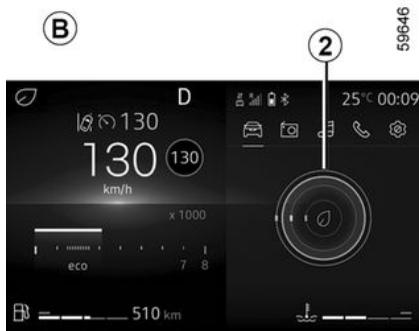
engagez le rapport supérieur ;



engagez le rapport inférieur.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation en carburant du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE



Indicateur de style de conduite 2

Il vous informe en temps réel sur le style de conduite adopté. Vous êtes averti par l'indicateur 2.

Plus l'indicateur 2 affiche de pétales, plus votre conduite est souple et économique.

Si vous suivez régulièrement cet indicateur, vous baissez la consommation du véhicule.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Indicateur d'accélération Eco 3

Cela vous indique en temps réel si vous accélérez modérément ou fortement.

Vous êtes averti par l'indicateur 3 :

- vert : l'accélération est modérée et correcte ;
- blanc : l'accélération est trop élevée ;
- gris : l'accélération est élevée.

Remarque : il n'est pas possible d'afficher simultanément l'indicateur de style de conduite 2 et l'indicateur d'accélération Eco 3.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction qui optimise la consommation de carburant. Il contrôle certains systèmes consommateurs d'énergie dans le véhicule (chauffage, climatisation, direction assistée, etc.) et certaines actions liées à la conduite (accélération, changements de rapports, régulateur de vitesse, décélération, etc.).

La limitation de l'accélération permet une conduite urbaine et périurbaine à faible consommation.

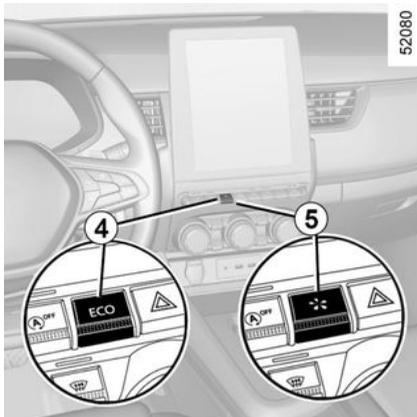
L'utilisation réduite de l'air conditionné permet de réduire la consommation sans dégrader le confort thermique.

Roue libre en mode ECO (ou mode My Sense selon le véhicule)

Suivant le véhicule, pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, en phase de décélération (pedal totalement dégage de la pedale d'accélérateur), le passage en roue libre (neutre automatique) réduit le freinage moteur et vous permet de vous éloigner sans accélérer pour économiser du carburant.

Pour activer/désactiver le mode « Roue libre », reportez-vous aux instructions multimédia.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE



52080

3

Activer la fonction

Suivant le véhicule, la fonction peut être activée soit :

- en appuyant sur le contacteur **4** ;
➔ **255**
- en appuyant sur le contacteur **5** ;
- depuis l'écran multimédia (reportez-vous aux instructions de l'équipement multimédia).

Le témoin **Eco** s'affiche au tableau de bord pour confirmer l'activation.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode ECO pour retrouver les performances du moteur.

Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur.

Le mode ECO se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

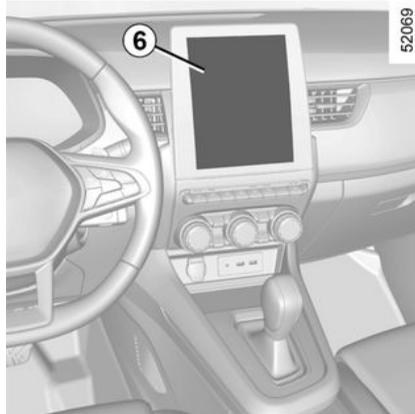
Inhibition de la fonction

Suivant le véhicule, la fonction peut être désactivée soit :

- en appuyant sur le contacteur **4** ;
➔ **255**
- en appuyant sur le contacteur **5**.

Le témoin **Eco** s'éteint sur le tableau de bord pour confirmer la désactivation.

Sur l'écran multimédia ;



52069

Bilan trajet

A la coupure du moteur, l'affichage « Bilan trajet » sur l'écran multimédia **6** donne les informations relatives à votre dernier trajet.

Il indique :

- le score général ;
- l'évolution du score ;
- la distance sans consommation.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Une note globale de 0 à 100 s'affiche vous permettant d'évaluer votre performance d'éco-conducteur. Plus la note est élevée, plus la consommation de carburant est basse.

Des éco-conseils vous sont donnés afin d'améliorer votre performance.

La mémorisation de vos trajets préférés vous permettra de comparer vos performances entre elles et avec celles des autres utilisateurs du véhicule.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE

Économètre



(au tableau de bord)

L'économètre vous permet de connaître en temps réel la consommation d'énergie du véhicule.

Zone d'utilisation A bleue « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur électrique génère du courant qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

Zone d'utilisation B « Consommation d'énergie »

La couleur du compteur de charge varie :

- **en vert** : mode tout électrique, la batterie de traction fournit l'énergie nécessaire au moteur électrique pour déplacer le véhicule ;
- **en blanc** : mode de traction hybride, la batterie de traction et/ou le moteur thermique fournissent l'énergie nécessaire pour déplacer le véhicule.

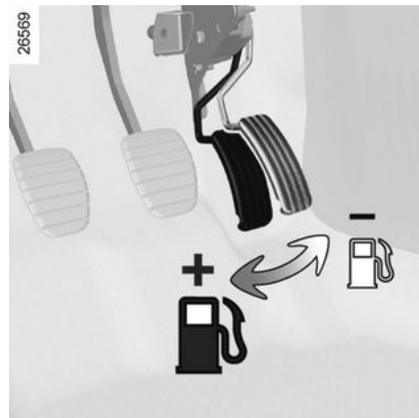
Maintien du niveau de charge de la batterie de traction : « E-save »

Disponible depuis votre écran multi-média de deux façons :

- activation/désactivation depuis le menu « Réglages du véhicule » ;
- widget positionnable sur la page d'accueil.

Ce mode vous permet de maintenir un niveau de charge suffisant dans la batterie de traction en prévision d'une route de montagne ou d'une longue montée sur autoroute.

Conseils de conduite et conduite ECO



Comportement

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduire avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- Les vitesses élevées dégradent de manière significative la consommation de carburant du véhicule.

Exemples (à vitesse constante) :

- en réduisant la vitesse de 130 km/h à 110 km/h, vous économisez environ 20 % de carburant ;
- en réduisant la vitesse de 90 km/h à 80 km/h, vous économisez environ 10 % de carburant.

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE

– La conduite dynamique avec des accélérations et décélérations importantes et fréquentes coûte cher en carburant par rapport au gain de temps gagné.

– Ne poussez pas le régime moteur dans les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible.

– Évitez les accélérations brutales. – Freinez le moins possible. En approchant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffit de relever le pied.

– En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : Gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

– Le double débrayage et l'accélération avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

– Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

Niveau de chauffage

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant du véhicule durant l'utilisation du chauffage (en parti-

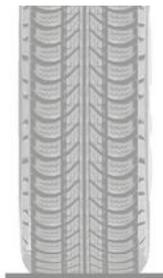
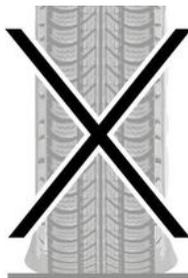
culier lorsque la température extérieure descend en dessous de zéro) ou de la climatisation.



Obstacles pour le conducteur

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales



26528

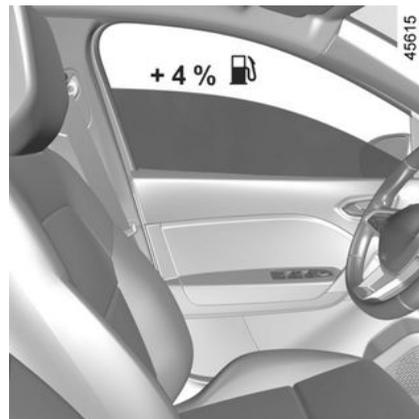


Pneumatiques

– Une pression insuffisante augmente la consommation.

– Pour optimiser la consommation de carburant, réglez la pression de gonflage pour la vitesse la plus rapide ou à la pression préconisée, indiquée sur le chant de la porte conducteur. ➔ 305

– L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.



Conseils d'utilisation

– Privilégiez le Mode ECO.

– L'électricité équivaut à « du carburant consommé », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécu-

CONSEILS DE CONDUITE, CONDUITE ÉCONOMIQUE

rité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- **Pour les véhicules équipés d'une climatisation sans mode automatique**, arrêtez le système lorsque vous n'en n'avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en plein soleil, ouvrez les portes quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de mettre le moteur en marche.

- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, utilisez un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu dans une optique de respect de **l'environnement** pendant toute sa durée de vie : durant la production, l'utilisation et en fin de vie.

3

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Votre véhicule a été conçu pour émettre moins de gaz à effet de serre (CO₂) lorsqu'il est utilisé ; il consomme donc moins de carburant (par exemple, 140 g/km, soit l'équivalent de 5,3 l/100 km pour un véhicule diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des va-

peurs d'essence en provenance du réservoir)...

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.

26613



– Les pièces et composants usés qui sont remplacés lors de l'entretien courant du véhicule, tels que les pneus ou l'huile (réservoirs vidés ou remplis), doivent être éliminés dans des points de collecte dédiés.

– Les composants électriques et électroniques usés qui sont remplacés (tels que les batteries) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Apportez-les à un revendeur agréé ou consultez votre autorité locale pour obtenir des informations sur les installations de recyclage appropriées.

– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85 % au moins et valorisable à 95 % au moins.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce

ENVIRONNEMENT

véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

CONSEILS ENTRETIEN ET ANTIPOLLUTION

Votre véhicule respecte les critères de recyclage et de valorisation des véhicules hors d'usage en vigueur depuis 2015.

Certaines pièces de votre véhicule ont par conséquent été conçues dans l'idée de favoriser leur recyclage.

Ces pièces sont faciles à enlever pour faciliter leur collecte et leur traitement par les sociétés de recyclage.

De plus, de par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations anti-pollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation..

Entretien

Il importe de savoir que le non-respect des réglementations anti-pollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites.

De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement,

par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites régler et contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé, conformément aux instructions indiquées dans le calendrier d'entretien : il possède tout l'équipement nécessaire pour maintenir votre véhicule conforme aux normes d'origine.

Régler le moteur

– **Bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarternements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **Allumage et ralenti** : aucun réglage n'est nécessaire.
- **Filtre à air** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



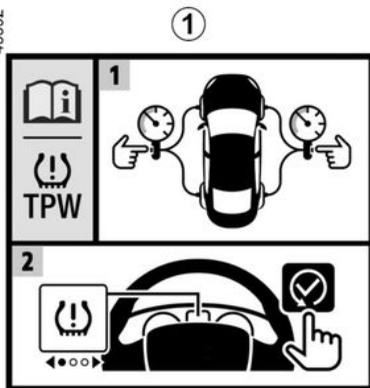
Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

43592



Lorsque le véhicule en est équipé, ce système avertit de la perte de pression d'un ou plusieurs pneumatiques.



Le système est installé si le véhicule porte une étiquette 1.

Pour contrôler sa présence, ouvrez la porte conducteur.



Principe de fonctionnement

Ce système détecte une perte de pression dans un des pneumatiques en mesurant la vitesse des roues pendant la conduite.

Le témoin  2 s'allume pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée, etc.).

Conditions de fonctionnement

Le système doit être réinitialisé avec une pression de gonflage égale à

celle inscrite sur l'étiquette de pression de gonflage des pneumatiques. Sinon, il risque de ne pas émettre un avertissement fiable en cas de perte de pression importante → 305.

La réinitialisation doit toujours être effectuée après avoir contrôlé la pression de gonflage à froid des quatre pneumatiques.

Dans les situations suivantes, le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement :

- système non réinitialisé après un regonflage ou toute opération sur les roues ;
- système mal réinitialisé : pressions de gonflage différentes des pressions recommandées ;
- modification importante de la charge ou répartition de la charge sur un côté du véhicule ;
- conduite sportive avec forte accélération ;
- circulation sur chaussée enneigée ou glissante ;
- conduite avec des chaînes à neige ;
- montage d'un seul pneu neuf ;
- utilisation de pneumatiques non homologués par le réseau de la marque ;
- ...

3

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur. Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.

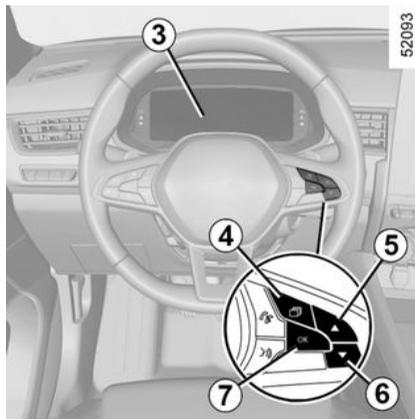
Réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit être effectuée **véhicule à l'arrêt** :

- après chaque regonflage ou réajustement de la pression d'un des pneumatiques ;
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute, etc.) ;
- après un changement de roue ;
- après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques ;
- après une permutation de roue (cette pratique étant toutefois déconseillée).

Elle doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des 4 pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...).



Procédure de réinitialisation

Contact mis, **véhicule arrêté** :

- Appuyez brièvement sur le contacteur **4** autant de fois que nécessaire pour ouvrir l'onglet « Véhicule » (ou, suivant le véhicule, la page Informations) ;
- appuyez brièvement sur le contacteur **5** ou **6** pour accéder à la page de réinitialisation de la pression des pneumatiques ;

- appuyez longuement sur le contacteur **7** OK pour lancer la réinitialisation.

L'affichage du message « Si pression OK [maintenir] » durant environ cinq secondes indique que la demande de réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est bien prise en compte.

La réinitialisation s'effectue après quelques minutes de roulage. L'affichage du message « Opération terminée » indique que la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques est terminée.

Afficheur

L'afficheur **3** au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, etc.).

« Vérifier pression pneus et init. »

Le voyant  s'allume, accompagné du message « Vérifier pression pneus et init. ». Ils indiquent qu'au moins une des roues est dégonflée ou crevée.

En cas de dégonflage, regonflez le pneumatique concerné.

AVERTISSEUR DE PERTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

En cas de crevaison, remplacez-le ou faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôlez et réajustez à froid la pression des quatre pneus et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Le témoin  s'éteint après avoir lancé la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.



La perte soudaine de pression d'un pneumatique (éclatement d'un pneumatique...) peut ne pas être détectée par le système.

« TPW non disponible »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « TPW non disponible ».

Ils indiquent que le véhicule est équipé d'une roue de secours d'une taille différente aux quatre autres roues et qu'elle est montée sur le véhicule.

« Contrôler TPW »

Le témoin  clignote plusieurs secondes puis s'allume fixe accompagné du message « Contrôler TPW ».

Ce message est accompagné du témoin .

Ils indiquent une défaillance du système. Consultez un Représentant de la marque.

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Ne dégonflez jamais un pneumatique chaud.

Après chaque regonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Remplacement roues/pneus

Utilisez uniquement des équipements agréés par le réseau, sinon le système risque une activation tar-

divée ou un mauvais fonctionnement
➔ 303.

Après chaque changement de roue/pneu, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé et qu'elle est montée sur le véhicule, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

Utilisez uniquement des équipements agréés par le réseau, sinon le système risque une activation tardive ou un mauvais fonctionnement
➔ 307.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Suivant le véhicule, ils peuvent être constitués des éléments suivants :

- **système antiblocage des roues (ABS) ;**
- **contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ;**
- **assistance au freinage d'urgence ;**
- **de l'aide au démarrage en côte.**



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre

d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.**

Elles ne doivent en aucun cas remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite)

Système antiblocage des roues (ABS)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » en termes d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être im-

pérativement respectées (distances entre les véhicules...).

Anomalies de fonctionnement :

-  et  s'allument sur le tableau de bord accompagnés des messages « Contrôle ABS », « AVER-TISSEMENT : système de freinage à contrôler » et « Contrôle ESC » : l'ABS, l'ESC et l'assistance au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

- , ,  et **STOP** sont allumés sur le tableau de bord accompagnés du message « AVER-TISSEMENT : Système de freinage » : **cela indique une panne du système de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Re-présentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Le système de freinage est partiellement opérationnel. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite (ESC) avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Côntrole dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare les ordres du conducteur et la trajectoire du véhicule et corrige cette dernière si nécessaire en gérant le freinage de certaines roues et/ou la puissance moteur. Si le système est activé, le

témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevenue compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendam-

ment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Contrôle ESC » et les témoins



et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un représentant de la marque.

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter les situations de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximale et peut déclencher la régulation ABS.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Selon le véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Selon le véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la relâchez, le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message «AVERTISSEMENT : système de freinage à contrôler» apparaît sur le tableau de bord et le témoin



s'allume.

Consultez un représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.

Elles ne doivent en aucun cas remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite)

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison, ce système aide le conducteur à démarrer en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le

conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner la pédale d'accélérateur.

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque le levier de vitesses est en position autre que le point mort (position autre que N ou P sur les boîtes de vitesses automatiques) et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour les arrêts prolongés : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les chaussées glissantes ou peu adhérentes.

Risques de blessures graves.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

La fonction My Safety permet de désactiver ou d'activer simultanément un ensemble de fonctions d'aide à la conduite.

En fonction du véhicule, vous pouvez configurer la fonction My Safety à partir de l'écran multimédia en sélectionnant les fonctions d'aide à la conduite à désactiver en tant que groupe.

Fonctionnement



Mode « All on »

Selon le véhicule, les fonctions et configurations d'aide à la conduite concernées sont :

- prévention de sortie de voie
- détection de panneaux de signalisation
- alerte sonore de survitesse
- avertissement de vigilance du conducteur

Lorsque le mode « All On » est activé : le message « My Safety All ON sélectionné » s'affiche sur le tableau de bord pour le confirmer. Les aides à la conduite disponibles dans ce mode sont activées.

Mode « Perso »

Vous pouvez utiliser ce mode pour désactiver ou réactiver certaines aides à la conduite qui sont disponibles en mode « All On » préalablement configuré à l'aide du paramètre « My Safety Perso ».

Une fois le contact mis, appuyez deux fois sur le bouton **1** par succession rapide.

Au premier appui, le message « Appuyez à nouveau pour My Safety Perso » s'affiche sur le tableau de bord. Au deuxième appui, le témoin sur le bouton **1** s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche sur le tableau de bord.

Pour revenir au mode « All On », appuyez une fois sur le bouton **1**. Le témoin intégré au bouton **1** s'allume.

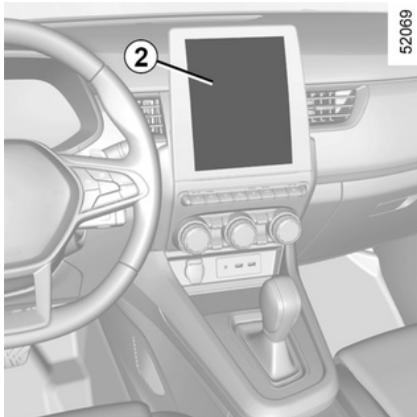


En fonction de la durée écoulée depuis le dernier arrêt moteur, les alertes sont réactivées :

- lorsque le véhicule est déverrouillé ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- lorsque le moteur est redémarré.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

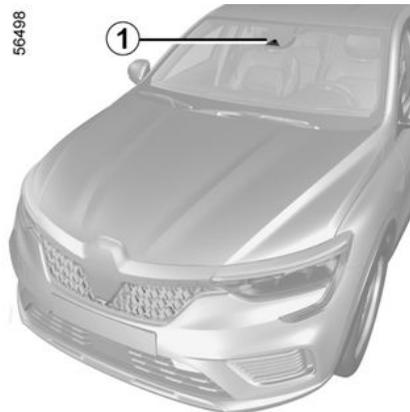
Configuration du mode Perso



A partir de l'écran multimédia 2

Pour plus d'informations, reportez-vous aux instructions multimédia.

Prévention de sortie de voie



En utilisant les informations de la caméra **1**, la fonction déclenche une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne continue ou pointillée ou à l'approche du bord de la route (séparateur, barrière, chaussée, remblai, etc.) sans activation des feux indicateurs de direction.

Selon le réglage, en cas de franchissement d'une ligne pointillée sans activation des indicateurs de direction, la fonction :

- avertit le conducteur sans qu'il y ait de correction sur le système de direction ;

ou

- déclenche une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle** en actionnant le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Ce système ne peut remplacer conducteur et le conducteur doit conduire en conservant ses mains sur le volant. Soyez toujours prudent lorsque vous conduisez, car le système peut être soudainement désactivé ou ne pas fonctionner ou fonctionner inutilement selon les conditions sur la route et les circonstances d'attention.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Emplacement de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obscurci (par de la saleté, boue, neige, condensation, etc.).

Activation/désactivation



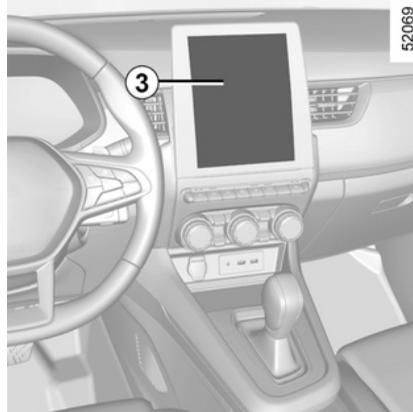
Activation, désactivation des avertissements à partir du bouton 2 « My Safety »

Pour désactiver la fonction, si elle a été désactivée à partir du mode « personnalisé » de la fonction « My Safety Perso », appuyez deux fois sur le bouton 2 .

Le témoin  suivant s'affiche en jaune au tableau de bord. Pour réactiver la fonction, appuyez sur le bou-

ton 2. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

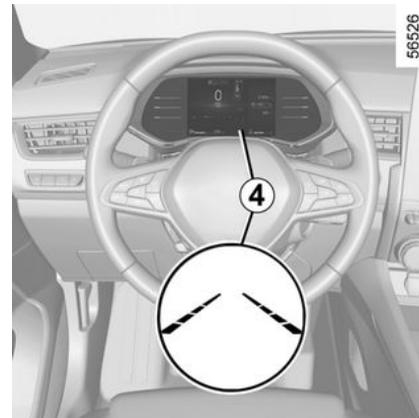
A partir de l'écran multimédia 3



Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».

Fonctionnement



Quand la fonction est activée, le té-

moin  ou  et les lignes gauche et droite 4 s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est réglée pour avertir ou intervenir si la vitesse du véhicule est comprise entre environ 65 km/h et 180 km/h, ou 160 km/h, et si le té-

moin  ou  et les témoins de correction 4 sont colorés en blanc.

La fonction est en cours d'exécution si le véhicule ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de direction ;
- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de direction ;
- franchit une ligne pointillée sans activation des indicateurs de direction, si le réglage d'intervention en cas de lignes pointillées est sélectionné.

Dans ce type de cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction du véhicule pour corriger sa trajectoire ;

- le témoin  ou  et l'indicateur 4 du côté de la ligne franchie devient jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffisante, le

témoin  ou  et l'indicateur 4 du côté de la ligne franchie passent au rouge sur le tableau de bord, accompagnés d'une vibration au niveau du volant.

Si le réglage d'intervention en cas de lignes pointillées n'est pas sélectionné, la fonction déclenche l'alarme si le véhicule franchit une ligne pointillée sans activation des clignotants

et s'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction avertit le conducteur :

- par une vibration dans le volant ;
- et

- le témoin  ou  et l'indicateur 4 du côté de la ligne franchie devient rouge au tableau de bord.

Remarque : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du système :

- Si le système ne peut plus détecter aucune action du conducteur sur le

volant, le témoin  apparaît en rouge sur le tableau de bord accompagné du message « Gardez les mains sur le volant » et d'un signal sonore.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment en actionnant le volant.

- Si le système est en action depuis trop longtemps, un signal sonore est émis et l'indicateur 3 du côté de la ligne concernée clignote jusqu'à ce que le conducteur reprenne le contrôle.



Veillez noter que l'avertissement du système peut apparaître tardivement en fonction

des conditions de route lorsque les mains du conducteur ne sont pas sur le volant. Ayez toujours les mains sur le volant pendant la conduite. Le système peut avertir le conducteur qu'il ne tient pas le volant lorsque le conducteur actionne excessivement le volant ou le tient doucement.

Véhicule équipé d'un système d'aide active à la conduite

Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention de sortie de voie », l'affichage du témoin varie comme suit :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– la fonction « Centrage voie » est activée : le témoin  ou  en

vert remplace le témoin  ou

 en blanc ou gris sur le tableau de bord. Ainsi, vous êtes informé en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– la fonction « Centrage de voie » est mise en veille et la fonction « Prévention de sortie de voie » ne déclenche pas de signal sonore et ne fonc-

tionne pas : le témoin  ou 

en gris remplace le témoin  ou

 en blanc ou en gris sur le tableau de bord. Ainsi, vous êtes informé en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

– La fonction « Centrage voie » est mise en veille tandis que la fonction « Prévention de sortie de voie » déclenche une alarme ou fonctionne :

le témoin  ou  apparaît en

rouge ou en jaune sur le tableau de bord. Ainsi, vous êtes informé en priorité de l'état de la fonction « Prévention de sortie de voie ».

Dans tous les cas, vous êtes informé à tout moment de l'état de la fonc-

tion lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. Les informations les plus utiles sont toujours affichées.

Indisponibilité temporaire / fonction désactivée

Le système est temporairement indisponible ou désactivé dans les cas suivants :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur une ligne ;
- quatre secondes environ après le changement de voie ;
- virages serrés ;
- visibilité réduite ;
- l'un des clignotants est activé ;
- activation des feux de détresse ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de la voie ;
- fonctionnement du système électronique de contrôle de la stabilité ;
- déclenchement de l'antiblocage des roues ;
- déclenchement du système de freinage d'urgence actif ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, telle que la fonction « Centrage voie ».

Lorsque la fonction n'est pas dispo-

nible, le témoin  ou  et les

indicateurs de correction de voie gauche/droite **3** s'affichent en gris au tableau de bord.

Si la caméra avant est obscurcie, le message « Pas de visibilité de la caméra avant » s'affiche sur le tableau de bord. Nettoyez la zone où se trouvent les capteurs.

Désactivation automatique

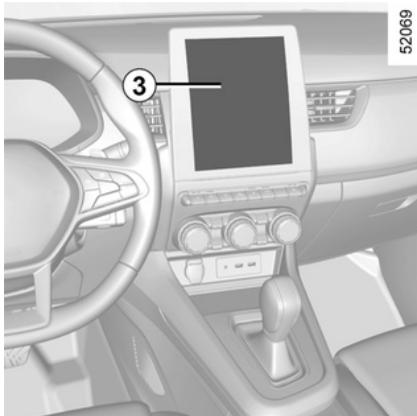
- La fonction est automatiquement désactivée lorsque :
- Le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- Le système de stabilité électronique présente un dysfonctionnement ;
- Le système de freinage antiblocage présente un dysfonctionnement ;
- Un attelage de remorque est raccordé électriquement à la prise d'attelage de remorque ;
- un témoin  est allumé.

Lorsque la fonction est désactivée,

le témoin  s'allume en jaune au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Réglage



Pour accéder aux réglages de la fonction d'écran multimédia **3**, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intervention en cas de lignes en pointillés » : utilisez ce paramètre pour sélectionner la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne pointillée sans activation des indicateurs de direction :

- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction du véhicule pour corriger sa trajectoire ;
- réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au volant

sans corriger la trajectoire du véhicule.

- « Vibration » : permet de régler les vibrations du volant pour la fonction « Prévention de sortie de voie » ;

- « Anticipation de sortie de voie » : ajustez le niveau de sensibilité de détection de ligne. Pour cela, sélectionnez :

- « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
- « Standard » : ligne détectée en approche ;
- « Tôt » : ligne détectée à proximité.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et droite ainsi

que le témoin  s'affichent en jaune sur le tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message suivant :

- « Aide à la conduite non disponible » ;

ou

- « Vérifier la caméra avant » ;

ou

- « Vérifier l'aide à la conduite ».

Consultez un représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas d'impact, l'alignement de la caméra peut être modifié et son fonctionnement peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone où se trouve la caméra (réparations, remplacements, modifications de pare-brise, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, notamment :

- un pare-brise obscurci (par de la saleté, de la glace, de la neige, de la condensation, etc.) ;
- un environnement complexe (tunnel, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas, etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- des marquages routiers irréguliers ou difficiles à distinguer (par exemple, partiellement effacés, espacement excessif, chaussée déformée) ;
- un éblouissement (soleil éblouissant, phares des véhicules circulant en sens inverse, etc.) ;
- une route étroite, sinueuse ou ondulée (virages serrés, etc.) ;
- une conduite rapprochée derrière un véhicule circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Aide au maintien de voie » peut réagir de manière incorrecte ou ne pas réagir du tout.

Risque de correction indésirable, incorrecte ou d'absence de correction de trajectoire.

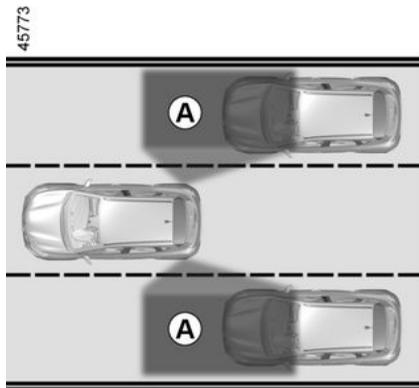
Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a été endommagée (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplaning, gravier etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- le pare-brise est fissuré ou déformé (ne procédez pas à une réparation de pare-brise dans cette zone ; faites-le remplacer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule s'engage dans une zone avec plusieurs marquages en surface (une zone avec des travaux routiers, etc.).

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

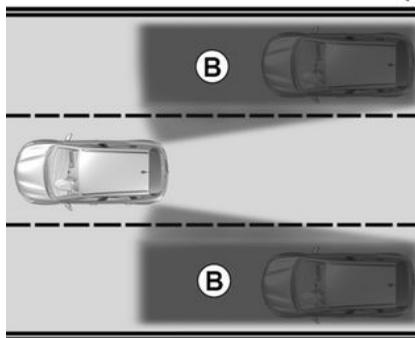
Alerte d'angle mort



Sur la base des informations des capteurs installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

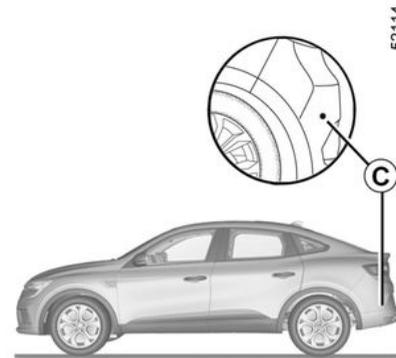
- lorsqu'un autre véhicule apparaît dans la zone de détection **A** ;
- et/ou
- en cas de risque de collision avec un véhicule dans la zone **B**, plus rapide que vous.

La fonction vous alerte lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Cas particulier



Assurez-vous que la zone **C** autour des radars de chaque côté du pare-chocs arrière n'est pas obstruée (par de la saleté, de la boue, de la neige, etc.).

Si un radar est obscurci, le message « Radars latéraux : pas de visibilité » s'affichera sur le tableau de bord. Nettoyez la zone où se trouvent les capteurs.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

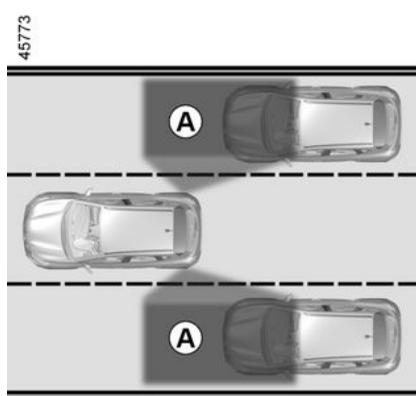
Feu de direction 6



L'indicateur **6** se situe sur chacun des rétroviseurs **7**.

Remarque : nettoyez régulièrement les rétroviseurs **7** pour que les indicateurs **6** soient visibles.

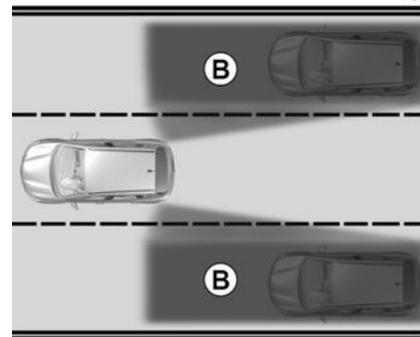
Fonctionnement



La fonction émet des avertissements lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 15 km/h :

- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;
- lorsqu'un véhicule s'approche rapidement de l'arrière sur une voie adjacente située dans la zone de détection **B**.

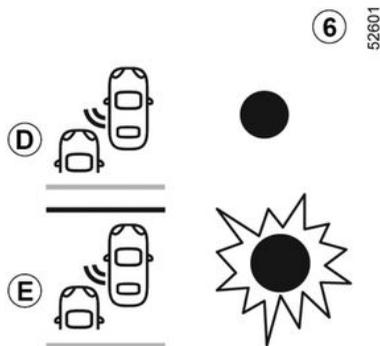
En cas de dépassement d'un autre véhicule, l'indicateur **6** s'allume uniquement si le véhicule reste suffisamment longtemps dans l'angle mort **A** de votre véhicule.



 La fonction ne prévient pas le conducteur si les autres véhicules ne bougent pas.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Afficheur D



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, le témoin **6** indique qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule approche rapidement par l'arrière dans une voie adjacente.

 Au démarrage du moteur, le système reprend le dernier état enregistré avant la coupure du contact.

Afficheur E

Indicateur de direction activé, le témoin **6** clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou lorsqu'un véhicule approche rapidement de l'arrière du côté vers lequel vous allez tourner le volant. Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (afficheur **D**).

Conditions de non-fonctionnement

- Lorsque vous roulez sur une route avec des virages serrés ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort désactivée » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle. Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie, le message « Vérifier les radars latéraux » s'affiche sur le tableau de

bord. Consultez un représentant de la marque.

 En raison de la présence de capteurs derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur celui-ci (réparation, remplacement, peinture ...) à un professionnel qualifié.



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.

- Le système peut être momentanément perturbé s'il est exposé à de très mauvaises conditions météorologiques (fortes pluies, neige, etc.). Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

– En cas d'impact, l'alignement du radar peut être modifié et son fonctionnement en sera affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Tout travail dans la zone des radars (réparations, remplacements, etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié uniquement.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, notamment :

- un environnement complexe (ponts métalliques, tunnels, routes bordées de barrières, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, etc.).

Risque de fausses alarmes ou d'absence d'alerte

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

– La zone du radar doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

– Le système peut ne pas reconnaître les petits objets se déplaçant à proximité du véhicule (motos, vélos, piétons, etc.).

– Dans un virage, les radars peuvent cesser temporairement de détecter les véhicules circulant dans les voies adjacentes.

– La fonction peut vous avertir en retard si deux autres véhicules se rapprochent par l'arrière et roulent côte à côte sur les voies adjacentes (c'est-à-dire roulant sur une route à 3 voies) à une vitesse nettement supérieure à la vôtre.

– Le système peut ne pas émettre d'avertissement lorsque les autres véhicules circulent à une vitesse significativement différente.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- Si votre véhicule est dépassé par un véhicule long (par exemple un véhicule lourd dépassant à une vitesse similaire au véhicule), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.

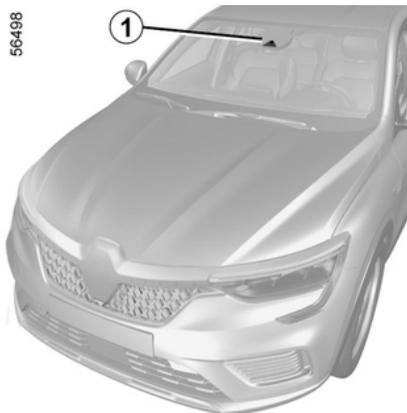
- Le véhicule circule sur une route sinueuse ;

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de radar a été endommagée (pare-chocs arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un atelage de remorque qui n'est pas reconnu par le système.

Alerte distances de sécurité



En utilisant les informations de la caméra **1**, cette fonction informe le conducteur de l'intervalle de temps entre son véhicule et le véhicule qui le précède afin de maintenir une distance d'arrêt sûre entre les deux véhicules.

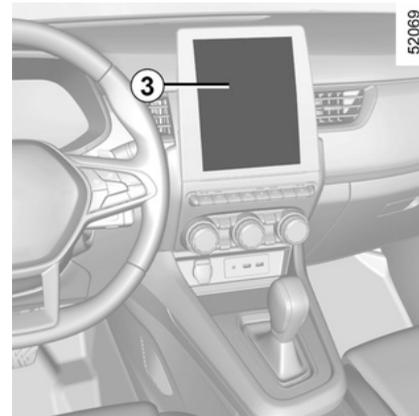
Remarque : assurez-vous que le pare-brise n'est pas obscurci (par de la saleté, boue, neige, condensation, etc.).

La fonction est active lorsque le véhicule roule à une vitesse située entre 30 et 200 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation de la fonction



Véhicules équipés d'un écran multi-média **3**

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

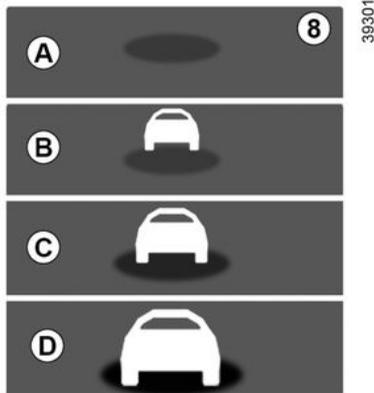
Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».



A chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend le mode enregistré lors du dernier arrêt du moteur.

Fonctionnement



Lorsque la fonction est activée, le témoin **B** est affiché au tableau de bord et informe le conducteur de la distance entre son véhicule et le véhicule qui le précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (orange) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;
- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Si l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, le témoin **B** et l'indication **D** clignotent en rouge sur le tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- à l'occasion d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée de la caméra.



La mesure est affichée à des fins d'information : le système n'intervient pas sur le fonctionnement du véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones de la caméra doivent rester propres et exemptes de toute modification pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone où se trouve la caméra (réparations, remplacements, modifications de pare-brise, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

– En cas d'impact, l'alignement de la caméra peut être modifié et son fonctionnement peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone où se trouve la caméra (réparations, remplacements, modifications de pare-brise, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

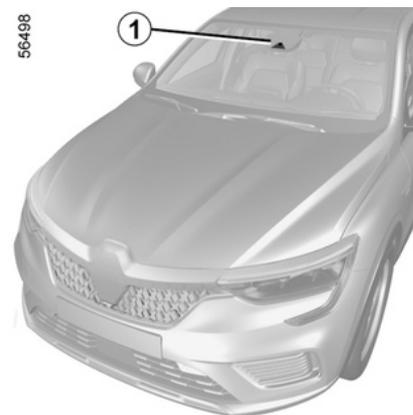
Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

- obstruction du pare-brise (par de la saleté, glace, neige, condensation, etc.) ;
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- un contraste faible entre le véhicule qui le précède et la zone environnante (par exemple, véhicule blanc dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil éblouissant, phares des véhicules circulant en sens inverse, etc.) ;
- route étroite, sinueuse et ondulée (virages serrés, etc.)

Risque de fausses alarmes erronées.

Freinage actif d'urgence



A l'aide des informations du radar **1**, le système calcule la distance qui le sépare du véhicule qui le précède et des éventuels piétons et cyclistes à proximité.

Le système avertit le conducteur en cas de risque de collision frontale pour permettre des manœuvres d'urgence appropriées (appui sur la pédale de frein et/ou manœuvre du volant).

Selon la réactivité du conducteur, le système peut aider au freinage afin de limiter les dommages ou d'éviter une collision.

Remarque : assurez-vous que le pare-brise n'est pas obstrué (par de

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

la saleté, boue, neige, condensation, une plaque d'immatriculation, etc.).

Emplacement de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obstrué (par de la saleté, neige, condensation, etc.).



Ce système peut appliquer un freinage maximum au véhicule, jusqu'à

l'arrêt complet si nécessaire. Pour des raisons de sécurité, portez toujours votre ceinture de sécurité lorsque vous circulez à bord de votre véhicule et assurez-vous qu'il est chargé de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant et venir heurter les occupants.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Fonctionnement

Détection de véhicules

Lors de la conduite, en cas de risque de collision avec le véhicule qui précède, le système :

– **avertit du risque de collision :**

lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 7 km/h et 170 km/h, le message «Freinage» apparaît en rouge sur le tableau de bord 3, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– **le freinage peut être déclenché :**

lorsque le véhicule roule à moins de 120 km/h environ, si le conducteur ne répond pas à l'alerte et qu'une collision est imminente.



56519

Si le véhicule s'arrête en raison d'un freinage actif d'urgence, le conducteur doit maintenir le véhicule immobile en enfonçant la pédale de frein.

Remarque : si le conducteur utilise les commandes du véhicule (volant, pédales, etc.), le système peut retarder certaines opérations ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent être activés simultanément.

Particularités des véhicules à l'arrêt

Les véhicules à l'arrêt sont détectés lorsque votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h environ. Le système est in-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

actif et n'émet pas d'alerte pour les véhicules à l'arrêt lorsque vous dépassez une vitesse d'environ 80 km/h.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à

tout moment en :

– appuyant sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– tournant le volant de direction pour éviter une collision.

Détection des piétons et cyclistes

(suivant le véhicule)

Lorsque vous conduisez à une vitesse comprise entre 7 km/h et 80 km/h, s'il existe un risque de collision avec un cycliste ou piéton, le système :

– **vous avertit d'un risque de collision :**

– le message « Freinage » s'affiche en rouge sur le tableau de bord **3**, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte

toujours un risque de collision, la force de freinage est accentuée.

– **le freinage peut être déclenché :**

si le conducteur ne réagit pas à la suite de l'alerte et que la collision devient imminente.



Si le véhicule s'arrête en raison d'un freinage actif d'urgence, le conducteur doit maintenir le véhicule immobile en enfonçant la pédale de frein.

Remarque : si le conducteur utilise les commandes du véhicule (volant, pédales, etc.), le système peut retarder certaines opérations ou ne pas s'activer.

Particularités des alertes

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent être activés simultanément.



En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à

tout moment en :

– appuyant sur la pédale d'accélérateur ;

ou

– tournant le volant de direction pour éviter une collision.

Détection de véhicule

Détection des véhicules circulant sur la même voie

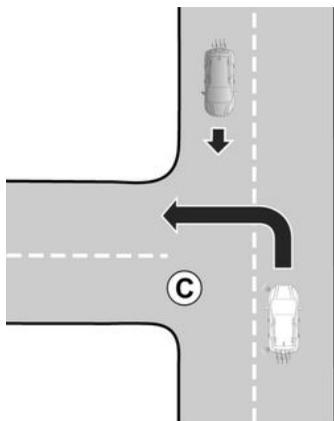
Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque :

– votre véhicule roule à une vitesse comprise entre environ 8 km/h et 180 km/h.

Détection de véhicules venant en sens inverse dans le cadre d'une manœuvre de changement de direction

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3



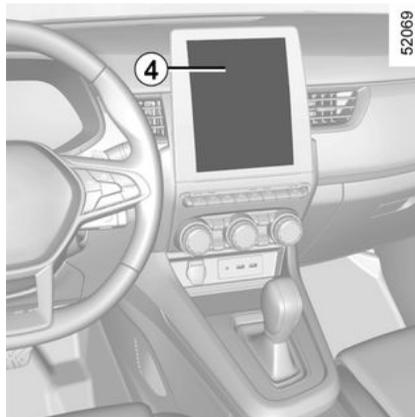
53577

Détection des véhicules arrêtés dans la voie

Les véhicules à l'arrêt sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre environ 8 km/h et 80 km/h.

Activation, désactivation du système



52069

Lorsque vous souhaitez changer de direction (par ex. **C**), les véhicules venant en sens inverse sont détectés par le système lorsque :

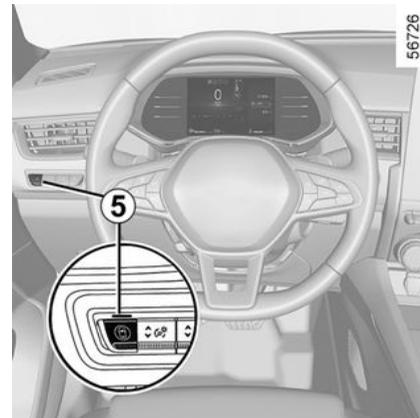
- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre environ 8 km/h et 20 km/h ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules qui traversent la voie perpendiculairement

Les véhicules qui traversent la voie perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre environ 20 km/h et 60 km/h.

Activation et désactivation des alertes à l'aide du bouton « My Safety »



56726

Les alertes peuvent être désactivées ou activées à l'aide du mode « Perso » de la fonction « My Safety ».

Si les alertes ont déjà été désactivées à l'aide du mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, appuyez deux fois sur le bouton **5** ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **5**.

Pour les véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».



Le système se réactive à chaque remise sous contact du véhicule.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Temporairement indisponible

Si le système détecte une dé-

faillance temporaire, le témoin  s'allume ou, suivant le véhicule, le té-

moin  s'allume sur le tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est temporairement aveuglé (éblouissement par le soleil, des feux de croisement, des intempéries, etc.). Le système sera de nouveau opérationnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est temporairement interrompu (par exemple le pare-brise est obstrué par de la saleté, de la boue, de la neige, de la condensation, etc.). Dans ce cas, gardez le véhicule et coupez le moteur. Nettoyez le pare-brise. Au démarrage suivant du moteur, le témoin d'alerte s'éteint et le message disparaît.

Si ce n'est pas le cas, cela pourrait être dû à une autre cause ; consultez un Représentant de la marque.

Anomalie de fonctionnement

 et  ou, suivant le véhi-

cule,  et  s'allument sur

le tableau de bord : cela indique que le système a détecté une anomalie de fonctionnement. Consultez un représentant de la marque.



Freinage actif d'urgence

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le déclenchement de cette fonction peut être tardif ou empêché lorsque le système détecte des signes clairs de contrôle du véhicule par le conducteur (actions sur le volant de direction, les pédales, etc.).

Le système ne peut pas être activé :

- lorsque le levier de vitesses est au point mort ou que la pédale d'embrayage est enfoncée pendant environ 10 secondes ;
- lorsque le frein de parking est activé ;
- lorsque le contrôle dynamique de stabilité (ESC) a démarré.

Interventions/réparations du système

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3

– En cas d'impact, l'alignement de la caméra et/ou du radar peut être modifié, et leur fonctionnement peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Toute intervention dans la zone où se trouve le radar et/ou la caméra (réparations, remplacements, modifications de pare-brise, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, notamment :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- un contraste insuffisant entre l'objet (véhicule, piéton, etc.) et la zone environnante (par ex. un piéton vêtu de blanc situé dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil éblouissant, phares des véhicules circulant en sens inverse, etc.) ;
- un pare-brise obscurci (par de la saleté, de la glace, de la neige, de la condensation, etc.) ;
- ...

Dans ces conditions, le système peut ne pas réagir ou freiner par inadvertance.

Limitation du fonctionnement du système

- A chaque démarrage du véhicule, le système procède à un étalonnage en fonction de l'environnement du véhicule et peut rester inactif pendant un certain temps, entre environ deux et cinq minutes ;
- Un véhicule circulant en sens inverse ne déclenche aucune alerte et n'affecte pas le fonctionnement du système ;
- Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toute intervention pour garantir le bon fonctionnement du système ;
- Le système peut ne pas réagir aussi efficacement à des véhicules de petit gabarit, tels que des motos, que face à d'autres véhicules ;
- Le système peut ne pas fonctionner correctement lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas, etc.) ;
- pour bien fonctionner, le système doit distinguer nettement le piéton. Ainsi, le système ne peut pas détecter :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- les piétons dans l'obscurité ou dans des conditions de faible éclairage ;
- les piétons partiellement visibles ;
- les piétons dont la taille est inférieure à environ 80 cm ;
- les piétons qui portent des objets volumineux.
- ...

Dans ces conditions, le système peut ne pas réagir ou freiner par inadvertance.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a été endommagée (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou déformé (ne procédez pas à une réparation de pare-brise dans cette zone ; faites-le remplacer par un représentant de la marque) ;
- vous ne circulez pas sur une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre la fonction de freinage actif automatique à tout moment en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou en tournant le volant dans une manœuvre d'évitement de collision.

Avertissement de vigilance du conducteur

L'avertissement de vigilance du conducteur est une fonction qui permet d'analyser le comportement du conducteur (style de conduite, direction du véhicule, etc.) et de l'alerter en cas de risque d'endormissement.

Il tient compte d'indicateurs tels que :

- les mouvements du volant ;
- les actions du conducteur sur d'autres systèmes (clignotants, pédale de frein, etc.).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La

fonction ne prend pas le contrôle du véhicule. La fonction ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de sa vigilance, quelles que soient les indications du système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation/désactivation des avertissements



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations avec le véhicule à l'arrêt.



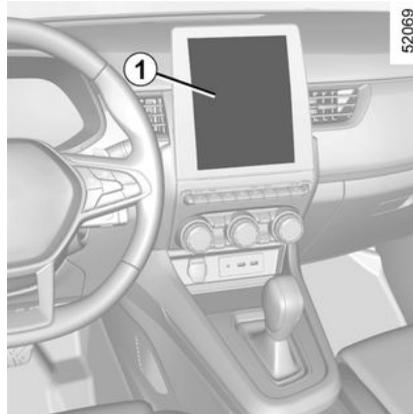
Selon le véhicule et en fonction de la durée écoulée depuis le dernier arrêt moteur, les alertes sont réactivées :

- lorsque le véhicule est déverrouillé ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- lorsque le moteur est redémarré.



Lorsque les alertes sont désactivées, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

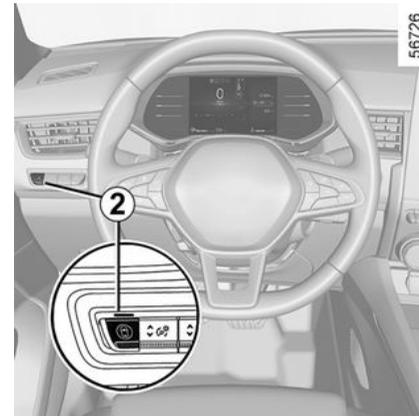
Activation et désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 1



Pour activer ou désactiver les alertes, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « **ON** » ou « **OFF** ».

Activation et désactivation des alertes à l'aide du bouton « My Safety »



Les alertes peuvent être désactivées ou activées à l'aide du mode « Perso » de la fonction « My Safety ».

Si les alertes ont déjà été désactivées à l'aide du mode « Perso » :

- **pour désactiver les alertes**, appuyez deux fois sur le bouton **2** ;
- **pour réactiver les alertes**, appuyez une fois sur le bouton **2**.

Fonctionnement

La fonction est prête à alerter si :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- quelques minutes se sont écoulées depuis la dernière fois que le véhicule s'est arrêté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 70 km/h.

Le système évalue les signes répétés de fatigue du conducteur sur le volant.

Lorsqu'un risque de fatigue est détecté, le message « Alerte de vigilance Faites une pause » s'affiche sur le tableau de bord, accompagné d'un signal sonore.



Appuyez sur la touche OK **3** du volant pour effacer l'alerte. Il est conseillé de s'arrêter le plus rapidement possible pour faire une pause.

Après avoir supprimé le message, le système poursuit la surveillance de la vigilance et émet un nouvel avertissement si nécessaire.



L'avertissement de vigilance du conducteur surveille en permanence

l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise à chaque démarrage du moteur.



Les avertissements peuvent être désactivés.

Dans ce cas, le système continue d'évaluer l'état de fatigue du conducteur.

Les avertissements sont automatiquement réactivés à chaque nouveau trajet.

Après avoir supprimé le message, le système poursuit la surveillance de la vigilance et émet un nouvel avertissement si nécessaire.

Limitation du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber ou endommager le fonctionnement du système, notamment :

- certains styles de conduite (conduite incorrecte, etc.) ;
- conduite sur une route en mauvais état ;
- fort vent latéral ;
- l'horloge est mal configurée (en fonction du véhicule) ;
- routes sinueuses ;
- traction d'une remorque.

Anomalie de fonctionnement

Si le système détecte une défaillance, le message « Avertissement système de contrôle de fa-

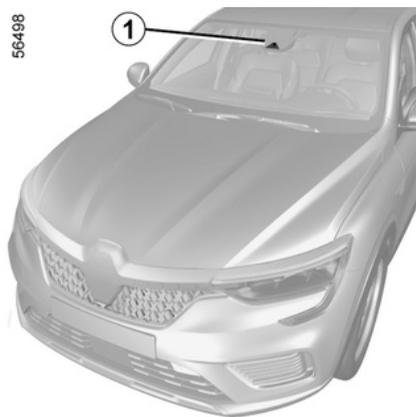
tigue » et le témoin  sont affichés sur le tableau de bord.

Faites contrôler le système par un représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Détection de panneaux de signalisation

56498



Le système affiche les limitations de vitesse sur le tableau de bord en fonction des panneaux de signalisation détectés sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra 1 fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur.

Selon les pays, le système utilise également les informations d'un abonnement cartographique pour interpréter certains panneaux (entrée d'agglomération, etc.).

L'affichage du panneau au tableau de bord change lorsqu'un panneau

de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur ou le régulateur de vitesse est activé, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord. (→ 206, → 209)

En cas de dépassement de la limite de vitesse détectée, l'affichage du panneau est modifié pour vous en informer.

Emplacement de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas obscurci (saleté, boue, neige, condensation, etc.).

Particularités

Pour les véhicules avec abonnement cartographique :

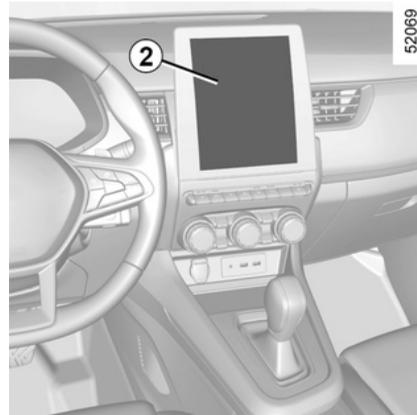
- lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, le système affiche le panneau de limitation de vitesse dans l'unité du pays ainsi que la conversion de la vitesse limitée dans l'unité du tableau de bord du véhicule ;
- pour les pays réduisant la vitesse par temps de pluie sur certains types de route, le système peut modifier la limite de vitesse détectée après plusieurs secondes d'activation du pare-brise.

Pour les véhicules sans abonnement cartographique :

lorsque le véhicule circule dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles du véhicule, vous pouvez sélectionner manuellement l'unité de vitesse indiquée au tableau de bord (par exemple, changer l'unité des miles en kilomètres) afin d'afficher des informations précises. → 100

Nota : le système ne prend pas en compte les limitations exceptionnelles comme par exemple les jours de pic de pollution.

Activation/désactivation du système



52069

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Véhicules équipés d'un écran multi-média 2

Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manipulations avec le véhicule à l'arrêt.



Selon le véhicule et en fonction de la durée écoulée depuis le dernier arrêt moteur, les alertes sonores sont réactivées :

- lorsque le véhicule est déverrouillé ;

ou

- à l'ouverture d'une porte ;

ou

- lorsque le moteur est redémarré.



Activation, désactivation des alertes sonores de survitesse à l'aide du bouton « My Safety » 3

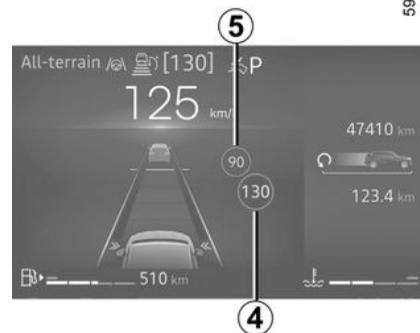
L'alerte sonore peut être désactivée ou activée à l'aide du mode « Perso » de la fonction. ➔ 168

Si l'alerte sonore a déjà été désactivée à l'aide du mode « Perso » :

- **Pour désactiver l'alerte sonore**, appuyez deux fois de suite sur le bouton 3. Le témoin intégré au bouton 3 s'éteint.

- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 3. Le témoin intégré au bouton 3 s'allume.

Fonctionnement



Témoins lumineux

La fonction affiche les témoins lumineux suivants :

4 Panneaux de limitation de vitesse

5 Signalisation routière complémentaire (début ou fin de zone de « dépassement interdit », limitation de vitesse sur bretelle d'accès, vitesse en cas de caravane, limitation de vitesse avec durée d'application, etc.)

Si la limite de vitesse est dépassée, le cercle autour du panneau clignote (témoin lumineux 4), accompagné d'un signal sonore pour avertir le conducteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Abonnement cartographique

La détection de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

En fonction du matériel, il est nécessaire de mettre à jour les cartes régulièrement.

Si les cartes ne sont pas mises à jour, les performances du système seront altérées (limitation de vitesse incorrecte, etc.)

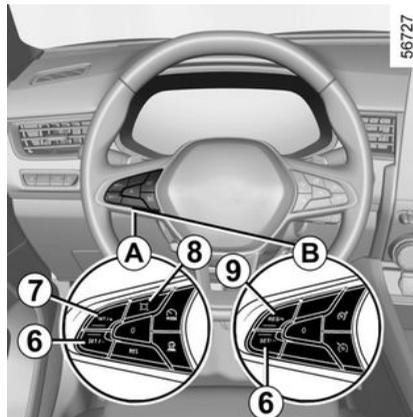
Nota : en l'absence de carte pour un pays, un message apparaîtra sur l'écran multimédia pour vous en informer et pour vous permettre de télécharger l'information cartographique relative à ce pays.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée.

Variation de la vitesse limitée



Selon le véhicule, vous disposez de la commande **A** ou **B**.

Si la consigne de limite de vitesse est différente de la valeur de vitesse détectée, appuyez sur les boutons suivants et maintenez-les enfoncés :

– **7** (SET/+) ou **9** (RES/+) pour augmenter la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée ;

– **6** (SET/-) pour diminuer la vitesse de consigne jusqu'à la vitesse détectée.

Variation de la vitesse limite ou de la vitesse de régulation

Pour adapter le point de consigne du limiteur de vitesse, du régulateur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif à la limite de vitesse détectée, appuyez sur le bouton **8**.

Indisponibilité temporaire

Si le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données de la carte, le symbole



ou, selon le véhicule,



s'affiche sur le tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est aveuglée par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard, etc.) ;
- les panneaux sont illisibles (neige, etc.) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



lorsque la caméra avant est obscurcie, le message « Pas de visibilité de la caméra avant » s'affiche sur le tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le sym-

bole jaune  ou  (en fonction du véhicule) s'affiche au tableau de bord.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système détecte les panneaux de limitation de vitesse et ne détecte pas les autres panneaux (par exemple entrée/sortie vers/de zones urbaines, etc.).

Le système peut ne pas détecter tous les panneaux de limitation de vitesse ou les interpréter de façon incorrecte.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne sont pas détectés par le système et doit se conformer, en priorité, aux panneaux de la circulation et aux consignes du Code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Aide active à la conduite

L'Aide active à la conduite est un système d'aide à la conduite pensé pour les longs trajets autoroutiers où la circulation est fluide ou dans les embouteillages.

Ce système comprend les fonctions de « **Régulateur de vitesse adaptatif** Stop and Go » ➔ 212 et de « Centrage voie ».

Le système permet au conducteur de :

- maintenir la vitesse du véhicule selon une vitesse précédemment enregistrée ;
- régler la distance entre ce véhicule et le véhicule qui le précède ;
- diriger le véhicule vers le centre de la voie ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

– adapter la vitesse du véhicule à la vitesse indiquée sur les panneaux de signalisation, automatiquement ou après confirmation par le conducteur (selon le véhicule).



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour vous préparer à toute éventualité.

Fonction de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go »

En se basant sur les informations d'une caméra, la fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous offre la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en maintenant une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède sur la même voie.

Si le véhicule qui vous précède s'arrête, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner complètement votre véhicule avant de repartir.

Le système contrôle l'accélération et la décélération de votre véhicule à

l'aide du système moteur et de freinage.

La fonction de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » peut être activée de 0 à 160 km/h selon les conditions sur la route (circulation, météo, etc.).

Cette fonction est représentée par

le symbole  ou  → 212.

Remarque :

- le conducteur doit respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité dans le pays dans lequel il conduit ;
- le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner le véhicule jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.

Fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Cen-

trage voie » intervient sur le système de direction pour amener le véhicule au centre de la voie de circulation.

Si les conditions le permettent, la fonction est accessible entre :

– 0 km/h et 160 km/h environ avec un véhicule devant ;

ou

– 60 km/h et 99 km/h environ en l'absence de véhicule devant.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est repré-

sentée par ce pictogramme .

Remarque : en cas de virage serré, les capacités de rétention latérale de cette fonction sont limitées et imposent au conducteur de reprendre le volant immédiatement. La zone de la caméra doit rester propre et exempte de toute modification pour garantir le bon fonctionnement du système.

Informations complémentaires

Selon le véhicule, la fonction « Aide active à la conduite » peut être utilisée conjointement avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

Veuillez noter que :

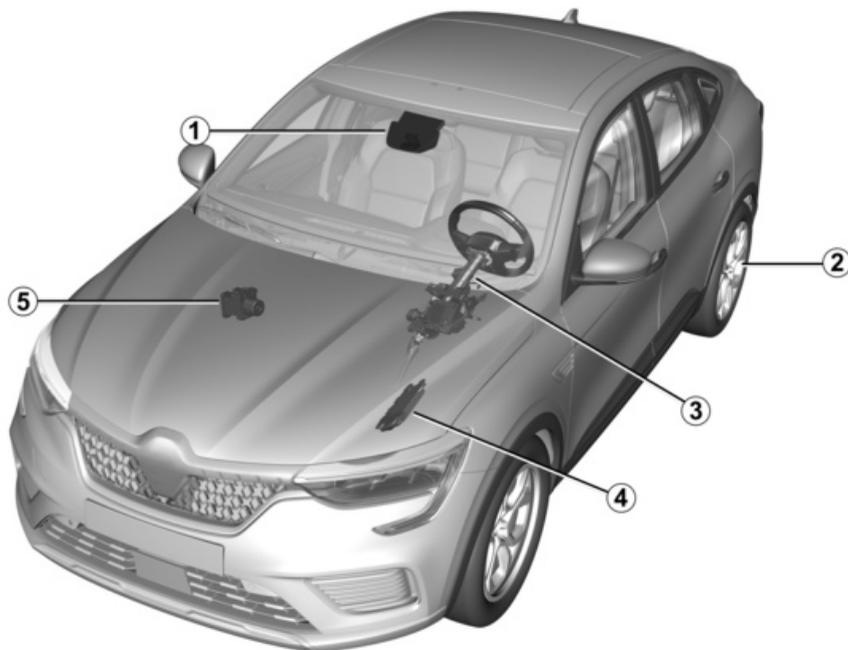
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le système ne peut être activé lorsque la fonction « Aide au parking » est active.
- Lorsque la fonction de « Centrage voie » est en mode de fonctionnement, la fonction de « Prévention de sortie de voie » est suspendue si elle a déjà été activée. Lorsque la fonction de « Centrage voie » ne contrôle pas le système de direction, la fonction de « Prévention de sortie de voie » peut être réactivée si les conditions le permettent.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Emplacement des composants

66733



3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

1 Caméra

Détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation.

Calcule la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède.

La portée maximale du système est d'environ 140 mètres. Celle-ci peut varier en fonction des conditions de la route (relief, conditions météorologiques...).

Elle contrôle notamment les paramètres d'activation/désactivation du système (état d'ouverture de porte, etc.).

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, etc.).



Les zones de la caméra doivent rester propres et exemptes de toute modification pour garantir le bon fonctionnement du système.

2 Frein de parking électronique

Maintient le véhicule immobile dans certaines conditions.

3 Direction assistée

Actionne les roues avant pour aider la trajectoire de votre véhicule en fonction des détails transmis par l'ordinateur **1**. Elle permet également de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

4 Calculateur du moteur

Il contrôle et dirige le moteur pour obtenir l'accélération souhaitée.

5 Contrôle actif du véhicule

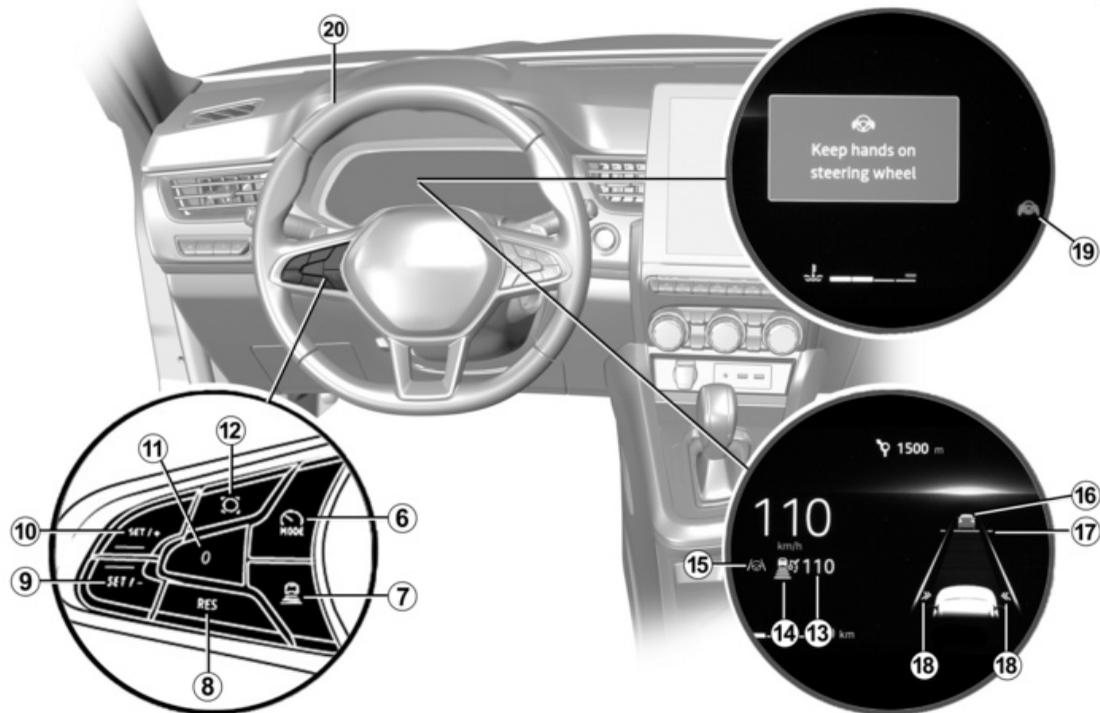
Ce système fournit à l'ordinateur des informations sur la dynamique du véhicule **1** (vitesse, accélération latérale, etc.) et agit sur le système de freinage pour contrôler la décélération et maintenir le véhicule immobile.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Commandes

66126

3



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Description des commandes

6 Permet de sélectionner/désélectionner les aides à la conduite, en fonction du véhicule :

- Aide active à la conduite ;
- régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;
- limiteur de vitesse ;
- désactivation.

7 Permet de régler la distance de suivi

8 Rappelle la vitesse de régulation mémorisée (RES)

9 Active et réduit la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/-)

10 Active et augmente la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/+).

11 Met en veille la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0)

12 (selon le véhicule) Adapte la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées

Affiche sur le tableau de bord ou

13 Vitesse de régulation enregistrée

14 Témoin de la fonction de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and

Go » 

15 Témoin de la fonction de « Centrage voie » 

16 Véhicule devant

17 Distance de sécurité enregistrée

18 Indicateurs de ligne gauche et droite

19 Témoin de détection de volant mains libres 

20 Volant de direction

Le conducteur doit toujours garder les mains sur le volant. Si une force trop importante est appliquée pour tourner le volant, la fonction de « Centrage voie » est mise en veille afin que le conducteur puisse reprendre le contrôle du véhicule.

Dans certaines conditions (virages serrés, etc.), une vibration peut être déclenchée dans le volant afin d'avertir le conducteur qu'il doit reprendre le contrôle du véhicule.

Si le conducteur ne reprend pas le contrôle du volant (pas de mains détectées sur le volant), la fonction

« Centrage voie » est désactivée après plusieurs alertes.

Activation et désactivation de la fonction « Aide active à la conduite »

Activer la fonction

Pour activer la fonction, appuyez sur le bouton **6** autant de fois que nécessaire pour l'activer.

Le message « Centrage de voie en attente » apparaît sur le tableau de bord, et le témoin **14**, le témoin **15** et les indicateurs de ligne gauche et droite **18** s'affichent en gris, accompagnés de tirets pour indiquer que la fonction du régulateur de vitesse est en attente d'enregistrer une vitesse de croisière.

Appuyez ensuite sur les interrupteurs **9** (SET/-) ou **10** (SET/+) pour activer la « fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et enregistrez la vitesse actuelle.

Une fois que toutes les conditions d'activation sont remplies, la fonction « Aide active à la conduite », composée du « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et du « Centrage de voie » est alors activée.

Le témoin vert **15** et les indicateurs de ligne gauche et droite **18**

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

s'affichent sur le tableau de bord pour confirmer l'activation de la fonction et diriger votre véhicule vers le centre de la voie.

Vous pouvez interrompre la fonction de « Centrage voie » à tout moment en tournant le volant avec force. Dès que vous arrêtez de tourner le volant, la fonction de « Centrage voie » est réactivée.



Vous devez garder les mains sur le volant lorsque vous utilisez la fonction de « Centrage voie ». Vous ne devez en aucun cas lâcher le volant des mains.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le bouton **6**. La fonction « Centrage de voie » se désactive et la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » passe en veille avec la vitesse de croisière actuelle enregistrée. La désactivation de la fonction « Centrage de voie » est confirmée par la disparition du témoin **15** et des indicateurs de ligne gauche et droite **18** sur le tableau de bord.



Si la fonction de « Prévention de sortie de voie » a été activée précédemment et que les conditions le permettent, elle se réactivera automatiquement.



Après avoir désactivé la fonction « Aide active à la conduite », vous devez appuyer sur l'interrupteur **8** (RES) pour utiliser la fonction « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » avec la vitesse de croisière enregistrée.

Fonction « Centrage de voie » en veille

La fonction de « Centrage voie » est automatiquement mise en veille lorsque :

- le système ne détecte plus les lignes ou qu'une seule ligne est détectée dans votre voie ;
- la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte aucune main sur le volant ;

- dans certaines conditions de conduite (rond-point, intersection, virage trop serré, etc.) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 160 km/h ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à environ 48 km/h, sans véhicule devant ;
- le véhicule franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra obscurcie par de la saleté, boue, neige, condensation, etc.).

Certaines actions effectuées par le conducteur suspendent également la fonction de « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- l'application d'une force trop importante lors de la manipulation du volant.

La mise en veille de la fonction est

confirmée par le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **18** qui apparaissent en gris sur le tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour vous préparer à toute éventualité.

Une fois les conditions réunies, la fonction redirige le véhicule vers le

centre de la voie. Le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **18** s'affichent en vert sur le tableau de bord.



Vous pouvez affecter **la trajectoire du véhicule** à tout moment en tournant le volant.

Alerte « Gardez les mains sur le volant »

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne détecte plus vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte se déclenchent :

– **après environ 13,5 secondes**, le message : « Gardez les mains sur le

volant » s'affiche en jaune sur le tableau de bord 19 ;

– **au bout d'environ 25.5 secondes**, le message : « Gardez les mains sur le

volant » et le témoin  **19** apparaissent en rouge sur le tableau de bord, accompagnés d'un signal sonore progressivement croissant ;
– **au bout de 45.5 secondes environ, le volume du système audio est réduit, le signal sonore retentit en**

continu, le témoin 19  **s'éteint et le message « Centrage voie désactivé » s'affiche en rouge sur le tableau de bord : la fonction « Centrage voie » est désactivée.** Pour réactiver la fonction, appuyez sur le bouton 6 autant de fois que nécessaire pour sélectionner à nouveau « Aide active à la conduite ».

Remarque : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter vos mains sur le volant et émettre un signal sonore lorsque :

- le véhicule roule sur une longue ligne droite et les mains du conducteur sont immobiles sur le volant ;
- le conducteur ne tient le volant que très légèrement.
- ...

Si la fonction de « Centrage voie » est désactivée parce que les mains du conducteur ne sont pas détectées sur le volant, la fonction de Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go continue à fonctionner.



Dans les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système arrête les alertes. La fonction continue d'orienter le véhicule vers le centre de la voie.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Dans le cas d'un virage serré



Dans le cas d'une bande vive, et en fonction de la vitesse du véhicule, les capacités de rétention latérale de la fonction seront limitées et imposeront au conducteur une action immédiate sur le volant, afin que la fonction puisse maintenir le véhicule au centre de la voie.

Si le conducteur n'intervient pas, la fonction déclenche une vibration sur le volant pour signaler que le véhicule est sur le point de franchir une ligne et que le conducteur doit intervenir immédiatement.

Le témoin **15**  et l'indicateur de ligne gauche ou droite **18** appa-

raissent en rouge sur le tableau de bord.

Si le véhicule franchit complètement une ligne et quitte la voie, ou si le virage est trop serré, la fonction de « Centrage voie » est mise en veille. La mise en veille de la fonction

est confirmée par le témoin **15**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **18** qui apparaissent en gris sur le tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Si un défaut de fonctionnement est détecté par la fonction de centrage voie, le message « Vérifier le centrage voie » s'affiche sur le tableau de bord et la fonction est désactivée.

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut rester opérationnelle.

Consultez un représentant de la marque.

Si un dysfonctionnement est détecté sur la fonction de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go », le message « Vérifier le régulateur de vitesse adaptatif » s'affiche sur le tableau de bord et les deux fonctions de « Régulateur de vitesse

adaptatif Stop and Go » et de « Centrage voie » sont interrompues.

Consultez un représentant de la marque.

Si un dysfonctionnement est détecté sur un ou plusieurs composants du système « Aide active à la

conduite », le témoin  apparaît sur le tableau de bord, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message :

- « Vérifier la caméra avant » ;
- « Vérifier la caméra/le radar » ;
- « Vérifier le véhicule ».

Le système d'Aide active à la conduite est désactivé.

Consultez un représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



La fonction « Aide active à la conduite » est une aide supplémentaire à la conduite. Ce système n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, les distances de sécurité, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire et sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, quelles que soient les indications du système. L'« Aide active à la conduite » utilise les fonctions de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et de « Centrage voie ». Elle ne doit être utilisée que sur autoroute ou route à plusieurs voies (séparées par une glissière de sécurité).

À l'exception des lignes de délimitation des voies et des panneaux de limitation de vitesse dans les limites de la capacité de détection du système, les informations de signalisation routière (autres panneaux de signalisation, feux de signalisation, passages pour piétons, etc.) ne sont pas reconnues par le système. Ces derniers ne déclenchent aucune alerte ni réaction du système.

L'« Aide active à la conduite » utilise les fonctions de « Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go » et de « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Aide active à la conduite » exclusivement en dehors des agglomérations, sur des routes larges avec des lignes visibles.

Elle ne doit pas être utilisée lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou par mauvais temps (brouillard, pluie, vent latéral, etc.).

Risque d'accident.



Interventions/réparations du système

– En cas d'impact, l'alignement de la caméra peut être modifié et son fonctionnement peut être affecté. Désactivez le système, et consultez un représentant de la marque.

– Toute intervention à proximité de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur une route sinueuse ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule circule avec une roue de secours ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou à proximité d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive sur une barrière de péage, une zone de travaux ou une voie étroite ;
- Le véhicule est conduit sur une bretelle d'entrée d'autoroute ;
- le véhicule monte ou descend une pente très raide ;
- la visibilité est mauvaise (soleil, brouillard, etc.) ;
- les conditions météorologiques sont mauvaises (pluie, neige, vents latéraux, etc.) ;

- le véhicule circule sur une chaussée glissante (pluie, neige, gravier, etc.) ;
- la zone de la caméra a été endommagée (par exemple à l'intérieur ou à l'extérieur du pare-brise) ;
- le pare-brise est fissuré ou déformé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Certaines conditions peuvent perturber ou endommager le fonctionnement du système, notamment :

notamment :

- obstruction du pare-brise (par de la saleté, glace, neige, condensation, etc.). Vérifiez fréquemment la propreté et l'état du pare-brise, des balais d'essuie-glace avant ;
- un environnement complexe (tunnel, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas, etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- un contraste faible entre le véhicule qui le précède et la zone environnante (par exemple, véhicule blanc dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil éblouissant, phares des véhicules circulant en sens inverse, etc.) ;
- une route étroite, sinueuse ou ondulée (virages serrés, etc.) ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- les lignes de goudron détectées comme une ligne par le système ;
 - un rétrécissement/élargissement des voies ;
 - les marquages au sol usés, peu contrastés ou très espacés les uns des autres (lignes partiellement effacées, etc.) ;
 - les marquages multiples sur la chaussée (zone de travaux, bretelles d'accès aux autoroutes adjacentes, bande d'arrêt d'urgence, etc.) ;
 - un véhicule avec une différence de vitesse importante ;
 - utilisation de tapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, n'utilisez que des tapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur l'état de fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.
- Il existe un risque de coïncement des pédales.**
- Selon le véhicule, une zone peu connectée qui rend impossible la géolocalisation du véhicule, ou des cartes qui ne sont pas à jour.

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction indésirable, incorrecte ou d'absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent affecter le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra et être mal interprétés par le système, pouvant entraîner des accélérations ou des freinages inappropriés.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains susceptibles de survenir pendant que vous conduisez. Gardez toujours le contrôle de votre véhicule en gardant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant, de sorte à être prêt à intervenir en toutes circonstances.

LIMITEUR DE VITESSE



La fonction de limiteur de vitesse contrôle le moteur pour vous aider à ne pas dépasser une vitesse de conduite que vous avez choisie, appelée **vitesse limite**.

La fonction de limiteur de vitesse peut être activée entre 0 et 180 km/h.

Commandes

Selon le véhicule, vous disposez de la commande **A** ou **B**.

1 active la fonction et diminue la vitesse limite ou mémorise la vitesse actuelle (SET/-).

2 active la fonction et augmente la vitesse limite ou mémorise la vitesse actuelle (SET/+).

3 Selon le véhicule, adapte la consigne de vitesse aux limitations

de vitesse détectées 

4 Permet de sélectionner et désélectionner les aides à la conduite, en fonction du véhicule :

- Aide active à la conduite (selon le véhicule) ;
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ou régulateur de vitesse (selon le véhicule) ;
- Limiteur de vitesse ;
- Désactivation.

5 Met la fonction en veille (avec mémorisation de la vitesse limite) (0)

6 Rappelle la vitesse limite mémorisée (RES)

7 Active et augmente la vitesse limite ou règle la vitesse limite enregistrée (RES/+)

8 Limiteur de vitesse activé/désactivé

9 Régulateur de vitesse activé/désactivé



Selon le véhicule, vous pouvez lier la fonction de limiteur de vitesse à la fonction **➔190** en appuyant longuement sur le bouton **3** ou **7**.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limite est fixée, mais pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

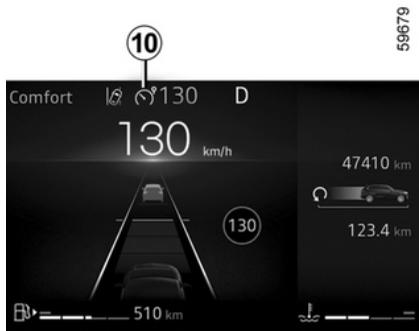
Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Mise en service

Appuyez sur le contacteur **4** ou **8**. Le

témoin lumineux **10**  ou  apparaît en gris.

LIMITEUR DE VITESSE



Le message « Limiteur de vitesse activé » apparaît sur le tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction de limiteur de vitesse est en service, en attente de mémorisation d'une vitesse limite.

Pour enregistrer la vitesse actuelle, appuyez sur le contacteur **7** (RES/+) ou le contacteur **1** (SET/-) ou **2** (SET/+): la vitesse limite remplace les tirets et, selon le véhicule, le témoin lumineux **10** apparaît en blanc.

La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

Variation de la vitesse limitée

Il est possible de modifier la vitesse limite en appuyant à plusieurs reprises ou en maintenant enfoncé :

- le bouton **2** (SET/+) ou **7** (RES/+) pour augmenter la vitesse ;
- le bouton **1** (SET/-) pour réduire la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

Il est possible de dépasser la vitesse limite à tout moment. Pour cela : appuyez sur la pédale d'accélérateur **fermement et à fond** (au-delà du point de résistance).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote en rouge au tableau de bord. Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction de limiteur de vitesse est réactivée dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.



Si le limiteur de vitesse n'est pas disponible (après plusieurs tentatives d'activation), contactez un représentant de la marque.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En descente sur une forte pente, le système peut ne pas maintenir la vitesse limite : la vitesse limite clignote en rouge sur le tableau de bord et un signal sonore retentit à intervalles réguliers pour vous en informer.



Votre pied doit rester à proximité des pédales pour que vous soyez prêt à réagir en cas d'urgence.

Mise en veille de la fonction

La fonction de limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous appuyez sur le contacteur **5** (0). La vitesse limite est mémorisée et affichée en gris sur le tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant sur le bouton **6** ou **7**.

LIMITEUR DE VITESSE



Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur le bouton **1** (SET/-), **2** (SET/+) ou **7** (RES/+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction de limiteur de vitesse est interrompue lorsque :

- vous appuyez sur le bouton **8** ou **4** jusqu'à ce que le message OFF apparaisse sur le tableau de bord. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- vous appuyez sur le bouton **9** ou **4** jusqu'à ce que le témoin lumineux



apparaissent sur le tableau de bord. Dans ce cas, le régulateur de vitesse est sélectionné et aucune vitesse n'est mémorisée.

Le témoin lumineux **10**  ou



disparaît du tableau de bord pour confirmer la désactivation de la fonction.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

La fonction de régulateur de vitesse peut être activée de 30 km/h à 180 km/h.

Commandes

Selon le véhicule, vous disposez de la commande **A** ou **B**.

1 active la fonction et diminue la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/-).

2 active la fonction et augmente la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/+).

3 Selon le véhicule, adapte la consigne de vitesse aux limitations

de vitesse détectées

4 Permet de sélectionner et désélectionner les aides à la conduite, en fonction du véhicule :

- Aide active à la conduite (selon le véhicule) ;
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ou régulateur de vitesse (selon le véhicule) ;
- Limiteur de vitesse ;
- Désactivation.

5 Met en veille la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0)

6 Rappelle la vitesse de régulation mémorisée (RES)

7 Active et augmente la vitesse de régulation ou règle la vitesse de régulation enregistrée (RES/+)

8 Limiteur de vitesse activé/désactivé

9 Régulateur de vitesse activé/désactivé



Selon le véhicule, vous pouvez lier la fonction de régulateur de vitesse à la fonction de « Détection des panneaux de signalisation »
➔ **190** en appuyant sur le bouton **3**.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et d'être vigilant.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Mise en service

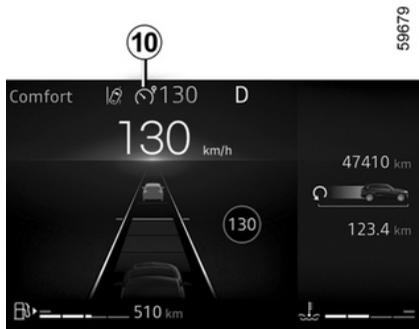
Appuyez sur le bouton **4** autant de fois que nécessaire pour sélectionner le régulateur de vitesse ou appuyez sur le bouton **9**.

Le témoin lumineux **10**  ou

 apparaît en gris.

Le message « Régulateur de vitesse activé » apparaît sur le tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction de régulateur de vitesse est en service et en attente de mémorisation de la vitesse de régulation.

Mise en régulation de vitesse



À une vitesse constante supérieure à environ 30 km/h, appuyez sur le bouton **1** (SET/-), **2** (SET/+) ou **7** (RES/+): la fonction est activée et la vitesse actuelle est prise en compte.

La vitesse de régulation remplace les tirets. La vitesse enregistrée et le

témoin s'allument en vert **10** 

ou  pour confirmer le fonctionnement du régulateur de vitesse.

Si vous essayez d'activer la fonction à une vitesse inférieure à 30 km/h, le message « Vitesse non valide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que le régulateur de vitesse est activé, vous pouvez retirer votre pied de la pédale d'accélérateur.

Variation de la vitesse de régulation

Il est possible de modifier la vitesse de régulation en appuyant à plusieurs reprises sur :

– le bouton **1** (SET/-) pour diminuer la vitesse ;

– le bouton **2** (SET/+) ou **7** (RES/+) pour augmenter la vitesse.

Remarque : appuyez sur un des contacteurs et maintenez-le enfoncé pour modifier la vitesse par incréments successifs.

Dépassement de la vitesse régulée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote en rouge sur le tableau de bord. Relâchez ensuite la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, votre véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

En forte descente, le système peut ne pas être en mesure de maintenir la vitesse de régulation : la vitesse mémorisée clignote en rouge sur le tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR DE VITESSE



Si le régulateur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation de celui-ci), contactez un représentant de la marque.



Votre pied doit rester à proximité des pédales pour que vous soyez prêt à réagir en cas d'urgence.

Mise en veille de la fonction

La fonction est mise en veille lorsque vous :

- appuyez sur le bouton **5** (0) ;
- appuyez sur la pédale de frein ;
- passez en position de point mort (N).

La vitesse de régulation est mémorisée et affichée en gris sur le tableau de bord.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état

de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le bouton **6** (RES) ou **7** (RES/+) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lorsque la vitesse est mémorisée, l'activation du régulateur de vitesse est confirmée par l'affichage de la vitesse de régulation et, selon le vé-

hicule, du témoin **10**  ou .

Remarque : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse actuelle, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur le bouton **1** (SET/-), **2** (SET/+) ou **7** (RES/+) réactive la fonction de régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction

La fonction de régulateur de vitesse est interrompue lorsque :

- vous appuyez sur le bouton **9** ou **4** jusqu'à ce que le message OFF apparaisse sur le tableau de bord. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée ;
- vous appuyez sur le bouton **8** ou **4** jusqu'à ce que le témoin lumineux



ou  apparaisse sur le tableau de bord. Dans ce cas, le limiteur de vitesse est sélectionné et aucune vitesse n'est mémorisée.

Le témoin lumineux **10**  ou

 disparaît du tableau de bord pour confirmer la désactivation de la fonction.



La mise en veille ou la désactivation de la fonction de régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : vous devez freiner en appuyant sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

En se basant sur les informations d'une caméra, la fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go vous offre la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en maintenant une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède sur la même voie.

Selon le véhicule, lorsque la fonction de « Détection des panneaux de signalisation » est activée, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction de la limitation de vitesse détectée.

Si le véhicule qui vous précède s'arrête, le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut freiner complètement votre véhicule avant de repartir.

Le système contrôle l'accélération et la décélération de votre véhicule à l'aide du système moteur et de freinage.

La portée maximale du système est d'environ 140 m. Cela peut varier en fonction des conditions de roulage (relief au sol, conditions météorologiques, etc.).

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go peut être activée de 0 à 160 km/h, selon les

conditions sur la route (circulation, météo, etc.).

Cette fonction est représentée par

le pictogramme  ou .

Remarque :

- le conducteur doit respecter les limitations de vitesse et les distances de sécurité dans le pays dans lequel il conduit ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner le véhicule jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

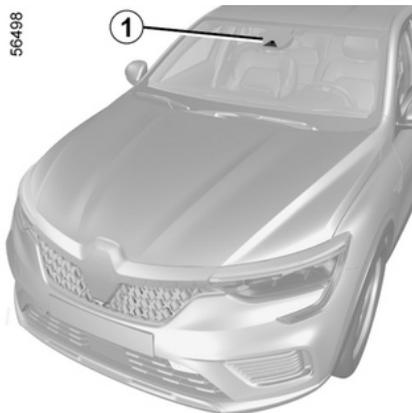
Il ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et la distance de sécurité, ni son devoir de vigilance.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation. Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne doit être utilisé que sur autoroute (ou sur route à plusieurs voies avec glissière de sécurité centrale). Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons), ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral, etc.). **Risque d'accident.**

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Emplacement de la caméra 1

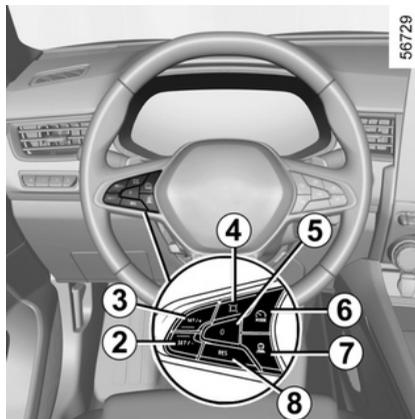


Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, etc.).



Les zones de la caméra doivent rester propres et exemptes de toute modification pour garantir le bon fonctionnement du système.

Commandes



6 Contacteur de sélection/désélection des aides à la conduite, en fonction du véhicule :

- Aide active à la conduite ;
- Régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ;
- Limiteur de vitesse ;
- Désactivation.

7 Réglage de la distance de suivi

8 Rappelle la vitesse de régulation mémorisée (RES)

2 Active et réduit la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/-)

3 Active et augmente la vitesse de régulation ou mémorise la vitesse actuelle (SET/+)

4 (selon le véhicule) Adapte la consigne de vitesse aux limitations

de vitesse détectées 

5 Met en veille la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).



Selon le véhicule, vous pouvez lier la fonction de régulateur de vitesse à la fonction de « Détection des panneaux de signalisation »

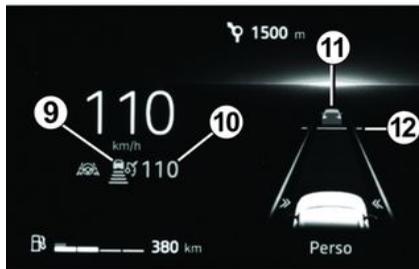
➔ **190** en appuyant sur le bouton

4.

3

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Affichages



56723

9 Témoin du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

10 Vitesse de régulation enregistrée

11 Véhicule devant

12 Distance de sécurité enregistrée



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales pour vous préparer à toute éventualité.

Mise en service

Appuyez sur le bouton **5** autant de fois que nécessaire pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif.

Le témoin **9**  ou  s'allume en gris et le message « Régulateur de vitesse adaptatif sélectionné » apparaît sur tableau de bord, accompagné de tirets pour indiquer que la fonction de régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

Cette fonction ne peut pas être activée lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la fonction d'Aide au parking est déjà activée → **234**.

Le message « Régulateur de vitesse adaptatif indisponible » s'affiche sur le tableau de bord.

Mise en régulation de vitesse

Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse constante, appuyez sur le contacteur **2** (SET/-) ou **3** (SET/+) pour activer la fonction et mémoriser la vitesse actuelle. La vitesse de régulation minimum est de 30 km/h.

La vitesse de régulation **10** remplace les tirets et la régulation est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation **10** et du témoin



Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 160 km/h, le message « Vitesse non valide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Remarque : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à environ 30 km/h, la fonction utilise une vitesse de régulation par défaut de 30 km/h. Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse de régulation mémorisée.



Important : gardez toujours les pieds à proximité des pédales pour vous préparer à toute éventualité.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Activation du régulateur de vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse

Si le véhicule est équipé de la fonction de « Détection des panneaux de signalisation », le système peut adapter manuellement ou automatiquement la vitesse de votre véhicule en fonction de la limite de vitesse détectée.



Lorsque la nouvelle limite de vitesse est détectée, le système peut proposer la vitesse détectée au conducteur :

13 avec le carré blanc s'affiche autour de la vitesse indiquée pour information.

En appuyant sur le bouton **4** , le conducteur peut adapter la vitesse du véhicule à la vitesse détectée.

13 avec le carré vert s'affiche autour de la vitesse indiquée et la vitesse de régulation **10** est réglée sur la vitesse détectée.

Activation du contrôle de distance de sécurité

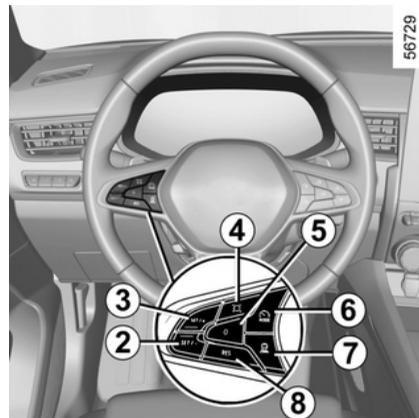
Dès que le régulateur est activé, la distance de sécurité par défaut **12** s'affiche en vert sur le tableau de bord. La distance de sécurité par défaut correspond à environ deux secondes.

Si le système détecte un véhicule sur votre voie, le contour d'un véhicule **11** apparaît au-dessus de la jauge de distance **12** sur le tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse à celle du véhicule qui le précède et freine si nécessaire (les feux de stop s'allument), afin de maintenir la distance affichée au tableau de bord.

Remarque : la taille du contour **11** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède. Plus le contour est large, plus le véhicule est proche.

Réglage de la vitesse de régulation



Vous pouvez modifier la vitesse en appuyant plusieurs fois (pour une petite variation) sur le contacteur **2** ou **3** ou en le maintenant enfoncé (pour une grande variation) :

- appuyez sur le contacteur « SET/- » **2** pour réduire la vitesse ;
- appuyez sur le contacteur « SET/+ » **3** pour augmenter la vitesse.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Réglage de la distance de suivi



Vous pouvez modifier la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède quand vous le souhaitez en appuyant sur le contacteur **5** à plusieurs reprises.

La jauge de distance horizontale sur le tableau de bord indique les différentes distances de sécurité disponibles :

- Jauge de distance **A** : longue distance (correspondant à environ 2,4 secondes) ;
- Jauge de distance **B** : distance intermédiaire 2 (correspondant à environ 2 secondes) ;

- Jauge de distance **C** : distance intermédiaire 1 (correspondant à environ 1,6 seconde) ;
- Jauge de distance **D** : courte distance (correspondant à environ 1,2 seconde).

La jauge de distance sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres jauges restent en gris.

Remarque : la distance doit être réglée en fonction du niveau de circulation, de la réglementation locale et des conditions météorologiques.



La distance de sécurité est ajustée par défaut sur la jauge de distance **B**.

Dépassement de la vitesse régulée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en appuyant sur la pédale d'accélérateur. En cas de dépassement, la vitesse de régulation **10** apparaît en jaune.

La jauge de distance clignote si la distance entre votre véhicule et le véhicule qui le précède est inférieure à la distance de sécurité sélectionnée : la fonction de « contrôle de distance de sécurité » n'est plus active.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : le régulateur de vitesse et le contrôle de distance de sécurité reprendront automatiquement les instructions de vitesse et de distance que vous aviez préalablement sélectionnées.

Manœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule qui vous précède, l'activation de l'indicateur annule temporairement le contrôle de distance de sécurité et autorise une vitesse d'accélération suffisante pour procéder au dépassement.

Stop and Start

Si le véhicule qui précède ralentit, le système adapte sa vitesse pour arrêter complètement le véhicule si nécessaire (par exemple en cas de circulation dense, etc.). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule qui le précède. La fonction Stop and Start peut mettre le moteur en veille. ➔ 132

Lorsque le véhicule qui précède repart :

- Si l'arrêt ne dépasse pas trois secondes environ, le véhicule démarre automatiquement sans intervention du conducteur ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

– si l'arrêt a dépassé trois secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **8** (RES) est nécessaire pour le départ du véhicule. Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour redémarrer le régulateur de vitesse » s'affiche sur le tableau de bord pour confirmer.

Si le véhicule est équipé de la fonction « Détection des panneaux de signalisation » :

- si l'arrêt ne dépasse pas trente secondes environ, le véhicule démarre automatiquement sans intervention du conducteur ;
- si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, une pression sur la pédale d'accélérateur ou un appui sur le bouton **8** (RES) est nécessaire pour le départ du véhicule. Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour redémarrer le régulateur de vitesse » s'affiche sur le tableau de bord pour confirmer.



Le conducteur doit toujours se tenir prêt en cas d'incidents soudains pendant la conduite et reste responsable du contrôle du véhicule : si le système détecte un piéton dans la zone autour du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

Si l'arrêt dépasse trois minutes environ, le frein de parking électronique est serré automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivé. Le témoin



s'éteint pour confirmer que la fonction est désactivée.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre la fonction en veille quand :

- vous appuyez sur le contacteur **5** (0) ;
- vous appuyez sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule.
- Vous basculez les aides à la conduite 'Aide active à la conduite' vers 'Régulateur de vitesse adaptatif' en appuyant sur le bouton **6**

La fonction est désactivée par le système si :

- vous placez la boîte de vitesses sur P, R ou N ;
- vous débouclez la ceinture de sécurité du conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop raide ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 170 km/h ;
- certains dispositifs d'aide à la conduite et de correction se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC, etc.).

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins ou le message « Régulateur de vitesse adaptatif déconnecté » sur le tableau de bord.



La mise en veille ou la désactivation du régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go

n'entraîne pas une diminution rapide de la vitesse : vous devez freiner en enfonçant la pédale de frein si nécessaire.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

Sortie de veille

En fonction de la vitesse de régulation enregistrée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur **2** (RES) dans la gamme des vitesses confirmées.

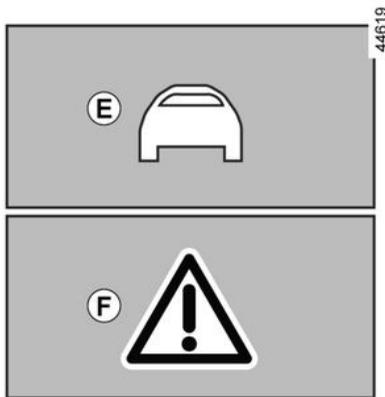
Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

Remarque : si la vitesse enregistrée est supérieure à la vitesse actuelle, le véhicule accélérera pour atteindre cette vitesse.

En fonction de la vitesse actuelle

Lorsque le régulateur est mis en veille un appui sur le contacteur **2** (SET/-) ou **3** (SET/+) réactive la fonction de régulateur sans tenir compte de la vitesse enregistrée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Avertissements « Prendre le contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (par exemple, tomber sur un véhicule beaucoup plus lent, le véhicule devant changer de voie rapidement, etc.), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Suivant la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- une alerte orange **E** si la situation nécessite l'attention du conducteur ;
- ou
- une alerte rouge **F** accompagnée du message « Freiner », si la situation nécessite une attention immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction

La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est désactivée lorsque vous appuyez sur le contacteur **6**.

Le témoin  ou  disparaît du tableau de bord pour confirmer que la fonction n'est plus activée.

Indisponibilité temporaire

L'extinction du témoin vert  ou  confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Les conditions dans certaines zones géographiques peuvent gêner la fonction, par exemple :

- les zones arides, tunnels, ponts longs ou routes faiblement fréquentées sans ligne de démarcation, sans panneau ni arbres à proximité ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez quitter ces zones pour que la fonction fonctionne.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface après le redémarrage du

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

moteur, adressez-vous à un représentant de la marque.



Le système contrôle l'accélération et la décélération de votre véhicule

à l'aide du système moteur et de freinage. Le système active les freins afin de maintenir la vitesse réglée, le système applique un freinage limité. En descente dans une pente raide, par exemple dans une zone montagneuse, vous devez sélectionner un rapport inférieur pour bénéficier du frein moteur.

Afin de réduire la charge imposée au système de freinage et d'éviter la surchauffe des freins, la fonction de régulateur de vitesse adaptatif peut être temporairement interrompue et le message « Vérifier le régulateur de vitesse adaptatif » s'affiche. Le message disparaît lorsque la fonction redevient disponible. Si le message persiste, consultez un représentant de la marque.

Anomalie de fonctionnement

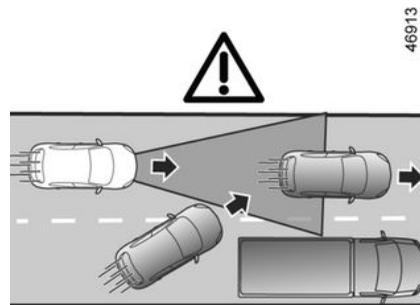
Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur un ou plusieurs organes du système, la fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go est interrompue.

Le témoin s'affiche sur le tableau de bord, accompagné, selon le dysfonctionnement, d'un des messages suivants :

- « Vérifier la caméra avant » ;
- « Vérifier la caméra/le radar » ;
- « Vérifier le véhicule ».

Consultez un représentant de la marque.

Limitation du fonctionnement du système



46913

3



Détection de véhicule

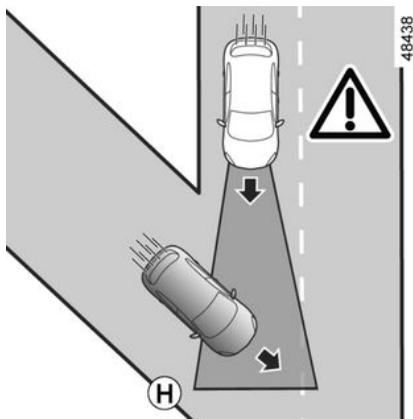
Le système détecte uniquement les véhicules (voitures, camions, motos) qui se déplacent dans la même direction que votre véhicule.

Un véhicule prenant la même voie (par exemple **G**) ne sera pris en compte par le système qu'une fois entré dans les zones de détection des caméras.

Le système peut déclencher un freinage brusque ou retardé.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3



Le système ne peut pas détecter :

- les véhicules arrivant aux intersections : bretelle (par ex. **H**), etc ;

i La fonction de régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne doit être utilisée qu'en dehors des agglomérations, sur des routes larges avec des lignes visibles.



- véhicules roulant du mauvais côté de la route ou reculant vers vous.

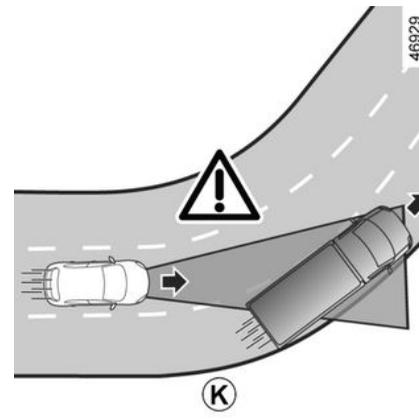
Détection dans les virages

Lors de l'entrée dans un virage ou un coude, la caméra peut temporairement ne pas détecter le véhicule situé devant (par exemple **J**).

Le système peut déclencher une accélération.

A la sortie d'un virage, la détection par le système du véhicule qui précède peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher un freinage inapproprié ou avec un retard.



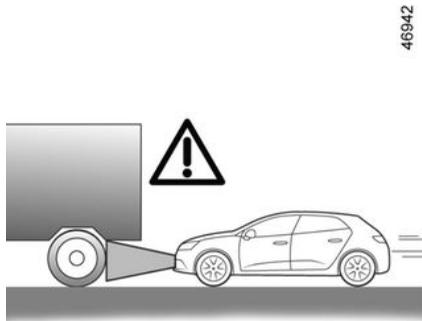
Détection de véhicules sur les voies adjacentes

Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous roulez dans un virage (p. ex. **K**) ;
- vous roulez sur une route aux voies étroites ;
- la vitesse du véhicule sur la voie adjacente est plus lente et si l'un de ces véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

Le système peut déclencher de manière incorrecte un ralentissement ou un freinage du véhicule.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



46942

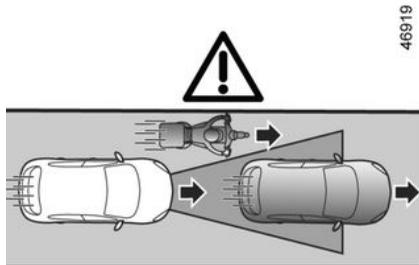
(L)

Véhicules cachés en raison des variations de relief au sol

Le système ne détecte pas les véhicules cachés en raison des variations de relief au sol ou de ceux situés en dehors des zones de détection des caméras en montée ou en descente.

Véhicules en dehors des zones de détection des caméras.

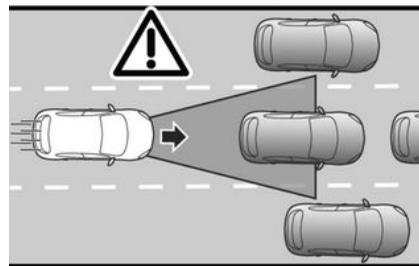
Le système réagit tardivement ou pas du tout si les véhicules détectés se trouvent en dehors de la zone de détection des caméras, en particulier dans les cas suivants :



46919

(M)

- les véhicules qui transportent des objets longs dépassant la ligne de démarcation ;
- la longueur réelle des véhicules de grande taille (par exemple **L**) en dehors de la zone de détection des caméras (engin de chantier, véhicule remorqueur de matériel agricole, etc.) ;
- véhicules insuffisamment centrés dans la voie ;
- véhicules étroits et très proches (par exemple **M**).



46931

(N)

Véhicules stationnaires et lents

Lorsque votre vitesse est supérieure à 50 km/h environ, **le système ne détecte pas** :

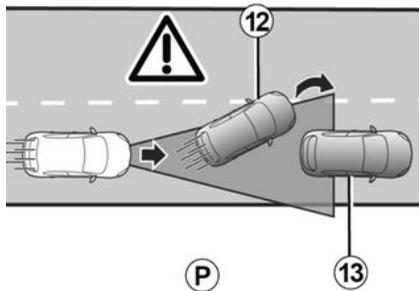
- des véhicules à l'arrêt (par ex. **N**) ;
- des véhicules très lents.

Lorsque votre vitesse est inférieure à 50 km/h environ, **le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement** à :

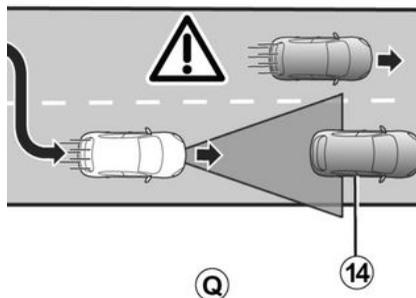
- des véhicules à l'arrêt (par ex. **N**) ;
- des véhicules très lents ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3



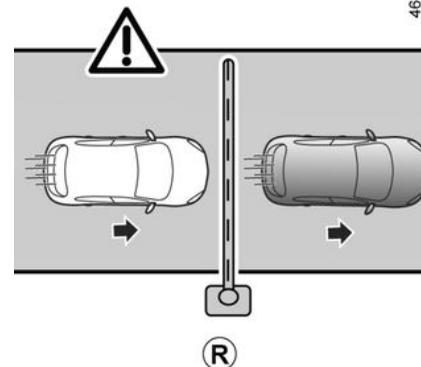
– des véhicules devant vous **12** qui changent de voie, laissant apparaître un véhicule à l'arrêt **13** (par exemple **P**).



– lorsque le véhicule est à l'arrêt **14**, lorsque vous changez de voie (par exemple **Q**).

i **Soyez toujours prêt à prendre le contrôle de votre véhicule lorsque vous croisez des véhicules à l'arrêt ou qui roulent très lentement** (par exemple **N**).

Le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go ne déclenche pas d'arrêt d'urgence, et ses capacités de freinage sont limitées.



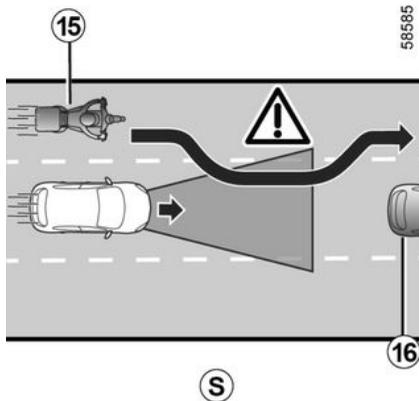
Non-détection d'obstacles fixes et d'objets de petite taille

Le système ne peut pas détecter :

- les piétons, vélos, scooters, etc. ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs, etc.) (par exemple **R**).

Celles-ci ne sont pas prises en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni réaction du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO



Détection des véhicules entrant dans la voie à grande vitesse

Si votre véhicule est dépassé par un autre véhicule roulant à grande vitesse **15** (moto, voiture, etc.) et que le véhicule se trouve temporairement entre vous et le véhicule qui vous précède **16**, **le système peut déclencher une accélération, un ralentissement ou un freinage indus.**



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne peut en aucun cas remplacer la responsabilité du conducteur de respecter les limitations de vitesse et la distance de sécurité, ou de faire preuve de vigilance.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule. En dehors des panneaux de limitation de vitesse et des informations de la carte routière de la cartographie (véhicules équipés de la fonction « Détection des panneaux de signalisation » et d'un abonnement), les autres informations de circulation (feux de signalisation, passages pour piétons, etc.) ne sont pas prises en compte par le système. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de conduite, quelles que soient les indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision. Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go en dehors des agglomérations, sur des routes larges avec des lignes visibles.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif Stop and Go en dehors des agglomérations, sur des routes larges avec des lignes visibles.

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement de la caméra peut être modifié et son fonctionnement peut être affecté. Désactivez le système, et consultez un représentant de la marque.
- Toute intervention à proximité de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture, etc.) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

3

- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou à proximité d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive sur une barrière de péage, une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule sur une route très sinueuse (route de montagne, etc.) ;
- le véhicule monte ou descend une pente très raide ;
- la visibilité est mauvaise (soleil, brouillard, etc.) ;
- le véhicule circule sur une chaussée glissante (pluie, neige, gravier, etc.) ;
- les conditions météorologiques sont mauvaises (pluie, neige, vents latéraux, etc.) ;
- la zone de la caméra a été endommagée (par exemple, pare-brise intérieur ou extérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou déformé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, notamment :

- le pare-brise est obstrué dans la zone de la caméra (saleté, glace, neige, condensation, plaque d'immatriculation, etc.) ;
- un environnement complexe (tunnel, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas, etc.) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard, etc.) ;
- un contraste faible entre le véhicule qui le précède et la zone environnante (par exemple, véhicule blanc dans une zone enneigée, etc.) ;
- un éblouissement (soleil éblouissant, phares des véhicules circulant en sens inverse, etc.) ;
- une route étroite, sinueuse ou ondulée (virages serrés, etc.) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF STOP AND GO

- un véhicule plus lent avec une différence de vitesse importante ;
- utilisation de tapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des tapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Il existe un risque de coincement des pédales.

Dans ces cas, le système peut intervenir à tort.

Risque de freinage ou d'accélération intempestif.

De nombreuses situations imprévues peuvent affecter le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection de la caméra et être mal interprétés par le système, pouvant entraîner des accélérations ou des freinages inappropriés.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains susceptibles de survenir pendant que vous conduisez. Gardez toujours le contrôle de votre véhicule en gardant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement

Des capteurs à ultrasons, indiqués par des flèches 1, sont montés dans les pare-chocs pour mesurer la distance entre le véhicule et un obstacle.

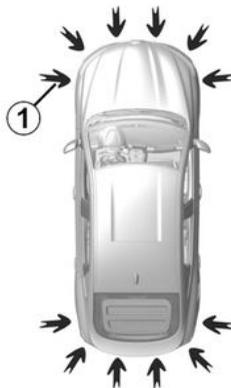
Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Selon la configuration du véhicule, le système détecte les obstacles à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne prend pas en compte les systèmes de remorquage ou de transport non reconnus par le système.

Localisation des détecteurs à ultrasons 1



52118

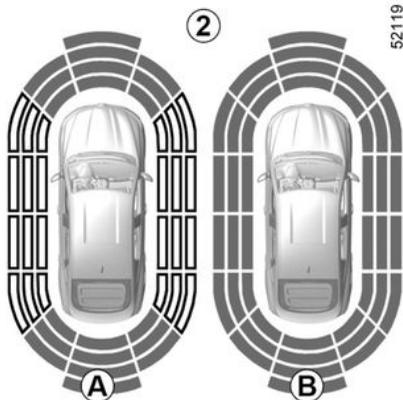
Assurez-vous que les capteurs à ultrasons indiqués par les flèches 1 ne sont pas obscurcis (par la saleté, la boue, la neige, une plaque d'immatriculation mal montée/attachée), percutés, modifiés (peinture incluse) ou obstrués par tout accessoire monté à l'arrière et/ou, selon le véhicule, à l'avant ou sur les côtés du véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une manœuvre. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet, etc.) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT



Remarque : l'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule et émet des signaux sonores.

Il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- **A** : analyse en cours des alentours du véhicule ;
- **B** : analyse terminée des alentours du véhicule.

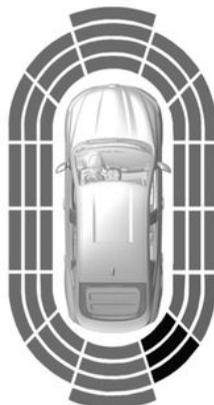
Fonctionnement

La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (par exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (par exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

C

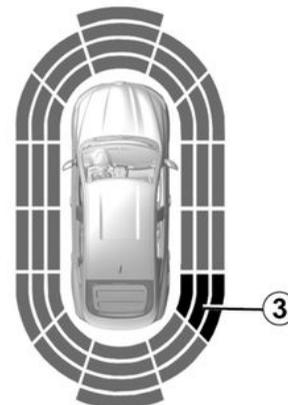


Selon la distance de l'obstacle, la fréquence du signal sonore sera plus

élevée en approche jusqu'à devenir continu vers 30 cm pour un obstacle sur les côtés et environ 30 cm pour un obstacle à l'avant ou à l'arrière. Les zones verte, orange (ou jaune selon le véhicule) et rouge s'affichent sur l'afficheur **C**.

Remarque : en cas de modification de la trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

D



Détection d'obstacles sur le côté

Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (par exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (par exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

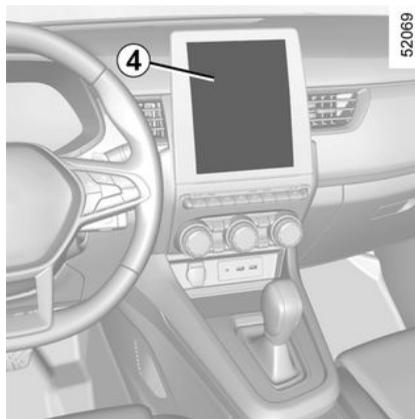
Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront sur l'afficheur **D** ;
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Les zones vertes, orange et rouges s'afficheront hachurées sur l'afficheur **D**.

Remarque : en cas de modification de la trajectoire pendant une ma-

nœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation



Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

Pour activer ou désactiver les différentes zones couvertes par les détecteurs à ultrasons, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».



Selon le véhicule, il est possible que la zone de détection arrière ne puisse pas être désactivée.

Véhicules non équipés d'un écran multimédia

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;

appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDE AU PARKING ». Appuyez sur le contacteur **8** OK.



Selon le véhicule, il est possible que la zone de détection arrière ne puisse pas être désactivée.

Réglage

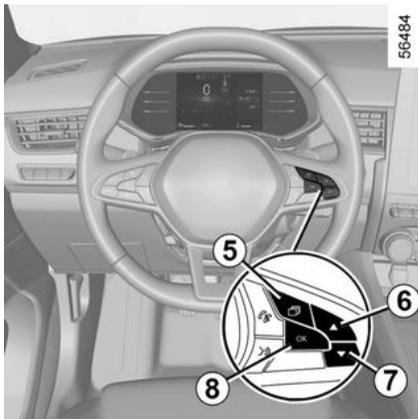
Véhicules équipés d'un écran multimédia 4

AIDES AU STATIONNEMENT

Selon le véhicule, lorsque le moteur tourne, certains paramètres sont réglables depuis l'écran multimédia **4**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking en appuyant sur + ou -.



Son du système

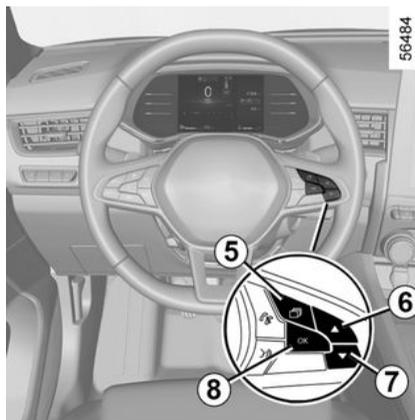
Permet de choisir le son du système.

Désactivation du son du système

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Remarque : si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté à l'approche d'un obstacle par des signaux sonores.

i Lorsque le véhicule circule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certains bruits (moto, camion, marteau-piqueur, etc.) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.



Véhicules non équipés d'un écran multimédia

- Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le contacteur **5** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'onglet « Véhicule » ;
- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le me-

nu « Réglages ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;

- appuyez plusieurs fois sur la commande **6** ou **7** pour atteindre le menu « AIDE AU PARKING ». Appuyez sur le contacteur **8** OK ;
- Sélectionnez « Volume de bip » pour régler le volume de l'aide au parking à l'aide de la commande **6** ou **7**.

Désactivation manuelle de l'aide au stationnement

Vous devez désactiver la fonction si :

- si un équipement d'attelage, de transport ou de remorquage non reconnu par le système est présent devant les capteurs à ultrasons ;
- en cas d'endommagement des capteurs à ultrasons.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système est désactivé :

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- en fonction du modèle, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage, etc.) ;
- lorsque vous êtes en position N ou P ;

AIDES AU STATIONNEMENT

– lorsqu'un défaut de fonctionnement est détecté.

Remarque : si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule la fonction Aide au parking arrière est désactivée.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes, accompagné du message « Aide au parking à contrôler » sur le tableau de bord. Consultez un représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (par exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (par exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Interventions/réparations du système

– En cas d'impact, l'alignement des capteurs peut être altéré, ce qui peut affecter leur fonctionnement. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

– Tout travail dans la zone des capteurs (réparations, remplacements, etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié uniquement.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou endommager le fonctionnement du système, notamment :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas, etc.) ;
- certains types de bruits (moto, camion, perceuse pneumatique, etc.) ;

– montage d'une boule ou d'un crochet d'attelage non compatible.

Risque de fausses alarmes ou d'absence d'alerte

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des capteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas reconnaître les petits objets se déplaçant à proximité du véhicule (motos, vélos, piétons, etc.).
- Le système peut ne pas détecter les objets trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas émettre d'avertissement lorsque les autres véhicules ou des objets circulent à une vitesse significativement différente.
- Lors d'un changement de trajectoire, lors d'une manœuvre, le système peut signaler des obstacles avec un certain retard.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone autour des capteurs a été endommagée (pare-choc arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un dispositif de remorquage non reconnu par le système (adaptateur, boule, crochet, etc.).

Caméra de recul

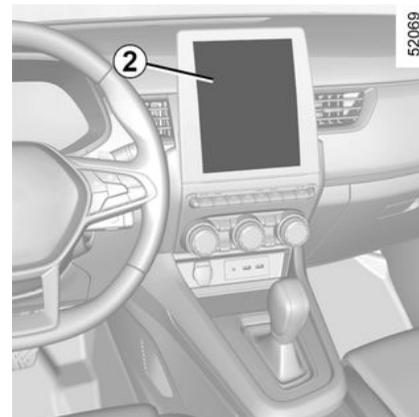
Fonctionnement



Au passage de la marche arrière, la caméra **1** située sur la porte de coffre transmet une vue de

l'environnement arrière du véhicule sur l'écran multimédia **2**, accompagnée de deux gabarits **3** et **4** (fixe et mobile).

Ce système utilise plusieurs gabarits pour son fonctionnement (mobile pour la trajectoire et fixe pour la distance). Lorsque la zone rouge est atteinte, aidez-vous de la représentation du bouclier pour vous arrêter précisément.



Gabarit fixe 3

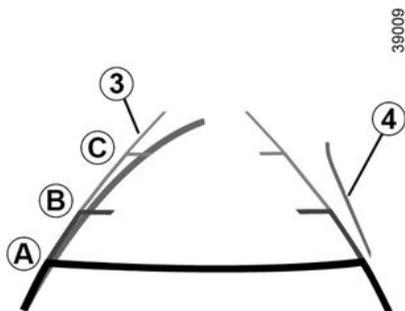
Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;

AIDES AU STATIONNEMENT

- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Ce gabarit reste fixe et indique la trajectoire du véhicule si les roues sont en ligne avec le véhicule.



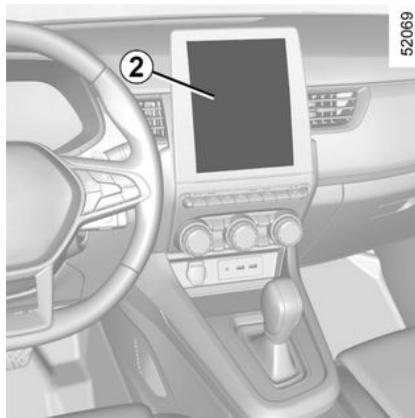
Gabarit dynamique 4 :

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 2. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant.

Cas particulier

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, boue, neige, condensation, etc.).

Réglages



Lorsque le moteur tourne, vous pouvez ajouter ou supprimer des gabarits et régler les paramètres d'image de la caméra (luminosité, contraste, etc.) depuis l'écran multimédia 2. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque la marche arrière est engagée, si le système détecte une anomalie de fonctionnement, un écran noir s'affiche temporairement sur l'écran multimédia 2.

Cela peut être dû à une défaillance de la caméra ou de l'écran (netteté,

image fixe, retard de communication, etc.).

Si cet affichage temporaire de l'écran noir persiste, consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer

la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet, etc.) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT



L'écran représente une image inversée comme dans un rétroviseur.

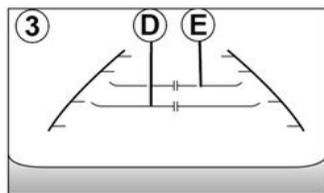
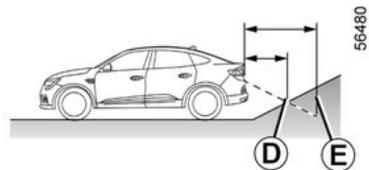
Les gabarits sont une représentation projetée sur une surface plane. Cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran peuvent être déformés.

En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil, etc.), la vision de la caméra peut être perturbée.

Si le coffre est ouvert ou mal fermé, le message « AVERTISSEMENT : coffre ouvert » apparaît et l'affichage de la caméra de recul peut disparaître.

Différence entre la distance estimée et la distance réelle

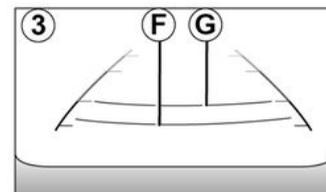
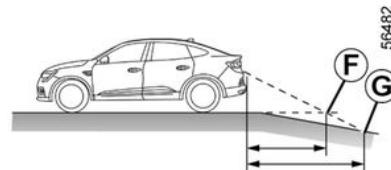


Conduite en marche arrière dans une montée raide

Les gabarits fixes **3** montrent les distances plus proches qu'elles ne le sont réellement.

Les objets affichés à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet est en **E**.



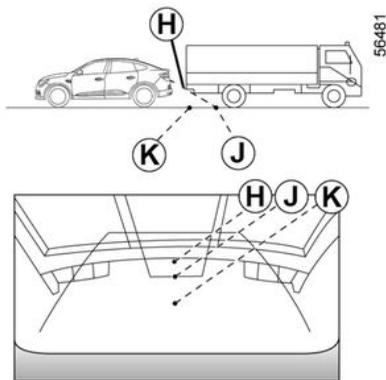
Conduite en marche arrière dans une pente raide

Les gabarits fixes **3** montrent les distances plus éloignées qu'elles ne le sont réellement.

Par conséquent, les objets affichés à l'écran sont en fait plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet est en **F**.

AIDES AU STATIONNEMENT



56481

52123

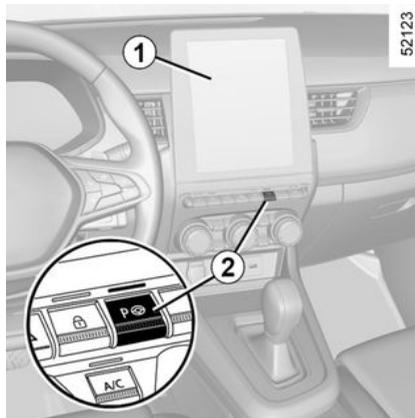
45836

Conduite en marche arrière vers un objet qui dépasse

La position **H** semble plus éloignée que la position **J** à l'écran. En revanche, la position **H** est à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixes et mobiles ne prend pas en compte la hauteur de l'objet. Il y a donc un risque que le véhicule heurte l'objet lorsqu'il se déplace en marche arrière vers la position **K**.

Stationnement assisté



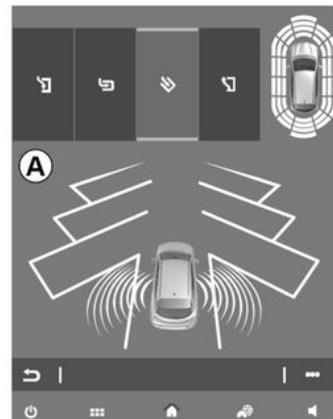
Grâce aux capteurs à ultrasons, comme indiqués par les flèches **3**, installés dans les pare-chocs du véhicule, cette fonction aide à trouver des places de stationnement accessibles et aide à la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous contrôlez uniquement :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- le levier de vitesses.

A tout moment vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

Mise en service

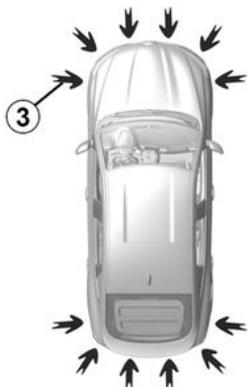


Moteur tournant, véhicule à l'arrêt ou à moins de 30 km/h environ :

- appuyez sur le contacteur **2**. Le témoin intégré au contacteur **2** s'allume et l'écran **A** apparaît sur l'écran multimédia **1** ;
- actionnez l'indicateur de direction sur le côté du véhicule où vous souhaitez stationner.

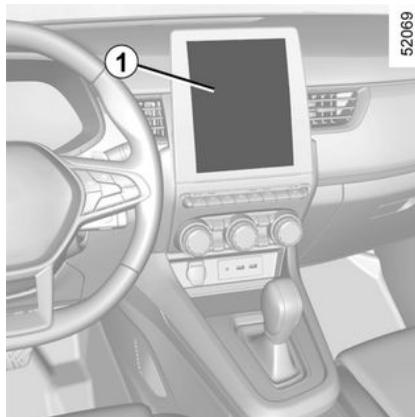
AIDES AU STATIONNEMENT

Particularités



Veillez à ce que les capteurs à ultrasons indiqués par les flèches **3** ne soient pas occultés (par de la saleté, boue, neige, etc.).

Choix de la manœuvre



Le système peut réaliser quatre types de manœuvres :

- stationnement en créneau ;
- stationnement en bataille ;
- stationnement en épi ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

Sur l'écran multimédia **1**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Remarque : au démarrage du véhicule ou après une manœuvre de créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau. Dans les autres cas, la manœuvre par défaut peut être définie sur l'écran multimédia **1**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Le démarrage du système est accompagné de l'activation de la commande d'aide au stationnement et, sur les véhicules équipés, de la caméra de recul pour aider le conducteur à visualiser la manœuvre. → **226**, → **231**

Fonctionnement

Stationnement

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h, le système cherche des places de stationnement disponibles du côté du véhicule que le conducteur aura choisi.

Remarque : si des places de stationnement sont disponibles de l'autre côté du véhicule, réglez le clignotant dans la direction opposée pour permettre au système de rechercher des places.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia, en étant indiquée par la lettre minuscule « P ». Roulez lentement, avec les indicateurs de direction activés du côté où la place est disponible,

AIDES AU STATIONNEMENT

jusqu'à ce que le message « Arrêtez-vous » s'affiche et qu'un signal sonore retentisse.

La place est alors repérée sur l'écran multimédia par la majuscule « P ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions affichées sur l'écran multifonction **1**.

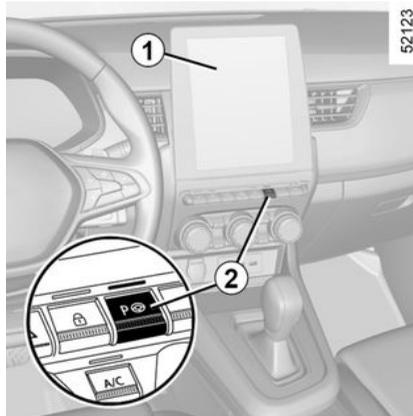
Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc en aucun cas se substituer à la vigilance et à la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être prêt à freiner).



Sortie de stationnement d'une place en créneau

- Appuyez brièvement sur le contacteur **2** ;
- Sélectionnez le mode « Sortie de place en créneau » ;

- activez l'indicateur du côté où vous souhaitez que le véhicule quitte la place ;
- appuyez sur le contacteur

2, et maintenez-le enfoncé (environ deux secondes).

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez les manœuvres à l'avant et à l'arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **1** et utilisez les alertes du système de contrôle des distances de stationnement.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

Lorsque le véhicule est en mesure de sortir de la place de stationnement,

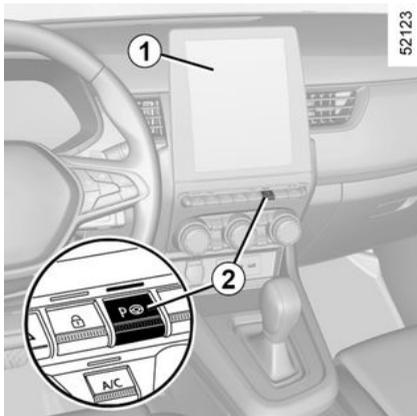
le témoin  disparaît du tableau de bord et un signal sonore et un message s'affichent sur l'écran multimédia **1** pour confirmer que la manœuvre est terminée.

AIDES AU STATIONNEMENT



Lors des manœuvres, le volant peut tourner rapidement : ne mettez pas les mains à l'intérieur et assurez-vous que rien ne soit coincé à l'intérieur.

Suspension / reprise de la manœuvre



La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- vous prenez le contrôle du volant ;
- le véhicule reste immobile trop longtemps ;
- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;

- le moteur s'arrête ;
- une porte ou le coffre s'ouvre.

Le témoin sur le contacteur **2**

s'éteint et le témoin  disparaît du tableau de bord, puis un signal sonore confirme la suspension de la manœuvre. Le motif de l'interruption de la manœuvre s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle ne se trouve sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin sur le contacteur **2** clignote, cela indique que le système est de nouveau disponible pour reprendre la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le contacteur **2** et maintenez-le enfoncé. Le témoin du

contacteur **2** s'allume et  s'affiche sur le tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia **1**.

Annulation de la manœuvre

La manœuvre est annulée dans les cas suivants :

- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h ;
- lors d'un appui sur le contacteur **2** ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en une manœuvre ;
- les capteurs de contrôle de distance de stationnement sont sales ou obstrués ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- la manœuvre est suspendue trop longtemps.

Le témoin du contacteur **2** et le té-

moins  disparaissent du tableau de bord et un signal sonore confirme que la manœuvre est annulée. Le motif de l'annulation s'affiche sur l'écran multimédia **1**.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois :



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent survenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage, etc.) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas d'impact, l'alignement des capteurs peut être altéré, ce qui peut affecter leur fonctionnement. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Tout travail dans la zone des capteurs (réparations, remplacements, modifications de garniture extérieure etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié uniquement.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou altérer le fonctionnement du système, telles que de mauvaises conditions météorologiques (neige, grêle, verglas, etc.).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

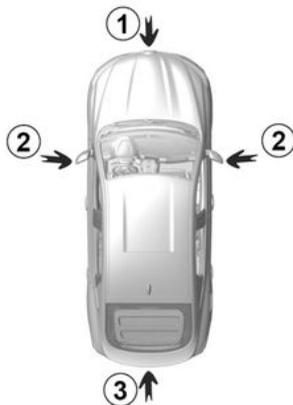
Risque de fausses alarmes erronées.

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque, lorsque le véhicule dispose d'un système de porte-charge ou de remorquage ou lorsqu'il est entouré de véhicules.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra 360°



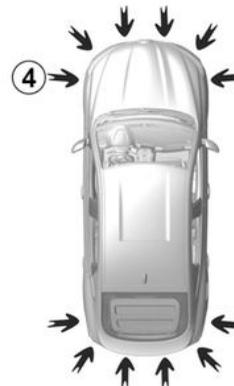
A l'aide des informations des caméras **1**, **2** et **3** situées dans le pare-chocs avant, les rétroviseurs des portes et le hayon, ainsi que des capteurs à ultrasons **4** situés dans les pare-chocs du véhicule, la fonction apporte une aide pour les manœuvres difficiles (par exemple pour le stationnement) en affichant les alentours du véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet, etc.) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Fonctionnement

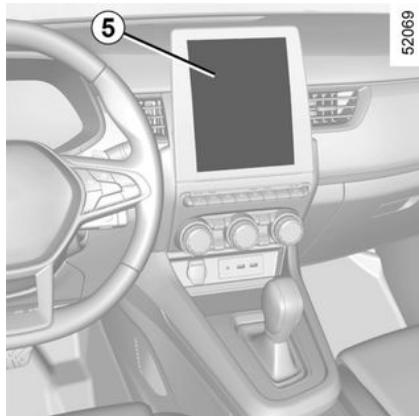


Les caméras transmettent quatre vues distinctes à l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- Vue avant : à l'aide de la caméra **1** ;
- Vue arrière : à l'aide de la caméra **3** ;
- Vue aérienne : à l'aide des caméras **1**, **2** et **3** ;

AIDES AU STATIONNEMENT

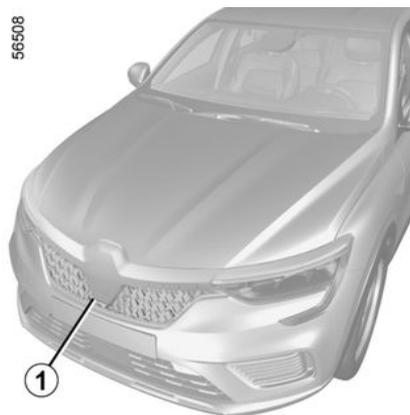


- Vue latérale avant (suivant le véhicule) : à l'aide de la caméra **2** (côté passager).

Les détecteurs à ultrasons détectent les obstacles à l'avant, à l'arrière et (selon le véhicule) sur les côtés du véhicule.

Remarque : veillez à ce que les caméras ne soient pas obstruées (par de la saleté, de la boue, de la neige, etc.).

Vue avant 1

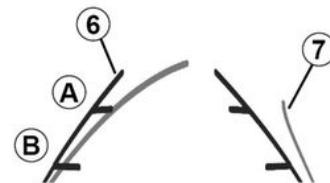


La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia **5**.

Gabarit fixe **6**

La vue « avant » transmise à l'écran multimédia **5** s'affiche avec un ou deux gabarits **6** et **7**.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).



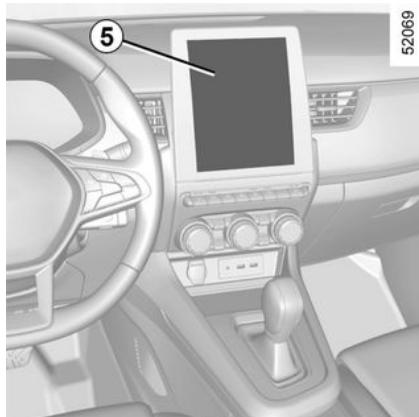
Le gabarit fixe est constitué de repères de couleur **A** et **B** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **A** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit dynamique **7** (suivant le véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **5**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant sur la vue avant.

AIDES AU STATIONNEMENT



i Le conducteur doit garder à l'esprit la zone aveugle qui existe entre l'extrémité du pare-chocs avant et jusqu'à environ 40 cm en mode « vue avant » de la caméra à 360°. Afin d'éviter tout risque d'accident, le conducteur doit être attentif aux avertissements visuels et sonores du système d'aide au stationnement. Le système d'aide au stationnement affiche la distance sur la vue à 360° avec des lignes de couleur pour chaque capteur enregistrant un obstacle.

Vue arrière 3



La vue de la caméra de recul est affichée sur l'écran multimédia **5**.

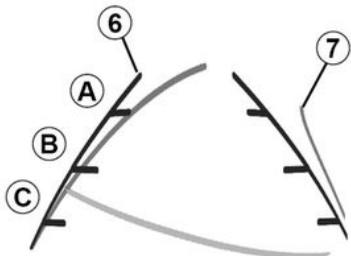
Gabarit fixe 6

La vue « arrière » transmise à l'écran multimédia **5** est affichée avec un ou deux gabarits **6** et **7**.

Ce système s'utilise d'abord à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile pour la trajectoire, fixe pour la distance).

AIDES AU STATIONNEMENT

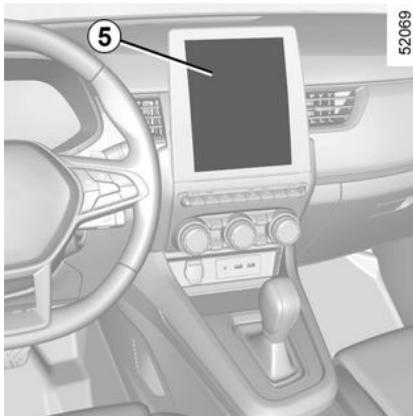
35987



3

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **C** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule (vue arrière uniquement) ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;
- **A** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.



Gabarit dynamique 7 (suivant le véhicule)

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia 5. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant sur la vue arrière.



L'écran multimédia 5 présente une image inversée de la vue arrière 3, comme dans un rétroviseur.



En vue avant ou vue arrière : lors de manœuvres en pente, les objets présentés sur l'écran multimédia peuvent se trouver plus loin ou plus près qu'il n'y paraît.

Tenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



Les gabarits avant, arrière et latéraux sont une représentation projetée sur un terrain plat ; ces informations ne doivent pas être prises en compte lorsqu'elles sont superposées à un objet vertical ou situé sur le sol.

Les objets qui sont affichés sur le bord de l'écran multimédia peuvent apparaître déformés. En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.

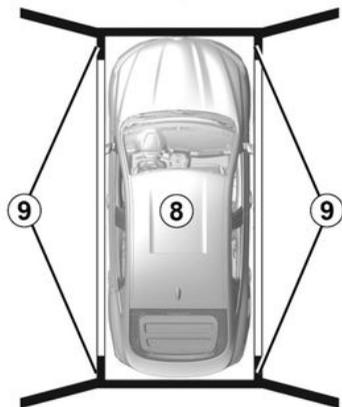
AIDES AU STATIONNEMENT



Sur la représentation combinée des caméras :

- les objets surélevés (trottoir, véhicule, etc.) peuvent être déformés avec la vue de dessus ;
- les objets au-dessus du véhicule ne s'affichent pas.

Vue aérienne



56468

La vue aérienne est une représentation combinée des caméras **1**, **2** et **3**.

Elle propose une vue de dessus du véhicule et de ses environs.

Cela peut permettre de confirmer une vue de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et côtés).

La vue **8** indique la position du véhicule. **9** zones non couvertes par les caméras sont indiquées en noir.



En mode « vue aérienne », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'il n'y paraît.

Tenez-en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

Vue latérale avant côté passager 2



56466

3

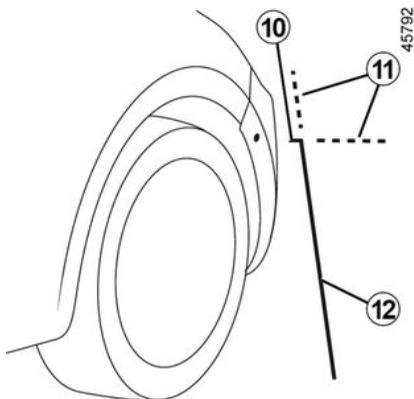
(suivant véhicule)

La caméra, intégrée dans le rétroviseur, transmet une vue latérale à l'écran multimédia **5**.

Suivant le véhicule, vous pouvez utiliser l'écran multimédia pour passer de la vue aérienne à la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AIDES AU STATIONNEMENT

3



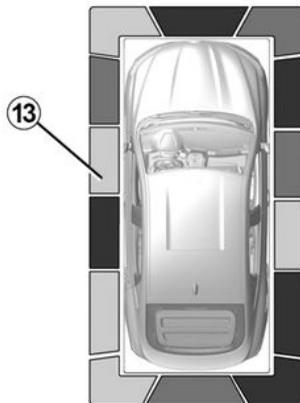
La « vue latérale avant côté passager » est transmise à l'écran multimédia avec des gabarits pour évaluer les distances.

Gabarits fixes 10, 11 et 12

Le gabarit fixe 10 montre la partie avant du véhicule.

Le gabarit fixe 12 indique la largeur du véhicule, rétroviseurs compris.

Les gabarits fixes 11 sont représentés en rouge et en pointillés. Ce sont des prolongements des gabarits fixes 10 et 12.



Suivant le véhicule, vous pouvez utiliser l'écran multimédia pour passer de la vue aérienne à la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection d'obstacle

Lorsque le système est activé, si la fonction « Aide au parking » détecte un ou plusieurs obstacles autour du véhicule, les lignes de repère 13 s'affichent :

- sur la vue aérienne ;
- sur la vue latérale avant côté passager (suivant le véhicule).

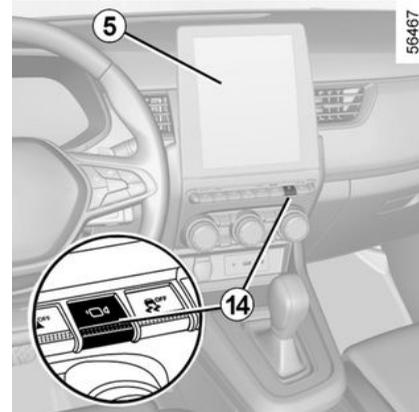
En plus de l'alerte sonore, ces lignes indiquent la proximité des obstacles via différentes couleurs :

- Vert : obstacle entre 50 et 70 cm ;
- Jaune : obstacle entre 30 et 50 cm ;
- Rouge : obstacle à moins de 30 cm.

Ces lignes indiquent également l'emplacement où des obstacles sont détectés, leur position étant marquée par rapport au symbole du « véhicule ».

Pour plus d'informations, ➔ 226

Activation/désactivation



Mode Automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, le mode automatique est activé lorsque la marche arrière est engagée. La vue arrière et la vue aérienne apparaissent sur l'écran multimédia 5.

AIDES AU STATIONNEMENT

Lors d'un passage rapide de la marche arrière à la marche avant, la vue arrière et la vue aérienne sont remplacées par la vue avant et la vue aérienne sur l'écran multimédia **5**.

Le mode automatique est désactivé :

- lorsque le levier de vitesses est au point mort (boîte de vitesses manuelle) ou en position N ou P (boîte de vitesses automatique) pendant environ trois secondes ;
- lorsque la vitesse du véhicule qui précède dépasse 10 km/h.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur **14** : la vue avant et la vue aérienne s'affichent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

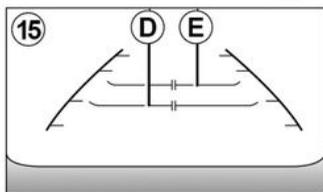
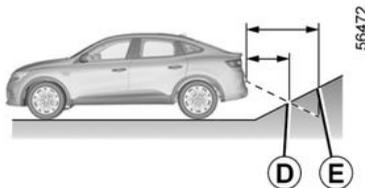
- lorsque la vitesse du véhicule qui précède atteint 10 km/h ;
- lorsque le levier de vitesses n'est pas utilisé pendant trois minutes ;
- lorsque vous appuyez sur le bouton **14**.



- N'utilisez pas cette fonction lorsque les rétroviseurs sont en position repliée.

- Assurez-vous que le coffre est correctement fermé avant d'utiliser la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

Différence entre la distance estimée et la distance réelle

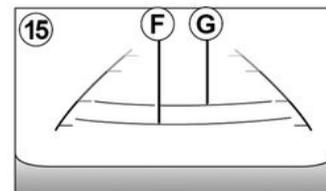
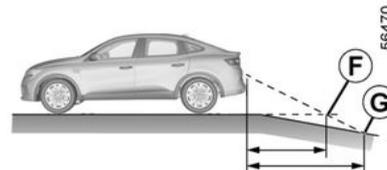


Conduite en marche avant ou marche arrière dans une montée raide

Les gabarits fixes **15** montrent les distances plus proches qu'elles ne le sont réellement.

Les objets affichés à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet est en **E**.



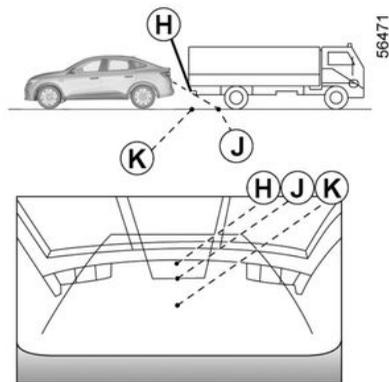
Conduite en marche avant ou marche arrière dans une pente raide

Les gabarits fixes **15** montrent les distances plus éloignées qu'elles ne le sont réellement.

Par conséquent, les objets affichés à l'écran sont en fait plus proches sur la pente.

AIDES AU STATIONNEMENT

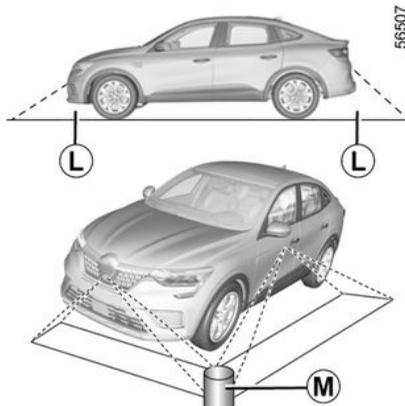
Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet est en **F**.



Conduite en marche avant ou marche arrière vers un objet qui dépasse

La position **H** semble plus éloignée que la position **J** à l'écran. En revanche, la position **H** est à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixes et mobiles ne prend pas en compte la hauteur de l'objet. Il y a donc un risque que le véhicule heurte l'objet lorsqu'il se déplace en marche arrière vers la position **K**.



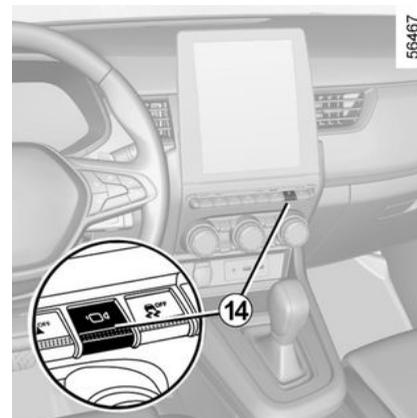
Limites de la fonction

Le système n'est pas en mesure d'afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode vue avant ou vue arrière, le système ne peut pas être utilisé pour voir un objet dans la zone **L**.

En mode vue aérienne, le système ne peut pas être utilisé pour voir un objet de grande taille dans la zone **M** (près du bord de la zone affichée).

Réglage de l'affichage



Contact mis, appuyez sur le contacteur **14** ou déplacez le levier de vitesses en position R (sur une boîte de vitesses automatique) ou en position de marche arrière (sur une boîte de vitesses manuelle) afin d'utiliser la fonction.

La fonction affiche à l'écran différentes vues selon la position du levier de vitesses.

Suivant le véhicule, vous avez la possibilité de choisir la « vue aérienne » ou la « vue latérale avant côté passager ».

AIDES AU STATIONNEMENT



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Si le levier de vitesses est en position R (sur une boîte de vitesses automatique) ou de marche arrière (sur une boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

– écran partagé entre la vue arrière/la vue aérienne ;

ou

– écran partagé entre la vue arrière/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

Lors du passage de la marche arrière à la position P (sur une boîte de vitesses automatique) ou à la position de point mort (sur une boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

– écran partagé entre la vue arrière/la vue aérienne ;

ou

– écran partagé entre la vue arrière/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

En passant de la marche arrière à la position D (sur une boîte de vitesses

automatique) ou en engageant une vitesse (sur une boîte de vitesses manuelle), les vues suivantes sont disponibles :

– écran partagé entre la vue avant/la vue aérienne ;

ou

– écran partagé entre la vue avant/la vue latérale avant (suivant le véhicule).

Réglage des paramètres de caméra

Vous pouvez modifier les paramètres suivants :

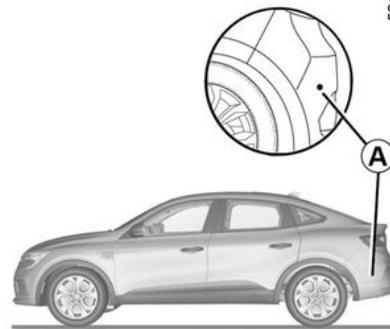
- la luminosité ;
- les couleurs ;
- le contraste.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Remarque : pour des raisons de sécurité, les vues ne s'affichent pas dans le menu des paramètres lorsque le véhicule roule.

Alerte de sortie de parking

52114



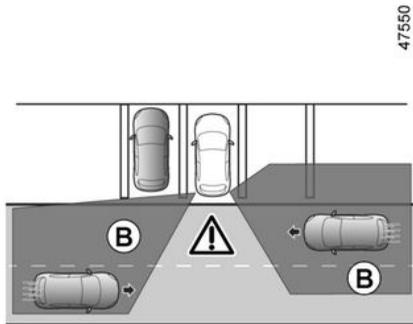
En s'appuyant sur les informations des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), le système avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule apparaît dans la zone de détection **B**.

La fonction est activée si :

- la marche arrière est engagée ;
- le véhicule est à l'arrêt ou roule à faible vitesse.

AIDES AU STATIONNEMENT

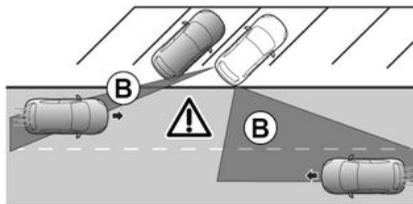
3



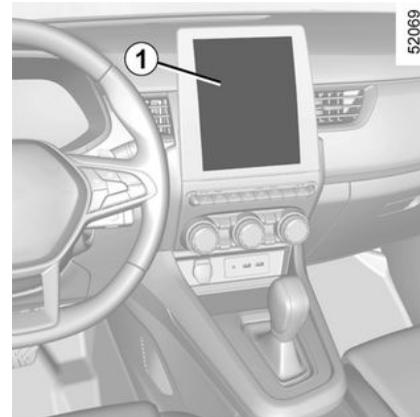
i La capacité de détection du système dépend de l'environnement du véhicule (objets statiques, etc.) et de l'état du pare-chocs, etc.

 Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

47549



Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour activer ou désactiver la fonction, reportez-vous aux instructions multimédia.

Sélectionnez « ON » ou « OFF ».

AIDES AU STATIONNEMENT

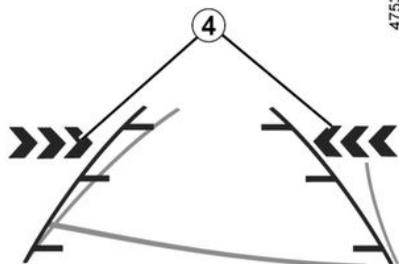
Fonctionnement



La fonction avertit lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone **B** et approche de votre véhicule.

L'indicateur **2** s'affiche sur le rétroviseur **3** des deux côtés, du côté où un véhicule a été détecté.

Remarque : nettoyez régulièrement les rétroviseurs **3** pour que les indicateurs **2** soient visibles.



Les indicateurs **4** sur l'écran multi-média vous indiquent de quel côté a été détecté le véhicule en approche.

Remarque : nettoyez régulièrement la caméra afin qu'elle ne soit pas obstruée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule est en marche arrière.

Anomalie de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie, le message « Vérifier les radars latéraux » s'affiche sur le tableau de bord. Consultez un représentant de la marque.



En raison de la présence de capteurs derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur celui-ci (réparation, remplacement, peinture ...) à un professionnel qualifié.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone du radar doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Le système peut ne pas reconnaître les petits objets se rapprochant du véhicule (motos, vélos, piétons, etc.).

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de radar **A** a été endommagée (pare-chocs arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage de remorque qui n'est pas reconnu par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en

aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, la position des radars peut être modifiée et affecter le fonctionnement. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Tout travail dans la zone des radars (réparations, remplacements, travaux de carrosserie etc.) doit être effectué par un professionnel qualifié uniquement.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou endommager le fonctionnement du système, notamment :

- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques, etc.) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas, etc.).

Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque, lorsque le véhicule dispose d'un système de porteur-charge ou de remorquage ou lorsqu'il est entouré de véhicules.

Risque de fausses alarmes ou d'absence d'alerte

AIDES AU STATIONNEMENT

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

APPEL D'URGENCE

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction d'appel d'urgence, elle peut être utilisée pour appeler (gratuitement) les services de secours automatiquement ou manuellement en cas d'accident ou de maladie, ce qui réduit le temps nécessaire à l'arrivée des secours.

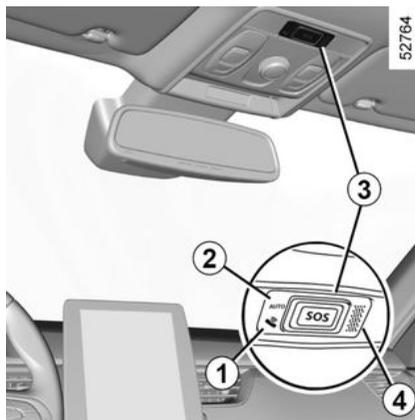
Remarque : l'appel d'urgence fonctionne :

- dans les pays disposant des services télématiques d'urgence associés et d'une infrastructure compatible avec le système ;
- en fonction de la couverture réseau de la zone géographique où le véhicule roule.

Si vous utilisez la fonction d'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous avez été témoin, cela implique de vous arrêter là où le trafic le permet afin que les services de secours puissent localiser votre véhicule et donc l'emplacement de l'accident signalé.

Dans tous les cas, respectez la législation locale.

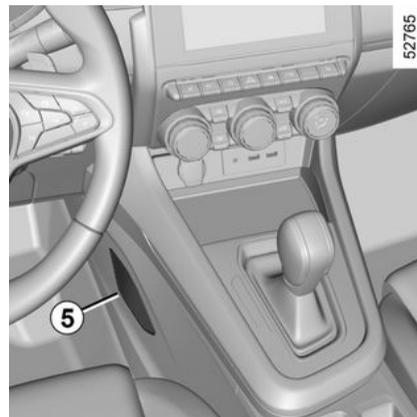
i Utilisez l'appel d'urgence uniquement en cas d'urgence lorsque vous êtes impliqué dans un accident, lorsque vous en êtes le témoin ou lorsque vous êtes malade.



1. Témoin de fonctionnement du système :

- Vert : opérationnel (réseau disponible) ;
- Eteint : non opérationnel (réseau non disponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;

- vert clignotant : appel en cours.
- 2.** Témoin de mode automatique ;
- 3.** Bouton SOS ;
- 4.** Micro ;
- 5.** Haut-parleur.



L'appel se déroule toujours de la manière suivante :

- la communication est établie avec les services d'urgence ;
- les données relatives à l'incident sont envoyées (plaque d'immatriculation du véhicule, heure locale de l'appel, dernières positions, direction du véhicule) ;
- communication vocale avec les services d'urgence ;

APPEL D'URGENCE

– si nécessaire, une aide d'urgence est appelée.

L'appel d'urgence dispose de deux modes :

- mode automatique ;
- mode manuel.

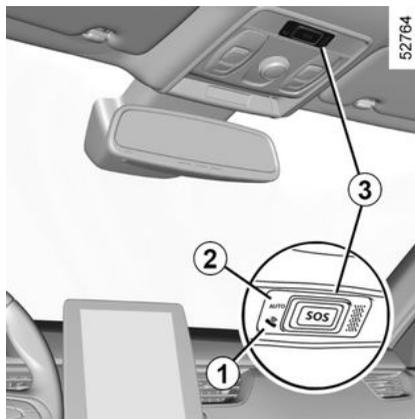
Mode automatique

Si le témoin **2** du mode automatique s'allume en vert, cela confirme que le système automatique est activé.

L'appel d'urgence démarre automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des équipements de protection (prétensionneurs de ceintures de sécurité, airbag, etc.).



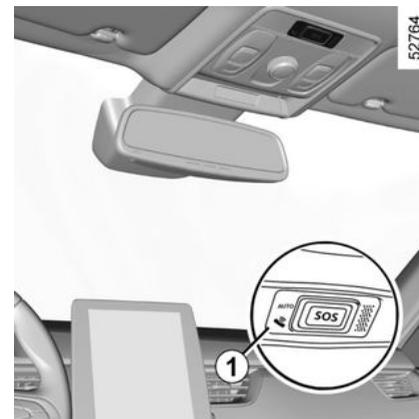
En cas d'accident, si la localisation et les conditions de circulation le permettent, restez à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre rapidement au centre d'appel si nécessaire.



Mode manuel

L'appel d'urgence est passé en appuyant sur le bouton **3** et en le maintenant enfoncé pendant au moins trois secondes.

En cas de déclenchement intempestif, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant environ deux secondes avant que l'appel ne soit transmis au centre d'appel.



Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (par exemple, batterie faible).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** devient rouge pendant plus de 30 minutes ; consultez un Représentant de la marque dès que possible.

APPEL D'URGENCE



Le système fonctionne avec une batterie dédiée.

La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous avertir de l'imminence de l'expiration).

Consultez un Représentant de la marque.



Pour garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention effectuée sur la batterie (démontage, débranchement...) doit être effectuée par un spécialiste qualifié.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Sans la fonction d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne

sera pas sous surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne mémorise que les trois dernières positions du véhicule. Les données ne sont envoyées qu'en cas d'appel d'urgence. Les données envoyées au centre d'appels sont traitées conformément aux lois sur la protection des données à caractère personnel applicables dans le pays dans lequel vous vous trouvez. Le système mémorise les données d'historique d'activité pendant 13 heures uniquement.

Le propriétaire du véhicule a le droit d'accéder à ses données. Il peut demander à ce que les données soient corrigées, supprimées ou verrouillées.

MULTI-SENSE

Le système MULTI-SENSE permet de choisir entre les trois modes de conduite qui peuvent être utilisés suivant le véhicule : conduite, éclairage d'ambiance, confort et son moteur :

- les modes Eco et Sport sont pré-configurés et peuvent être partiellement personnalisés (éclairage d'ambiance, etc.) ;
- le mode My Sense est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- la direction assistée ;
- la réactivité du moteur et de la boîte de vitesses.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- les informations sur le tableau de bord ;
- suivant véhicule, son moteur.



Les réglages du moteur sont spécifiques à chaque mode de conduite et ne peuvent pas être personnalisés.

Mode Eco

Le mode Eco privilégie les économies d'énergie. La direction est souple, la gestion du moteur et de la boîte de vitesses permet de réduire la consommation. L'air conditionné et le chauffage sont gérés de manière à ne fonctionner que lorsque cela s'avère nécessaire. ➔ 152

Mode Sport

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur et de la boîte de vitesses. La direction est plus ferme.

Mode My Sense

En utilisant les réglages par défaut du véhicule, ce mode peut être utilisé pour configurer manuellement la conduite, l'éclairage d'ambiance, le confort et le son du moteur (selon véhicule).

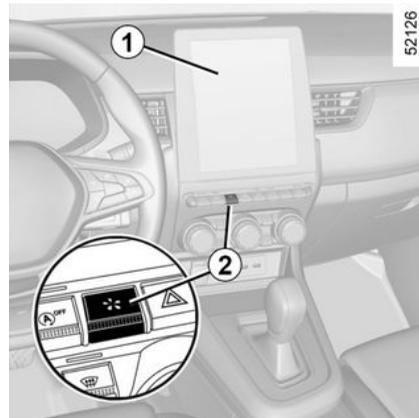


Après la coupure du moteur, le véhicule redémarre toujours en mode My Sense.



Dans n'importe quel mode, vous pouvez modifier la couleur de l'éclairage d'ambiance ainsi que le format des informations affichées au tableau de bord et sur l'écran multimédia. Vous pouvez également réinitialiser les paramètres par défaut.

Accès au menu



Vous pouvez accéder à MULTI-SENSE, selon le véhicule :

- à partir de l'écran multimédia **1** ;

MULTI-SENSE

– à l'aide du contacteur **2**.

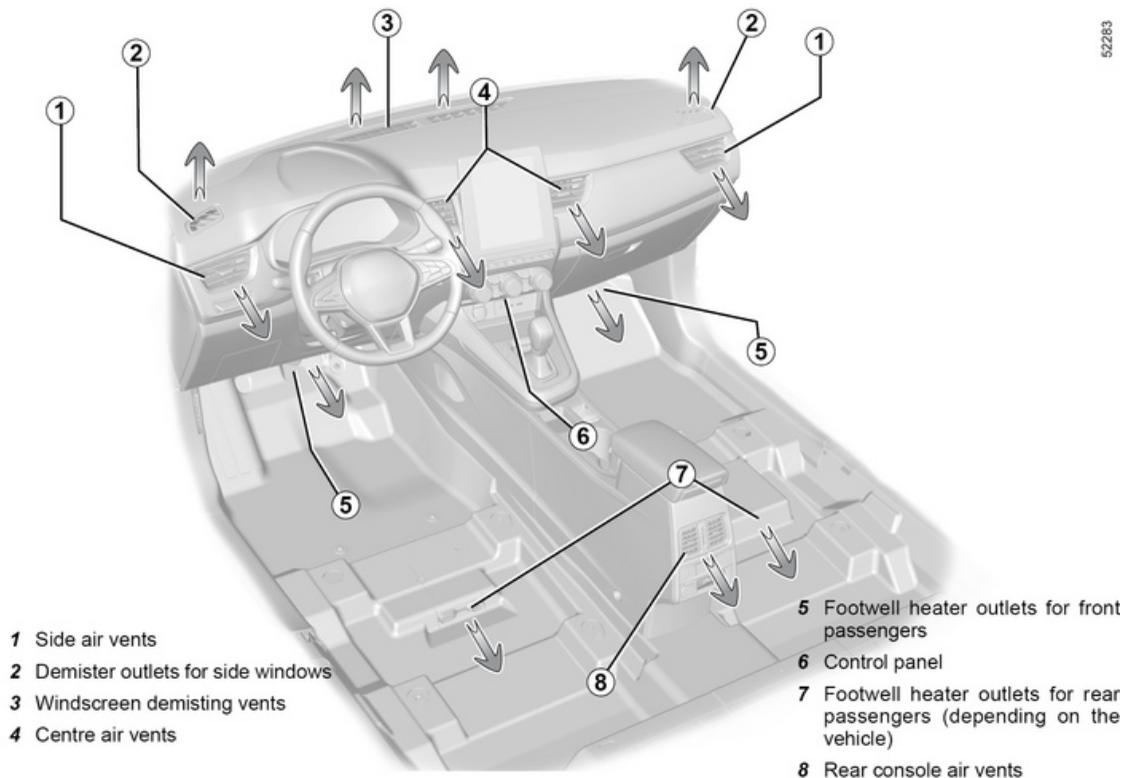
Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

4

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

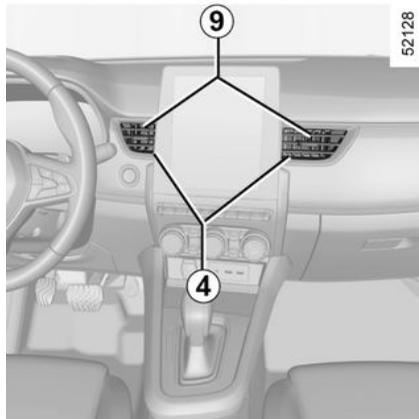
Sorties d'air



52283

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs centraux 4, latéraux 1 et arrière 8



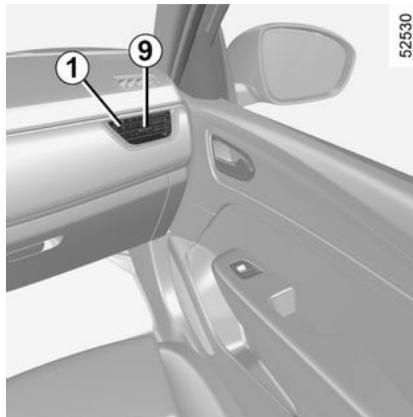
Débit

Pour fermer : déplacez le curseur 9 vers l'extérieur du véhicule au-delà du point de résistance.

Pour ouvrir : déplacez le curseur 9 vers l'intérieur du véhicule.

Orientation

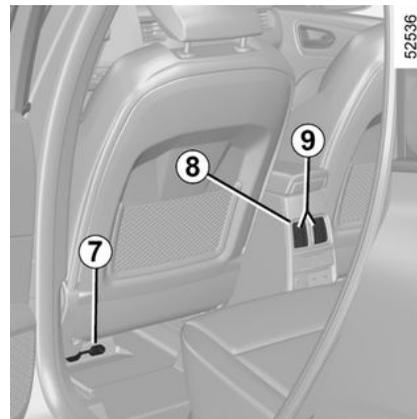
Déplacez le curseur 9 dans la position désirée.



Ne fixez aucun objet aux aérateurs (support de téléphone par exemple).

Risques de dégradation.

Sièges arrière



(suivant véhicule)

Sorties aux pieds des passagers 8.



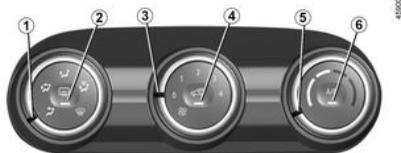
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Chauffage, climatisation manuelle

Les commandes



(suivant véhicule)

1. Répartition de l'air dans l'habitacle.

2. Dégivrage / désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

3. Réglage de la vitesse de ventilation.

4. Recyclage de l'air.

5. Réglage de la température de l'air.

6. Conditionnement d'air.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

Le bouton **6** permet d'allumer (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) l'air conditionné.

L'activation ne peut pas être effectuée si la commande **3** est positionnée sur « 0 ».

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq possibilités de répartition d'air. Tournez la commande **1** pour choisir votre répartition.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des

occupants des sièges de deuxième rangée.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

Mise en service du recyclage d'air



Appuyez sur le bouton **4** : le témoin intégré s'allume. Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Si l'air conditionné n'est pas activé (témoin « A/C » éteint sur le contacteur **6**), l'utilisation prolongée de l'air recyclé peut provoquer la formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise ainsi que d'autres problèmes dus à la présence d'air non recyclé dans l'habitacle. Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur le bouton **4** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Le recyclage d'air permet :

- d'isoler le véhicule de l'atmosphère extérieure (circulation en zone polluée, etc.) ;
- de refroidir plus rapidement la température de l'habitacle.

Réglage de la vitesse de ventilation



Déplacez la commande **3**. Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande. Si vous désirez arrêter l'arrivée d'air, placez la commande **3** sur « 0 ».

Le système est désactivé : la vitesse de ventilation est nulle (véhicule à l'arrêt). Vous pouvez néanmoins encore ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.



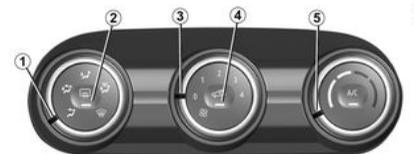
L'utilisation de la position  sur la commande **1** conduit automatiquement à une sortie d'air afin d'éviter tout risque de buée sur le pare-brise.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **5** pour obtenir la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température est élevée.

Lors d'une utilisation prolongée de l'air conditionné, une sensation de froid peut apparaître. Pour augmenter la température, tournez la commande **5** vers la droite.

Dégivrage / désembuage de la lunette arrière



Moteur tournant, appuyez sur le bouton **2**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour quitter cette fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **2**. Le témoin s'éteint.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Le désembuage s'arrête automatiquement.

Désembuage rapide

Tournez les commandes **1**, **3** et **5** sur

les positions  :

- désembuage ;
- soufflerie sur la vitesse 3 ou 4 ;
- température maximum.

Appuyez sur le bouton **4** pour désactiver le recyclage d'air (témoin éteint) et appuyez sur le bouton **2** pour activer le dégivrage de la lunette arrière (témoin allumé).



Lorsque le système de climatisation est éteint, le recyclage d'air est activé automatiquement en fonction des conditions, telles que la vitesse du véhicule, afin de rendre l'air plus agréable. Un appui sur le bouton **4** désactive cette fonction.

Air conditionné automatique

Les commandes



(suivant véhicule)

- 1.** Réglage de la vitesse de ventilation.
- 2.** Fonction « voir clair ».
- 3.** Réglage de la température de l'air.
- 4.** Mode Automatique.
- 5.** Commande d'air conditionné.
- 6.** Répartition de l'air dans l'habitacle.
- 7.** Recyclage de l'air.
- 8.** Dégivrage / désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

Mode Automatique

En effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et

le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation. Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

AUTO : permet d'atteindre le niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur le bouton **4**.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le niveau de confort souhaité.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en tournant la commande **1** pour l'augmenter ou la diminuer.

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **3** pour obtenir la température désirée.

Plus le bouton est positionné vers la droite, plus la température est élevée.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

i Toute action sur un bouton autre que le bouton AUTO déclenche la désactivation du mode automatique.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle



Tournez la commande **6**. Le témoin intégré à la touche sélectionnée s'allume.

i Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

i Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

i Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord, vers les pieds des occupants en place avant et, suivant véhicule, des occupants des sièges de deuxième rangée.

i Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

i Le flux d'air est dirigé principalement vers les pieds des occupants.

Dégivrage / désembuage de la lunette arrière



Appuyez sur le bouton **8** : le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et le dégivrage des rétroviseurs (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour quitter cette fonction, appuyez de nouveau sur le bouton **8**. Le désembuage s'arrête automatiquement.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de

4 Fonction « voir clair »

Appuyez sur le bouton **2** : le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (selon le véhicule). Elle active automatiquement les fonctions de climatisation et de dégivrage de la lunette arrière.

Appuyez sur le bouton **8** pour arrêter le fonctionnement de la lunette arrière dégivrante, le témoin intégré s'éteint.

Pour quitter cette fonction, appuyez sur le bouton **2** ou **4**.

i Certains boutons sont dotés d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de fonctionnement.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

Appuyez sur le bouton **5** pour forcer l'arrêt de l'air conditionné. Le témoin intégré s'éteint.

Mise en service du recyclage d'air (isolation de l'habitacle)



Cette fonction est gérée automatiquement (le fonctionnement est confirmé par l'allumage du témoin intégré au bouton **7**), mais vous pouvez aussi l'activer manuellement.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur le bouton **7** : le témoin intégré s'allume.

Le fonctionnement prolongé dans cette position peut être la cause

d'odeurs spécifiques et de condensation sur les vitres du fait du non renouvellement de l'air.

Pour éviter cela, le recyclage d'air se désactive automatiquement après un certain temps.

Il est donc conseillé de repasser en mode automatique en appuyant de nouveau sur le bouton **7** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Arrêt du système

Tournez la commande **1** sur « OFF » pour arrêter le système. Pour le démarquer, tournez de nouveau la commande **1** pour ajuster la vitesse de ventilation ou appuyez sur le bouton **4**.



Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).



Lorsque le système de climatisation est éteint, le recyclage d'air est activé automatiquement en fonction des conditions, telles que la vitesse du véhicule, afin de rendre l'air plus agréable. Un appui sur le bouton **7** désactive cette fonction.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisation

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation sur zéro ou faible, etc.), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Véhicules équipés du mode ECO

Une fois activé, le mode ECO peut réduire les performances de la climatisation.

→ 152.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation de carburant

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en plein soleil, ouvrez les portes quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de mettre le moteur en marche.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez régulièrement le système de climatisation, même par temps froid, pour le faire fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

– **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– **Absence de production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des systèmes. Le cas échéant, arrêtez le système.

Cas particuliers des versions hybrides

Le système de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

Une baisse prolongée de l'efficacité de la climatisation peut entraîner une détérioration prématurée de la batterie de traction.

Présence d'eau sous le véhicule

Après une utilisation prolongée de la climatisation, la présence d'eau sous le véhicule est normale. Cette eau résulte de la condensation.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Fluide frigorigène R-134a

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant le véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène.

Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la

peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact. → 129



Type de fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Reportez-vous à la notice d'utilisation du véhicule



Entretien

x,xxx kg	Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
----------	---

GWP xxxxx	Potentiel de réchauffement planétaire (équivalent CO2).
--------------	---

Eq.CO2 x,xx t	Quantité en poids et en équivalent CO2.
------------------	---



59951

4



59945

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Fluide frigorigène R-1234yf

Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant le véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **B** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations sur l'étiquette **B** dépendent du véhicule.

Moteur TCe 260, type de fluide frigorigène : R-1234yf.



Veillez à ne pas utiliser de fluides frigorigènes non conformes aux spécifications. **Risques**

de dégradation.

Le fluide frigorigène est sous haute pression et inflammable selon les spécifications. **Risque de blessures.**

Consultez un représentant de la marque.



Type de fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Reportez-vous à la notice d'utilisation du véhicule



Entretien

x,xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
----------	---

GWP xxxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (équivalent CO2).
--------------	---

Eq.CO2 x,xx t	(3) Quantité en poids et en équivalent CO2.
------------------	---

Informations complémentaires

Selon l'étiquette et le type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- (1) 0,500 kg/0,620 kg
- (2) GPWP 4
- (3) 0,002 tonne



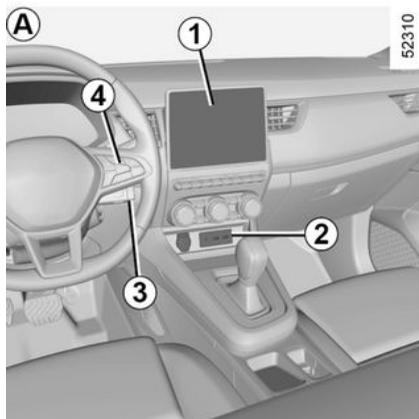
59944



59952

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Système multimédia A ou B



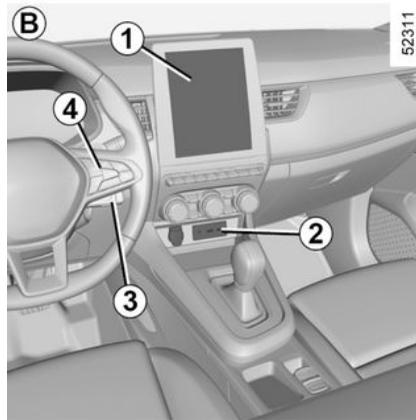
L'emplacement et le fonctionnement des équipements peuvent varier selon le véhicule.

1. Écran multimédia ;
2. Prises multimédia ;
3. Commandes sous volant ;
4. Commandes au volant ;



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prises multimédia 2



Vous pouvez utiliser les prises USB pour accéder au contenu multimédia de vos accessoires et mettre à jour le système.

Les différentes sources sont sélectionnables à l'aide de l'écran multimédia ou de la radio et des commandes sous volant.

Les prises USB peuvent également être utilisées pour recharger des accessoires d'une puissance nominale maximale de 12 watts (5 volts) par prise.

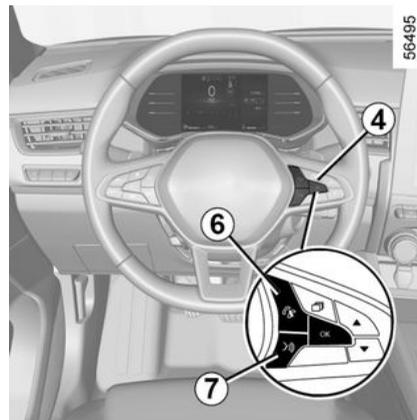
La prise JACK permet d'écouter de l'audio à l'aide d'un câble auxiliaire.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 12 watts.

Risque d'incendie.

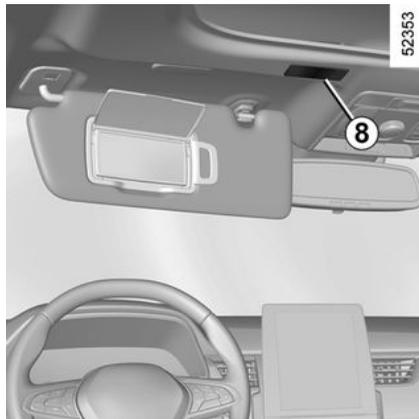
Commandes sous volant 4



Vous pouvez utiliser les commandes de téléphone mains libres **6** et de reconnaissance vocale **7** des véhicules qui en sont équipés.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Micro 8



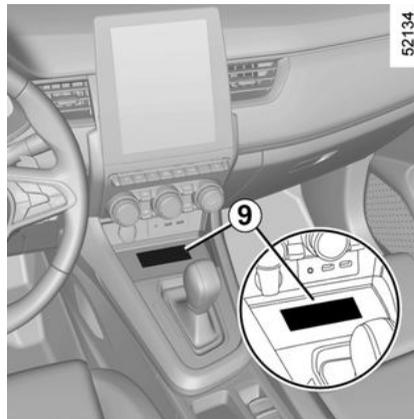
4



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

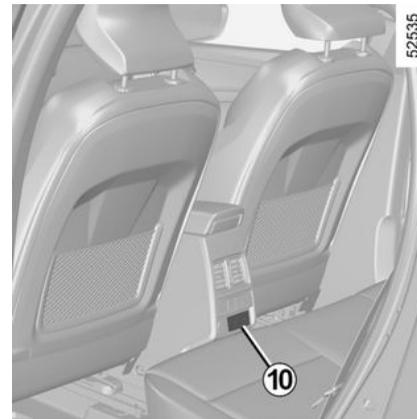
Chargeur sans fil 9



(suivant véhicule)

→ 278

Prises multimédia 10



(suivant véhicule)

Vous pouvez utiliser les prises USB.

Les prises USB permettent également de recharger des accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 10,5 Watts (5 V) par prise.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).



Responsabilité du conducteur

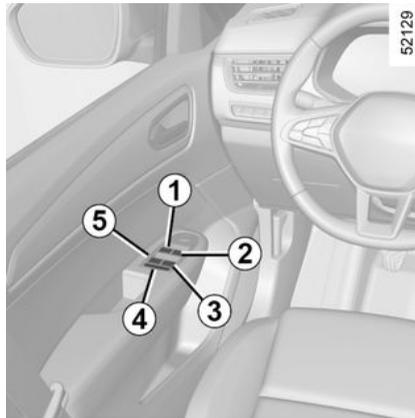
Ne laissez jamais votre véhicule avec la carte ou la clé à l'intérieur, avec un enfant, un adulte qui n'est pas autonome ou un animal domestique dans le véhicule, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risques de blessures graves.

Lève-vitres électriques impulsions



52129

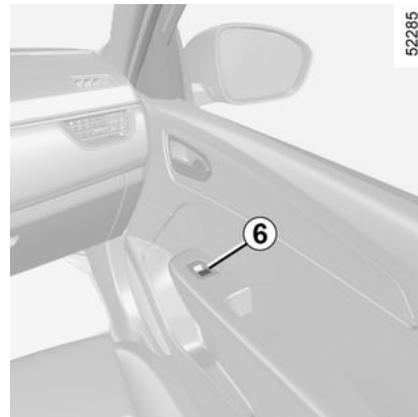
Appuyez ou tirez brièvement sur le contacteur d'une vitre au maximum : la vitre se lève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Remarque : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, utilisez le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant ;
3. et 5 pour les passagers arrière.

Des places passagers, utilisez le contacteur 6.



52285



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : il existe un risque d'endommager le lève-vitre électrique.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Sécurité occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers avant et arrière à tous les occupants, y compris lui-même, en appuyant sur le contacteur **4**. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Remarque : lorsqu'une vitre avant rencontre une résistance à la fermeture (par exemple une branche d'arbre, etc.), elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Fermeture à distance des vitres

Lorsque les portes sont verrouillées de l'extérieur, si vous **appuyez deux fois sur le bouton de verrouillage de la porte conducteur en mode mains libres sur la carte**, toutes les vitres (et le toit ouvrant suivant le véhicule) équipées d'un lève-vitre électrique impulsif se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

Anomalie de fonctionnement

En cas d'anomalie lors de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode normal : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde, puis faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

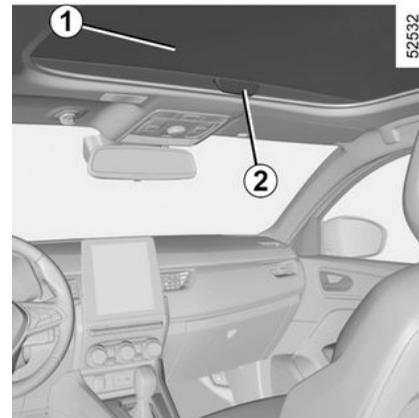


Lors de la fermeture des vitres, veillez à ce qu'aucune partie du corps (bras, main...) ne dépasse du véhicule.

Risques de blessures graves.

Toit ouvrant électrique

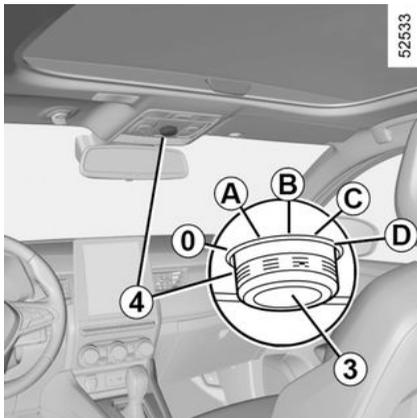
Pour faire coulisser le rideau 1



- **Pour ouvrir :** poussez la poignée **2** vers l'arrière pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée ;
- **Pour fermer :** tirez la poignée **2** vers l'avant pour déplacer le rideau jusqu'à la position désirée.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Pour le faire coulisser



- **Entrebâillement** : amenez le repère **3** en position **A** ;
- **Ouverture** : amenez le repère **3** en position **B**, **C** ou **D** en fonction de l'ouverture désirée ;
- **Fermeture** : amenez le repère **3** en position **0**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **4** tout à droite (position **D**).

Risques de blessures graves.



Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation.

→ 31

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

Fermeture à distance du toit ouvrant

Si vous **appuyez rapidement à deux reprises sur la carte**, toutes les vitres et le toit ouvrant électriques se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

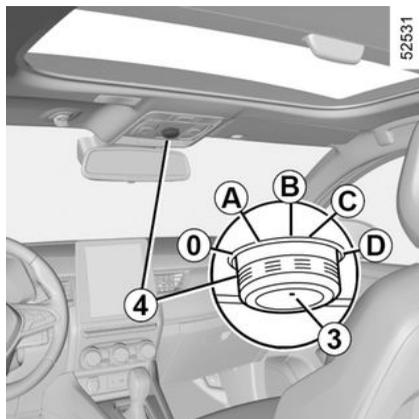


Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation.

→ 31

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE



Particularités

Votre véhicule est doté d'un système limiteur d'effort : lorsque le toit ouvrant rencontre une résistance lors de la fermeture (branche d'arbre, etc.), il s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Après une fermeture à distance du toit ouvrant, un appui sur le bouton **4** permet de retrouver la position sélectionnée avant fermeture.

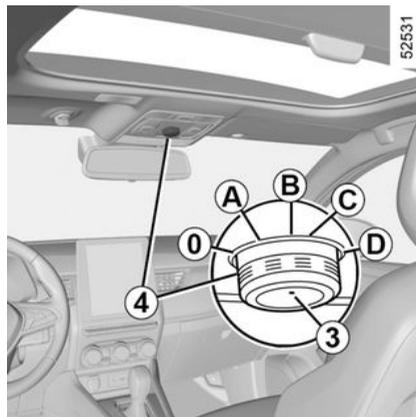
Le toit ouvrant ne s'ouvre pas lorsque la température est inférieure à -20 °C. Cependant, il reste fermé.



Lors de la fermeture du toit ouvrant, veillez à ce qu'aucune partie du corps (bras, main...) ne dépasse du véhicule.

Risques de blessures graves.

Anomalie de fonctionnement



Si le toit ouvrant ne se ferme pas, passez de la position repérée **3** à la position **0**, puis appuyez sur le bouton **4** jusqu'à la fermeture complète du toit ouvrant : consultez un Représentant de la marque.



Attention : pendant cette opération, la fonction de limiteur d'effort du toit ouvrant est désactivée. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation

- Véhicule avec barres de toit chargées.

De manière générale, lorsque le toit est chargé, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant d'utiliser le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit, etc.) montés sur les barres de toit : ils doivent être correctement disposés et arrimés, et ils ne doivent pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- **vérifiez** que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** le joint d'étanchéité tous les trois mois à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

– **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après une averse ou après avoir lavé votre véhicule.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

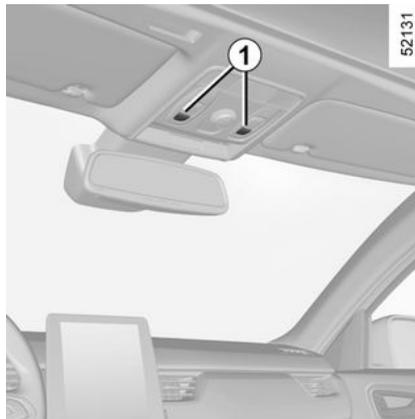
En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **4** tout à droite (position **D**).

Risques de blessures graves.

Éclairage intérieur

Plafonnier



Appuyez sur le contacteur **1** pour :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture A

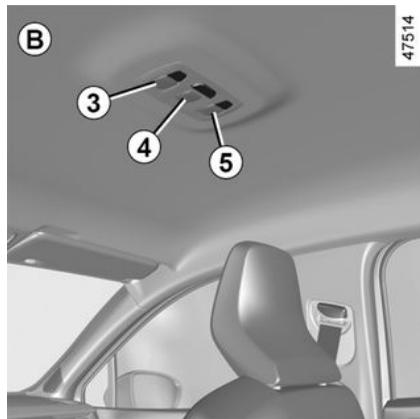


Appuyez sur le contacteur **2** pour :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par le déverrouillage du véhicule ou par l'ouverture de l'une des portes. Il s'éteint lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

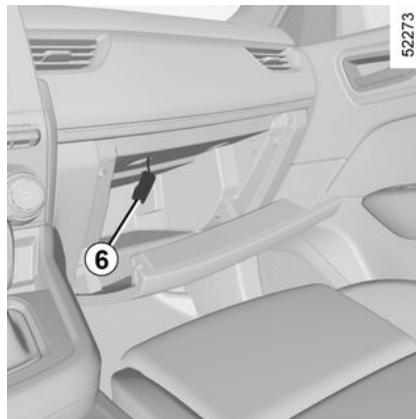
Spots de lecture B



Appuyez sur le contacteur **3**, **4** ou **5** pour un éclairage constant.

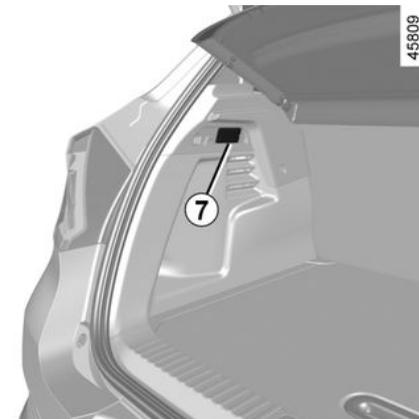
Remarque : sur les véhicules équipés d'un écran multimédia, vous pouvez désactiver/activer les lampes de lecture qui s'allument à l'ouverture des portes ou du coffre ➔ 105.

Éclaireurs de boîte à gants



Selon le véhicule, l'éclaireur **6** s'allume à l'ouverture de la boîte à gants.

Eclaireur de coffre



L'éclaireur **7** s'allume à l'ouverture du coffre.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Eclaireur d'ambiance de porte avant



(suivant véhicule)

L'éclaireur d'ambiance de porte avant **8** s'allume lorsque la fonction est activée et que le véhicule est déverrouillé.



Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil avant



Abaissez le pare-soleil **1**.

Miroirs de courtoisie

(suivant véhicule)

Soulevez le couvercle **2**. L'éclairage **3** est automatique.



En roulage, veillez à refermer le couvercle du miroir de courtoisie.
Risque de blessures.



Pour des raisons de sécurité, effectuez les réglages lorsque le véhicule est à l'arrêt. **Risque d'accident.**

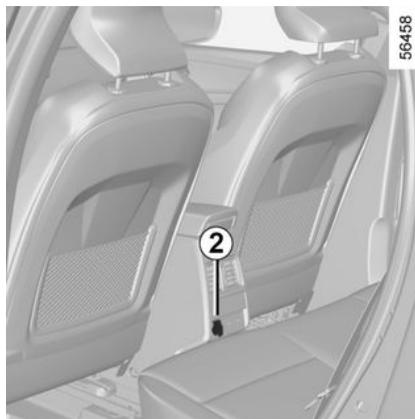
ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Prise accessoires

Prise d'accessoires 1



Vous pouvez utiliser la prise **1** ou **2** suivant le véhicule. Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque.



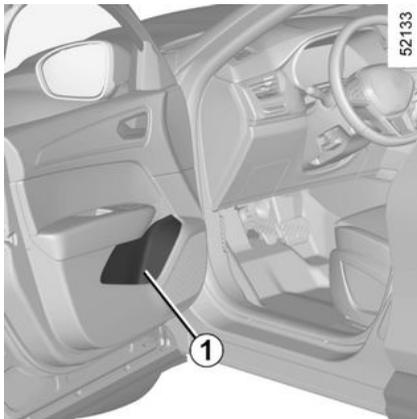
Raccorder uniquement des accessoires d'une puissance maximale de 120 watts (12 V).

Lorsque plusieurs prises accessoires sont utilisées simultanément, la puissance totale des accessoires connectés ne doit pas dépasser 180 watts.

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Poches de rangement de porte avant 1

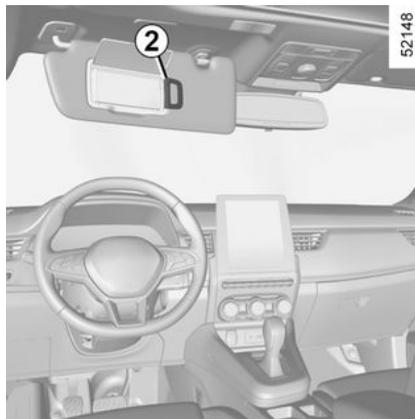


Ils peuvent recevoir une bouteille de 1,5 litre.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Rangement de pare-soleil 2

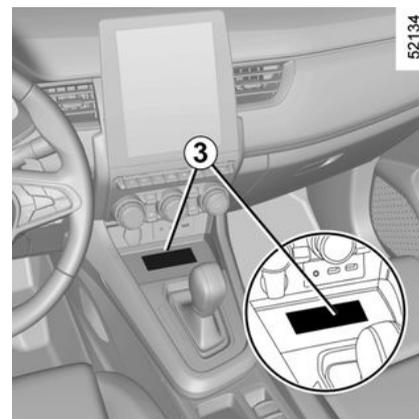


Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

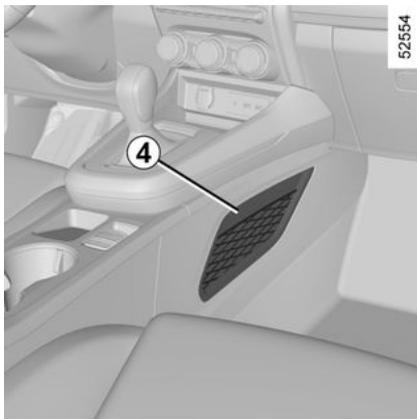
Rangement de console centrale / zone de charge par induction 3



Pour plus d'informations sur la zone de charge par induction, reportez-vous à la notice multimédia.

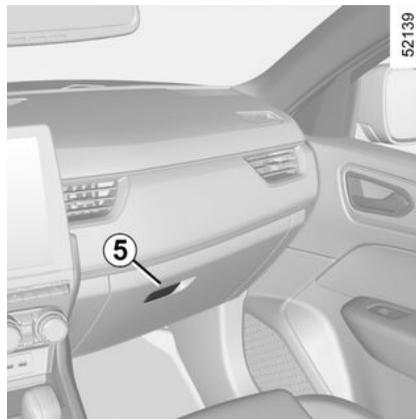
RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Poche de console centrale 4



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

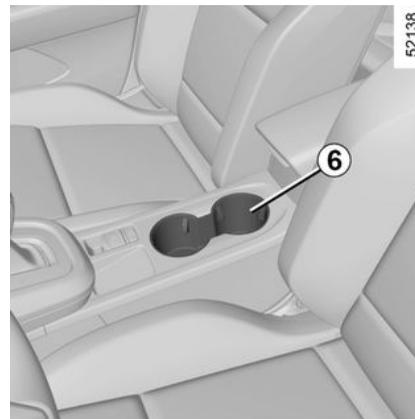
Vides-poches passager



Pour l'ouvrir, tirez la poignée 5.

Ce vide-poches peut accueillir des documents de format A4, une bouteille...

Porte-gobelets 6



Suivant véhicule, le porte-gobelet peut posséder des crochets de maintien pour maintenir le gobelet en place.

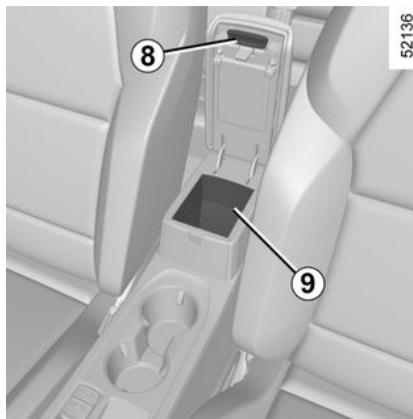
Il peut accueillir un cendrier amovible, des canettes...

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches d'accoudoir central 9



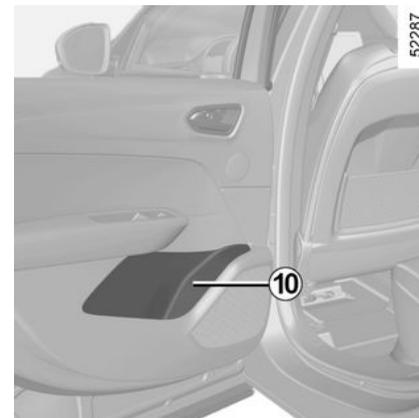
Soulevez le couvercle **7** de l'accoudoir coulissant en appuyant sur le bouton **8**.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

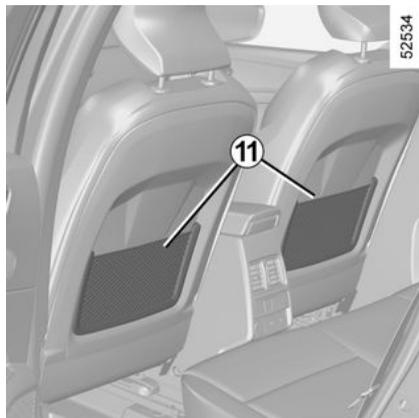
Vide-poches de porte arrière 10



Ils peuvent recevoir une bouteille de 0,5 litre.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Poches de rangement de siège arrière 11



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

Poignée de maintien 12



Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Crochet porte-habits 13

Porte-gobelet de siège arrière 14

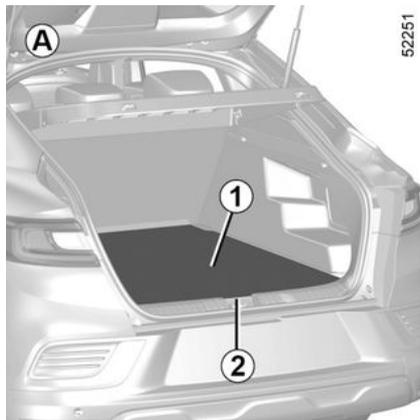


Abaissez l'accoudoir du siège arrière.

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Plancher mobile 1



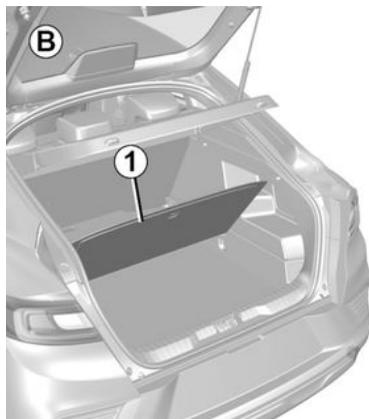
(suivant véhicule)

La position du plancher mobile 1 peut être modifiée comme suit.

Position plancher plat A

Permet, en basculant le dossier de la banquette arrière, d'obtenir un plancher plat et de compartimenter le coffre en deux espaces distincts.

Le plancher mobile est positionné sur la glissière.

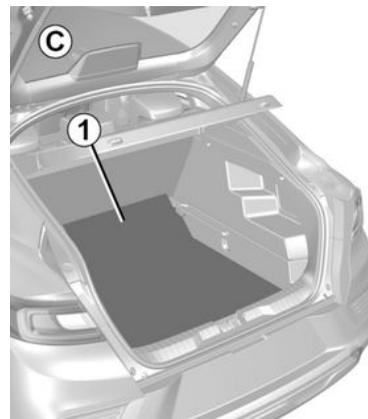


Position intermédiaire B

En position A, cela permet d'utiliser l'espace sous le plancher 1 et d'accéder aux outils rangés sous le tapis de coffre.



Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.



Position de rangement C

Cette position permet d'obtenir un plus grand volume de rangement du coffre.

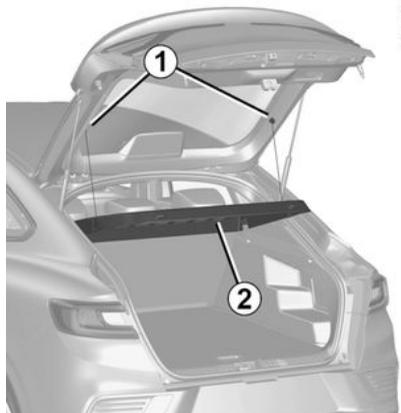


Lorsque vous retirez le plancher mobile du coffre, soulevez-le de plus de 30 degrés. Si il n'est pas suffisamment soulevé, des dommages peuvent survenir autour du hayon.

TRANSPORT D'OBJETS

Tablette arrière

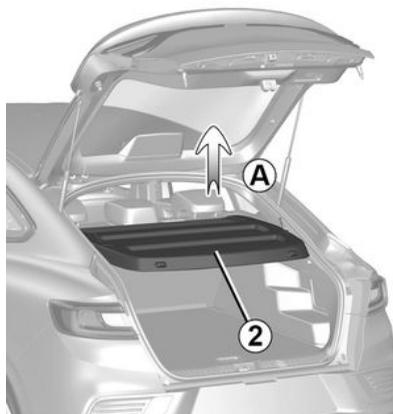
Dépose



52149

- Décrochez les deux cordons **1** de la porte de coffre ;
- soulevez la tablette **2** pour la déclipper (mouvement **A**) ;
- tirez la tablette vers vous.

Pour le reposer, procédez dans le sens inverse.



52150



Ne placez pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils seront susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande surface soit en appui contre :



52484

le dossier de la banquette arrière, pour les chargements usuels (exemple **A**)



52483

les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les chargements maximum (exemple **B**)

Assurez-vous que les objets transportés sont uniformément répartis dans la zone de chargement.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuie-têtes avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

Remarque : en l'absence de roue de secours ou de kit de gonflage des pneumatiques, ne chargez pas le fond du coffre.

TRANSPORT D'OBJETS

Attelage

i Charge admise sur le point d'attelage, masse maximale autorisée pour remorque freinée et non freinée : → 345.

Choix et montage d'attelage

Masse maximum de l'attelage :

- 35 kg sur un véhicule avec pré-équipement de remorquage ;
- 28 kg sur un véhicule sans pré-équipement de remorquage.

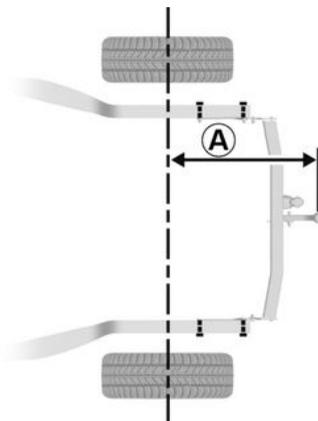
Tout dispositif de remorquage ne doit pas obstruer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, la réglementation du pays dans lequel vous vous trouvez doit être respectée ;

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents du lot de bord.

24981



Dimension **A** maximum : 1 097 mm.

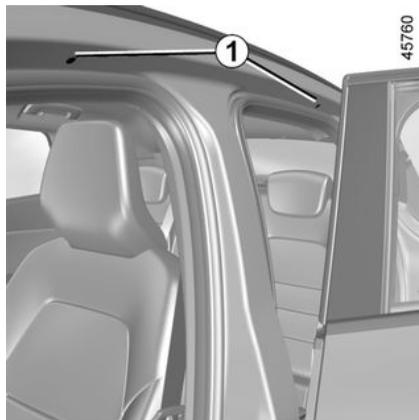
24982



TRANSPORT D'OBJETS

Barres de toit

Barres de toit



Ouvrez les portes pour accéder aux points de fixation **1**.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit, etc.) montés sur les barres de toit : ceux-ci doivent être correctement positionnés et sécurisés afin de ne pas gêner le fonctionnement du hayon.



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

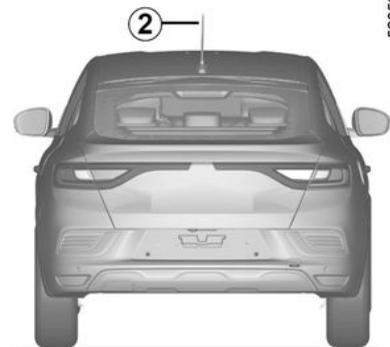


Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents du lot de bord.

Charge maximale admise sur les barres de toit. → 345

Antenne



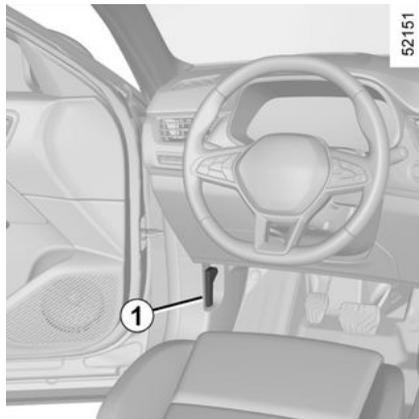
Sur un véhicule équipé, l'antenne **2** peut être retirée en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Il est interdit de fixer des équipements de transport (porte-vélos, coffre...) en appui sur le becquet ou le hayon. Pour installer un dispositif de portage sur votre véhicule, contactez un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur



Pour ouvrir le capot, ouvrez une porte et tirez sur la poignée **1**, située du côté gauche de la planche de bord.

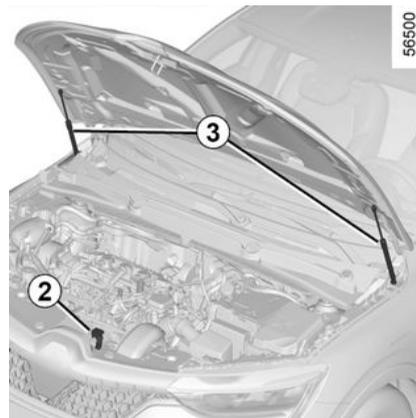


Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact, ou ➔ **129**



Évitez de vous appuyer sur le capot sous risque de fermeture accidentelle du capot.

Déverrouillage de sécurité capot



Pour déverrouiller, poussez la languette **2** en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Ouverture capot moteur

-Soulevez légèrement le capot :

2. -poussez la languette vers la gauche (sans lever le capot) pour déverrouiller le mécanisme de sécurité ;

-soulevez ensuite le capot.

Remarque : le déverrouillage de sécurité peut ne pas avoir lieu si vous soulevez le capot et déplacez la languette **2** simultanément.

Levez le capot en accompagnant son mouvement ; il est maintenu à l'aide de deux vérins **3**.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

Fermeture capot moteur

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour fermer le capot, tenez-le par le milieu et abaissez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis poussez légèrement le capot avec les mains vers la fermeture jusqu'à ce qu'il soit complètement fermé.



Assurez-vous du bon verrouillage du capot moteur.
Assurez-vous que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...).
Ces éléments pourraient endommager le moteur ou provoquer un incendie.



Lors d'un choc, même léger, contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

Huile moteur

généralités

Un moteur thermique consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire des apports entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs

à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque long voyage, sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

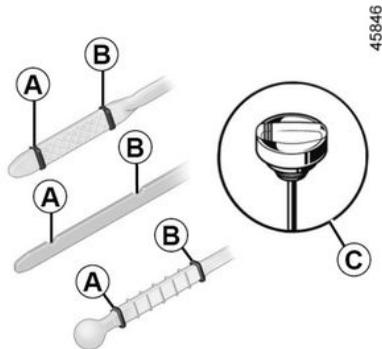
Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Selon le véhicule, l'afficheur du tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



- Sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- relevez le niveau : il ne doit jamais être inférieur au repère « mini » **A** ni supérieur au repère « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncez la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Ajouter de l'huile moteur

Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (par exemple des composants électriques).

Risque d'incendie.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** sous risque d'endommager le moteur et le catalyseur.

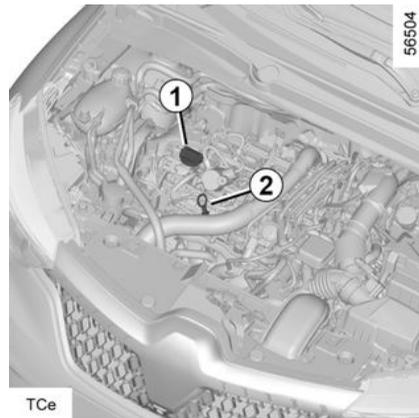
Si le niveau maximum est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un représentant agréé.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. → 129

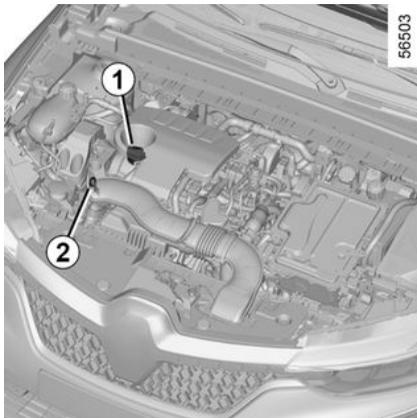
Appoint, remplissage, vidange d'huile

Appoint / remplissage



TCe

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).



Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1** et la jauge **2**.

- Dévissez le bouchon **1** ;
- faites l'appoint (capacité entre « mini » et « maxi » de la jauge **2**, et entre 0,9 et 2 litres suivant le moteur) ;

- attendez 20 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile dans le moteur ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact, ou ➔ **129**.



Ajouter de l'huile moteur
Utiliser un entonnoir ou protéger la zone de l'orifice de remplissage pour éviter tout écoulement d'huile moteur sur une pièce chaude du compartiment moteur ou sur une pièce sensible (par exemple des composants électriques).
Risque d'incendie.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacité de vidange

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule ou consultez un Représentant de la marque. Vérifiez toujours le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment (il ne doit jamais être en dessous du mini, ni au-dessus du maxi de la jauge).

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Remplissage et/ou contrôle du niveau d'huile :

lors du remplissage ou du contrôle du niveau d'huile, veillez à ce qu'il n'y ait pas de fuite d'huile sur les composants du moteur.

N'oubliez pas de bien refermer le bouchon et de remonter la jauge pour éviter les projections d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Risque d'incendie.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.



Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage, sous risque d'endommager le moteur et le catalyseur.

Si le niveau maximum est dépassé, **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un représentant agréé.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

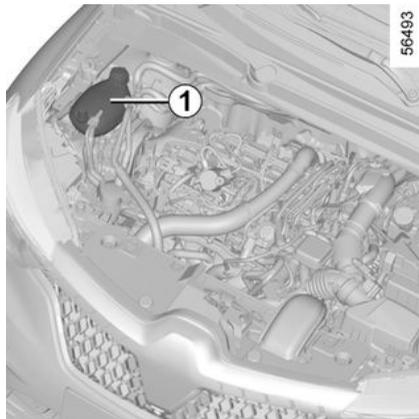


Vidange moteur : si vous réalisez la vidange sur moteur chaud, faites attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement du moteur thermique



Moteur à l'arrêt sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le réservoir de liquide de refroidissement 1.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de

graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un appoint est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos services techniques, qui garantissent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. → 129.

Fréquence de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



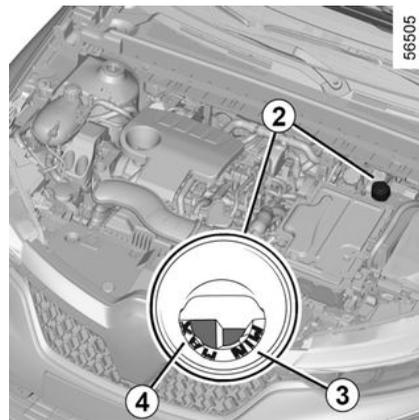
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Liquide de refroidissement du système de traction électrique



ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Sur la version E-Tech full hybrid, ce système est différent de celui du moteur thermique. Il sert au refroidissement du moteur électrique.

Relevé du niveau

Contact coupé et sur sol horizontal, dévissez le bouchon situé sur le réservoir de liquide de refroidissement 2.

Le niveau **à froid**, doit se situer entre les repères « MIN » 3 et « MAX » 4 indiqués à l'intérieur du goulot.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le circuit électrique est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, consultez obligatoirement un Représentant de la marque pour effectuer le niveau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact. → 129

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

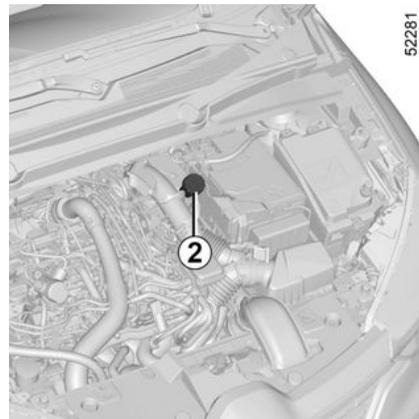


Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur thermique est chaud.

Risque de brûlures.

Niveaux, filtres

liquide de frein



52281

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.

Niveau 2

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI » indiquée par un triangle ▲ suivant le véhicule.

Fréquence de remplacement

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle, disponible dans le réseau ou sur le site Internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Fréquence de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

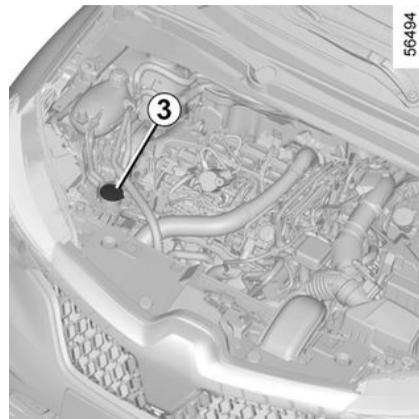


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.
Risque de blessures.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

Moteur à l'arrêt, ouvrez le bouchon **3**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Nota : vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Liquide

N'utilisez que du liquide lave-glace contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un revendeur agréé ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser d'eau pure (risques de détérioration de la

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleurs

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitres du pare-brise, consultez un représentant de la marque.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le

contact. → 129



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : consulter le Carnet d'entretien de votre véhicule.

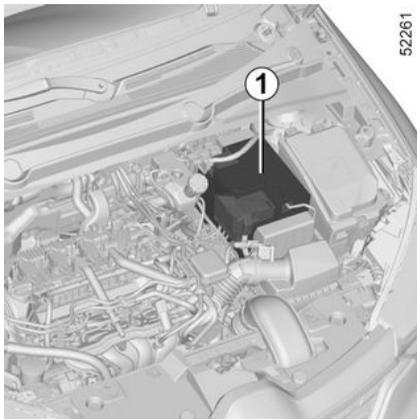


Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

BATTERIE

Batterie 12 volts



La batterie 12 volts **1** ne nécessite pas d'entretien. (Sur la version full hybrid E-Tech, elle se trouve dans le coffre à bagages.) **Vous ne devez ni l'ouvrir ni effectuer d'ajout de liquide.**



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Suivant véhicule, un système vérifie en continu l'état de charge de la batterie. Si celui-ci diminue, le message « Batterie en mode Veille » apparaît sur le tableau de bord suivi de « Batterie faible démarrer moteur ». Dans ce cas, démarrez le moteur et le message au tableau de bord disparaît.

Remarque : le message « Batterie en mode Veille » peut s'afficher après 5 à 30 minutes d'utilisation du véhicule, moteur à l'arrêt, pour vous avertir que les fonctions consommatrices d'énergie (éclairage intérieur, radio, navigation, ventilation, alimentation accessoires, etc.)

peuvent être automatiquement coupées.

L'état de charge de votre batterie peut en particulier diminuer si vous utilisez votre véhicule :

- sur de petits parcours ;
- en milieu urbain ;
- lorsque la température est basse ;
- après une utilisation prolongée d'éléments consommateurs (radio, etc.) moteur arrêté ;
- après une période de stationnement prolongée.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 129.

BATTERIE



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moteur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin

d'avertissement  dans le compartiment moteur fait office de rappel.

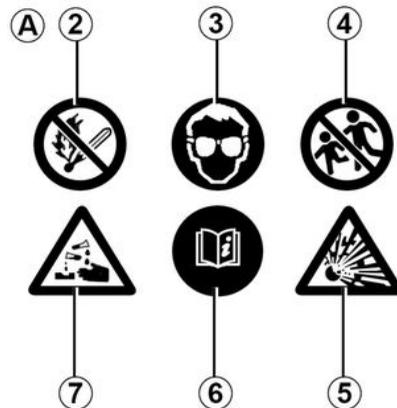
Risque de blessures.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage, etc.), toute intervention sur la batterie 12 volts (dépose, débranchement, etc.) doit **TOUJOURS** être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.



28705

Etiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- 2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- 3** protection obligatoire de la vue ;
- 4** tenir à l'écart des enfants ;
- 5** matériaux inflammables ;
- 6** se reporter à la notice d'utilisation du véhicule ;
- 7** matières corrosives.

BATTERIE



Ne débranchez pas la batterie 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Changement de la pile

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage, etc.), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement, etc.) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

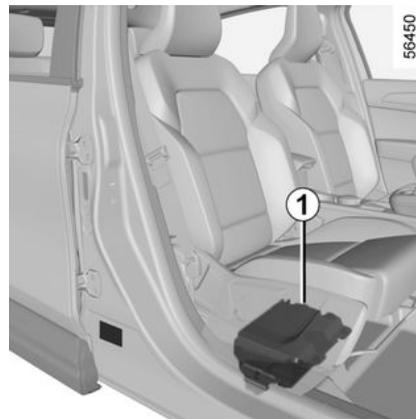
Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Batterie secondaire

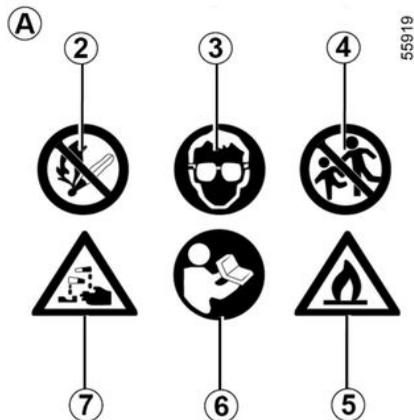


Suivant le véhicule, une batterie secondaire **1** est située sous le siège passager avant dans un compartiment spécifique : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de certains équipements.

La batterie secondaire **1** ne nécessite aucun entretien. **Vous ne devez ni l'ouvrir ni effectuer d'ajout de liquide.**

5

BATTERIE



Étiquette A

L'étiquette A est apposée sur la batterie 1 :

2 flamme nue interdite et défense de fumer ;

3 protection obligatoire de la vue ;

4 tenir à l'écart des enfants ;

5 matériaux inflammables ;

6 se reporter à la notice d'utilisation du véhicule ;

7 matières corrosives.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage, etc.), toutes interventions sur la batterie (démontage, débranchement, etc.) doivent impérativement être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet d'eau :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et sur le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture ;**

il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au Carnet d'entretien.

Lors du lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage à haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou le composant que vous souhaitez nettoyer est compatible avec ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de pulvérisation à au moins 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 3,30 gal (15 l)/min ;
- Ne persistez pas à laver la même zone, les points impactés ou les joints (vous risquez d'endommager la peinture, de détacher les joints, etc.).

S'il est nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières, etc., il est impératif de les protéger

NETTOYAGE

de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou par pulvérisation de produits non homologués par nos services techniques :

- les éléments mécaniques (ex., compartiment moteur) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces dotées de charnières (ex., intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex., pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

- Utiliser des produits à base de cire (lustrage).
- Frotter de manière intensive.
- Passer le véhicule sous un portique de lavage.
- Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette d'essuie-vitres en position d'arrêt. ➔ 120. Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

Nettoyage des projecteurs, capteurs et caméras

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

N'utilisez pas de produits de nettoyage à base d'alcool ni d'outils (comme un grattoir, par exemple).

NETTOYAGE

Nettoyage des autocollants, films décoratifs, etc.

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton. Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits de nettoyage à base d'alcool.

Utiliser d'outils (p. ex., un grattoir).

Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de **l'eau savonneuse froide**

(éventuellement tiède) à base de savon naturel.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincer et absorber l'excès d'eau.

Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un autre chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

N'utilisez pas de produits contenant de l'alcool et/ou ne pulvérisez pas des liquides sur la zone.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tâche liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tâche solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tâche).

Nettoyez comme indiqué pour une tâche liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tâche afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.

NETTOYAGE



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le surtapis conducteur doit être remonté coté conducteur...) et à les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation préinstallés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez toujours que rien ne vient gêner la conduite (obstruction des pédales, coincement du talon dans le surtapis, etc.).

Ce qu'il ne faut pas faire

Placer les objets comme les désodorisants, les parfums, etc. au niveau des aérateurs, car ils pourraient en-

dommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou des produits de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont constitués de **bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.



Les incidents de conduite, notamment les « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes et de fausser la géométrie du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.



Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la

profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm, ce qui entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroutes plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à une détérioration plus rapide des pneumatiques et influent sur la sécurité.

Pressions de gonflage

Respecter les pressions de gonflage (y compris pour la roue de secours). La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée au moins une fois par mois et en plus avant tout long voyage (voir l'étiquette apposée sur le bord de la portière du conducteur).

PNEUMATIQUES



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques. La sécurité du véhicule peut donc être affectée et les risques encourus sont les suivants :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

Les pressions doivent être vérifiées à froid ; ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar** (ou 3 PSI).

Ne dégonflez jamais un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneu-

matiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,



sous-gonflage...), le témoin s'allume au tableau de bord. ➔ 161

Roue de secours

➔ 311, ➔ 313

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit être conformes à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

PNEUMATIQUES

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes à l'arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **peut rendre impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

Un pneumatique unidirectionnel ne peut être monté que dans un seul sens. Vous devez respecter cette instruction.

Si un pneumatique unidirectionnel doit être monté à l'opposé de son sens de rotation à la suite d'une crevaison, conduisez avec prudence, en particulier sur route mouillée, car les caractéristiques du pneumatique ne seront pas adaptées.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **vo**tre véhicule.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le

plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Avertissement : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la réglementation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.



Les roues 18" et 19" sont non chaînables.

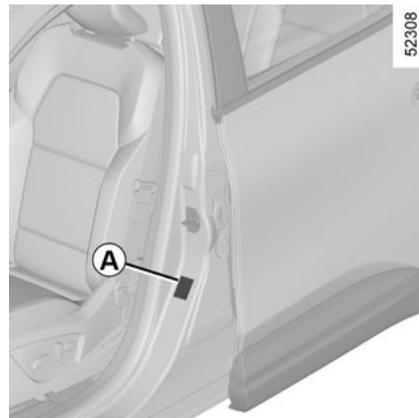
Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre **des équipements spécifiques**. Consultez un Représentant de la marque.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Etiquette A



Pour la lire, ouvrez la porte conducteur.

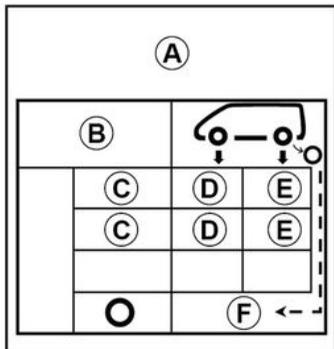
PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le  témoin d'avertissement s'allume au tableau de bord → 161.



B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : vitesse de roulage prévue.

D. : pression de gonflage des pneumatiques avant.

E. : pression de gonflage des pneumatiques arrière.

F. : pression de gonflage de la roue de secours.



Véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar (3 PSI) → 345.**
Risque d'éclatement des pneumatiques.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes → 303.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

PNEUMATIQUES

Kit de gonflage des pneumatiques

32788



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des

objets de moins de 4 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 4 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique.

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.

Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu

crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) dans les meilleurs délais par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

PNEUMATIQUES



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé

d'origine de ce kit.

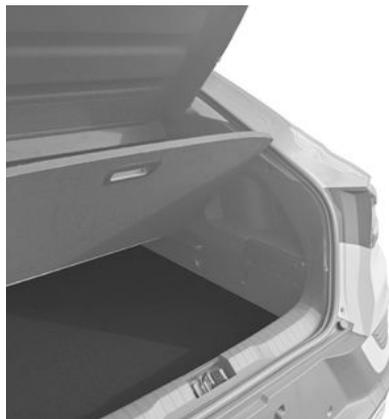
En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération. La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.



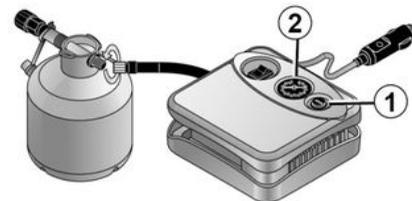
54264

Suivant le véhicule, en cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre ou sous le tapis de coffre ou bien dans le cache de droite dans le coffre.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le  témoin

d'avertissement s'allume au tableau de bord → 161.



47426

Moteur tournant, frein de parking serré :

- Déconnectez tout accessoire précédemment branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions ;
- gonflez le pneumatique à la pression recommandée → 305 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le mano-

PNEUMATIQUES

mètre 2 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bar, ensuite la pression chute ;

– Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit. Pour la diminuer, appuyez sur le bouton 7.

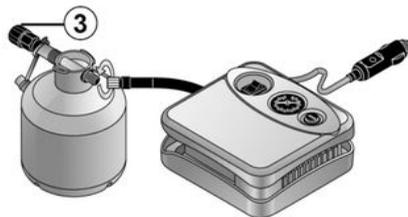
Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible ; ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



Avant d'utiliser ce kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, allumez les feux de détresse, serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et maintenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille 3, de manière à éviter la

projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage en plastique pour éviter l'écoulement du produit.

– Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

– A la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

– Rangez le kit.

– A la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.

– Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.

– Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

PNEUMATIQUES

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

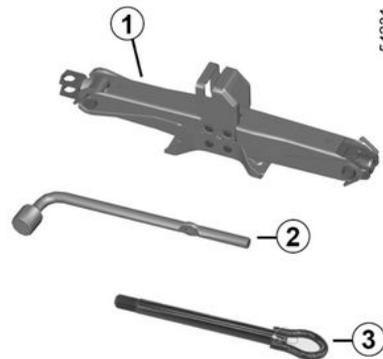
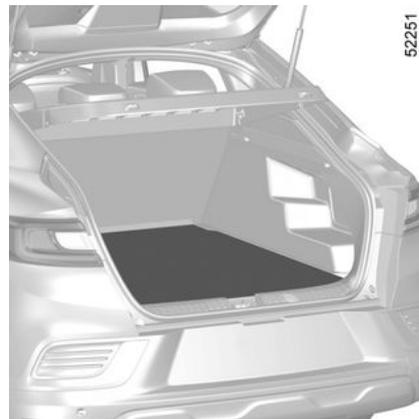


Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. En guise de rappel, collez l'étiquette prévue à cet effet à un emplacement bien visible de la planche de bord. Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Outils



Présence d'outils dans le bloc outils selon le véhicule.

PNEUMATIQUES

Après utilisation, veillez à bien ranger les outils.



Ne laissez jamais les outils librement dans le véhicule car ils pourraient d'être projetés en cas de freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement pour réduire le risque de blessures. Si des boulons sont livrés avec la roue de secours, vous devez les utiliser exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non recommandé par le fabricant est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et sert à changer les roues. Il ne doit en aucun cas être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour effectuer une réparation ;
- pour accéder au dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risques d'endommagement du véhicule.

Cric 1

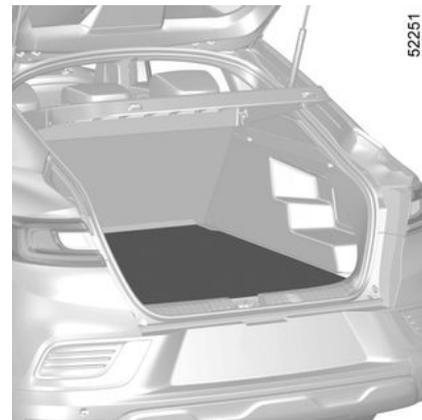
Clé 2

Anneau de remorquage 3

→ 316

Crevaison, roue de secours

En cas de crevaison



52251

6

Suivant le véhicule, vous pouvez disposer :

- d'un kit de gonflage des pneumatiques situé dans le bac sous le tapis de coffre ou dans le vide-poches de la porte arrière droite (selon le véhicule).
- Une roue de secours d'urgence ou des pneus autoréparables.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...), le  témoin

PNEUMATIQUES

d'avertissement s'allume au tableau de bord → 161



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Véhicule équipé d'une roue de secours différente des quatre autres roues :

- Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.
- Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue identique à celle d'origine.
- Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la roue.
- Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélération brutales et réduisez votre vitesse en virage.

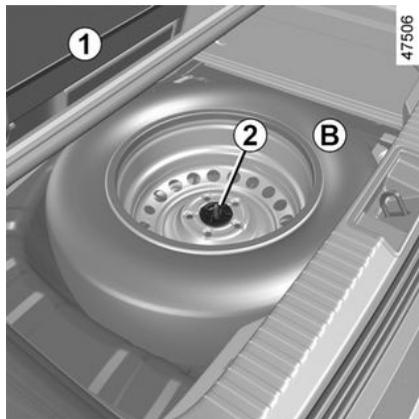
- Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

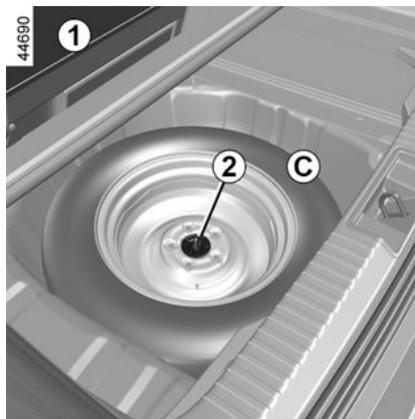
PNEUMATIQUES

Roue de secours



Pour y accéder :

- ouvrez le coffre ;
- selon le véhicule, soulevez le plancher mobile et le tapis de coffre **1** ;
- dévissez la fixation centrale **2** au centre de la roue de secours ;
- retirez la roue de secours (**B** ou **C**, suivant le véhicule).



Remarque : en l'absence de roue de secours ou de kit de gonflage des pneumatiques, ne chargez pas le fond du coffre.

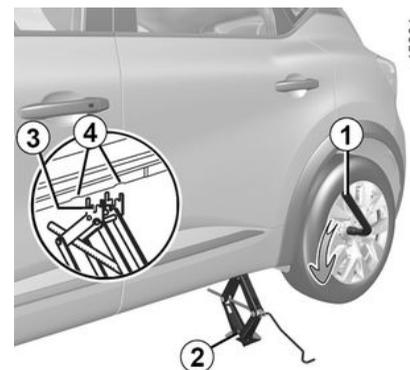
Suivant véhicule, le bloc outils se situe sous ou au-dessus de la roue de secours, contre la paroi sous le tapis du coffre.

Remarque : après avoir monté la roue de secours, il est recommandé de ne pas ranger la roue crevée sous le tapis de coffre. Veuillez mettre la roue sur le tapis et contacter un représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Changement de roue



PNEUMATIQUES



Enclenchez le signal détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant.

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position P pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur. Débloquez les boulons de roue **1** à l'aide de la clé de roue. Positionnez-la de façon à pouvoir appuyer dessus.

Présentez le cric **2** horizontalement; la tête du cric **doit** être positionnée impérativement à hauteur du renfort tôle le plus proche de la roue concernée, entre les encoches **4**.



Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric ni de la clé de roue, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Commencez à visser le cric à la main en positionnant la plaque de support **3** dans la rainure légèrement rentrée sous le véhicule et située entre les deux encoches **4**.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Démontez les vis et retirez la roue. Installez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis en vous assurant du bon placement de la roue sur son moyeu.

Descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.



En cas de crevaison, remplacer la roue dès que possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Véhicule équipé d'un avertisseur de perte de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison,

sous-gonflage...), le témoin  s'allume au tableau de bord. → 161

PNEUMATIQUES



Ne laissez jamais les outils librement dans le véhicule car ils risqueraient d'être projetés en cas de freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement pour réduire le risque de blessures.

Si des boulons sont livrés avec la roue de secours, vous devez les utiliser exclusivement pour la roue de secours.



Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cric non recommandé par le fabricant est strictement interdite.

Le cric est spécifique au véhicule et sert à changer les roues. Il ne doit en aucun cas être utilisé :

- sur un autre véhicule ;
- pour effectuer une réparation ;
- pour accéder au dessous du véhicule.

Risque de blessures.

Risques d'endommagement du véhicule.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Avant tout remorquage, positionnez la boîte de vitesses en position neutre (position N sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique), déverrouillez la colonne de direction, puis desserrez le frein de parking.

Déverrouillage de la colonne de direction

En ayant la carte sur vous, appuyez sur le bouton de démarrage du moteur pendant environ **deux secondes**.

Repositionnez le levier au point mort (position N pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique).

La colonne se déverrouille, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (indicateurs de direction, feux stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Suivant véhicule, remorquage terminé, exercez deux impulsions sur le bouton de démarrage du moteur (risque de décharge de la batterie).

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule trac-

tant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule. → 345.



Contact coupé, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.

Remorquage d'un véhicule

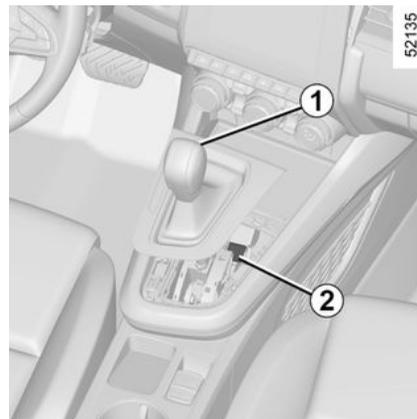
Transportez le véhicule posé sur un plateau ou remorquez-le roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer avec les quatre roues au sol, en marche avant uniquement, en plaçant la boîte de vitesse en position neutre N, sur une distance maximum de 80 km et à une vitesse inférieure à 25 km/h.



Laissez la carte dans le véhicule durant le remorquage.

Risque de blocage de la colonne de direction.



Boîte de vitesses automatique avec levier manuel

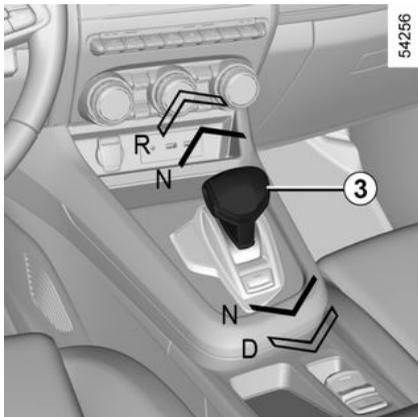
À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur P alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier pour débloquer les roues motrices.

Pour cela, déclippez la base du soufflet, enfoncez le bouton **2** et simulta-

DÉPANNAGE

nément sur le bouton **1** du levier afin de déverrouiller ce dernier.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Boîte de vitesses automatique avec levier électronique (e-levier)

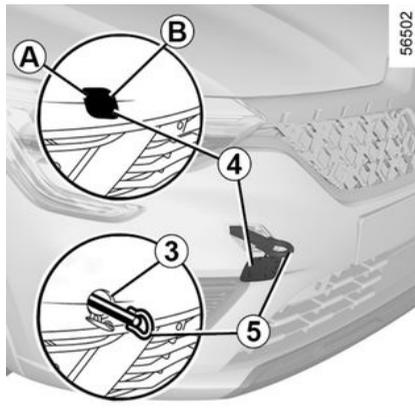
La position P étant **automatiquement engagée** à l'arrêt du moteur, il est parfois nécessaire de mettre le véhicule en position N (par exemple lors de l'utilisation de station de lavage).

Position P engagée et moteur tournant (le message READY apparaît au tableau de bord), basculez le levier de vitesses **3** d'un cran vers l'avant ou vers l'arrière. Attendez environ une minute, puis coupez le contact

en appuyant sur le bouton de démarrage.

Au prochain redémarrage moteur, la position P s'engagera automatiquement selon les cas cités précédemment.

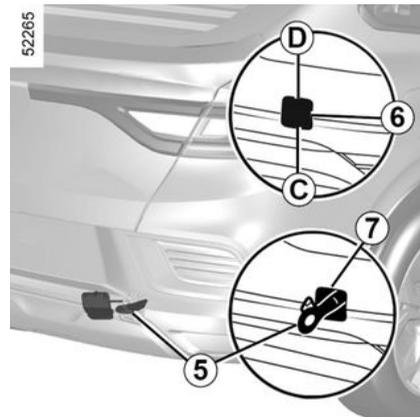
Accès aux points de remorquage



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 3 et arrière 7 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



Point de remorquage avant

Appuyez sur la zone **A** et tirez sur la zone **B**. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour ouvrir la trappe **4**.

Point de remorquage arrière

Appuyez sur la zone **C** et tirez sur la zone **D**. Utilisez un tournevis ou un outil similaire pour ouvrir la trappe **6**.

DÉPANNAGE



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Vissez l'anneau de remorquage 5 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue ou d'un outil similaire.

Utilisez uniquement l'anneau de remorquage **5** fourni avec les outils.
➔ 310



Assurez-vous du bon vissage de l'anneau.
Risque de perte de l'objet remorqué.



– Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

Batterie : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle :

- Assurez-vous que les composants consommant de l'énergie (plafonniers, ...) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de brancher ou de débrancher la batterie ;

- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie afin de ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins cinq minutes après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. ➔ 129

Branchement d'un chargeur de batterie

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie lorsque le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

DÉPANNAGE



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge. Adressez-vous à votre concessionnaire agréé.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risques de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenir à l'écart des composants de la batterie les flammes nues, les objets chauds et les étincelles rouges. **Risque d'explosion.**

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin

d'avertissement  dans le compartiment moteur fait office de rappel.

Risque de blessures.

rage appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

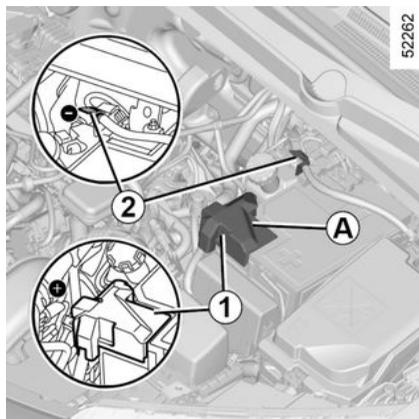
Selon le véhicule, déclipsez le cache batterie, puis soulevez le cache **A** de la **borne 1 (+)**.

Fixez le câble positif **B** sur la **borne 1 (+)**, puis sur la **borne 4 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles de démar-

DÉPANNAGE



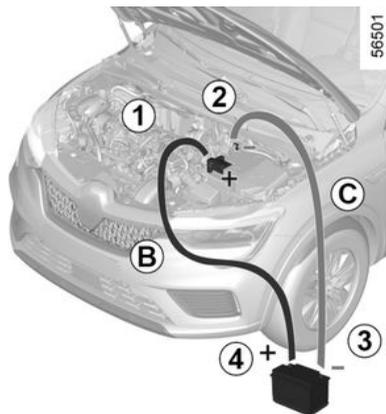
Branchez le câble négatif **C** sur la borne **3 (-)** de la batterie fournissant le courant, puis sur la borne **2 (-)** de la batterie déchargée.

Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **B** et **C**, et que le câble positif **B** n'est en contact avec aucune partie métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.



Si le moteur de votre véhicule ne démarre pas immédiatement, coupez le contact et attendez quelques secondes avant réitérer l'opération.

Lorsque le moteur tourne, débranchez les câbles **B** et **C** dans l'ordre inverse (**2 - 3 - 4 - 1**).

Démarrer le véhicule à l'aide de la batterie d'un autre véhicule pour la version full hybrid E-Tech

Si le niveau de charge de la batterie 12 volts est trop faible, il est possible d'utiliser la batterie d'un autre véhicule pour effectuer le réveil et la mise en service du système hybride. ➔ 129

La batterie n'étant pas directement accessible, il est nécessaire d'utiliser les bornes déportées dans le compartiment moteur.

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique :

« 12 volts ». La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la bat-

DÉPANNAGE

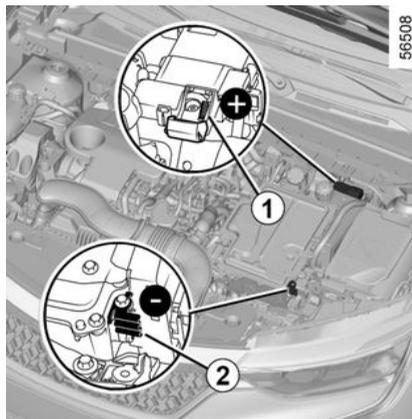
terie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule. Démarrez le moteur du véhicule fournissant le courant et adoptez un régime moyen.

 N'utilisez pas votre véhicule hybride pour dépanner la batterie « 12 volts » d'un autre véhicule. La puissance électrique de la batterie 12 volts d'un véhicule hybride est insuffisante pour cette opération. Risques d'endommagement du véhicule.

 Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le moteur ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle. **Risque de blessures.**



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé. → 129



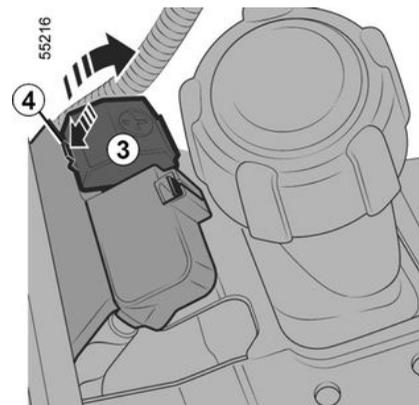
Bornes déportées

Utilisez la **borne 1 (+) et la borne 2 (-)** dans le compartiment moteur.



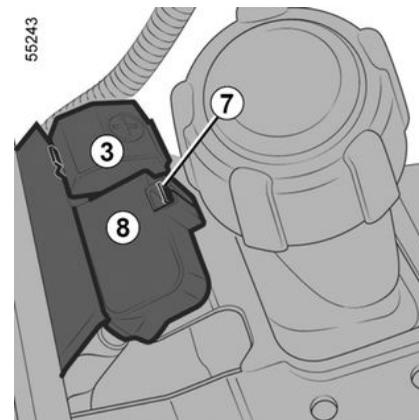
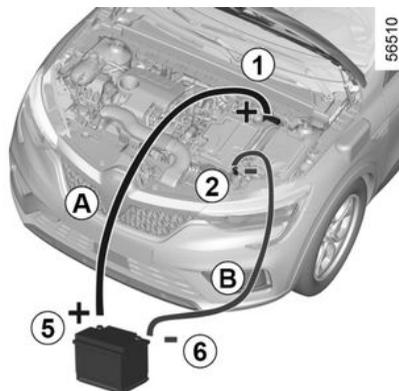
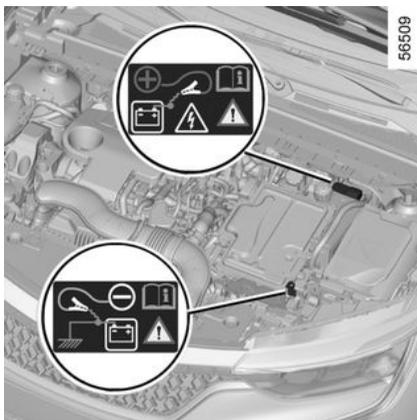
Il est interdit de débrancher le câble positif dans le compartiment moteur.

Risque de démarrage intempestif du moteur.
Risque de brûlure par projection d'étincelles.



Remarque : ouvrez le cache 3 de la borne 1 (+) en appuyant sur le bouton 4 comme indiqué par la flèche.

DÉPANNAGE



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A**

n'est en contact avec aucune partie métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

Fixez le câble positif **A** sur la **borne 1 (+)**, puis sur la **borne 5 (+)** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne 2 (-)** de la batterie fournissant le courant, puis sur la **borne 6 (-)**.

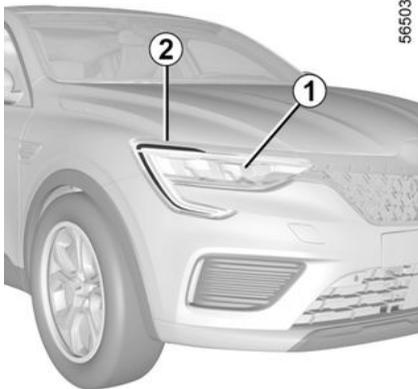
Appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton Démarrer ou, selon le véhicule, tournez la clé de contact. Dès que le contact est mis, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**2 - 6 - 5 - 1**).

Après chaque manipulation du cache **3**, vérifiez la bonne fixation du cache bornier **8** sur sa languette **7**.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs : remplacement des lampes



Votre véhicule est équipé de feux à LED, contactez un Représentant de la marque agréé pour les faire remplacer.

Indicateurs de direction / feux de croisement / feux de route à LED 1

Consultez un Représentant de la marque.

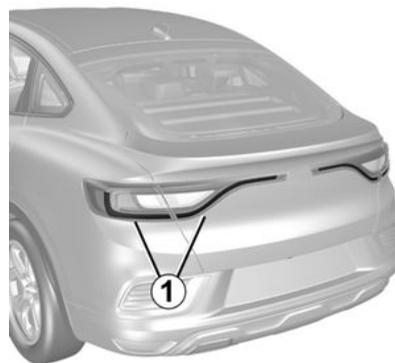
Feux de jour / feux de position à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.



Toute manipulation (ou modification) du circuit électrique doit être réalisée par un représentant agréé, car un branchement non correct pourrait endommager l'équipement électrique (câblage, composants et alternateur en particulier). De plus, votre Représentant de la marque dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

Feux arrière et de position : remplacement des ampoules

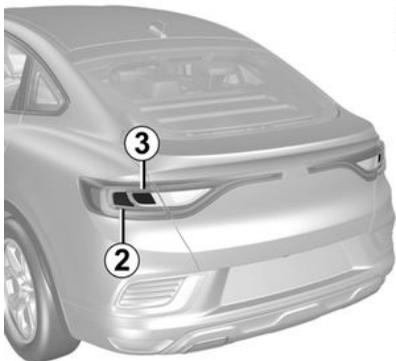


Feu de position LED 1

Consultez un représentant de la marque.

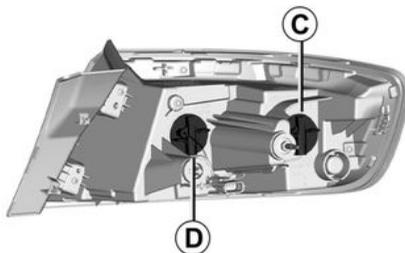
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Ampoule de feu stop 2, indicateur de direction 3



- retirez le cache **A** (du côté où se trouve l'ampoule à remplacer).
- dévissez l'écrou et les clips pour libérer l'ensemble d'éclairage de l'extérieur du véhicule en tirant vers l'arrière.

56730



Retirez le porte-ampoule **B** (Indicateur de direction **3**) ou **C** (Ampoule de feu stop **2**) en le dévissant d'un quart de tour, puis remplacez l'ampoule.

Type d'ampoule de feu stop : P21W

Type d'ampoule de l'indicateur de direction : PY21W.

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

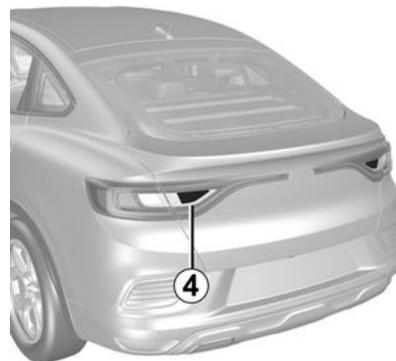
- ouvrez le hayon.



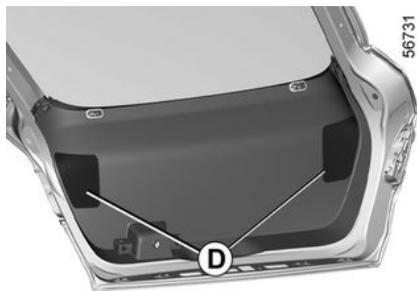
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

Feu de recul 4

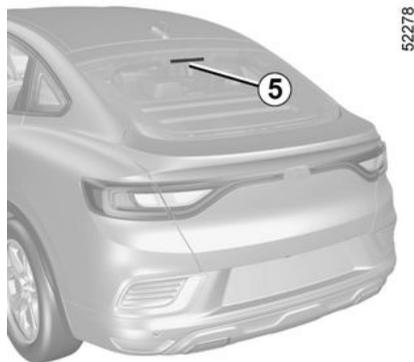


FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES



- dévissez l'écrou **E** et les clips pour libérer l'ensemble d'éclairage de l'extérieur du véhicule en tirant vers l'arrière.
- Retirez le porte-ampoule **F** en le dévissant d'un quart de tour, puis remplacez l'ampoule.

Troisième feu stop à LED 5

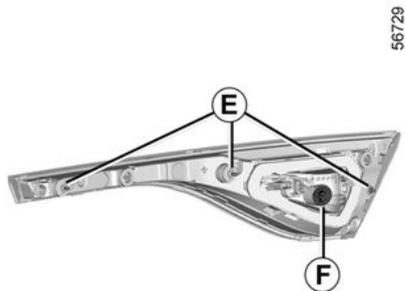


Consultez un représentant de la marque.

Eclaireur de plaque d'immatriculation à LED 6



Consultez un représentant de la marque.



- ouvrez le hayon.
- retirez le cache **D** (du côté où se trouve l'ampoule à remplacer).

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Répétiteurs latéraux à LED 7

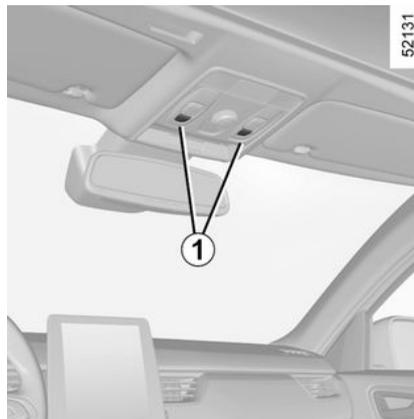


52258

Consultez un représentant de la marque.

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Plafonnier lampe/LED 1



52131

Consultez un représentant de la marque.

Plafonnier A



47554

Selon le véhicule, il existe deux types de plafonniers **A** ou **B**.

En cas de type **A**,

- Déclipez le diffuseur (à l'aide d'un outil type tournevis plat) ;
- Retirez la lampe concernée.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

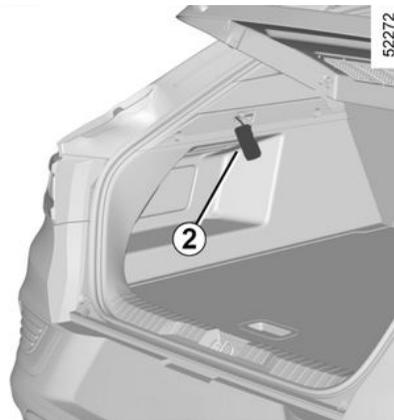
FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Spots de lecture LED B



Consultez un Représentant de la marque

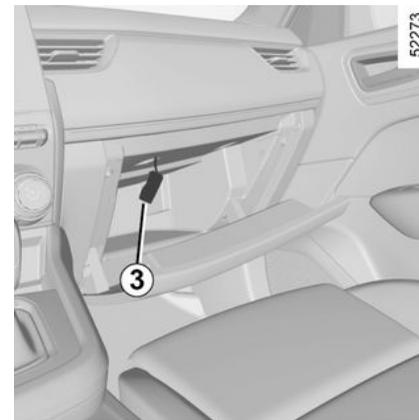
Éclaireur de coffre



- Déclippez l'éclaireur **2** en appuyant sur la languette côté gauche (à l'aide d'un outil type tournevis plat);
- Retirez la lampe concernée.

Type de lampe : W5W.

Éclaireur de boîte à gants

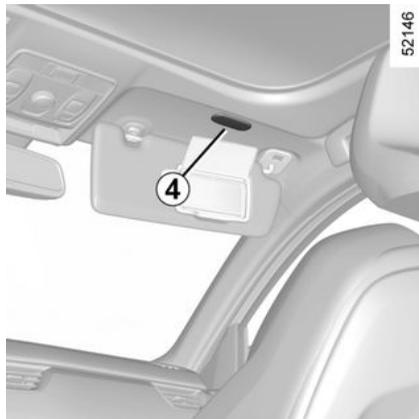


- Déclippez l'éclaireur **3** en appuyant sur la languette côté gauche (à l'aide d'un outil type tournevis plat);
- Retirez la lampe concernée.

Type de lampe : W5W.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Eclairage de miroir de courtoisie 4



6

Consultez un Représentant de la marque.

Eclairage d'ambiance

Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 2

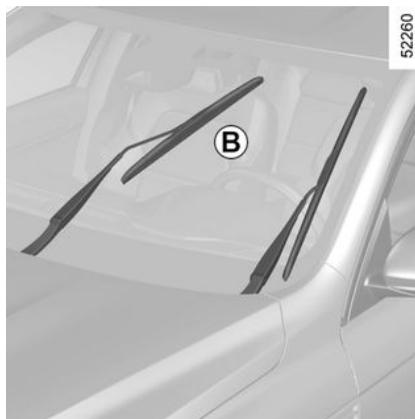


Pour remplacer les essuie-vitres, mettez-les d'abord en position de service **B**.

Moteur en marche ou contact allumé ;

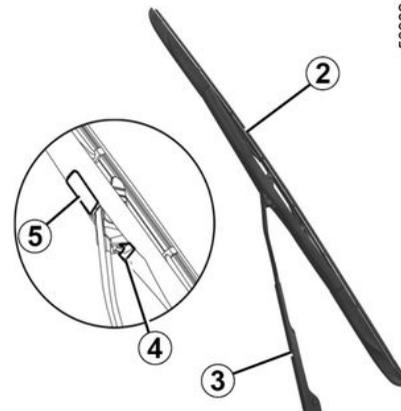
- mettez la manette **1** sur la position **A** deux fois de suite (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre s'arrêteront en position de service **B** dégagee du capot ;
- soulevez le bras d'essuie-glace **3** ;
- abaissez la languette **4**, puis retirez le balai **2**.

Pour le remontage



Pour remonter le balai d'essuie-vitre **2**, insérez-le dans son logement dans le bras **3**, puis clippez-le jusqu'à entendre un déclic. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Pour ramener les balais en position abaissée, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise, puis mettez la manette **1** en position **A** (balayage unique) : les balais d'essuie-vitre se replient dans le capot moteur lorsque le contact est mis.



50332

6

i Surveillez l'état des balais. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT



Surveillez l'état des balais.

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

6



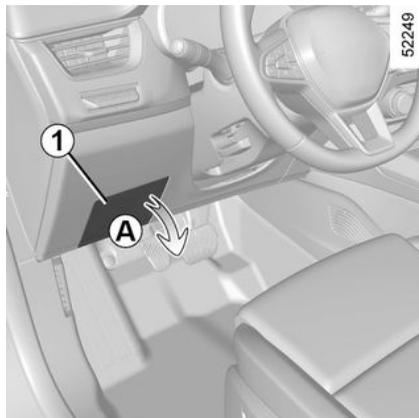
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais. Il sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

FUSIBLES

Boîtes à fusibles



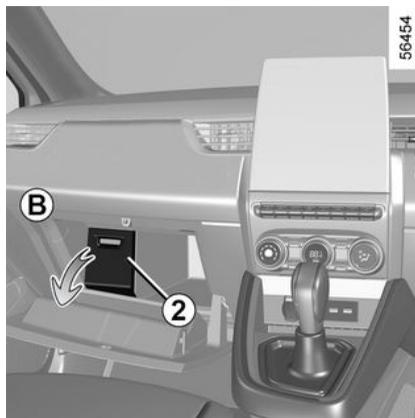
En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Fusibles dans l'habitacle A

Déclipez la trappe 1.



Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



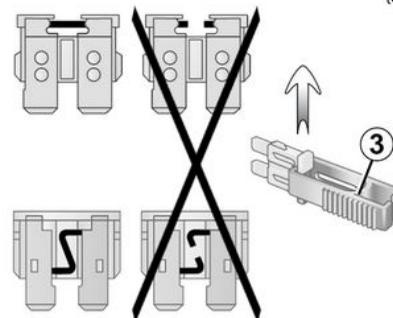
Fusibles situés dans l'habitacle derrière une trappe dans la boîte à gants B

Déclipez la trappe 2.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Pince 3

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3 située au dos de la trappe.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements des fusibles libres.

Remarque : la pince 3 se situe au dos de la trappe 1.

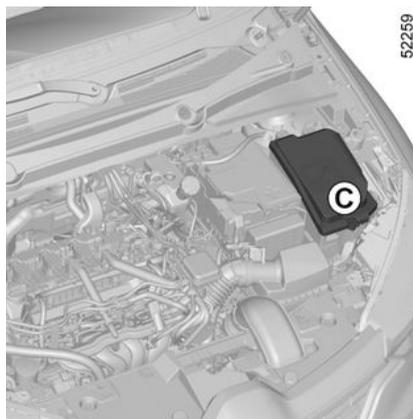
Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

FUSIBLES

Symbole	Affectation
	Lave-vitre
	Prise accessoires multi-médias, écran multimédia
	Prise accessoires de deuxième rangée avant et arrière
	Avertisseur sonore
	Prise attelage
	Rétroviseurs dégivrants
	Feux de Stop, unité centrale habitacle
	Unité centrale habitacle, feux de brouillard arrière
	Indicateurs de direction, feux de détresse, troisièmes feux stop

 Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située dans le rangement. Le remplacement de certains fusibles nécessite l'intervention d'un professionnel qualifié. Ces fusibles ne figurent pas sur l'étiquette. N'intervenez que sur les fusibles représentés sur l'étiquette.



52259

Fusibles dans le compartiment moteur C

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur (boîtier C).

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant. Le témoin



d'avertissement fait office de rappel.

Risque de blessures.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact. → 129



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire à une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée pour la prise → 277 → 267. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne doit être effectuée que par un professionnel qualifié. Toute mauvaise connexion et/ou installation d'accessoires électriques / électroniques non agréée par le constructeur peut provoquer :

- des dégâts sur des équipements électriques et/ou électroniques ;
- des dégâts sur les composants qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation de données relatives au véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, suppression ou accès non autorisé aux données personnelles) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en service.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

Si vous faites installer des équipements électriques, veillez à ce que le calibre et la position du fusible correspondant vous soient communiqués.

Utilisation de la prise diagnostic

L'utilisation d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut perturber gravement les systèmes électroniques du véhicule et/ou porter atteinte à la vie privée (modification, suppression ou accès non autorisé aux données personnelles). Pour votre sécurité, nous vous recommandons d'utiliser uniquement des accessoires électroniques approuvés par le constructeur. Consultez un représentant de la marque. **Risque d'accident grave. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez poser des accessoires sur le véhicule : contactez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Obstacles pour le conducteur

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments pré-installés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis. **Il existe un risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne permet pas de verrouiller ou de déverrouiller les ouvrants.	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pourrez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule. → 40 et → 129
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé fournie. → 40
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.	Utiliser la clé intégrée à la carte. → 40
	Batterie du véhicule déchargée.	
	Le message « Placez la carte dans zone + START » s'affiche sur le tableau de bord.	Placez la carte dans la zone prévue à cet effet → 129, puis appuyez sur le bouton START.
	Le véhicule est démarré.	Moteur tournant, le verrouillage/déverrouillage avec la carte est inhibé. Coupez le contact.
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur en insérant la clé intégrée à la carte dans la serrure → 40, puis placez la carte dans la zone prévue à cet effet → 129 et appuyez sur le bouton START pour synchroniser la carte.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les témoins de tableau de bord faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	<p>Batterie déchargée ou hors d'usage.</p> <p>Circuit défectueux.</p>	<p>Connectez une autre batterie à la batterie défectueuse. ➔ 318 ou remplacez la batterie si nécessaire.</p> <p>Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.</p> <p>Consultez un représentant de la marque.</p>
Le redémarrage du moteur est impossible.	<p>Conditions de démarrage non remplies.</p> <p>La carte « mains libres » ne fonctionne pas.</p>	<p>➔ 129.</p> <p>Placez la carte dans l'évidement prévu à cet effet sur la console centrale ➔ 129.</p>
Véhicule à l'arrêt, moteur froid, la vitesse de ralenti est élevée.	Sur la version essence, il ne s'agit pas nécessairement d'une anomalie. Cela peut être dû à l'augmentation de la température du moteur.	Le ralenti du moteur devrait diminuer au bout d'environ une minute. Autrement, cela peut être dû à une autre anomalie. Faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter.	<p>Carte non détectée.</p> <p>Problème électronique.</p>	<p>Placez la carte dans l'évidement prévu à cet effet sur la console centrale.</p> <p>Faites un appui long sur le bouton de démarrage.</p> <p>Appuyez 3 fois rapidement sur le bouton de démarrage ou maintenez-le enfoncé.</p>
La colonne de direction reste verrouillée.	<p>Volant bloqué.</p> <p>Circuit électrique défectueux.</p>	<p>Tournez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.</p> <p>Consultez un représentant de la marque.</p>

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques : si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche à l'échappement.	Sur la version essence, il ne s'agit pas nécessairement d'une anomalie. Selon les conditions climatiques (froid, humidité, etc.), de la fumée peut se produire en cas d'accélération brutale du véhicule.	Réduisez le régime moteur et évitez les accélérations brutales pour faire disparaître progressivement la fumée. Autrement, cela peut être dû à une autre anomalie. Consultez un représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage.	Le niveau est trop bas.	Faites l'appoint en huile moteur → 287.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Conduisez avec prudence à vitesse réduite et soyez conscient du niveau de force à appliquer sur le volant pour tourner les roues.
	Défaillance du moteur à assistance électrique.	Consultez un Représentant de la marque

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Défaillance du système d'assistance.	
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement se situe dans la zone d'alerte et le témoin STOP s'allume.	Motoventilateur en panne.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites d'eau.	Vérifiez le réservoir de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Radiateur : dans le cas d'un manque important de liquide de refroidissement, ne pas oublier qu'il ne faut jamais faire l'appoint avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Pour rappel : il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

Equipement électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un représentant de la marque.

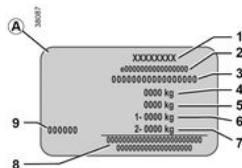
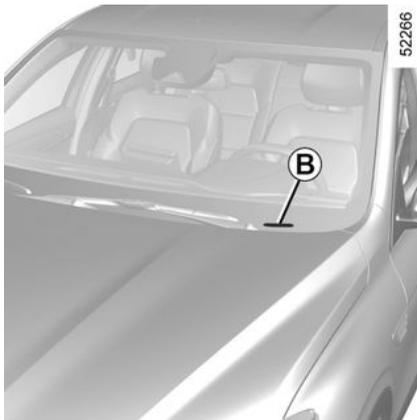
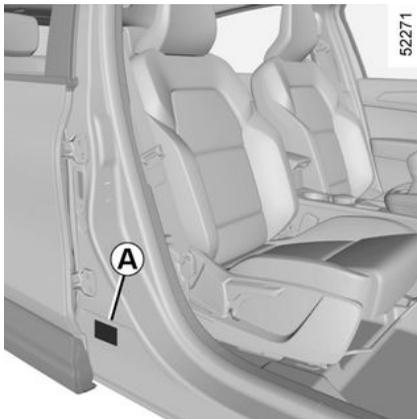
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Equipement électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer → 331.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule arrière grillée.	→ 323.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer → 331.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un représentant de la marque.
	Fusible endommagé.	Remplacez le fusible ou faites-le remplacer → 331.

Equipement électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Traces de condensation dans les phares avant et ou arrière.	La présence de traces de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'humidité. Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
Le témoin de non-port des ceintures avant s'allume alors que les ceintures de sécurité sont bouclées.	Un objet est intercalé entre le plancher et le siège et gêne le fonctionnement du capteur.	Retirez tout objet placé sous les sièges avant.

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule

Plaque d'identification constructeur A

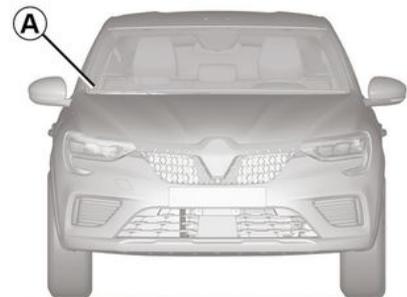
- 1 Nom du constructeur
- 2 Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation
- 3 Numéro d'identification

Selon le véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

- 4 MMAC (Masse maximum autorisée en charge)
- 5 MTR (Masse totale roulante : véhicule en charge, avec remorque)
- 6 MMTA (Masse maximum totale autorisée) essieu avant
- 7 MMTA essieu arrière
- 8 Réservé aux inscriptions partenariats ou complémentaires

9 Référence peinture (code couleur)

Informations techniques destinées aux services d'urgence

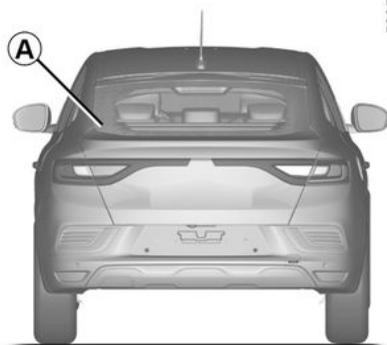


Le QR Code sur l'étiquette A permet aux secouristes utilisant une tablette ou un smartphone d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour intervenir sur le véhicule en cas d'accident.

Assurez-vous que l'étiquette A est toujours visible et présente sur le pare-brise et sur la lunette arrière.

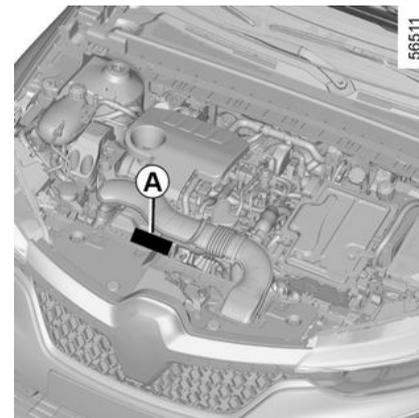
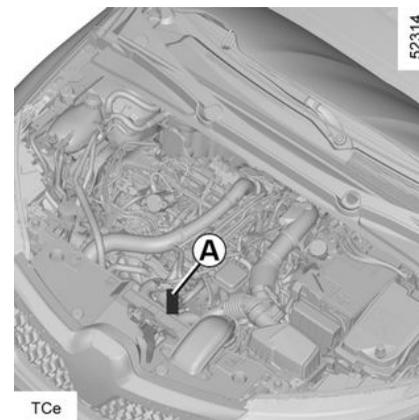
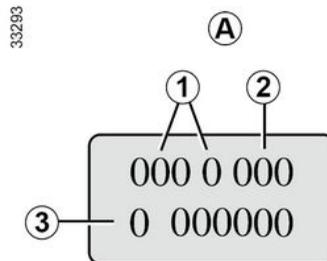
Toute modification ou détérioration empêcherait l'accès à ces informations.

INFORMATIONS VÉHICULE



Identification moteur, caractéristiques moteur

Plaques d'identification moteur



Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

(emplacement différent suivant motorisation)

1 Type moteur

2 Indice du moteur

3 Numéro du moteur

INFORMATIONS VÉHICULE

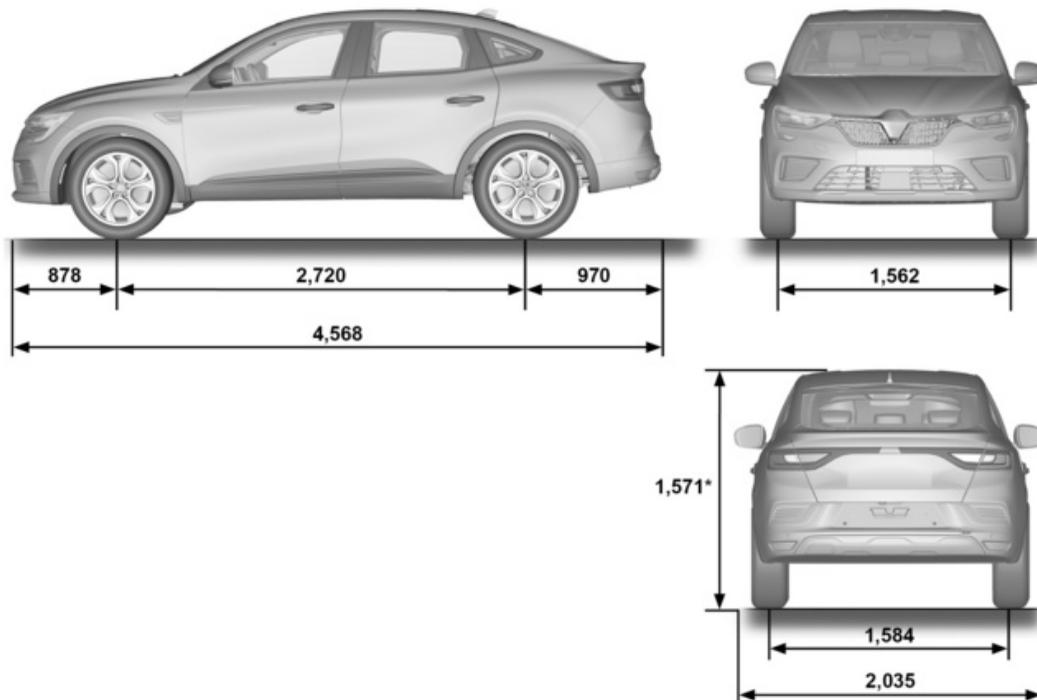
Caractéristiques moteurs

Versions	TCe 260	E-TECH hybrid
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	H5H	H4M
Cylindrée (cm ³)	1,332	1598
Type de carburant Indice d'Octane	Essence Vous devez utiliser du carburant sans plomb avec le même indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. → 125	
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez un Représentant de la marque. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.	
Carburants conformes aux normes européennes avec lesquels les moteurs des véhicules commercialisés en Europe sont compatibles (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).		Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contient jusqu'à 5 % d'éthanol par volume.
		Essence sans plomb conforme à la norme EN 228 contient jusqu'à 10 % d'éthanol par volume.

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)

56485



INFORMATIONS VÉHICULE

* À vide

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement du véhicule. Consultez votre Représentant de la marque.	
Masse maximum autorisée en charge (MMAC) Masse maximum totale autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque d'identification constructeur → 340
Masse Remorque Freinée*	déterminée par le calcul : MTR - MMAC pour les véhicules thermiques
	760 kg pour les véhicules full hybrid E-Tech
Masse Remorque non Freinée*	705 kg pour les véhicules thermiques
	750 kg pour les véhicules full hybrid E-Tech
Charge admise sur le point d'attelage*	75 kg
Charge admise sur le toit	80 kg (dispositif de portage compris)
* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)	
Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.	
<ul style="list-style-type: none">- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.- Dans le cas d'un véhicule attelé, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée. Les tolérances suivantes sont néanmoins admises :<ul style="list-style-type: none">- un dépassement de la MMTA sur l'essieu arrière dans la limite de 15 %,- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (selon la première de ces deux limites atteinte).	
Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).	
<ul style="list-style-type: none">- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuent avec l'altitude. Nous préconisons donc de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis de 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.	

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs. En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN:

Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date:	Km:	N° de facture:	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

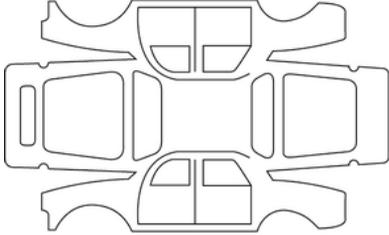
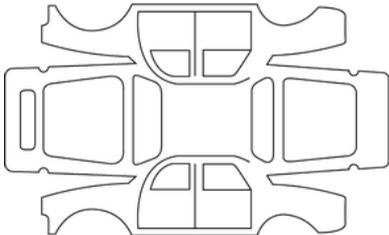
* Voir page spécifique

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

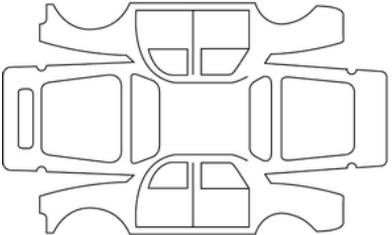
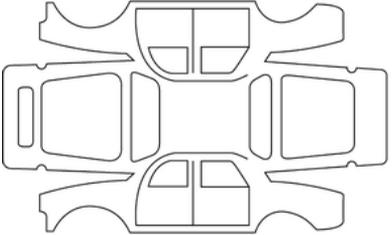
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

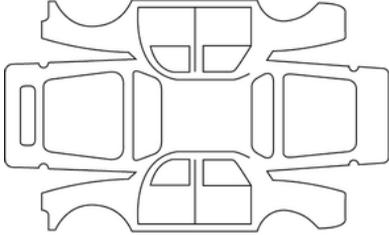
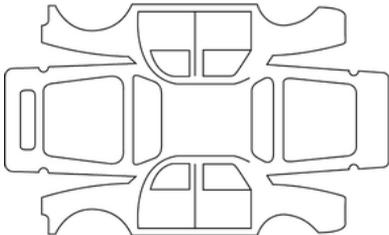
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

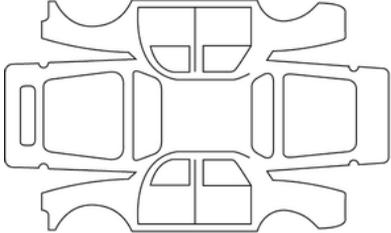
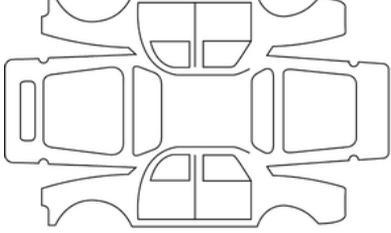
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

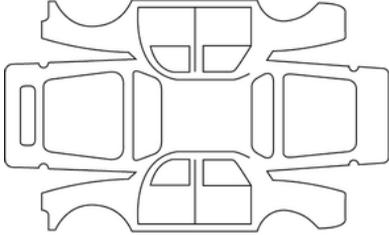
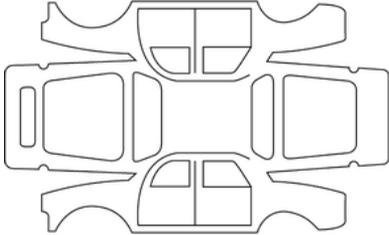
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

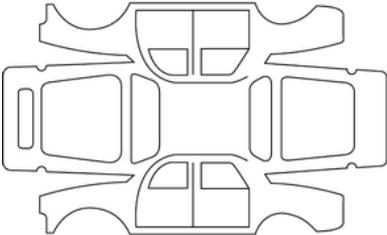
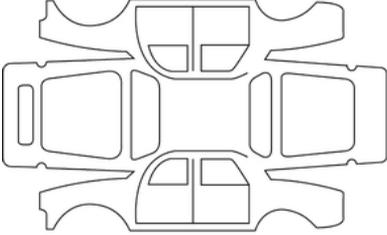
VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

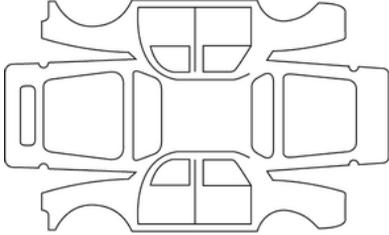
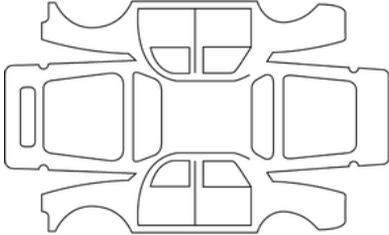
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN:

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS, [164](#)

Accéder au véhicule, [29](#), [31](#)

Accès au compartiment moteur, [286](#)

Accessoires, [130](#)

Accoudoir : avant, [44](#), [278](#)

Aérateurs, [257](#), [258](#)

Affichage de la navigation à l'écran, [267](#)

Afficheur, [100](#), [100](#), [267](#)

Aide à la conduite, [105](#), [170](#), [170](#), [175](#), [182](#), [213](#), [226](#), [231](#), [234](#), [239](#), [248](#), [255](#)

Aide au démarrage en côte, [164](#)

Aide au maintien de voie, [170](#), [170](#)

Aide au parking, [105](#), [226](#), [226](#), [231](#)

Aide au parking : stationnement assisté, [226](#), [231](#), [234](#)

Aides à la conduite, [179](#), [190](#), [194](#), [206](#), [209](#), [212](#)

Airbag, [54](#), [58](#), [59](#), [70](#), [72](#), [76](#), [78](#)

Airbag : activation airbag passager avant, [78](#)

Airbag : désactivation airbag passager avant, [78](#)

Airbag Activation des airbags passager avant, [70](#), [72](#), [76](#), [78](#)

Airbag Désactivation des airbags passager avant, [76](#), [78](#)

Airbags : sécurité enfants, [78](#)

Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [263](#)

Alarme sonore de survitesse, [100](#)

Alarme sonore d'oubli d'éclairage, [113](#)

Alerte de sortie de voie, [170](#), [170](#)

Alerte d'angle mort, [175](#)

Allume-cigares, [277](#)

Aménagements, [278](#)

Angle mort : alerte, [175](#)

Anneau de remorquage, [311](#), [316](#)

Anneaux de remorquage, [282](#)

Anomalie de fonctionnement, [42](#), [44](#), [54](#), [78](#), [113](#), [120](#), [130](#), [136](#), [139](#), [145](#), [164](#), [170](#), [170](#), [175](#), [182](#), [213](#), [226](#), [248](#), [270](#), [331](#)

Anomalies anomalies de fonctionnement, [145](#), [164](#), [170](#), [175](#), [182](#)

Anomalies de fonctionnement, [91](#), [132](#), [136](#), [139](#), [147](#), [147](#), [190](#), [190](#), [212](#), [226](#), [263](#), [263](#), [270](#), [331](#)

Anomalies de fonctionnement : piles carte, [29](#)

Appareil de contrôle, [91](#), [100](#), [107](#)

Appuis-tête arrière, [48](#)

Appuis-tête avant, [44](#)

Appui-tête, [44](#), [48](#)

Appui-tête arrière, [48](#)

Arrêt du moteur, [129](#)

Arrêt moteur, [130](#), [147](#)

Assistance à la conduite, [164](#), [170](#), [170](#), [175](#), [179](#), [182](#), [190](#), [206](#), [209](#), [212](#), [213](#), [226](#), [231](#), [234](#), [239](#), [255](#)

Assistance au freinage d'urgence, [164](#)

Assistant autoroute et trafic, [194](#)

Autonomie de carburant, [100](#)

Autonomie de révision, [91](#)

Avertissement de distance de sécurité, [179](#)

Avertissement de survitesse, [190](#), [206](#)

Avertisseur de perte de pression des pneumatiques, [310](#), [314](#)

Avertisseur sonore, [119](#)

Avertisseur sonore : clignotement, [119](#)

Avertisseurs sonore et lumineux, [119](#)

Avertisseurs sonores et lumineux, [119](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

B

Balais de remplacement d'essuie-vitre/lave-vitre, [120](#)
Balais d'essuie-vitre : remplacement, [329](#)
Balais d'essuie-vitres, [120](#), [329](#)
Barres de toit, [285](#), [285](#)
Batterie, [295](#)
Batterie : , [297](#), [297](#), [318](#)
Batterie : dépannage, [318](#)
Batteries, [36](#)
Becquet, [285](#)
Bloc-outils, [311](#), [311](#)
Boîte de vitesses automatique (utilisation), [136](#), [139](#), [147](#)
Bouchon de remplissage, [125](#)
Bouton arrêt/démarrage du moteur, [130](#)

C

Caméra de recul, [231](#), [231](#)
Caméra multi-vues, [239](#)
Capacité d'huile moteur, [288](#)
Capacité du réservoir de carburant, [125](#)
Capacité supplémentaire du réservoir, [91](#)
Capot moteur, [286](#)
Capteur de recul, [226](#)
Caractéristiques moteurs, [341](#)
Carte, [29](#), [31](#)
Carte : clé de secours carte, [29](#)
Carte : mains libres, [29](#)
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [29](#)

Carte : pile, [36](#)
Carte : utilisation, [29](#), [31](#)
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [29](#)
carte « mains libres » : pile, [36](#)
Carte à télécommande, [29](#)
Carte de clé à télécommande, [29](#)
Carte de verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [29](#)
Carte mains libres, [31](#)
Ceintures de sécurité, [50](#), [50](#), [54](#), [70](#), [72](#), [76](#), [301](#)
Cendrier, [277](#)
Centrage voie, [194](#)
Changement de rapport, [136](#), [139](#), [152](#)
Changement de roue, [314](#)
Chargeur sans fil, [267](#)
Chauffage, [257](#), [259](#), [261](#)
Chauffage et climatisation, [259](#), [261](#), [263](#)
Clé de roue, [311](#), [314](#)
Clé de secours, [29](#)
Clé d'enjoliveur, [311](#)
Clignotants, [119](#), [175](#), [323](#)
Climatisation, [257](#)
Climatisation manuelle, [259](#)
Coffre à bagages, [29](#), [38](#), [40](#), [43](#), [43](#), [282](#)
Commande de vitesses, [136](#)
Commande intégrée de téléphone mains libres, [267](#)
Commandes, [206](#), [209](#)
Commandes au volant, [267](#), [267](#)
Commandes électriques de réglage de siège avant, [44](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE, [42](#)

Condamnation centralisée des portes, [29](#), [31](#), [40](#), [42](#), [105](#)

Conditionnement d'air, [258](#), [259](#), [261](#), [263](#)

Conduite, [105](#), [128](#), [130](#), [136](#), [139](#), [145](#), [147](#), [150](#), [152](#), [164](#), [170](#), [170](#), [175](#), [179](#), [182](#), [206](#), [209](#), [212](#), [213](#), [226](#), [231](#), [234](#), [239](#), [255](#)

Conseils anti-pollution, [160](#), [160](#)

Conseils sur l'économie de carburant, [152](#)

Consommation de carburant, [91](#), [152](#), [263](#)

Consommation d'énergie, [100](#)

Contacteur de démarrage, [147](#)

Contrôle de traction : ASR, [164](#)

Contrôle dynamique de conduite : ESC, [164](#), [164](#)

Crevaision, [310](#), [311](#), [311](#), [311](#), [314](#)

Crevaision : roue de secours, [311](#)

D

Défauts de fonctionnement de la pile de la carte, [36](#)

Dégivrage/désembuage du pare-brise, [259](#), [261](#)

Démarrage du moteur, [129](#)

Démarrage moteur, [130](#), [132](#)

Dépannage : batterie, [318](#)

Dépannage de la batterie, [318](#)

Dépannage d'une boîte de vitesses automatique, [316](#)

Désembuage de la lunette arrière, [259](#), [261](#)

Désembuage du pare-brise, [259](#), [261](#)

Détection de panneaux : avertissement de survitesse, [190](#)

Détection des piétons, [182](#)

Détection de véhicule, [182](#)

Déverrouillage des portières, [29](#), [31](#), [40](#), [42](#)

Direction à assistance variable, [109](#)

Direction assistée, [109](#)

Dispositif de retenue/siège pour enfants, [62](#), [70](#), [72](#), [76](#)

Dispositifs complémentaires aux ceintures, [54](#), [58](#), [59](#)

Dispositifs de protection latérale, [58](#), [59](#), [59](#)

Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [58](#)

Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [54](#)

Dispositifs de retenue complémentaires pour une meilleure protection latérale, [59](#)

Distances de sécurité, [179](#)

E

Eclairage : éclairage extérieur d'accompagnement, [105](#), [113](#)

Eclairage : extérieur, [113](#), [119](#)

Eclairage : intérieur, [274](#), [326](#)

Eclairage : tableau de bord, [113](#)

Éclairage et signalisation extérieurs, [113](#)

Éclairage extérieur, [323](#)

Éclairage intérieur, [274](#)

Eclairage intérieur : remplacement des lampes, [326](#)

Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [326](#)

ECO conduite, [152](#)

Economie de carburant, [152](#)

Ecran de navigation, [267](#)

Ecran multimédia : écrans, [170](#)

Ecrans écran multimédia, [152](#), [170](#), [175](#), [182](#)

Ecrans multimédia, [179](#), [190](#), [226](#), [231](#), [234](#), [239](#), [248](#), [255](#), [267](#)

Enfants, [62](#), [70](#), [72](#), [76](#), [78](#), [270](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Enfants (sécurité), [38](#), [271](#)
Entretien, [160](#), [263](#)
Entretien : autonomie de révision, [91](#)
Entretien : carrosserie, [299](#)
Entretien : filtres, [292](#)
Entretien : garnitures intérieures, [301](#)
Entretien : mécanique, [287](#), [297](#), [297](#)
Entretien de la peinture, [299](#)
Entretien des garnitures intérieures, [301](#)
Environnement, [158](#)
Équipements multimédia, [100](#), [105](#), [107](#), [113](#), [267](#), [267](#)
ESC : contrôle dynamique de conduite, [164](#)
Essuie-vitre, lave-vitre avant, [105](#), [329](#)
Essuie-vitre/lave-vitre, [120](#)
Essuie-vitres, [120](#), [120](#)

F

Fermeture des portes, [29](#), [31](#), [38](#), [38](#), [40](#), [42](#)
Feux : feux de brouillard, [113](#)
Feux : feux de croisement, [113](#), [323](#)
Feux : feux de détresse, [119](#)
Feux : feux de route, [113](#), [323](#)
Feux : feux indicateurs de direction, [119](#), [323](#)
Feux : feux latéraux, [113](#), [323](#)
Feux : remplacement des lampes, [323](#)
Feux avant, [323](#)
Feux de jour, [29](#), [105](#), [113](#)
Fichier, [44](#)
Filtre à air, [291](#)

Filtre à huile, [288](#)
Filtre d'habitacle, [291](#)
Filtre filtre à particules, [145](#)
Fixation des sièges enfants, [68](#)
Fonctionnement, [136](#), [139](#)
Fonction Stop & Start, [132](#), [147](#), [150](#), [152](#)
Frein, [150](#)
Freinage actif d'urgence, [182](#)
Freinage d'urgence, [164](#), [182](#)
Frein à main, [147](#)
Frein de parking, [147](#), [147](#), [150](#)
Frein de parking assisté, [147](#), [147](#), [150](#)
Fusibles, [331](#), [331](#)

G

Galerie de toit, Barres de toit, [285](#)

H

Heure, [107](#)
Huile moteur, [287](#), [287](#), [288](#)

I

Identification du moteur, [341](#)
Indicateurs : indicateurs de direction, [119](#)
Indicateurs : tableau de bord, [91](#), [100](#), [132](#), [145](#), [147](#), [150](#), [152](#), [160](#)
Isofix, [76](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

J

Jauge, [287](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [310](#), [311](#)

L

Lavage, [299](#)

Lave-vitre, [120](#)

Lever le véhicule et changer une roue, [314](#)

Lève-vitres, [270](#)

Lever de vitesses, [136](#), [139](#)

Lever de vitesses de boîte de vitesses automatique, [136](#), [139](#)

Limiteur de vitesse, [206](#)

Liquide de frein, [291](#)

Liquide de refroidissement, [291](#)

Liquide de refroidissement moteur, [100](#), [291](#)

M

Maintien de voie : aide, [170](#), [170](#)

Menu de configuration, [105](#)

Menu de configuration des réglages, [105](#)

Menu pour la personnalisation des réglages du véhicule, [91](#), [105](#)

Messages sur le tableau de bord, [91](#), [132](#), [145](#), [147](#)

Miroirs de courtoisie, [276](#)

Mise du contact du véhicule, [130](#)

Mode AUTO, [113](#)

Mode ECO, [152](#), [263](#)

Multimédia (équipement), [267](#)

Multi-sense, [109](#), [255](#)

N

Navigation, [267](#)

Nettoyage : intérieur du véhicule, [301](#)

Niveau de carburant, [100](#), [125](#)

Niveau d'huile moteur, [287](#)

Niveau huile moteur : , [100](#), [287](#), [288](#)

Niveaux, [286](#), [292](#)

Niveaux : , [291](#)

Niveaux : liquide de frein, [291](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [291](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [291](#)

Niveaux : réservoir de lave-vitre, [291](#)

O

Ordinateur de bord, [91](#)

Ordinateur de bord et système d'alertes, [91](#), [100](#), [105](#)

Outils, [311](#)

Ouverture des portes, [38](#), [38](#), [40](#), [42](#)

Ouvrants, [31](#), [38](#), [42](#)

P

Palette de changement de vitesse, [136](#), [139](#)

Pare soleil, [276](#)

Particularités des véhicules à essence, [145](#)

Personnalisation des réglages du véhicule, [105](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pièces de rechange et réparation, [346](#)
Plafonnier, [274](#), [326](#)
Plancher mobile, [282](#)
Pneumatiques, [303](#), [303](#), [305](#)
Poignée de maintien, [278](#)
Portes, [38](#), [38](#), [42](#), [105](#)
Portes/hayon, [29](#), [31](#), [40](#), [42](#)
Poste de conduite, [81](#)
Pot catalytique, [145](#)
Précautions d'utilisation, [120](#)
Pression de gonflage des pneumatiques, [91](#), [303](#), [305](#), [310](#), [311](#),
[314](#)
Pression des pneumatiques, [305](#)
Pressions de gonflage, [303](#), [305](#), [310](#), [314](#)
Prétensionneurs, [54](#)
Prétensionneurs de ceinture de sécurité, [58](#)
Prétensionneurs de ceinture de sécurité avant, [54](#)
Prise accessoire, [267](#), [277](#)
Prise accessoires, [277](#)
Prise Jack, [311](#), [311](#), [314](#)
Prise USB, [267](#)
Protection contre la corrosion, [299](#)

Q

Qualité du carburant, [125](#)

R

radio, [267](#)

Rangements/aménagements : habitacle, [278](#)

Rangements capacitaires, [278](#)
Recommandations de conduite, [152](#)
Réglage de la position de conduite, [44](#), [44](#), [48](#), [50](#), [113](#)
Réglage de l'heure, [91](#)
Réglage des sièges avant, [44](#)
Réglages, [105](#)
Réglages des sièges avant, [44](#), [44](#), [50](#)
Réglages du poste de conduite, [50](#), [109](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [105](#)
Réglage volant, [109](#)
Régulateur de vitesse, [209](#), [212](#), [213](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [212](#), [213](#)
Régulateur-limiteur de vitesse, [206](#), [209](#)
Régulation de la température, [261](#)
Remorquage de dépannage, [316](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre/lave-vitre, [329](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [329](#)
Remplacement des lampes, [323](#), [326](#)
Remplacement des lampes d'éclairage, [323](#)
Remplacement d'une lampe, [323](#)
Remplissage gazole, [125](#)
Réservoirs et réserves : lave-vitre, [291](#)
Réservoirs et réserves de liquide de frein, [291](#)
Réservoirs et réserves de liquide de refroidissement, [291](#)
Rétroviseurs, [109](#), [111](#)
Rodage, [128](#), [128](#)
Roue de secours, [311](#), [311](#)
Roues (sécurité), [303](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

S

Sécurité enfants, [29](#), [31](#), [38](#), [62](#), [62](#), [70](#), [72](#), [76](#), [78](#), [270](#), [271](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [78](#)
Sièges arrière, [48](#), [48](#), [50](#)
Sièges avant, [44](#)
Sièges chauffants, [44](#)
Sièges enfant, [62](#), [70](#), [72](#), [76](#)
Sièges enfants, [68](#)
Sièges Siège avant avec commandes électriques, [44](#)
Signal des feux de détresse, [119](#)
Signaux et éclairages, [113](#), [119](#)
Spots de lecture, [274](#), [326](#)
Stationnement : aide au parking, [248](#)
Stationnement assisté, [226](#), [231](#), [234](#)
Stop & Start, [109](#), [125](#), [150](#), [152](#)
Stores, pare-soleil, [276](#)
Système antiblocage des roues : ABS, [164](#)
Système antipatinage, [164](#)
Système de navigation, [267](#)

T

Tableau de bord, [91](#), [100](#), [105](#), [132](#), [147](#), [150](#), [152](#), [160](#)
Tablette arrière, [283](#)
Télécommande, [31](#)
Téléphone, [267](#)
Témoins lumineux, [91](#), [100](#)
Température extérieure, [107](#)
Toit ouvrant, [271](#)

Transport d'enfants, [62](#), [70](#), [72](#), [76](#)

V

Veille du moteur, [132](#)
Ventilation, [258](#), [258](#), [259](#), [261](#)
Verrouillage, [50](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [40](#)
Verrouillage des portes, [29](#), [31](#), [38](#), [40](#), [42](#), [105](#)
Vidange moteur, [288](#)
Vide-poches, [278](#)
Volant chauffant, [109](#)



7711416782

